ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

POUR

L'ANNÉE ACADÉMIQUE
1921 - 1922

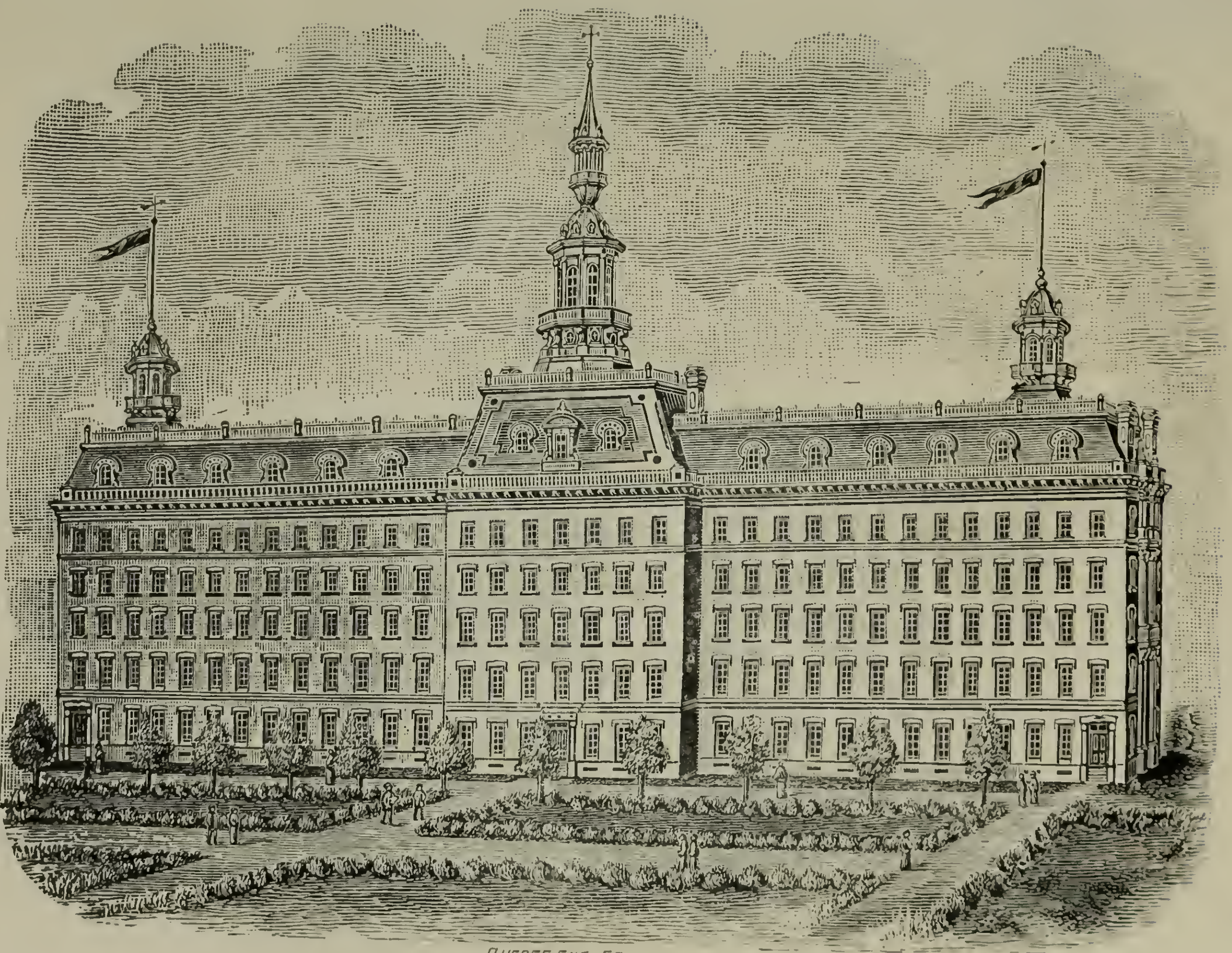
No 65





QUÉBEC
IMP. L'ACTION SOCIALE LIMITÉE

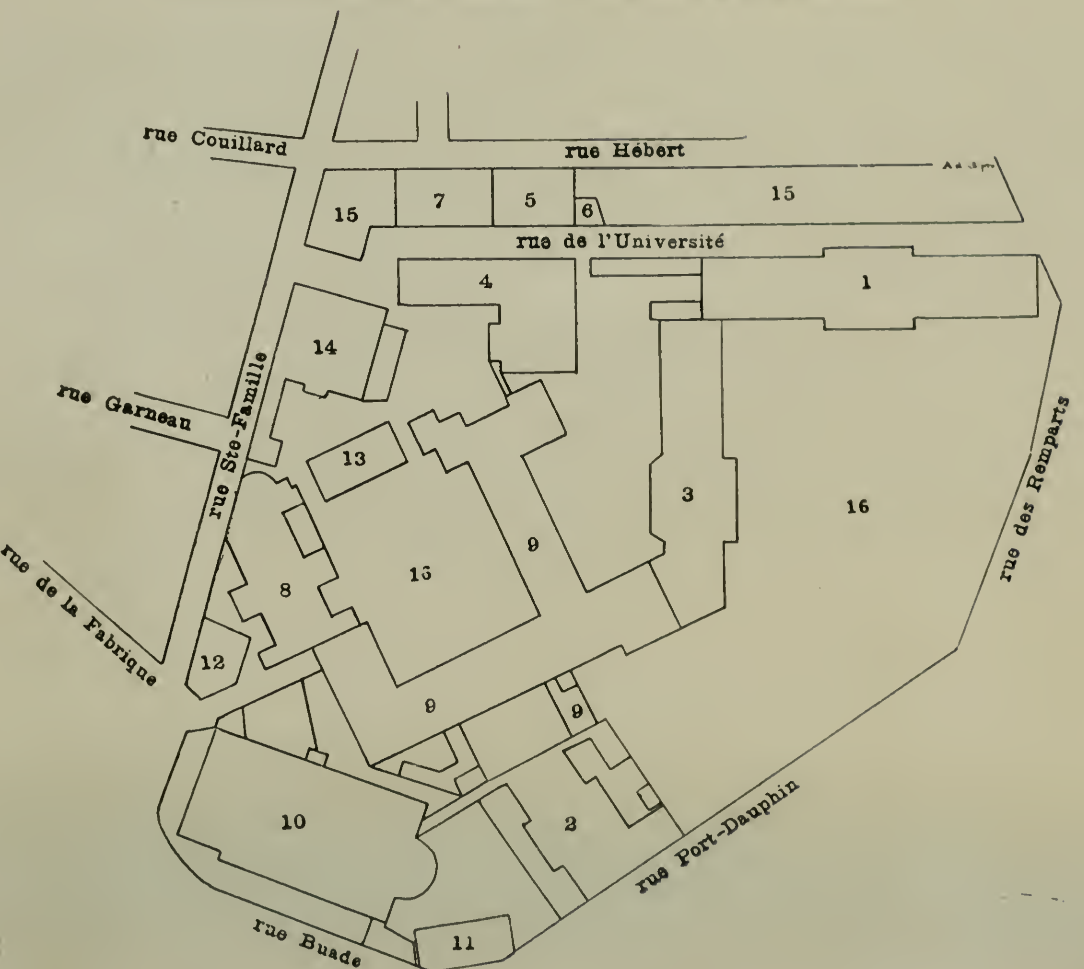
1921



UNIVERSITÉ LAVAL

Plan topographique du Séminaire de Québec et de l'Univertité Laval

Comprenant aussi l'archevêché et la cathédrale de Québec.



1.— **Université :**

1er étage
- au centre : vestibule — conciergerie — parloir.
- à l'est : laboratoires de chimie et d'optique — **petit amphithéâtre — musée des invertébrés.**
- à l'ouest : **musées religieux et ethnologique.**

2e étage
- au centre : grand amphithéâtre.
- à l'est : musée de peintures — cabinet de physique.
- à l'ouest : salons — cours de mathématiques.

3e étage
- au centre : salle des cours littéraires.
- à l'est : musées zoologique, minéralogique, géologique et botanique.
- à l'ouest : musée numismatique — classes de rhétorique.

4e étage
- au centre : salle de lecture.
- à l'est : bibliothèque.
- à l'ouest : salle des promotions.

5e étage
- au centre : bibliothèque.
- à l'est : bibliothèque.
- à l'ouest : chapelle de la **Faculté de théologie**

2. — **Palais cardinalice.**
3. — **Grand Séminaire**— (Faculté de théologie).
4. — **Scolasticat des clercs de Ste-Croix.**
5. — **Ecole de médecine :**

Rez-de-chaussée: appartement du gardien.
1er étage : salles des cours.
2e étage : bureau du secrétaire de la Faculté — laboratoires de bactériologie et d'anatomie — bibliothèque.
3e étage : salles d'anatomie pratique et de médecine opératoire.

6. — **Annexe de l'école de médecine.**
7. — **Pavillon des Facultés :**

Rez-de-chaussée : salle des étudiants — appartement du gardien.
1er étage : Faculté de droit.
2e étage : École d'arpentage et de génie forestier.— salle de la Société de géographie de Québec.
3e et 4e étages : École d'arpentage et de génie forestier.

8. — **Chapelle du Séminaire et de l'Université.**
9. — **Petit Séminaire de Québec.**
10. — **Basilique de Notre-Dame de Québec.**
11. — **Presbytère de Notre-Dame de Québec.**
12. — **Banque Royale du Canada.**
13. — **Jeu de balles.**
14. — **Nouvelle Annexe du Séminaire.**
15. — **Maisons appartenant au Séminaire de Québec.**
16. — **Cours de récréation du Séminaire et de la Faculté de théologie.**

ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

POUR

L'ANNÉE ACADÉMIQUE
1921 - 1922

No 65



QUÉBEC
IMP. L'ACTION SOCIALE LIMITÉE

1921

HEURES DE RÉCEPTION DES OFFICIERS
DE L'UNIVERSITÉ :

Recteur.—Au *Pavillon des Facultés*, de 8 heures 30 à 9 heures 30 du matin.

Au *Séminaire*, de 5 à 6 heures du soir.

Secrétaire.—Au *Pavillon des Facultés*, de 8 à 9 heures du matin.

Au *Séminaire*, de 10 à 11 heures du matin.

Au *Séminaire*, de 3 à 5 heures du soir.

Calendrier pour l'année académique 1921-1922

1921

AOUT

29 Lundi.— *Examen pour le B. ès Arts et l'Inscription.*
30 Mardi.
31 Mercredi.

SEPTEMBRE

1 Jeudi.
2 Vendredi.— Rentrée du Grand et du Petit Séminaire.
3 Samedi.— Ouverture des classes au Petit Séminaire.— Élection de Benoît XV.
4 DIMANCHE.
5 Lundi.
6 Mardi.— Couronnement de Benoît XV.
7 Mercredi.
8 Jeudi.
9 Vendredi.
10 Samedi.
11 DIMANCHE.
12 Lundi.
13 Mardi.— Rentrée des Facultés de Droit, de Médecine et des Arts.
14 Mercredi.
15 Jeudi.
16 Vendredi.
17 Samedi.— Prix du Prince de Galles, fondé en 1860.
18 DIMANCHE.
19 Lundi.
20 Mardi.
21 Mercredi.— Quatre-Temps. *Jeûne.*
22 Jeudi.
23 Vendredi.— Quatre-Temps. *Jeûne.*
24 Samedi.— Quatre-Temps. *Jeûne*
25 DIMANCHE.
26 Lundi.
27 Mardi.
28 Mercredi.
29 Jeudi.— *Indulgence plénière et salut de* S. MICHEL *à la chapelle.*
30 Vendredi.

OCTOBRE

1 Samedi.— Second incendie du Séminaire, 1705.— Érection du Siège épiscopal de Québec, 1674.
2 DIMANCHE.
3 Lundi.
4 Mardi.
5 Mercredi.
6 Jeudi.
7 Vendredi.
8 Samedi.— Ouverture du Petit Séminaire de Québec, 1668.
9 DIMANCHE.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.
16 DIMANCHE.
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi.
20 Jeudi.
21 Vendredi.
22 Samedi.
23 DIMANCHE.
24 Lundi.
25 Mardi.
26 Mercredi.
27 Jeudi.
28 Vendredi.— *Consécration de S. E. le Cardinal Bégin*, 1888.— *Congé.*
29 Samedi.
30 DIMANCHE.
31 Lundi.

NOVEMBRE

(*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de novembre, aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion, ils visitent la chapelle du Séminaire.*)

1 Mardi.— TOUSSAINT.
2 Mercredi.— Commémoration des morts.— *Il n'y a pas de cours pendant les offices de la Basilique.*
3 Jeudi.— *Service funèbre pour les* BIENFAITEURS *à la chapelle du Séminaire.*
4 Vendredi.— *Indulgence plénière et salut de* S. CHARLES *à la chapelle du Séminaire.*
5 Samedi.
6 DIMANCHE.
7 Lundi.
8 Mardi.
9 Mercredi.
10 Jeudi.
11 Vendredi.
12 Samedi.
13 DIMANCHE.
14 Lundi.
15 Mardi.— *Premier incendie du Séminaire*, 1701.
16 Mercredi.
17. Jeudi.
18 Vendredi.
19 Samedi.
20 DIMANCHE.
21 Lundi.— Naissance de Benoît XV.
22 Mardi.
23 Mercredi.
24 Jeudi.
25 Vendredi.
26 Samedi.
27. DIMANCHE.— 1e de l'Avent.
28 Lundi.
29 Mardi.
30 Mercredi.— Saint-André.

DÉCEMBRE

1 Jeudi.
2 Vendredi.
3 Samedi.
4 DIMANCHE,— 2e de l'Avent.
5 Lundi.
6 Mardi.— *Érection de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec*, 1767.
7 Mercredi.
8 Jeudi.— IMMACULÉE CONCEPTION.— *Fête de l'Université.*— Charte de l'Université octroyée par S. M. Victoria I, 1852.— Consécration de Mgr de Laval, 1658.— *Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.*
9 Vendredi.
10 Samedi.
11 DIMANCHE.— 3e de l'Avent.
12 Lundi.
13 Mardi.
14 Mercredi.–Quatre-Temps. *Jeûne*
15 Jeudi.
16 Vendredi.—Quatre-Temps. *Jeûne.*
17 Samedi.—Quatre-Temps. *Jeûne.*
18 DIMANCHE.— 4e de l'Avent.
19 Lundi.
20 Mardi.
21 Mercredi.
22 Jeudi.
23 Vendredi.
24 Samedi.
25 DIMANCHE.— NOËL.
26 Lundi.
27 Mardi.
28 Mercredi.
29 Jeudi.
30 Vendredi.
31 Samedi.

1922

JANVIER

1 Dimanche.— Circoncision— Incendie de la chapelle du Séminaire et de sa collection de tableaux, 1888.
2 Lundi.
3 Mardi.
4 Mercredi.
5 Jeudi.
6 Vendredi.— Épiphanie.
7 Samedi.
8 Dimanche.
9 Lundi.
10 Mardi.
11 Mercredi.
12 Jeudi.
13 Vendredi.
14 Samedi.
15 Dimanche.
16 Lundi.
17 Mardi.
18 Mercredi.
19 Jeudi.
20 Vendredi.
21 Samedi.
22 Dimanche.— Solennité de la Ste-Famille au Séminaire. — Fête patronale du Séminaire.— *Indulgence plénière et salut à la chapelle.*
23 Lundi.
24 Mardi.
25 Mercredi.
26 Jeudi.
27 Vendredi.
28. Samedi.
29 Dimanche.— *Indulgence plénière de la* St-François de sales *à la chapelle du Séminaire.*
30 Lundi.
31 Mardi.

FÉVRIER

1 Mercredi.
2 Jeudi.
3 Vendredi.
4 Samedi.
5 Dimanche.
6 Lundi.
7 Mardi.
8 Mercredi.
9 Jeudi.
10 Vendredi.
11 Samedi.
12 Dimanche.— Septuagésime.
13 Lundi.
14 Mardi.
15 Mercredi.
16 Jeudi.
17 Vendredi.
18 Samedi.
19 Dimanche.— Sexagésime.
20 Lundi.
21 Mardi.
22 Mercredi.
23 Jeudi.
24 Vendredi.
25 Samedi.
26 Dimanche.— Quinquagésime.
27 Lundi.
28 Mardi.

MARS

1 Mercredi.—Les Cendres.
2 Jeudi.
3 Vendredi.
4 Samedi.
5 Dimanche.
6 Lundi.
7 Mardi.
8 Mercredi.—Quatre-Temps.
9 Jeudi.
10 Vendredi.— Quatre-Temps.
11 Samedi.— Quatre-Temps.
12 Dimanche.
13 Lundi.
14 Mardi.
15 Mercredi.
16 Jeudi.
17 Vendredi.— St-Patrice.— *Publication des thèses pour la Licence en Théologie.*
18 Samedi.
19 Dimanche.
20 Lundi.
21 Mardi.
22 Mercredi.
23 Jeudi.
24 Vendredi.
25 Samedi.— Incendie du Grand Séminaire, 1865.
26 Dimanche.
27 Lundi.
28 Mardi.
29 Mercredi.
30 Jeudi.
31 Vendredi.

AVRIL

(*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois d'avril, aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion, ils visitent la chapelle du Séminaire.*)

1 Samedi.
2 Dimanche.
3 Lundi.
4 Mardi.
5 Mercredi.
6 Jeudi.
7 Vendredi.
8 Samedi.
9 Dimanche.— Les Rameaux.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.— Mgr de Laval donne ses biens au Séminaire, 1680.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.
16 Dimanche.— Pâques.
17 Lundi.— Vacances de Pâques.
18 Mardi.
19 Mercredi.
20 Jeudi.
21 Vendredi.
22 Samedi.
23 Dimanche.— Quasimodo.— St-Georges.
24 Lundi.
25 Mardi.— Commencement du 3e terme.
26 Mercredi.
27 Jeudi.
28 Vendredi.
29 Samedi.
30 Dimanche.— Naissance de Mgr de Laval, 1623.— *Congé.*

MAI

1 Lundi.
2 Mardi.
3 Mercredi.
4 Jeudi.
5 Vendredi.
6 Samedi.— Mort de Mgr de Laval, 1708.
7 DIMANCHE.
8 Lundi.
9 Mardi.
10 Mercredi.
11 Jeudi.
12 Vendredi.
13 Samedi.
14 DIMANCHE.
15 Lundi.— Institution canonique de l'Université Laval, par Sa Sainteté Pie IX, 1876.
16 Mardi.
17 Mercredi.
18 Jeudi.
19 Vendredi.
20 Samedi.
21 DIMANCHE.
22 Lundi.
23 Mardi.— Translation solennelle des restes de Mgr de Laval à la chapelle du Séminaire de Qué.-bec, 1878.
24 Mercredi.— Victoria Day.
25 Jeudi.— ASCENSION.— S. E. le cardinal Bégin créé cardinal, 1914.
26 Vendredi.
27 Samedi.
28 DIMANCHE.
29 Lundi.
30 Mardi.
31 Mercredi.

JUIN

(*Le Souverain Pontife Pie IX accorde, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de juin, aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*)

1 Jeudi.
2 Vendredi.
3 Samedi.
— Naissance de Georges V.
4 DIMANCHE.— PENTECÔTE.
5 Lundi.
6 Mardi.
7 Mercredi.— Quatre-Temps.
8 Jeudi.
9 Vendredi.— Quatre-Temps.
10 Samedi.— Quatre-Temps.
11 DIMANCHE.— TRINITÉ.
12 Lundi.— Fête patronale de S. E. le Cardinal Bégin, Visiteur et Chancelier Apostolique de l'Université Laval.— *Congé.*
13 Mardi.
14 Mercredi.
15 Jeudi.— FÊTE-DIEU.
16 Vendredi.— Arrivée de Mgr de Laval à Québec, 1659.
17 Samedi.
18 DIMANCHE.
19 Lundi.
20 Mardi.— Consécration solennelle de l'Université au Sacré-Cœur de Jésus, 1873.— *Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
21 Mercredi.
22 Jeudi.
23 Vendredi.
24 Samedi.— St-Jean-Baptiste.
25 DIMANCHE.—Première messe dite à Québec en 1615.
26 Lundi.
27 Mardi.
28 Mercredi.
29 Jeudi.— SS. PIERRE et PAUL.
30 Vendredi.

JUILLET

1 Samedi.— Inauguration de la Puissance du Canada, 1867.
2 DIMANCHE.
3 Lundi. — Fondation de Québec par Champlain, 1608.
4 Mardi.
5 Mercredi.
6 Jeudi.
7 Vendredi.
8 Samedi.
9 DIMANCHE.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Damedi.
16 DIMANCHE.
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi.
20 Jeudi.
21 Vendredi.
22 Samedi.
23 DIMANCHE.
24 Lundi.
25 Mardi.
26 Mercredi.
27 Jeudi.— Visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles, aujourd'hui Georges V, au Petit Cap, 1908.
28 Vendredi.
29 Samedi.
30 DIMANCHE.
31 Lundi.

AOUT

1 Mardi.
2 Mercredi.
3 Jeudi.
4 Vendrédi.
5 Samedi.
6 DIMANCHE.
7 Lundi.
8 Mardi.
9 Mercredi.
10 Jeudi.
11 Vendredi.
12 Samedi.
13 DIMANCHE.
14 Lundi.
15 Mardi.— ASSOMPTION.
16 Mercredi.
17 Jeudi.
18 Vendredi.
19 Samedi.
20 DIMANCHE.— Visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles, plus tard Édouard VII, à l'Université Laval, 1860.
21 Lundi.
22 Mardi.
23 Mercredi.
24 Jeudi.
25 Vendredi.
26 Samedi.
27 DIMANCHE.
28 Lundi.
29 Mardi.
30 Mercredi.
31 Jeudi.

N. B.— 1° Un examen pour l'Inscription et le Baccalauréat ès arts commencera le 28 août 1922.— Les élèves pensionnaires au Petit et au Grand Séminaire deQuébec rentrerons le 1er septembre 1922. La rentrée des Facultés de droit, de médecine et des arts aura lieu le 12 septembre 1922.

2° Les cours vaquent les jours où l'on célèbre les fêtes suivantes : la fête du Recteur, la naissance de Mgr de Laval, la fête du Roi, l'anniversaire du sacre et la fête patronale du Visiteur de l'Université.

3° Le jour des Morts (2 novembre) et le mercredi des Cendres (1er mars), il n'y a pas de cours durant les offices à la Cathédrale.

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ

ANNÉE 1921-1922

CARDINAL PROTECTEUR

L'ÉMINENTISSIME

GUILLAUME VAN ROSSUM

Cardinal-prêtre de la Sainte Église Romaine,
du titre de Saint-Calixte,
Préfet général de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

CONSEIL SUPÉRIEUR

ÉTABLI PAR LA BULLE "INTER VARIAS SOLLICITUDINES" POUR LA HAUTE SURVEILLANCE DE LA FOI ET DES MŒURS :

Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec.
NN. SS. **Charles-Hughes Gauthier**, archevêque d'Ottawa.
Joseph-Romuald Léonard, évêque de Rimouski.
Michel-Thomas Labrecque, évêque de Chicoutimi.
François-Xavier Cloutier, évêque des Trois-Rivières.
Hermann Brunault, évêque de Nicolet.
François-Xavier Brunet, évêque de Mont-Laurier.
Élie-A. Latulippe, évêque d'Haileybury.
Patrick-Thomas Ryan, évêque de Pembroke.

OFFICIERS

VISITEUR ROYAL ET CHANCELIER APOSTOLIQUE

L'Éminentissime Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, Cardinal-prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du titre de Saint-Vital.

RECTEUR

M. Pierre Hébert

MEMBRES DU CONSEIL

M. Delphis Brochu, professeur à la Faculté de médecine.

L'honorable Thomas Chapais, professeur à la Faculté des arts.

M. Philéas-J. Fillion, directeur du Séminaire.

L'honorable Edmund-James Flynn, professeur à la Faculté de droit.

M. Chs-Napoléon Gariépy, directeur du Séminaire.

Sir George Garneau, professeur à la Faculté des arts.

M. Joseph Gignac, professeur à la Faculté de théologie.

M. J.-Emery Grandbois, professeur à la Faculté de théologie.

M. Auguste-C. Hamel, professeur à la Faculté de médecine.

M. Ernest Nadeau, directeur du Séminaire.

Mgr L.-A. Pâquet, professeur à la Faculté de théologie.

M. Tancrède Pâquet, directeur du Séminaire.

M. Alphonse Pouliot, professeur à la Faculté de droit.

M. Camille Roy, professeur à la Faculté des arts.

M. Henri Simard, directeur du Séminaire.

M. Louis-Philippe Sirois, professeur à la Faculté de droit.

M. Edwin Turcot, professeur à la Faculté de médecine.

SECRÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ ET MODÉRATEUR

M. Oscar Bergeron

BIBLIOTHÉCAIRES

M. Albert Aubert
M. L.-Ernest Nadeau.

ARCHIVISTE

Mgr A.-E. Gosselin.

PROFESSEURS

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

DOYEN

Mgr L.-A. PÂQUET.

SECRÉTAIRE

M. J.-E. GRANDBOIS.

PROFESSEURS TITULAIRES

Mgr Louis-Adolphe Pâquet, *professeur titulaire,* bachelier ès arts, docteur en théologie, Vicaire général, protonotaire apostolique, membre de l'Académie romaine de St-Thomas d'Aquin et membre de la Société royale du Canada; professeur de théologie dogmatique.

M. Ernest Nadeau, *professeur titulaire,* bachelier ès arts, docteur en théologie et licencié en droit canon; professeur de théologie morale.

M. Joseph Gignac. *professeur titulaire,* bachelier ès lettres, docteur en théologie et en droit canon; théologal du Chapitre de Québec ; professeur de droit canon.

M. Chs-Napoléon Gariépy, *professeur titulaire,* bachelier ès arts, docteur en théologie; professeur de théologie morale.

M. J.-Emery Grandbois, *professeur titulaire,* bachelier ès arts, licencié en philosophie, docteur en théologie; professeur d'Écriture sainte et de langues orientales.

M. Cyrille Gagnon, *professeur titulaire,* bachelier ès arts, docteur en théologie; professeur de théologie dogmatique.

M. Alfred Langlois, *professeur titulaire,* bachelier ès arts, docteur en théologie et en philosophie ; professeur de théologie dogmatique.

M. Christie Foy, *professeur titulaire,* bachelier ès arts, licencié en philosophie et en droit canonique, docteur en théologie ; chargé du cours de théologie morale, 1re année.

PROFESSEURS AGRÉGÉS

Mgr Amédée Gosselin, *professeur agrégé,* maître ès arts, protonotaire apostolique, archidiacre du Chapitre de Québec, membre de la Société royale du Canada ; professeur d'histoire ecclésiastique du Canada.

M. Arthur Robert, *professeur agrégé,* maître ès arts, docteur en théologie et en philosophie, docteur de l'Académie romaine de St-Thomas d'Aquin et licencié en sciences politiques et sociales de l'Université de Louvain ; professeur de théologie dogmatique.

M. Georges Roy, *professeur agrégé,* bachelier ès arts, licencié en philosophie et en droit canonique, docteur en théologie ; chargé du cours des lieux théologiques.

PROFESSEURS ÉMÉRITES

L'Éminentissime Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, cardinal-prêtre de la Sainte Eglise Romaine, membre de la Société royale du Canada, ancien professeur à la Faculté de théologie.

Sa Grandeur Mgr M.-T. Labrecque, évêque de Chicoutimi, ancien professeur à la Faculté de théologie.

————

FACULTÉ DE DROIT

DOYEN

L'hon. C.-E. Dorion

SECRÉTAIRE

M Ferdinand ROY.

PROFESSEURS TITULAIRES

L'honorable Edmund-J. Flynn, *professeur titulaire,* docteur en droit et juge de la Cour supérieure; professeur de droit romain, 9, rue Hamel.

M. Alphonse Pouliot, *professeur titulaire,* docteur en droit ; professeur de procédure civile, 12, rue Haldimand.

M Louis-Philippe Sirois, *professeur titulaire,* docteur en droit; professeur de droit administratif et constitutionnel, chargé du cours pratique de notariat, 19, rue Couillard.

L'honorable Ls-M.-J.-Alphonse Bernier, *professeur titulaire,* docteur en droit et Conseil du roi ; Juge de la Cour du banc du roi ; professeur de droit commercial et maritime, Lévis.

M. Eusèbe Belleau, *professeur titulaire,* docteur en droit et Conseil du roi; professeur de droit romain, Lévis.

L'honorable Charles-Edouard Dorion, *professeur titulaire,* docteur en droit et Conseil du roi, juge de la Cour supérieure ; professeur de droit civil, 43, rue d'Auteuil.

M. Joseph-Evariste Prince, *professeur titulaire,* docteur en droit et Conseil du roi: professeur d'économie sociale et politique, 81, rue Dorchester.

Sir Charles Fitzpatrick, *professeur titulaire,* docteur en droit, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, membre du Conseil privé du Roi et du tribunal de la Haye, chevalier Grand'Croix de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-George ; professeur de droit criminel, Québec.

M. Ferdinand Roy, *professeur titulaire*, docteur en droit, officier de l'Instruction publique et Conseil du roi ; professeur de droit civil, 10, rue du Parloir.

M. Joseph Sirois, *professeur titulaire*, docteur en droit ; professeur de droit administratif, constitutionnel et municipal, 114, rue St-Cyrille.

M. Louis St-Laurent, *professeur titulaire*, docteur en droit; professeur d'introduction à l'étude du droit et de l'histoire du droit, 239, Grande-Allée.

M. Eugène Desrivières, *professeur titulaire*, docteur en droit, recorder de la Cité de Québec, professeur de droit romain, 41, Ste-Ursule.

L'honorable Adjutor Rivard, *professeur titulaire*, maître ès arts, docteur ès lettres, docteur en droit, Conseil du roi, chevalier de St-Grégoire-le-Grand et membre de la Société royale du Canada ; Juge de la cour du banc du roi ; professeur de droit international, 7, rue Hamel.

M. Elzéar Baillargeon, *professeur titulaire*, docteur en droit, Conseil du roi ; professeur de procédure civile, 89, rue Berthelot.

M. Aimé Marchand, *professeur titulaire*,, docteur en droit, Conseil du roi ; professeur de droit commercial, 21, Avenue Ste-Geneviève.

PROFESSEURS AGRÉGÉS

M. Joseph Gravel, *professeur agrégé*, licencié en droit, Conseil du roi, Etchemin.

M. J.-Alfred Prévost, *professeur agrégé*, licencié en droit, Conseil du roi Beauport.

M. L.-Arthur Richard, *professeur agrégé*, docteur en droit, Officier en loi au Département du Procureur Général ; chargé du cours de législation forestière à l'école d'arpentage et de génie forestier, 115, Claire Fontaine.

M. Arthur Lachance, *professeur agrégé*, licencié en droit, Conseil du roi, substitut du Procureur général, chargé du cours de droit criminel, 77, d'Aiguillon.

FACULTÉ DE MÉDECINE

DOYEN

M. Arthur ROUSSEAU

SECRÉTAIRE

M. Arthur VALLÉE

PROFESSEURS TITULAIRES

M. Edwin Turcot. *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur de matière médicale et de pharmacie pratique, de thérapeutique générale et de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, 111, rue Ste-Anne.

M. Michel-Delphis Brochu, *professeur titulaire,* docteur en médecine ; officier de l'Instruction publique ; surintendant de l'Asile St-Michel Archange ; professeur de pathologie interne, de maladies nerveuses, de maladies mentales et de clinique des maladies mentales, de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, 63, rue Saint-Jean.

M. Auguste-C. Hamel, *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur d'histologie normale, d'histologie pathologique et de bactériologie théorique, Hôpital du Sacré-Cœur.

M. Albert Marois, *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur de toxicologie, de médecine légale et de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, 51, rue Saint-Louis.

M. Siméon Grondin, *professeur titulaire,* docteur en médecine ; officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur ; professeur de tocologie, de gynécologie et de clinique gynécologique à l'Hôtel-Dieu, 45, rue Sainte-Ursule.

M. Arthur Simard, *professeur titulaire,* docteur en médecine ; officier de l'Instruction publique ; président du Conseil d'Hygiène de la province de Québec ; professeur de pathologie externe et de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, 59, rue d'Auteuil.

M. Patrick Coote, *professeur titulaire,* docteur en médecine ; membre de la société d'ophtalmologie de Paris et de la société ophtalmologique du Royaume-Uni, à Londres ; professeur des maladies des yeux et des oreilles et de clinique ophtalmologique et otologique, 73, rue Sainte-Anne.

M. René Fortier, *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur de pédiatrie, d'hygiène et de clinique des maladies des enfants à la " Crèche ", 20, rue Sainte-Ursule.

M. Arthur Rousseau, *professeur titulaire,* docteur en médecine ; officier d'Académie ; médecin surintendant de l'Hôpital antituberculeux de Québec ; professeur de pathologie générale et de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, 125, Grande-Allée.

M. Napoléon-Arthur Dussault, *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur de rhyno-laryngologie et de clinique ophtalmologique, otologique et rhyno-laryngologique à l'Hôtel-Dieu ; chargé du cours des maladies des yeux et des oreilles, 28, rue Sainte-Ursule.

M. **Rosaire Paquin**, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; professeur d'hygiène publique, 415, rue Saint-Jean.

M. **J.-Damase Pagé**, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; médecin en chef du port de Québec ; professeur d'ophtalmologie, Hôpital des Émigrés, Petite-Rivière.

M. **Pierre-V. Faucher**, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; professeur de matière médicale, 578, rue Saint-Jean.

M. **Joseph Guérard**, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; professeur de thérapeutique générale, chargé de la Clinique propédeutique à l'Hôtel-Dieu, 76, rue des Fossès.

M. **Léon-J.-N. Fiset**, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; professeur de laryngologie, 17, rue Sainte-Ursule.

M. **Robert Mayrand**, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; professeur de dermatologie et chargé du cours et du service de physiothérapie à l'Hôtel-Dieu, Québec.

M. **Calixte Dagneau**, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; chef du service des maladies véneriennes ; professeur d'anatomie descriptive, de déontologie et de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, chargé du cours d'embryologie, 6, rue Collins.

M. **Albert Pâquet**, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; professeur d'anatomie pratique et de médecine opératoire, 71, rue Sainte-Anne.

M. **Arthur Vallée**, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; officier d'Académie ; membre du Comité consultatif des Connaught Antitoxin Laboratories de l'Université de Toronto ; directeur des laboratoires d'anatomie pathologique, de bactériologie et du service des maladies vénériennes ; curateur des musées de l'École de médecine, professeur d'anatomie pathologique et chargé des cours de bactériologie pratique et de chimie physiologique pratique, 22, rue Sainte-Anne.

M. **Odilon Leclerc**, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; officier d'Académie ; professeur de physiologie théorique et pratique et de clinique de phtysiothérapie à l'Hôpital Laval ; professeur suppléant de Clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, 389, rue Saint-Joseph.

PROFESSEURS AGRÉGÉS

M. **Albert Jobin**, *professeur agrégé*, docteur en médecine ; professeur agrégé en pédiatrie, chargé du cours de clinique des maladies contagieuses, 44, rue Caron.

M. **Alphonse Lessard**, *professeur agrégé*, docteur en médecine ; professeur agrégé en médecine, chargé de la Clinique propédeutique à l'Hôtel-Dieu, 131, rue St-François.

M. **Joseph Vaillancourt**, *professeur agrégé*, docteur en médecine ; professeur agrégé en rhino-laryngologie, 46, rue St-Louis.

M. **Edgar Couillard**, *professeur agrégé*, docteur en médecine ; hygiéniste expert, inspecteur du district sanitaire de Québec pour le Conseil supérieur d'hygiène, professeur agrégé en hygiène, chargé d'une partie du cours d'hygiène, 65, rue Ste-Ursule.

M. **Charles Vézina**, *professeur agrégé*, docteur en médecine, assistant-chef du service des maladies vénériennes ; chargé du cours de biologie et aide en anatomie, 511, rue St-Jean.

FACULTÉ DES ARTS

DOYEN

Mgr François PELLETIER.

SECRÉTAIRE

M. Camille ROY

PROFESSEURS TITULAIRES

Mgr Amédée Gosselin, *professeur titulaire*, maître ès arts, protonotaire apostolique, archidiacre du Chapitre de Québec et membre de la Société royale du Canada; professeur d'histoire du Canada.

Mgr François Pelletier, *professeur titulaire*, maître ès arts, protonotaire apostolique ; doyen de la Faculté des arts et directeur de l'École Normale Supérieure ; professeur de littérature grecque.

M. Henri Simard, *professeur titulaire*, maître ès arts, docteur en théologie, conservateur du cabinet de physique de l'Université; professeur de physique et chargé du cours d'astronomie.

M. Camille Roy, *professeur titulaire*, licencié ès lettres, docteur en philosophie et membre de la Société royale du Canada ; professeur de littérature française.

M. Ph.-J. Fillion, *professeur titulaire*, maître ès arts, membre de la Société Chimique de France, membre de l'Institut Canadien de Chimie (F. C. I. C.), membre et trésorier du Comité permanent de la langue française au Canada ; professeur de chimie.

Sir Georges Garneau, *professeur titulaire*, bachelier ès sciences appliquées et ingénieur civil, docteur en droit, *honoris causâ*, de l'Université, de Toronto, Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, chevalier (Knight Bachelor), chevalier de la Légion d'honneur ; membre de l'Institut Canadien de Chimie (F. C. I. C.) ; président de la Commission des Champs de batailles nationaux, professeur de chimie analytique, 136, Grande-Allée.

L'honorable Thomas Chapais, *professeur titulaire*, docteur ès lettres, chevalier de la Légion d'honneur, sénateur, membre du Conseil législatif de la province de Québec, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, membre de la Société royale du Canada et membre du Comité permanent de la langue française au Canada; professeur d'histoire, 82, rue St Louis.

M. Pierre Hébert, *professeur titulaire*, maître ès arts ; professeur de littérature latine.

M. J.-N. **Gastonguay**, *professeur titulaire*, arpenteur-géomètre et ingénieur civil; professeur de topographie et d'arpentage, 17, Avenue des Érables.

M. G.-C. **Piché**, *professeur titulaire*, ingénieur-forestier ; directeur du service forestier de la province de Québec ; professeur desciences forestières, 64, rue Saint-Cyrille.

M. **Avila Bédard**, *professeur titulaire*, ingénieur-forestier ; professeur de sciences forestières, 627, rue Saint-Jean.

M. **Arthur Smith**, *professeur titulaire*, arpenteur-géomètre, directeur de l'Observatoire de Québec; professeur d'astronomie pratique, Observatoire, Québec.

M. **Althéod Tremblay**, *professeur titulaire*, arpenteur-géomètre ; professeur de mathématiques supérieures, 472, St-François.

M. **Alfred Mercil**, *professeur titulaire*, ingénieur civil, bachelier ès sciences appliquées; professeur de mathématiques pures et appliquées, 91, 8e Avenue Limoilou.

M. **Adolphe Garneau**, *professeur titulaire*, maître ès arts, président du Conseil de direction de la Société de géographie de Québec, membre de la "National Geographic Society" de Washington; professeur de géographie et chargé du cours de dessin à l'École d'arpentage.

M. **Paul Joncas**, *professeur titulaire*, ingénieur civil, arpenteur-géomètre, bachelier ès sciences appliquées, membre de la Société des ingénieurs canadiens ; professeur de construction et d'arpentage, 25, rue des Franciscains.

M. **Alexandre Vachon**, *professeur titulaire*, maître ès arts, licencié en philosophie et en théologie ; membre de l'Institut Canadien de Chimie (F. C. I. C.) ; conservateur des musées de minéralogie et de géologie de l'Université ; professeur de géologie et de minéralogie ; chargé du cours d'analyse chimique.

M. **Albert Aubert**, *professeur titulaire*, bachelier ès arts, membre de l'"American numismatic Association" de la "Numismatic and antiquarian Society", et membre correspondant de l'" American numismatic Society" de New-York ; professeur de langue française.

M. **Oscar Bergeron**, *professeur titulaire*, maître ès arts ; professeur de mathématiques.

M. **Henri Gaillard de Champris**, *professeur titulaire*, agrégé de l'Université de France, docteur ès lettres (Sorbonne) ; professeur de littérature française à l'Ecole Normale Supérieure, 8, Ste-Famille.

M. **Léon LeBel**, *professeur titulaire*, agrégé de lettres de l'Université de Paris, chanoine honoraire de Chartres ; professeur de littérature latine à l'Ecole Normale Supérieure, résidence, Ottawa.

M. **Louis Croissant**, *professeur titulaire*, licencié ès lettres, diplômé d'Etudes Supérieures (en Sorbonne) ; professeur de littérature grecque à l'Ecole Normale, Supérieure, Québec.

M. Georges Courchesne, *professeur titulaire,* docteur en théologie, Principal de l'Ecole Normale de Nicolet ; professeur de pédagogie à l'Ecole Normale Supérieure, résidence, Nicolet.

M. Paul Cardinaux, *professeur titulaire,* docteur ès sciences (Université de Fribourg) membre de l'*Associate Comittee on Chemistry* ; professeur de chimie organique à l'Ecole Supérieure de chimie et directeur de l'Ecole Supérieure de Chimie, résidence, 106, Ave. des Erables.

M. Arthur Robitaille, *professeur titulaire,* bachelier ès arts, licencié en philosophie ; conservateur du musée de botanique de l'Université: professeur de botanique et chargé du cours de zoologie.

M. Walter Cannon, *professeur titulaire,* bachelier ès arts; chargé du cours de langue anglaise.

M. Arthur Maheux, *professeur titulaire,* bachelier ès arts, diplômé d'études supérieures de philologie, licencié es-lettres, docteur en théologie ; professeur d'éloquence.

M. Georges Maheux, *professeur titulaire,* bachelier ès arts, ingénieur forestier, entomologiste provincial, 100, Ave. Lamontagne.

PROFESSEURS AGRÉGÉS

Mgr Louis-Adolphe Pâquet, *professeur agrégé,* Vicaire général, bachelier ès arts, docteur en théologie, protonotaire apostolique et membre de la Société royale du Canada, membre de l'Académie romaine de Saint-Thomas d'Aquin; professeur d'apologétique chrétienne.

L'hon. Adjutor Rivard, *professeur agrégé,* Conseil du roi, maître ès arts, bachelier en droit, docteur ès lettres, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, membre de la Société royale du Canada et secrétaire du Comité permanent de la langue française au Canada, juge de la cour du banc du roi: professeur d'élocution, 7, rue Hamel.

M. Oscar Genest, *professeurs agrégé,* bachelier ès lettres ; chargé du cours d'histoire du Canada.

M. Rosario Benoît, *professeur agrégé,* bachelier ès arts, licencié en philosophie et en théologie ; chargé du cours de philosophie.

PROFESSEURS ÉMÉRITES

Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, coadjuteur de S. E. le Cardinal de Québec, président du Comité permanent de la langue française au Canada, ancien professeur à la Faculté des arts.

Sa Grandeur Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Regina, ancien professeur à la Faculté des arts.

CONSERVATEUR DU CABINET DE PHYSIQUE

M. H. Simard, professeur de physique.

CONSERVATEUR DU MUSÉE DE MINÉRALOGIE ET DE GÉOLOGIE

M **Alexandre Vachon**, professeur de minéralogie et de géologie.

CONSERVATEUR DU MUSÉE DE BOTANIQUE

M. **Arthur Robitaille**, professeur de botanique.

CONSERVATEUR DU MUSÉE NUMISMATIQUE

M. **Albert Aubert**, bachelier ès arts, membre de l'"American numismatic Association", de la "Numismatic and antiquarian Society", et membre correspondant de l'"Américan numismatic Society" de New-York; professeur de langue française.

CONSERVATEUR DU MUSÉE DE ZOOLOGIE

M. **Chs-E. Dionne**, maître ès arts, membre de l'"American Ornithologist Union" et de la "National Geographic Society" de Washington.

CONSTITUTION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Historique

L'Université Laval a été fondée en 1852 par le Séminaire de Québec. L'année précédente, en 1851, les évêques canadiens, réunis à Québec pour le premier concile provincial, avaient émis le vœu qu'une université catholique et française fut créée le plus tôt possible. Et c'est au Séminaire de Québec qu'ils demandèrent de faire les sacrifices d'argent et d'hommes nécessaires pour une pareille entreprise. Le Séminaire ne voulut pas se dérober aux responsabilités qu'on le priait d'accepter. Pour rappeler et honorer son propre fondateur, il donna à l'université nouvelle le nom de Laval.

La charte royale qui donnait à l'Université son existence officielle et sa personnalité civile fut signée à Londres par Sa Majesté la reine Victoria le 8 décembre 1852 ; l'année suivante, le 6 mars 1853, le Souverain Pontife Pie IX, par un bref apostolique, accordait à l'Archevêque de Québec le pouvoir de conférer les degrés en théologie aux étudiants ecclésiastiques de l'Université. Ce fut en 1876 seulement que Rome accorda à l'Université Laval sa charte pontificale, et lui donna par la bulle *Inter varias sollicitudines* l'érection canonique.

Voici les textes mêmes de la charte royale et de la bulle pontificale :

Charte Royale de l'Université Laval

VICTORIA, par la Grâce de Dieu Reine du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi.,

A TOUS CEUX QUI LES PRÉSENTES VERRONT, SALUT :

Comme il nous a été représenté qu'il a existé durant les deux derniers siècles et qu'il existe encore maintenant dans cette partie de notre Province du Canada appelée Bas-Canada, un Séminaire établi pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse, et reconnu comme Corporation sous le titre de " Le Séminaire de Québec " ; que le dit Séminaire possède une école de Théologie et des classes de Science et de Littérature maintenant fréquentées par plus de quatre cents élèves ; que la dite Corporation est amplement dotée, et pourvue de moyens suffisants pour atteindre ses fins sans assistance de la Législature Provinciale ; qu'elle possède des bibliothèques précieuses et étendues, des collections riches et coûteuses de toutes sortes d'appareils de physique et autres nécessaires pour l'enseignement des Sciences ;

Et comme humble demande nous a été faite par le Très-Révérend Louis-Jacques Casault, Supérieur du dit Séminaire, et par les Révérends Antoine Parent, Joseph Aubry, John Holmes, Léon Gingras, Louis Gingras, Michel Forgues, Elzéar-Alexandre Taschereau et Edward-John Horan, Directeurs du dit Séminaire, qu'il nous plût d'accorder notre Charte Royale pour autoriser la dite Corporation à conférer des Degrés, et lui donner tous les autres privilèges généralement conférés aux Universités et dont elles jouissent ;

Sachez donc que, ayant pris ces allégués en notre Royale considération et appréciant comme nous le devons la grande utilité et l'importance qu'il y a à ce que le dit " Séminaire de Québec " jouisse de ces privilèges; nous, par faveur spéciale, avec connaissance certaine et de notre propre mouvement, avons ordonné et accordé, et par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, ordonnons et accordons que les dits Louis-Jacques Casault, Antoine Parent, Joseph Aubry, John Holmes, Léon Gingras, Louis Gingras, Michel Forgues, Elzéar-Alexandre Taschereau et Edward-John Horan, et leurs successeurs dans leurs fonctions sus-mentionnées, constituent et soient appelés comme ci-devant un Corps distinct et Politique, et qu'outre les pouvoirs et privilèges possédés par eux jusqu'à présent et dont ils ont joui en leur susdite capacité comme Corps distinct, ils aient, possèdent et fassent valoir les droits, pouvoirs et privilèges d'Université tels que mentionnés ci-après pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse et des étudiants ès Arts et dans les autres Facultés, et que dans tout et chaque acte ou procédé fait et accompli en vertu de cette Charte, le dit " Séminaire de Québec " soit appelé, désigné et connu sous le nom de " Université Laval ".

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, déclarons, ordonnons et accordons, que notre fidèle et bien-aimé le Très-Révérend Pierre-Flavien Turgeon, Archevêque Catholique Romain du Diocèse de Québec, ou l'Archevêque Catholique Romain du dit Diocèse pour le temps d'alors, ou la personne administrant le dit Diocèse, soit en vertu de sa charge le Visiteur de la dite Université.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, déclarons, ordonnons et accordons qu'il y ait en tout temps un Recteur de la dite Université, et que la dite charge de Recteur soit remplie par le Supérieur du dit Séminaire de Québec pour le temps d'alors.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, déclarons, ordonnons et accordons qu'il y ait tels Professeurs dans les différents Départements et Facultés de notre dite Université, et en aussi grand nombre que, de temps en temps, il sera jugé nécessaire ou utile, et qu'il sera réglé par le Visiteur de notre dite Université, par et de l'avis du Conseil Universitaire établi ci-après.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, déclarons, ordonnons et accordons que le dit Recteur et les dits Professeurs de notre dite Université, et toutes les personnes qui seront duement inscrites et admises comme membres de notre dite Université, et leurs successeurs pour toujours, soient un Corps distinct et séparé, Politique de fait et de nom, sous les nom et raison de " Le Recteur et les Membres de l'Université Laval, à Québec, dans la Province du Canada ", et que sous le même nom ils aient perpétuelle succession et un Sceau Commun, et que eux et leurs successeurs aient en tout temps plein pouvoir de briser, changer, altérer ou renouveler tel Sceau Commun suivant leur volonté et bon plaisir et aussi souvent qu'ils le jugeront utile ; et que sous le même nom les dits Recteur et Membres de la dite Université et leurs successeurs, à toutes les époques et en tout temps dorénavant, soient aptes en Loi à poursuivre et à être poursuivis, à plaider et être appelés en procès, à répondre et à exiger des réponses dans toutes et dans chacune des Cours de Justice de Notre Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande et de notre dite Province du Canada et de toutes nos autres Possessions, et ce, dans toutes les actions, causes, plaidoiries, poursuites, affaires et demandes quelconques de quelque nature ou espèce que ce soit, et dans chacune d'elles, d'une manière aussi large, aussi ample, aussi favorable que celle suivant laquelle aucun autre Corps, reconnu et Politique, ou aucun autre de nos sujets, ou personnes aptes en Loi, peut poursuivre, plaider ou répondre, ou être poursuivi, appelé en procès ou interrogé en quelque manière que ce soit.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, déclarons et ordonnons qu'il y aura dans notre dite Université un Conseil désigné et connu sous le nom de " Conseil de l'Université Laval ".

Et nous, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons et ordonnons, que le dit Conseil soit composé du Recteur de la dite Université, des Directeurs du dit Séminaire de Québec, à savoir, les Révérends Antoine Parent, Joseph Aubry, John Holmes, Léon Gingras, Louis Gingras, Michel Forgues, Elzéar-Alexandre Taschereau et Edward-John Horan, en vertu de leur charge comme tels Directeurs et leurs successeurs, que les dits Directeurs soient ou ne soient pas Professeurs dans la dite Université, et des trois plus anciens Professeurs des différentes Facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts dans la dite Université.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et succeseurs, voulons et ordonnons de plus que par le terme " Directeur " soit entendu de toute et chaque personne considérée comme tel par le dit Séminaire de Québec.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons et ordonnons de plus que tous les pouvoirs et privilèges accordés par notre présente Charte résident dans le dit Conseil et soient exercés par lui.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons et ordonnons que les membres du dit Conseil Universitaire ne puissent siéger dans le dit Conseil qu'autant qu'ils occuperont, eux et chacun d'eux, leurs charges respectives, par lesquelles et en vertu desquelles ils deviennent membres d'icelui.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons et ordonnons que le Recteur pour le temps d'alors de la dite Université préside toutes les assemblées du dit Conseil Universitaire, auxquelles il sera présent ; et que, en son absence de toute telle assemblée, celle-ci soit présidée par celui de ses membres qui sera alors premier Assistant-Supérieur du dit Séminaire de Québec, ou en l'absence de ce dernier par le second Assistant-Supérieur, et en l'absence des trois Fonctionnaires susdits, par le membre du dit Conseil qui sera le plus ancien Directeur alors présent du dit Séminaire.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, déclarons et ordonnons qu'aucune assemblée du dit Conseil ne soit une assemblée légale d'icelui, ou ne puisse être tenue pour telle, à moins qu'une majorité de ses membres ne soit présente pendant toute la durée de chaque telle assemblée ; et que toutes les questions et résolutions proposées à la décision du dit Conseil Universitaire soient décidées par la majorité des suffrages des membres présents du Conseil, y compris le vote du Recteur ou de tout autre membre présidant ; et que, dans le cas d'une division égale de ces votes, le Recteur ou autre membre présidant à telle assemblée donne un vote additionnel ou prépondérant.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs voulons, ordonnons et accordons que le dit Conseil de notre dite Université ait plein pouvoir et pleine autorité de rédiger et faire des Lois, Règles et Ordonnances touchant et concernant le bon gouvernement de la dite Université, les études, les leçons, les exercices, les degrés dans les arts et autres Facultés, et toutes les matières qui regardent ces choses ; et aussi touchant et concernant toute autre matière ou toute autre chose qui pourra leur sembler bonne, convenable et utile au bien-être et à l'avancement de notre dite Université et conforme à notre présente Charte Royale ; et aussi de temps en temps par d'autres Lois, Règles ou Ordonnances, de révoquer, renouveler, augmenter ou altérer la totalité, chacune ou l'une quelconque des dites Lois, Règles et Ordonnances suivant que cela leur paraîtra convenable et expédient. Pourvu toujours que les dites Lois, Règles et Ordonnances ou aucune d'icelles ne soient pas contraires aux Lois et Statuts du

Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande ou de notre dite Province du Canada, ni en opposition ou en contradiction avec notre présente Charte ou avec aucune des prescriptions d'icelle. Pourvu aussi qu'une copie de toutes les Lois, Règles et Ordonnances à faire comme susdit en vertu de notre présente Charte, soit transmise avec toute la diligence convenable après l'adoption d'icelles au Visiteur de notre dite Université pour le temps d'alors, lequel aura pouvoir dans les deux ans qui suivront la réception de telle copie, de désapprouver chaque telle Loi, Règle ou Ordonnance, ou une partie quelconque d'icelle, et cette désapprobation sera signifiée sans délai par écrit de la main de notre dit Visiteur au Recteur de notre dite Université et dès lors telle Loi, Règle ou Ordonnance ou une partie quelconque d'icelle ainsi désapprouvée, sera nulle et de nul effet, mais sans ce désaveu sera et demeurera en pleine force et vigueur. Pourvu aussi que toutes les Lois, Règles et Ordonnances contraires à la Loi comme susdit ou à notre présente Charte ou incompatibles avec icelles soient *ipso facto* nulles et sans force.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons, ordonnons et signifions que le dit Conseil Universitaire ait plein pouvoir et autorité de nommer et déterminer les différents Professeurs pour les diverses Facultés de Droit, de Médecine et des Arts, et de révoquer et annuler toutes telles nominations et déterminations chaque fois qu'il en trouvera une cause juste et suffisante ; et le dit Conseil aura aussi et possèdera le droit et privilège de présenter et soumettre les noms de candidats pour les fonctions de Professeurs de Théologie au Visiteur de la dite Unisversité, par qui seul la nomination des Professeurs de Théologie sera faite et confirmée ; mais le dit Conseil n'aura aucun pouvoir ni autorité de révoquer ou d'annuler la nomination ou élection des dits Professeurs de Théologie, sans le consentement préalable du dit Visiteur.

Et comme il est nécessaire de pourvoir à l'organisation et au fonctionnement du dit Conseil dès la première installation de notre dite Université et avant la nomination d'aucuns Professeurs, nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, ordonnons de plus que, en attendant que ces Professeurs soient nommés, le Recteur et les Directeurs du dit Séminaire seront regardés comme constituant le dit Conseil, et seront, à toutes fins et intentions, capables d'exécuter et d'exercer la totalité et chacun des devoirs, pouvoirs, autorité et privilèges accordés et donnés par les présentes au dit Conseil.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, exigeons et commandons que les Lois, Règles et Ordonnances susdites, sujettes aux dites conditions, soient strictement et inviolablement observées, gardées et exécutées à chaque époque sous les peines qui seront imposées par elles ou contenues en icelles.

Et nous, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons de plus, ordonnons et accordons que la dite Université Laval, en tant qu'Université constituée par les présentes, ait et possède tous et les mêmes privilèges que ceux dont jouissent maintenant nos Universités de notre Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande autant qu'iceux peuvent être eus et possédés sous et en vertu de notre présente Charte Royale, et que le dit Conseil Universitaire ait pouvoir et liberté d'accorder et de conférer à tous les étudiants, qu'ils soient ou ne soient pas étudiants dans les dits Séminaire ou Université ou dans aucun autre Collège ou Séminaire dans notre dite Province qui sera affilié ou uni à la dite Université comme il y est pourvu ci-après, qui auront été trouvés duement qualifiés suivant les Lois, Règles et Ordonnances susdites pour les recevoir, les degrés de Bachelier, Maître et Docteur dans les Arts et dans les autres Facultés, et que le dit Conseil Universitaire ait par lui-même pouvoir et liberté de faire faire tous les exercices scolaires pour la collation de ces degrés de la manière qui sera déterminée par les Lois, Règles et Ordonnances susdites.

Et nous de plus, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons, ordonnons et accordons que le dit Conseil Universitaire, pour les fins de notre présente Charte Royale, ait et possède le droit et le pouvoir d'affilier et d'unir à la dite Université un ou plusieurs des Collèges, Séminaires, établissements publics d'éducation de notre dite Province, suivant qu'il paraîtra convenable au dit Conseil, conformément néanmoins aux Lois, Règles et Ordonnances susdites.

Et nous, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons de plus et ordonnons qu'aucune condition ou qualification religieuse ne soit requise ou exigée de personne pour être admis ou inscrit comme étudiant dans notre dite Université ; pourvu néanmoins que toutes les personnes admises à quelque degré dans les Arts ou dans quelque autre Faculté d'icelle fasse telles déclarations et souscriptions, telles que fixées et déterminées par les Lois. Règles et Ordonnances susdites.

Pourvu toujours, et notre présente Charte Royale est accordée à cette condition expresse et formelle, que les pouvoirs, autorités, privilèges et droits accordés par les présentes, dans l'exercice qu'en fera le dit Conseil Universitaire, ne gênent aucunement, ne diminuent ou n'affectent d'aucune autre manière que ce soit les pouvoirs, droits et privilèges du dit Séminaire de Québec tels qu'il en jouit maintenant, et tels qu'exercés par es Supérieur et Directeurs du dit Séminaire, mais que la totalité et chacun des dits droits, pouvoirs, autorités et privilèges de la dite corporation " Le Séminaire de Québec " restent dans l'administration des affaires du dit Séminaire de Québec les mêmes qu'auparavant.

Et nous voulons, et par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, ordonnons et mandons que nos présentes Lettres Patentes ou une copie d'icelles, soient et puissent être bonnes, solides, valides, suffisantes et valables en loi, conformément au vrai sens et aux vraies intentions d'icelles, et qu'elles soient prises, entendues et interprétées dans le sens le plus favorable et le plus bienveillant et pour le plus grand avantage des dits " Recteur et Membres de notre dite Université " tant dans nos Cours de Justice qu'ailleurs, et par tout Juge, Magistrat, Officier et autre sujet quelconque de nous, nos héritiers et successeurs ; nonobstant toute fausse interprétation, fausse représentation, omission, imperfection, défectuosité, matière, cause ou autre chose quelconque à ce contraire contenue d'aucune manière en icelles.

En foi de quoi nous avons fait donner nos présentes Lettres Patentes.

Témoin nous-même dans notre Palais à Westminster, ce huitième jour de Décembre dans la seizième année de notre Règne.

Par ordre de Sa Majesté,

EDMUNDS.

BULLE D'ÉRECTION CANONIQUE

PIE, ÉVÊQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU, *A nos Vénérables Frères Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, et autres Evêques du Canada, à Nos Bien-aimés Fils Thomas-Etienne Hamel, Recteur, et autres professeurs de l'Université Catholique Laval, dans la ville de Québec,*

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Parmi les sollicitudes variées que Nous suscite de toutes parts l'accomplissement exact de Notre charge Apostolique, il en est une que nous acceptons volontiers : c'est celle qui tend à fournir, en tout lieu, aux intelligences désireuses de se livrer à l'étude des lettres, l'occasion et l'opportunité de s'en rendre facilement maîtresses ; afin de détruire entièrement,

si c'est possible, les erreurs qui naissent le plus souvent de l'ignorance des lettres et qui défigurent la doctrine Sacrée de la République Chrétienne : or cet objet, l'expérience de tous les siècles nous apprend que les Universités ont puissamment concouru à l'obtenir.

Depuis longtemps Nos Vénérables Frères l'Archevêque de Québec, Pierre-Flavien Turgeon et les autres Évêques du Canada, Nous avaient fait exprimer, par la Sacrée Congrégation préposée à l'extension du nom Chrétien, le vœu de voir ériger canoniquement une Université Catholique dans la ville de Québec.

Cette Université, mise sous la protection de la Bienheureuse Vierge Marie conçue sans péché, a été fondée, il y a vingt-quatre ans, par le Séminaire de Québec, qui s'était assuré du bon plaisir du Saint-Siège et du plein appui du pouvoir civil. Dernièrement, Notre Vénérable Frère Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, et Notre Bien-aimé Fils Thomas-Étienne Hamel, Recteur de cette même Université, Nous ont présenté une supplique pour en obtenir l'institution canonique. Par le témoignage de Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte Église Romaine attachés à la Sacrée Congrégation préposée à l'extension du nom Chrétien et réunis en assemblée générale le 8ième jour de mai 1876, Nous Nous sommes assuré de la certitude des faits suivants, à savoir : la ville de Québec doit être regardée comme la Métropole de la religion catholique dans l'Amérique Septentrionale, puisqu'elle est la mère de soixante diocèses ; cette ville offre un accès facile aux habitants de toutes les parties du Canada ; l'Université dont on demande l'institution canonique est abondamment fournie de très-vastes édifices, dignes d'admiration par l'art qui y préside et par la grandeur des frais qu'ils ont occasionnés ; de plus, elle renferme une riche bibliothèque, des musées variés et très-bien montés, capables d'aider à l'acquisition des sciences de tout genre ; elle est soumise au gouvernement et à la direction d'hommes pleins de sagesse, dont plusieurs ont puisé la doctrine ici même dans la ville des saints apôtres Pierre et Paul, dans notre Université Grégorienne de la Société de Jésus et dans les classes de St-Apollinaire ; elle a produit les fruits les plus excellents et pour la religion chrétienne et pour la société civile elle-même, en protégeant les jeunes gens contre la corruption des mœurs, par la construction de vastes édifices où ils demeurent sous la surveillance et la discipline de prêtres expérimentés ; elle laisse à espérer des avantages plus grands encore et pour la religion et pour les bonnes mœurs : à ces causes, Nous avons décrété d'ériger, d'instituer et de confirmer la susdite Université canoniquement, sur les mêmes bases, aux mêmes titres et avec la même importance que les Universités les plus célèbres.

Suivant le désir de Nos mêmes Vénérables Frères, Nous voulons et décrétons que cette institution se fasse aux conditions suivantes, savoir : le Protecteur de la dite Université sera le Préfet *pro tempore* de la susdite Sacrée Congrégation de la Propagande, fonction remplie aujourd'hui par Notre Fils Chéri Alexandre Franchi, Cardinal Prêtre de la Sainte Église Romaine du titre de Ste-Marie *in Transtevere;* l'Archevêque de Québec remplira la fonction de Chancelier Apostolique ; la dite Université jouira du pouvoir de conférer les honneurs du Doctorat et les autres degrés académiques inférieurs dans chacune des facultés, suivant les règles ordinaires des Universités ; la haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire de la foi et des mœurs, sera confiée à l'Archevêque et à tous les Évêques de la Province de Québec ou du Bas-Canada ; tout le reste devra être réglé d'après la décision donnée par la Sacrée Congrégation de la Propagande en date du 1er Février 1876, et d'après les Règlements mêmes de l'Université, dont une longue expérience a prouvé la sagesse et l'utilité.

Mais comme la Souveraine de la Grande Bretagne, la Reine Victoria, a depuis longtemps doté et enrichi l'Université d'une Charte renfermant

les plus amples privilèges et à laquelle Nous ne voulons déroger en rien ; et comme Sa Majesté a laissé à la même institution l'entière liberté de se gouverner elle-même, Nous sommes heureux, d'après l'avis de Nos Vénérables Frères, de combler d'éloges mérités, pour les raisons données ci-dessus, Sa Majesté la Reine, le Gouvernement Fédéral et celui de la Province de Québec.

Enfin, Nous exhortons fortement les Évêques de la Province de Québec à faire en sorte que leurs Séminaires et Collèges soient affiliés à l'Université Laval, qui a fourni et fournit encore tant de preuves de sa saine doctrine et de l'intégrité de sa foi ; afin que les élèves soient de mieux en mieux préparés à fréquenter cette institution. Nous recommandons aussi à tous les Archevêques et Évêques de la Puissance du Canada, de faire leur possible pour envoyer à cette Université les jeunes gens de bonne espérance qui pourront y faire leur cours d'études ; pour persuader aux parents de ne pas laisser leurs fils jouir de leur propre liberté en leur permettant d'errer dans la ville de Québec, mais de les confier plutôt à ce pensionnat construit exclusivement pour surveiller leur conduite morale et leur faciliter l'avancement dans l'acquisition des sciences; pensionnat élevé au prix de si grands et de si nombreux sacrifices par le Séminaire de Québec ; pensionnat au soutien duquel ont contribué, avec une si grande libéralité et uniquement pour le bien de la jeunesse studieuse, les professeurs et directeurs eux-mêmes, à l'exemple de leurs devanciers.

Nous décrétons que les présentes et leur contenu ne pourront être d'aucune manière notées, combattues, enfreintes, retirées, sursises, restreintes, amoindries, sujettes à dérogation en quelque point, ni parce que certains intéressés dans cette matière, ou ceux qui prétendraient l'être n'auraient pas été appelés, cités ou entendus, ni pour toute autre cause, occasion ou prétexte provenant de subreption, obreption, nullité ou défaut d'intention de Notre part ; Nous entendons de plus que les présentes Lettres ne soient en aucune façon comprises dans les constitutions quelconques, révocations, restrictions, dérogations, modifications, ordonnances, déclarations, soit générales soit particulières mêmes que ce Siège Apostolique pourrait faire par son propre mouvement, science certaine et plénitude de pouvoir ; mais qu'elles en soient toujours exceptées ; qu'elles soient et demeurent à perpétuité valides, stables et efficaces ; qu'elles portent et produisent leurs effets pleins et entiers, et soient observées à perpétuité et inviolablement par tous ceux que cela concerne ou concernera d'une manière quelconque à l'avenir ; qu'elles soient à tout jamais un appui souverain pour l'Université, érigée comme il vient d'être dit, ainsi que pour tous ses membres ; et ainsi qu'il a été dit, devra-t-il être pensé, jugé et défini par les juges quelconques ordinaires ou délégués, même par les Auditeurs des causes du Palais Apostolique, ainsi que par les Cardinaux de la Sainte Église Romaine, tout pouvoir et autorité de juger et d'interpréter autrement leur étant enlevé à tous et à chacun d'eux, de telle sorte que, s'il arrivait à quelqu'un, sciemment ou par ignorance, de vouloir attenter à ce qui est ci-dessus statué, son jugement serait nul et de nulle valeur, quelle que fût d'ailleurs son autorité.

C'est pourquoi nous enjoignons, par Rescrit Apostolique, à Notre Bien-aimé Fils Alexandre Franchi, Cardinal Prêtre de la Sainte Église Romaine, Préfet de Notre Sacrée Congrégation d la Propagande, et à ses successeurs *pro tempore*, de faire exécuter Nos présentes Lettres et leur contenu, et à cet effet Nous lui donnons et accordons toute faculté, autorité et juridiction de toute nature, afin qu'il devienne pour l'Université et tous ses membres un appui et un défenseur efficace ; qu'il veille à ce que les présentes Lettres et leur contenu soient inviolablement observés par ceux que cela concerne ou concernera plus tard ; qu'il fasse que l'Université elle-même et ses membres jouissent en paix et se félicitent des avan-

tages qui leur sont assurés par la teneur des présentes, et qu'il réprime au besoin les contradicteurs, en observant ce que de droit.

Nonobstant, autant que de besoin, Notre Règle et celle de Notre Chancellerie *de jure quæsito non tollendo* ; nonobstant les édits généraux de Nos Prédécesseurs les Pontifs Romains, ou Leurs constitutions et ordonnances spéciales ; nonobstant les Règlements de la dite Université ou les Indults et Lettres Apostoliques de quelque teneur et forme que ce soit ; auxquels documents, et à chacun d'eux, nous dérogeons pour l'effet des présentes, pour cette fois seulement, aussi largement et pleinement que possible, quand même il serait nécessaire pour cela d'en insérer ici la teneur totale, d'en faire mention spéciale, spécifique, expresse et individuelle et non pas seulement par des clauses générales comportant cet effet, ou bien de les exprimer de quelqu'autre manière et d'employer quelque forme particulière ; toutes lesquelles teneurs, mentions, clauses, expressions et formes, Nous voulons, par la teneur des présentes, être regardées comme pleinement et suffisamment exprimées et insérées, tout en leur conservant leur force ailleurs, et nonobstant toutes les autres choses contraires.

Nous voulons en outre qu'on ajoute aux copies des présentes Lettres, soit manuscrites, soit imprimées, pourvu qu'elles soient contresignées de la main d'un officier public, et revêtues du sceau d'un dignitaire ecclésiastique, absolument la même foi que l'on accorderait aux présentes Lettres si elles étaient exhibées et montrées.

Que nul homme donc ne se permette d'enfreindre ou de contredire, par une audace téméraire, cet écrit par lequel Nous érigeons, instituons, confirmons, soumettons, accordons, exhortons, ordonnons, dérogeons et exprimons notre volonté. Si quelqu'un se rend coupable d'une telle présomption, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu Tout-Puissant et des Bienheureux Pierre et Paul ses Apôtres.

Donné à Rome, auprès de St-Pierre, l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-seize, le 15 de mai, de Notre Pontificat l'an XXX.

F. CARDINAL ASQUINI.

G. GORI, SOUSDATAIRE.

VISA.

J. DE AQUILA, un des Vicomtes de la Curie.

Place + de la Bulle de plomb.

I. CUGNONI.

Enregistré dans la Secrétairerie des Brefs.

———

Succursale de l'Université Laval à Montréal

En 1876 aussi, conformément à une décision de la Sacrée Congrégation de la Propagande, l'Université Laval établissait à Montréal sous le nom de SUCCURSALE des chaires subsidiaires de ses Facultés de Québec. Cette mesure était jugée nécessaire pour bien des raisons, entr'autres, à cause de la grande distance qui sépare les deux villes et privait bon nombre d'élèves de fréquenter Laval.

Le 2 février 1889, le bref Jamdudum apporta à la constitution de la Succursale de notables modifications dans le sens d'une plus grande indépendance de Québec. Enfin, le 8 mai 1919, à la demande de NN. SS. les archevêque et évêques de la province ecclésiastique de Montréal, la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités autorisait la fondation à Montréal d'une université absolument indépendante, et le 14 février 1920, la Législature de la Province de Québec donnait l'existence civile à l'Université de Montréal. De ce jour-là, la Succursale de l'Université Laval à Montréal n'existait plus.

———

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'UNIVERSITÉ

En vertu de la Charte royale et de la Bulle d'érection canonique, l'organisation générale de l'Université comprend :

Le Visiteur royal
Le Cardinal Protecteur
Le Chancelier
Le Conseil supérieur des évêques
Le Recteur
Le Conseil universitaire
Les Conseils des Facultés.

Le Visiteur royal

Le Visiteur royal est toujours l'archevêque catholique romain de Québec. Il a le droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations.

Le Visiteur royal a le droit de *veto* sur toutes les Lois, Règles et Ordonnances faites par le Conseil universitaire.

C'est lui qui a l'autorité de faire et de confirmer la nomination des professeurs de la Faculté de théologie. Le droit et privilège de présenter et soumettre ces nominations au Visiteur appartient au Conseil universitaire.

Le Cardinal Protecteur

Le Cardinal Protecteur de l'Université auprès du Saint-Siège est l'Éminentissime Cardinal Préfet *pro tempore* de la Congrégation de la Progagande. Il est chargé à Rome de tout ce qui regarde les intérêts de l'Université.

Le Chancelier apostolique

Le Chancelier apostolique est toujours l'archevêque de Québec. Il représente constamment près du Conseil universitaire l'autorité pontificale, préside le Conseil supérieur des évêques et nomme les professeurs aux chaires de la Faculté de théologie.

Le Conseil supérieur

Le Conseil supérieur se compose de tous les archevêques et évêques de la province de Québec.

Il est chargé de veiller à tout ce qui regarde la foi et les mœurs dans la direction et l'enseignement (à tous les degrés) donnés à l'Université. Il peut exercer par lui-même ses fonctions. Il le fait habituellement par l'entremise du Conseil universitaire.

Le Recteur

Le Recteur de l'Université préside le Conseil et toutes les assemblées et les cérémonies universitaires. Conformément à la Charte royale, le Président du Conseil a toujours droit de voter dans le Conseil, et de plus il a voix prépondérante.

Il exécute ou fait exécuter toutes les décisions du Conseil.

Il exerce une surveillance générale sur tout le personnel et le matériel de l'Université.

Il s'enquiert des abus et des fautes, pour y remédier lui-même, s'il le peut, ou en informer le Conseil de l'Université.

Dans les cas urgents, lorsque le Conseil ne peut pas être consulté, il dispense des règles sur sa propre responsabilité.

Il fait toutes les nominations non réservées au Visiteur, au Conseil ou à quelque autre par la Charte ou par les règlements.

Il confère les degrés et signe les diplômes dans toutes les facultés.

Il signe tous les règlements, arrêtés ou autres actes importants du Conseil.

Il est chargé de la correspondance de l'Université avec les autorités supérieures, tant ecclésiastiques que civiles.

Toutes les fois que le Recteur est absent ou autrement empêché, le premier Assistant du Séminaire de Québec, et à son défaut, le second Assistant, et, à défaut de l'un et de l'autre, le plus ancien Directeur du Séminaire, est revêtu des fonctions et de l'autorité de Vice-Recteur, non seulément pour présider aux assemblées du Conseil universitaire, comme il est pourvu expressément par la Charte royale, mais aussi pour toutes les autres matières qui sont du ressort du Recteur.

Le Conseil universitaire

Le Conseil de l'Université se compose du Recteur, des Directeurs du Séminaire de Québec, et des trois plus anciens professeurs de chacune des Facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts. Conformément à la charte de cette Université, une majorité des membres du Conseil est nécessaire pour constituer une assemblée légale de ce Conseil.

Au Conseil universitaire reviennent l'organisation et la direction générale de l'Université aux points de vue religieux, pédagogique et disciplinaire. Il est chargé, avec le Recteur, de toutes les nominations qui ne relèvent pas du Chancelier apostolique.

Les Conseils des Facultés

Il y a, dans chacune des Facultés, un Conseil qui se compose de tous les professeurs titulaires de cette Faculté.

Le Conseil de chaque Faculté délibère sur tout ce qui regarde l'enseignement de la Faculté ; il formule les projets de règlements qui y ont rapport et les présente au Conseil de l'Université pour les faire approuver.

Il est le gardien de l'honneur de la Faculté; il doit s'occuper de ce qui peut y porter atteinte, et provoquer les mesures qui peuvent en être la sauvegarde.

Il est, pour le Conseil de l'Université, un comité permanent, auquel sont régulièrement renvoyées, pour avis, toutes les affaires qui intéressent la Faculté en général.

Fête patronale de l'Université

Le Conseil de l'Université Laval,

Considérant que rien n'est plus propre à faire fleurir la piété et la science dans cette Université, que la protection de la très sainte Vierge ;

Considérant que la divine Providence, en faisant expédier la Charte d'érection de cette Université le *huit* de décembre, jour consacré au mystère de l'*Immaculée Conception de Marie,* semble avoir indiqué la Fête patronale qu'elle veut donner à l'institution ;

Arrête :—

Art. I. L'Université Laval est placée sous le patronage et la protection spéciale de la très sainte Vierge.

Art. II. La fête patronale de cette Université est fixée au huit décembre, jour auquel l'Eglise célèbre le mystère de l'Immaculée Conception de la bienheureuse vierge Marie.

Consécration de l'Université Laval au Sacré-Cœur de Jésus, 18 juin 1873.

L'Université Laval, voulant s'associer à ce pieux mouvement qui porte tout l'Univers catholique à mettre sa confiance dans le Très Saint Cœur du Rédempteur, se dédie et consacre au Sacré Cœur de Jésus, afin que, par la protection de ce Divin Cœur, l'œuvre de l'Université Laval soit toujours une œuvre de zèle pour la propagation des saines doctrines, et que cette Université ne dévie jamais des droits sentiers de l'orthodoxie et de la soumission due à l'Église romaine, mère et maîtresse de toutes les églises.

ORGANISATION GÉNÉRALE DES FACULTÉS

Durée de l'année académique

L'année académique comprend neuf mois et se divise en trois termes. Le premier s'ouvre en septembre et finit à Noël; le second finit à Pâques et le troisième finit en juin.

Professeurs

L'enseignement se donne par des professeurs *titulaires ordinaires* ou *extraordinaires*, par des professeurs *agrégés* et par des professeurs *chargés de cours*. Les professeurs titulaires ordinaires sont seuls professeurs dans le sens voulu de la charte, et peuvent seuls être membres du Conseil universitaire. Un professeur titulaire dans une Faculté ne peut être nommé professeur titulaire dans une autre; mais il peut être professeur agrégé ou chargé de cours.

Cours

Les cours sont fermés dans les Facultés de théologie, de droit et de médecine. Cependant, tout prêtre peut être admis aux cours de théologie; il en est de même à l'égard des avocats et des notaires pour les cours de droit, et à l'égard des médecins et des chirurgiens pour les cours de médecine. Dans la Faculté des arts, il y a des cours publics et des cours fermés; ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la Faculté.

Une fois par semaine, dans les cours fermés, le professeur consacre le temps d'une leçon à un examen de ses élèves sur les matières étudiées pendant la semaine.

Examens

A la fin de chaque terme, tous les élèves sont examinés sur les différentes matières qui leur ont été enseignées durant ce terme. Cet examen, qui est oral, se fait devant des jurys de trois professeurs. Les résultats, qui sont consignés dans les registres, se traduisent par l'une des six notes *très bien, bien, assez bien, médiocre, mal, très mal,* selon le cas. Tout examen partiel qui mérite l'une des trois dernières notes est entaché d'un vice qui s'oppose à l'obtention des degrés, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, à un terme ultérieur, par un examen suffisant.

Élèves

Il y a deux classes d'élèves: les *élèves inscrits* ou *élèves* proprement dits, qui ont subi avec succès les examens de l'Inscription, dans la Faculté des arts, et les *élèves étudiants*, qui n'ont pas subi ces épreuves. Pour les Facultés de droit et de médecine, les jeunes gens qui se proposent de pratiquer comme avocats, notaires ou médecins, dans la province de Québec, doivent, pour être reçus à tites d'*élèves étudiants*, avoir été admis à l'étude par les bureaux respectifs du Barreau, de la Chambre des notaires et du Collège des médecins de la province de Québec. Ces deux classes d'élèves sont absolument sur le même pied; toute la différence consiste en certains avantages pécuniaires faits aux premiers.

ADMINISTRATION FINANCIÈRE

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

C'est à la demande des évêques de la province de Québec et avec l'autorisation du Saint-Siège que le Séminaire de Québec a consenti à fournir ,'argent nécessaire à la fondation de l'Université Laval. Voilà pourquoi il reste chargé de l'administration financières de cette institution. Cette charge revient au Conseil du Séminaire.

Syndicat financier

La loi constituant en corporation " le Syndicat financier de l'Université Laval à Québec " a été passée à la Législature de Québec en 1887, revisée et refondue en 1908.

Le Syndicat a été institué à la demande de l'Archevêque de Québec, du Recteur de l'Université, du Procureur du Séminaire, d'un grand nombre de citoyens de la ville, avec l'assentiment du Séminaire de Québec.

Il a été créé pour aider le Séminaire à assurer les développements et les progrès de l'Université Laval. Son but est de faire connaître l'œuvre de l'Université, de lui attirer l'intérêt et la générosité du monde commercial et industriel, de lui gagner l'appui du public. L'argent des souscriptions et des dons qu'il recueille, il voit lui-même à le placer, à le faire fructifier pour l'Université.

La corporation, si elle le juge nécessaire, peut remettre au Conseil de l'Université, en tout ou en partie, le capital qu'elle possède, et le Conseil universitaire a le droit de l'employer comme bon lui semble pour les fins de l'Université.

Les revenus des biens de la corporation sont remis chaque année au Conseil universitaire qui les emploie de la manière qu'il juge à propos pour les fins de l'Université.

Le Syndicat financier de l'Université Laval comprend les personnes suivantes :

a) l'Archevêque de Québec et les évêques de la province ecclésiastique de Québec ;

b) le Recteur et les professeurs de l'Université, et le Procureur du Séminaire de Québec ;

c) le Supérieur de chacun des séminaires et collèges de la province ecclésiastique de Québec, affiliés à l'Université ;

d) toute personne qui a donné ou donnera au syndicat une somme d'au moins cent piastres ; et

e) tout gradué de l'Université qui a donné une somme d'au moins cent piastres, ou qui, à l'avenir, paiera au syndicat, avant le premier avril, une contribution annuelle d'au moins dix piastres.

Membres du Bureau des Gouverneurs

MEMBRES DE DROIT

S. E. le Cardinal L.-N. Bégin, archevêque de Québec.
Mgr P.-E. Roy, auxilaire de S. E. le Cardinal de Québec.
Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières.
Mgr Bruneault, évêque de Nicolet.
Mgr Léonard, évêque de Rimouski.
Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi.
Le Recteur de l'Université Laval.
Mgr L.-A. Pâquet, V.G., doyen de la Faculté de théologie.
Hon. C.-E. Dorion, doyen de la Faculté de droit.
M. le docteur Arthur Rousseau, doyen de la Faculté de médecine.
Mgr François Pelletier, doyen de la Faculté des arts.
M. l'abbé Odilon Gosselin, procureur du Séminaire de Québec.
MM. les Supérieurs du séminaire de Québec.
" des Trois-Rivières.
" de Nicolet.
" de Rimouski.
" de Chicoutimi.
de collège de Ste-Anne.
du collège de Lévis.
M. F. Canac-Marquis.
M. J.-M. McCarthy.
M. J.-B.-E. Letellier.
Hon. G.-E. Amyot.
Hon. Philippe Paradis.
M. P.-J. Côté.
M. J.-Aimé Déry.
M. L.-P. Sirois.
M. Henri Gagnon.
M. J.-Adhémar Gagnon.
M. Non. D.-O. L'Espérance.
M. Nap. Drouin.
M. J.-E.-A. Dubuc.
M. Onésime Pouliot.
M. le délégué du Gouvernement Provincial.
Son Honneur le Maire, délégué du Conseil de la Cité de Québec.
M. C. Labrèque, délégué de la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec.
M. Napoléon Lavoie, délégué de la Banque Nationale.
M. le chanoine Chs. Beaulieu, délégué de l'*Action Catholique*.
M. J.-H. Fortier, délégué de l'*Evénement*.
M. Georges Parent, délégué du *Soleil*.
M. Jos.-E. Beaudry, délégué de Gauvreau, Beaudry, Limitée.
M. J.-P. Garneau, délégué de la Librairie Garneau, Limitée.
M. Arthur Déry, délégué de J.-P. Déry, Limitée.
M. C.-J. Baillargeaon, délégué de Thibaudeau, Frères & Cie.
Hon. Némèse Barneau, délégué de la Banque Provinciale.
M. Hector Colette, délégué de la Banque d'Hochelaga.
M. L.-N. Dorion, délégué de Garneau Limitée.
M. W.-Gérard Power, délégué de Power Lumber Co., Ltd.
M. Edmond Dupré, délégué de la Compagnie Chinic.
M. le docteur Paul Livernois, délégué de J.-E. Livernois, Limitée.
M. R.-R. Bergevin, délégué de la Brassrie Champlain.

M. J.-A. Talbot, délégué de La Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec.
M. J.-A. Charlebois, notaire, délégué de The Graval Lumber Co.
M. Chs-Eug. Gauthier, délégué de La Cie. Gauthier & Frères, Limitée.
M. Georges Demers, délégué de La Traverse de Lévis.
M. le Sénateur l'Espérance, délégué de Holt Renfrew & Co. Limitée.
M. Léon-T. DesRivières, délégué de L.-G. Beaubien & Cie, Limitée.
M. Emile Drolet, délégué de la Cie F.-X. Drolet.
M. G.-A. Lépîne, délégué de Germain Lépine, Limitée.
M. G.-E. Tanguay, délégué de Citadel Brick & Paving Block Co., Ltd.

MEMBRES ÉLUS

PAR LES FACULTÉS

M. l'abbé Gariépy, Faculté de théologie.
M. Jos. Sirois, Faculté de droit.
M. le docteur A. Simard, Faculté de médecine.
M. l'abbé P.-J. Fillion, Faculté des arts.

PAR LES GRADUÉS DE CHAQUE FACULTÉ

Mgr Eug. Laflamme, pour la Faculté de théologie.
Hon. juge Adjutor Rivard, pour la Faculté de droit.
M. le docteur Albert Jobin, pour la Faculté de médecine.
Hon. Thomas Chapais, pour la Faculté des arts.

PAR LES SOUSCRIPTEURS

Mgr C.-A. Marois, P.-A., V.G.
Les honorables P.-A. Choquette.
C.-E. Dorion.
H.-G. Carroll.
A. Turgeon.
Isidore Belleau.
C.-F. Delâge.
MM. Cyrille Tessier.
Chs Grenier.
A.-B. Dupuis.
E.-F. Paradis.
Mgr Omer Cloutier.
MM. L.-C. Marcoux.
J.-G. Scott.
le chanoine Gignac.
L.-P. Turgeon.
Jos. Picard.
Docteur C. Dagneau.
Docteur A. Vallée.

MEMBRES À VIE

Mgr C. Arsenault.
Sir J.-George Garneau.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. l'abbé Pierre Hébert, Recteur de l'Université Laval.
Mgr C. Arsenault, Procureur de l'Archevêché, nommé par son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec.
M. Napoléon Lavoie, administrateur général de la Banque Nationale, nommé par le bureau des Gouverneurs.
M. L.-C. Marcoux, administrateur général de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, nommé par le bureau des Gouverneurs.
M. l'abbé Oscar Bergeron, secrétaire de l'Université, nommé par le Chancelier et le Recteur de l'Université.
Secrétaire-Trésorier : Monsieur L.-P. Sirois.
Assistant Secrétaire-Trésorier : Monsieur Jos. Sirois.

On trouvera plus loin, page 236,le rapport du président et du secrétaire-trésorier du Syndicat Financier pour l'année 1920-1921.

RÈGLEMENTS DISCIPLINAIRES

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Inscription

Nul n'est réputé élève ou étudiant de l'Université à moins qu'il n'ait obtenu son inscription comme tel. Le recteur, qui accorde cette inscription, peut exiger de l'aspirant de nouvelles preuves de moralité, s'il s'est écoulé plus de six mois depuis qu'il a subi le dernier examen de l'inscription.

L'inscription ne vaut que pour l'année courante, et doit se renouveler au commencement de chaque année universitaire. Ce renouvellement ne s'accorde cependant qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes par leurs talents, leur travail et leur bonne conduite.

Engagement particulier

Les élèves de tous degrés doivent s'engager, en entrant, à observer toutes les règles de l'Université.

L'assiduité au travail, la subordination et le respect à l'égard des officiers et des professeurs de l'Université, des procédés honnêtes envers tout le monde, et enfin l'observation de toutes les règles de l'Université, sont pour les élèves, des devoirs dont l'infraction est toujours réprimée.

Les blasphèmes, les paroles obscènes, les actions et les propos qui pourraient faire juger un élève coupable d'irréligion ou d'immoralité, ou compromettre l'honneur de l'Université, exposent à une peine encore plus sévère et même à l'expulsion.

La fréquentation des maisons de jeu et de celles où l'on vend à boire est interdite, de même que l'entrée de celles dont la réputation serait mauvaise ou équivoque.

Assiduité aux cours

Les élèves sont tenus de fréquenter les cours avec exactitude. Il est pris note des absences, et celles-ci sont enregistrées. Outre qu'elles exposent à des peines, lorsqu'elles se font sans raison suffisante, les élèves courent risque de se voir refuser, à la fin du cours, les certificats d'assiduité dont ils auront besoin.

Les élèves ne peuvent s'absenter des leçons ni sortir de la ville, pour un ou plusieurs jours, sans autorisation, et lorsque, pour cause de maladie, ils sont retenus au logis, ils doivent en informer au plus tôt.

Lorsqu'un élève a eu de longues ou fréquentes absences, il peut en faire insérer les motifs au registre de l'inscription.

Conduite à l'Université

Les élèves ne doivent se trouver dans leur salle d'attente qu'un quart d'heure au plus avant l'heure des leçons ou de l'ouverture de la bibliothèque. Ils peuvent y parler, pourvu qu'ils le fassent de manière à ne déranger personne dans la maison, et à n'être pas entendus dans la rue.

Les élèves ne sont admis dans la salle des leçons qu'après le signal donne par l'appariteur, et ils doivent en sortir aussitôt que la leçon est terminée. Ils y occupent, pendant tout le terme, la place qu'ils ont prise ou qu'on leur a assignée au commencement du terme. Ils demeurent assis pendant les leçons. A la rentrée et à la sortie du professeur, toutes les personnos présentes dans la salle se lèvent.

Les professeurs ont toute l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre pendant leurs leçons. Ils peuvent même, dans ce but, forcer à se retirer toute personne dont la conduite ne serait pas convenable.

Les élèves et autres étudiants ne doivent ni chanter, ni siffler, ni crier, ni courir, ni fumer dans l'Université. Ils ne parlent dans les allées, les escaliers ou le vestiaire, qu'autant que le demande la politesse envers les officiers et les professeurs de l'Université, ou les personnes du dehors. Ils ne doivent s'arrêter dans ces lieux que pour le même motif.

Il est strictement défendu à tous les élèves d'écrire, de faire des figures ou d'en apposer sur quelque partie de la maison ou de l'ameublement que ce soit. Les élèves et autres qui contreviendront à cette défense seront tenus de payer la somme nécessaire pour remettre les choses dans un état convenable, sans être exempts de la peine que méritera leur désobéissance.

Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur, et l'appariteur en est responsable, s'il ne le fait pas connaître.

Peines disciplinaires

Les peines autorisées à l'égard des élèves de l'Université sont:

1° L'admonition particulière;.

2° La suspension du droit de fréquenter les cours, ou l'un d'eux;

3° Le renvoi temporaire;

4° Le renvoi illimité;

5° L'exclusion ou le renvoi définitif.

Les trois dernières peines, lorsqu'elles ont été prononcées par le Conseil d'une Faculté ou par le modérateur, ne s'infligent que du consentement du recteur. S'il croit devoir le refuser, il est tenu de porter l'affaire devant le Conseil de l'Université, qui maintient ou annule la décision des premiers juges.

L'élève condamné au renvoi illimité ou à l'exclusion peut appeler lui-même de cette sentence au Conseil de l'Université.

Résidence en ville

Comme le Pensionnat universitaire, vu le changement de circonstances, depuis plusieurs années, non seulement ne rencontrait pas ses dépenses, ce qu'il n'a jamais fait, mais n'atteignait plus le but qui l'avait fait ériger, le Séminaire de Québec a dû se résoudre à le fermer.

Les élèves et étudiants,dont les parents ne résident pas à Québec, devront néanmoins faire connaître leurs maisons de pension au Recteur qui aura toujours le droit d'exiger qu'ils en changent, s'il apprenait que quelques-unes de ces maisons ne tiennent pas bonne règle.

Exercices religieux

Tous les élèves doivent remplir avec exactitude les devoirs de la religion. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements. C'est pour leur faciliter ces pratiques religieuses que l'on a organisé à la chapelle du Séminaire, qui est la chapelle de l'Université, les exercices du dimanche et des jours de fête. Tous les étudiants se feront une obligation d'assister à ces exercices.

Le dimanche et les jours de fête d'obligation, il y a messe à 8 heures, avec instruction spéciale pour les étudiants.

Une congrégation de la Sainte Vierge a été érigée dans la chapelle de l'Université pour les étudiants des Facultés et des Ecoles universitaires. Ceux qui désirent s'y inscrire donnent leur nom au commencement de l'année au prêtre qui est chargé de la direction spirituelle des étudiants. L'office se récite tous les dimanches et les jours de fête à 7.45 heures du matin, avant la messe des étudiants.

Une société de tempérance est aussi établie à l'Université. Les étudiants qui veulent par tous les moyens les plus efficaces assurer leur sobriété sont invités à en faire partie.

Chaque année, aussitôt que possible après l'ouverture des cours, on fait prêcher aux étudiants les exercices d'un *triduum*, pendant lequel ils peuvent s'enrôler dans la société de tempérance. Tous les étudiants, sans exception, doivent suivre les exercices de ce *triduum*.

Vers la fin du carême, d'ordinaire pendant la semaine de la Passion, il y a dans la chapelle de l'Université la retraite pascale qui est destinée aux professeurs, aux élèves actuels et anciens de l'Université, et en général à la classe instruite de la ville

Chaque samedi soir, et tous les soirs qui précèdent les fêtes d'obligation et le premier vendredi du mois, deux confesseurs sont à la disposition des étudiants dans la chapelle de l'Université.

Pour tous ces exercices de piété, aussi bien que pour la fréquentation des sacrements, les étudiants devront se grouper autant que possible dans leur chapelle. Ils éviteront, à moins de raisons suffisantes, de se disperser dans les chapelles ou églises paroissiales. Ils trouveront dans leur assiduité aux exercices de leur chapelle une sauvegarde pour leur vie chrétienne; dans leur rencontre au pied d'un même autel, ils s'édifieront mutuellement; leurs bons exemples seront un stimulant pour leur volonté.

———

ADMISSION À L'UNIVERSITÉ

Faculté des arts

Cours de Sciences-Philosophie

Les quatre classes de la Faculté des arts (voir tableau, page 84) peuvent se faire dans tous les collèges affiliés.

Les deux dernières, celles de sciences et de philosophie, 1re et 2me années, se font aussi à l'Université même, à Québec. Elles sont suivies par les élèves du Petit Séminaire de Québec.

Pour y être admis, les étudiants autres que ceux du Séminaire de Québec doivent :

1° — Présenter un certificat attestant qu'ils ont subi avec succès, à l'Université ou dans un collège affilié, le premier examen (lettres-sciences) du baccalauréat et de l'inscription ou les épreuves de la première partie (lettres) de l'examen spécial d'admission à l'Université (voir page 45) ;

2° — Produire un certificat de bonne conduite signé par leur curé ou leur ministre ;

3° — S'inscrire chez le Recteur et le Secrétaire de l'Université ;

4° — Payer en trois versements les honoraires requis (voir page 47).

Sont admis comme *non inscrits*, ceux qui ont subi l'examen sur les lettres, des brevets pour l'admission aux études de droit, de notariat, et de médecine.

École Normale Supérieure

Section des lettres

Les conditions d'admission se trouvent à la page 109.

Section des sciences

Les conditions d'admission se trouvent à la page 119.

École Supérieure de Chimie

Les conditions d'admission se trouvent à la page 121

École d'arpentage et de génie forestier

Les conditions d'admission se trouvent à la page 129.

Faculté de médecine

Pour être admis à la Faculté de médecine, il faut justifier de l'une ou l'autre des conditions suivantes :

1°— Etre porteur d'un diplôme de bachelier de l'Université Laval ou d'une université reconnue ;

2°— Etre inscrit de l'Université Laval ;

3°— Etre porteur du brevet d'admission à l'étude de la médecine délivré par le Bureau des médecins et chirurgiens de la province de Québec ;

4°— Avoir passé avec succès l'examen d'admission à l'Université Laval, (le programme de cet examen est à la page 45).

5°— L'élève étranger à la province de Québec, s'il n'est bachelier d'aucune université, doit justifier des conditions exigées dans sa province ou son pays pour l'admission à l'étude de la médecine.

De plus tout élève doit :

1°— S'inscrire chez le Recteur et le Secrétaire de l'Université ;

2°— Présenter un certificat de bonne conduite signé de son curé ou de son ministre ;

3°— Payer en trois versements les honoraires requis (voir page 48).
Ne suivent les cours qu'à titre d'*élèves non inscrits :*
1°— Tous ceux qui ont passé avec succès l'examen spécial d'admission à l'Université Laval ;
2°— Les porteurs du brevet d'admission à l'étude décerné par le Bureau des médecins et chirurgiens de la province de Québec ;
3°— Les étrangers porteurs du brevet d'admission à l'étude exigé dans la province ou le pays où ils devront exercer leur profession.

Faculté de droit

Pour être admis à la Faculté de droit, les élèves doivent :
1° — S'inscrire chez le Recteur et le Secrétaire de l'Université ;
2° — Présenter un certificat de bonne conduite signé de leur curé ou de leur ministre ;
3° — Avoir subi avec succès les examens du baccalauréat et de l'inscription de l'Université Laval ou d'une université reconnue ;
4° — Payer en trois versements les honoraires requis (voir page 48).
Ne sont qu'élèves *non inscrits* :
1° — Tous ceux qui ont subi l'examen d'admission à l'Université (voir page 45) ;
2° — Les porteurs du brevet décerné par le Barreau ou par la Chambre des notaires de la province de Québec ;
3° — Les étrangers porteurs du brevet d'admission à l'étude exigé dans la province ou le pays où ils devront exercer leur profession.

Faculté de théologie

Ceux qui doivent entrer à la Faculté de théologie doivent :
1° — S'inscrire chez le Directeur du Grand Séminaire de Québec ;
2° — Présenter un certificat de bonne conduite et une autorisation expresse de leur évêque respectif ;
3° — Les élèves peuvent se procurer au Séminaire leurs livres, les fournitures de bureau, etc., à des prix modérés.

Directions spéciales

Pour ceux qui doivent entrer dans l'état ecclésiastique dans la province de Québec (*)

Ils doivent en faire la demande par écrit à l'évêque.
Ils doivent en même temps présenter les documents suivants :
1°— Un certificat de baptême et de confirmation ;
2°— Un certificat de bonne vie ;
3°— Une déclaration comme quoi ils sont *ou non* capables de se munir d'un titre clérical ;
4°— La promesse écrite et signée de leur main, parl aquelle ils s'engagent à rembourser au diocèse tout ce que l'évêque aura dépensé pour eux jusqu'à leur prêtrise ;

---

* Ces conditions ont été adoptées et rendues obligatoires dans le dernier Concile de Québec.

5°— Un certificat de chacun des évêques dans les diocèses desquels ils auront demeuré ;

6°— Un certificat du Conseil du collège où ils ont étudié, concernant les marques de vocation que les directeurs auront observées en eux ;

7°— Un certificat de bonne santé donné par un médecin.

N. B.— Dans l'archidiocèse de Québec il faut ajouter le certificat d'*Inscription*.

Examen spécial d'admission aux Facultés de droit et de médecine de l'Université.

Tout élève qui n'est *bachelier* d'aucune université, ni *inscrit* de la Faculté des arts de l'Université Laval, ne peut être admis aux Facultés de droit ou de Médecine à Québec, sans subir l'examen spécial d'admission dont la matière est indiquée au tableau suivant.

Les matières de l'examen spécial d'admission à l'Université Laval, le temps et les points affectés à chacune des séances de l'examen se trouvent au tableau suivant :

POUR LES LETTRES

	heures	points
Composition	4	30
Histoire universelle	2	10
Histoire du Canada	2	10
Géographie	2	10
Préceptes et histoire littéraire	2	10
Latin — thème ou version	3	20
Anglais — thème ou version	3	10

POUR LES SCIENCES

Philosophie	4	30
Mathématiques et astronomie	4	30
Physique et chimie	3	20
Histoire naturelle	3	20

Dans chacun des deux examens, celui des lettres et celui des sciences, les candidats devront conserver 30% des points sur l'ensemble et 15% sur chaque matière.

Chaque matière est éliminatoire.

Le programme détaillé des matières de l'examen spécial, tant pour les lettres que pour les sciences, est le même que celui des matières correspondantes de l'examen du baccalauréat et de l'inscription.

Les sessions de l'examen spécial ont lieu l'une en juin et l'autre en septembre.

Les frais sont de $5.00 pour chacun des examens.

On s'inscrit aux examens chez M. le Secrétaire de l'Université Laval, Québec, *deux mois au moins avant l'époque des examens.*

L'examen comprend quatre séances. Les matières s'y présentent dans l'ordre suivant :

PREMIER JOUR

Pour les lettres	le matin, à 8 heures.—	Composition.
	le soir, à 2 heures	Histoire universelle. Histoire du Canada. Géographie.
Pour les sciences	le matin, à 8 heures.—	Philosophie.
	le soir, à 2 heures.—	Physique et chimie.

DEUXIÈME JOUR

Pour les lettres	le matin, à 8 heures	Préceptes et histoire littéraire. Anglais — (thème ou version).
	le soir, à 2 heures	Latin — (thème ou version).
Pour les sciences	le matin, à 8 heures —	Mathématiques et astronomie
	le soir, à 2 heures —	Histoire naturelle.

DÉBOURSÉS À FAIRE PAR LES ÉLÈVES

I. — A l'Enseignement Supérieur et à l'Enseignement Secondaire

Droits d'inscription dans les différentes Facultés

1° L'année universitaire se divise en trois termes. Le premier terme se paie en entrant, le deuxième après les vacances de Noël, le troisième après les vacances de Pâques.

2° Un terme quelconque se paie en entier.

3° Tous les cours se paient d'avance au commencement de chaque terme.

4° Aucun élève ne peut être admis, à suivre les cours s'il n'a pas payé tous les arrérages de l'année précédente.

5° Chaque élève paie en plus au premier terme un extra de $2.00 pour l'entretien et le soin de la salle des étudiants.

COURS FERMÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS

Cours de Sciences—Philosophie.

Élèves *inscrits*(1)...$100.00 par année payables comme suit :

1er terme	$35.00.
2e terme	35.00.
3e terme	30.00.
Chaque cours isolé	18.00 par terme.

Élèves *non inscrits*...$125.00 par année payables comme suit :

1er terme	45.00.
2e terme	40.00.
3e terme	40.00.
Chaque cours isolé	23.00 par terme.

N. B.— Les élèves de philosophie du Petit Séminaire, ainsi que les élèves déjà admis à suivre les cours des Facultés de droit et de médecine ne paient pas pour suivre ces cours.

Cours de l'École Normale Supérieure

$100.00 par année payables comme suit :

1er terme	35.00.
2e terme	35.00.
3e terme	30.00.
Chaque cours isolé	18.00 par terme

(1) Les élèves *inscrits* sont ceux qui ont subi avec succès les deux *épreuves* de l'inscription et du baccalauréat de la Faculté des arts, dans quelque collège affilié ou agrégé à l'Université ou encore dans une université dont les degrés sont reconnus par l'Université Laval.

Cours de l'Ecole Supérieure de Chimie.

$150.00 par année payables somme suit :
1er terme......................................50.00.
2e terme......................................50.00.
3e terme......................................50.00.
Chaque cours isolé..........................25.00 par tern

Caution spéciale, voir page 121.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Élèves *inscrits*...$125.00 par année payables comme suit :
1er terme......................................$45.00.
2e terme...................................... 40.00.
3e terme...................................... 40.00.
Chaque cours isolé.......................... 23.00 par terme

Élèves *non inscrits*...$150.00 par année payables comme suit :
1er terme...................................... 50.00.
2e terme...................................... 50.00.
3e terme...................................... 50.00.
Chaque cours isolé.......................... 25.00 par terme

Chaque élève paie au deuxième terme une somme de $5.00 pour frais de laboratoires.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT

Élèves *inscrits*... $100.00 par année payables comme suit :
1er terme......................................$35.00.
2e terme...................................... 35.00.
3e terme...................................... 30.00.
Chaque cours isolé.......................... 18.00 par terme.

Élèves *non inscrits*...$125.00 par année payables comme suit :
1er terme...................................... 45.00.
2e terme...................................... 40.00.
3e terme...................................... 40.00.
Chaque cours isolé.......................... 23.00 par terme.

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE

(Voir page [10].)

Droits d'examens

AU BACCALAURÉAT ES ARTS

Ezamen complet de rhétorique..........................$ 5.00
Examen complet de sciences.......................... 5.00
Examen partiel.. 2.00

EN MÉDECINE

Chaque examen de terme remis ou manqué	1.00
Reprise totale de l'examen du baccalauréat	2.00
Examen complet du doctorat, remis ou manqué	15.00
Pour chaque matière d'une remise partielle du doctorat	2.00

EN DROIT

Chaque examen de terme remis ou manqué	1.00
Examen final de la 1ère ou de la 2e année, remis ou manqué	2.00
Reprise de l'examen final de la 3e année	10.00

Tarif des diplômes

Diplôme de bachelier **dans toutes les Facultés**	$15.00
Diplôme de licencié	8.00
Diplôme de docteur	20.00
Diplôme d'arpenteur ou d'ingénieur forestier	15.00
Certificat pour admission à l'étude de l'arpentage	4.00
Certificat de cours pour enseignement universitaire	2.00
Certificat de comptabilité	5.00
Certificat de droit commercial	5.00
Certificat d'économie politique	5.00
Certificat d'inscription à l'Université	2.00

II. — A l'Enseignement Primaire

Droits d'examens

Examen complet	2.00
Reprise partielle d'examen	1.00

Tarif des certificats et des diplômes

Certificat d'Étude primaire intermédiaire	2.00
Diplôme d'Étude primaire supérieure	4.00
Diplome d'Étude primaire supplémentaire	5.00

N. B.— Tous ces honoraires sont rigoureusement payables d'avance. Si on veut recevoir le diplôme par la poste, on doit ajouter une piastre pour les frais d'emballage et de poste.

Comme l'impression de chaque diplôme se fait à part et demande une composition spéciale, on voudra bien faire les commandes au moins huit jours avant la livraison, et écrire les noms d'une manière très lisible, tels qu'on veut qu'ils soient imprimés.

Les demandes et le prix des diplômes doivent être adressés à " Monsieur le Secrétaire de l'Université Laval, à Québec."

GRADES CONFÉRÉS À L'UNIVERSITÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION À CES DIFFÉRENTS GRADES

Les grades conférés dans chacune des Facultés sont ceux de *bachelier* de *licencié* et de *docteur*.

Faculté des arts

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Baccalauréat ès arts
(Voir plus loin, page 85.)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Licence ès lettres
(voir page 110)

Licence en Chimie
(voir page 121)

Doctorat en sciences
(voir pge 113)

Licence en philosophie

La candidat à la licence en philosophie doit :

1°— Avoir étudié la philosophie pendant deux ans ;

2°— Etre bachelier de la Faculté des arts ;

3°— Subir *a*) une épreuve écrite de 5 heures, dont le sujet sera choisi parmi les thèses du programme spécial dè la licence, et conserver au moins 75% des points affectés à son travail ; *b*) une épreuve orale de 1 heure, d'après la méthode syllogistique, sur la matière de l'examen écrit ou sur toute autre partie du programme.

Les épreuves de la licence en philosophie peuvent se passer à Québec, à Montréal, ou dans n'importe quelle maison affiliée.

Le programme de la licence en philosophie se trouve à la page 114.

Doctorat en philosophie

Le candidat au doctorat en philosophie doit :

1°— Etre licencié en philosophie ;

2°— Présenter une thèse écrite et un certain nombre de propositions prises aux principales parties de l'enseignement philosophique de l'Université ;

3°— Soutenir publiquement sur cette thèse et ces propositions une épreuve orale de 3 heures.

N. B.— Le sujet de la thèse et les propositions, après avoir été acceptés de la Faculté, sont envoyés manuscrits au doyen de la Faculté des arts pour être examinés. S'ils sont approuvés, le candidat les fait imprimer et les adresse, au moins un mois avant la soutenance, au recteur, au doyen et aux professeurs de la Faculté.

Faculté de médecine

Les épreuves spéciales du doctorat sont au nombre de deux et se subissent régulièrement : la première, sur les *Primaires*, à la fin de la seconde année ; la seconde, sur les *Finales*, à la fin des troisième, quatrième et cinquième années ; celle-ci est divisée en trois parties ; l'une sur les cours théoriques, une autre sur les cours pratiques et une dernière sur les cliniques Ces épreuves sont orales. Une note *médiocre* empêche le candidat d'être admis au degré de bachelier ou de docteur. Pour réparer sa mauvaise note, il devra subir avec succès un nouvel examen sur la même matière dans une épreuve subséquente.

Baccalauréat en médecine

Tout candidat au baccalauréat en médecine doit :

1°— Avoir suivi régulièrement pendant deux ans les cours de la Faculté. Ces années se divisent en six termes ;

2°— Obtenir à tous les examens des cinq premiers termes l'une des notes *assez bien, bien, très bien*, et à la fin du sixième terme conserver au moins 50% des points à l'examen qu'il doit alors subir sur chacune des matières enseignées pendant les deux ans.

Doctorat en médecine

Tout candidat au doctorat en médecine doit, après avoir obtenu le titre de bachelier en médecine :

1°— Suivre pendant trois ans les cours théoriques et pratiques, les cliniques médicale, chirurgicale, obstétricale et autres spéciales ;

2°— Subir à la fin des deux premiers termes de chaque année les examens réguliers et obtenir à ces examens l'une des notes *assez bien, bien, très bien ;* subir à la fin de chaque année un examen final sur quelques-unes des matières enseignées et conserver au moins 50% des points alloués à chaque matière.

Distinctions

a) Seront docteurs *summâ cum laude* ceux qui auront conservé 90% sur l'ensemble.

b) Seront docteurs *cum laude* ceux qui auront conservé 70% sur l'ensemble

c) Seront docteurs *simpliciter* ceux qui auront conservé 50% sur l'ensemble.

Tout élève qui a échoué à un premier examen écrit ou oral du baccalauréat ou du doctorat perd tout droit à une distinction.

Faculté de droit

Baccalauréat en droit

Tout candidat au baccalauréat en droit doit :
1°— Suivre régulièrement durant 3 ans tous les cours de la Faculté ;
2°— Conserver au moins 500 points sur 1000 aux examens, tels qu'indiqués plus loin à pages 166 et suivantes.

Licence en droit

Tout candidat à la licence en droit doit :
1°— Suivre régulièrement pendant trois ans tous les cours de la Faculté ;
2°— Conserver au moins 650 points sur 1000 et la moitié dans chaque matière, suivant le mode indiqué plus loin, pages 166 et suivantes.

Distinctions à la licence en droit

(Voir page 166.)

Doctorat en droit

Le candidat au doctorat en droit doit :
1°— Etre licencié en droit ;
2°— Présenter une thèse et un certain nombre de propositions prises aux principales parties de l'enseignement de la Faculté ;
3°— Soutenir publiquement sur cette thèse et ces propositions une épreuve orale de 3 heures.
Le sujet de la thèse et des propositions a dû être soumis à l'approbation du doyen de la Faculté. L'approbation reçue, thèse et proposition sont subséquemment envoyées manuscrites au doyen pour être examinées. Une fois acceptées, elles sont imprimées et adressées, au moins un mois avant la soutenance, au recteur, au doyen et aux professeurs de la Faculté.

Faculté de théologie

Baccalauréat en théologie

Le candidat au baccalauréat en théologie doit :

1°—Avoir suivi avec succès les cours de la Faculté des arts de l'Université Laval, ou un cours reconnu comme équivalent ;

2°—Avoir suivi deux ans les cours réguliers de théologie dogmatique et morale, d'Écriture sainte et d'histoire de l'Église :

3°—Avoir passé, avec au moins la note *assez bien* (les $\frac{2}{3}$ des points) les six examens de terme.

Licence en théologie

Le candidat à la licence en théologie doit :

1°—Être bachelier en théologie ;

2°—Avoir suvi pendant un an les cours réguliers sur toutes les matières qui font partie de l'enseignement théologique ;

3° Avoir subi, avec au moins la note *assez bien* (les $\frac{2}{3}$ des points), les examens des deux derniers termes ;

4° Avoir subi avec succès *a*) une épreuve écrite de 6 heures, et *b*) une épreuve orale de 1 heure sur toute la théologie dogmatique et morale vue pendant l'année.

Doctorat en théologie

Le doctorat en théologie ne s'obtient qu'un an au moins après la licence en théologie, et le candidat doit :

1°—Être licencié en théologie;

2°—Avoir conservé au moins les $\frac{2}{3}$ des points aux examens des deux premiers termes ;

3°—Avoir subi avec succès *a*) une épreuve écrite de 6 heures, et *b*) une épreuve orale de 1.30 h. sur toute la théologie dogmatique et morale des quatre années du cours, sur la partie du droit canonique qui concerne les empêchements de mariage et sur une partie notable de l'Écriture sainte.

Nul n'est admis au doctorat s'il n'a suivi au moins deux ans les cours de la Faculté soit à Québec, soit dans un grand séminaire affilié.

Baccalauréat en droit canonique

Le candidat au baccalauréat en droit canonique doit :

1°—Avoir suivi avec succès les cours de la Faculté des arts de l'Université Laval, ou un cours reconnu comme l'équivalent ;

2° — Avoir suivi pendant un an les cours réguliers de droit canonique sur les Institutions ;

3°—Avoir conservé au moins les $\frac{2}{3}$ des points aux trois examens de terme de l'année.

N. B. — Ceux qui commencent l'étude du droit canonique après un cours complet de théologie sont considérés, *ipso facto*, comme bacheliers en droit canonique, et peuvent être admis à la licènce.

Licence en droit canonique

Le candidat à la licence en droit canonique doit :

1°— Etre bachelier en droit canonique ;

2°— Avoir suivi pendant un an les cours réguliers de théologie (dogme,) morale, Ecriture sainte, histoire de l'Église, avoir passé avec succès sur ces matières et s'être préparé sur le droit canonique d'après des cours spéciaux :

3°— Avoir subi avec succès sur les matières de droit canonique *a*) une épreuve écrite de 6 heures, *b*) une épreuve orale de 1 heure.

Doctorat en droit canonique

1°— Le grade de docteur en droit canonique ne s'obtient que par ceux qui sont déjà licenciés en cette matière et qui, après avoir terminé leur cours d'études théologiques générales, ont fait, au moins pendant un an, des études spéciales de droit canonique en suivant des cours appropriés ;

2°— L'examen du doctorat en droit canonique se compose, comme celui de la licence, d'une épreuve orale et d'une épreuve écrite, mais les questions qui forment la matière de ces épreuves supposent, de la part du candidat, une connaissance plus profonde et plus compréhensive du droit ecclésiastique tant public que privé.

Règlements concernant les étudiants qui se préparent aux degrés en théologie en dehors de l'Université

1°— En dehors des Facultés de Québec et de Montréal, les cours préparatoires à tous les degrés de théologie et en droit canonique peuvent se donner dans tous les grands séminaires affiliés. On peut aussi subir dans ces maisons les épreuves écrites ; mais dans tous les cas de licence et de doctorat, tant en théologie qu'en droit canonique, l'épreuve orale n'a lieu qu'à Québec ou à Montréal ;

2° — Les élèves étrangers aux maisons affiliées sont admis aux conditions suivantes : *a*) présenter un certificat écrit que la matière qu'ils ont étudiée ailleurs équivaut à la matière du baccalauréat régulier ; *b*) avoir subi à Québec ou à Montréal, ou dans quelque séminaire affilié, au moins trois examens de terme consécutifs avec des résultats satisfaisants ; *c*) avoir suppléé par un examen spécial aux trois examens de terme auxquels ils n'ont pas pris part ;

3°—La langue latine est obligatoire dans les deux épreuves de la licence et du doctorat, en théologie comme en droit canonique;

4°—La préparation aux licences et aux doctorats de la Faculté comprend des exercices spéciaux de discussions théologiques ou canoniques, de solutions d'objections, etc. Ces exercices sont dirigés par les professeurs de la Faculté.

TITRES HONORIFIQUES

Professeurs émérites

L'Université Laval tient à marquer sa reconnaissance envers tous ceux qui lui ont fait du bien, et spécialement à ses professeurs qui lui ont apporté le précieux concours de leur travail et de leur dévouement. S'il arrive qu'ils cessent d'enseigner et se démettent de leur chaire, elle les honore du titre de *Professeur émérite*. Ce titre se donne aux anciens professeurs de nos quatre Facultés.

Grade honoris causâ

Le doctorat est le seul titre dans les quatre Facultés qui soit donné *honoris causâ*.

Privilèges des diplômes de l'Université Laval

Les diplômes de bacheliers de la Faculté des arts donnent droit d'admission, dans la province de Québec :

1°—à l'étude du droit et du notariat ;

2°—à l'étude de la médecine ;

3°—à l'étude de la chirurgie dentaire ;

4°—à l'École polytechnique de Montréal, après une seule année de préparation, pour l'étude du génie civil et de l'architecture ;

5°—à l'étude de l'arpentage ;

6°—à l'étude du génie forestier ;

7°—à l'École Supérieure de Chimie ;

8°—à l'École des Hautes Études commerciales ;

9°—aux écoles d'agriculture de Ste-Anne et d'Oka, avec exemption d'un an de cours à ces deux écoles ;

10°—à l'École de pharmacie Laval ;

11°—à l'École de médecine comparée ;

12°—au degré académique de l'Enseignement primaire, moyennant un examen sur la pédagogie.

13°—Les porteurs de diplômes de M. D., en règle avec le Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec, peuvent se présenter aux examens du Bureau médical fédéral dont la licence permet l'exercice de la médecine dans toute la Puissance du Canada et l'Empire britannique.

Équivalence

Diplômes étrangers acceptés à l'Université Laval

Sont reçus par l'Université Laval *ad eumdem* ou aux grades correspondants :

1°—Les grades en théologie ou en droit canonique obtenus du Souverain Pontife ou d'une institution par lui autorisée à conférer ces grades ;

2°—Les grades obtenus dans les universités du Royaume-Uni, de France ou de Louvain, s'il est bien constaté que la conduite du porteur de diplôme est parfaitement honorable.

N. B. — Les personnes ci-haut mentionnées, si elles remplissent une charge à l'Université Laval, ou dans un collège affilié à l'Université, jouissent des mêmes privilèges et honneurs que les gradués de cette université, lors même qu'elles n'auraient pas obtenu de diplôme *ad eumdem*.

Les diplômes d'autres universités étrangères, qui sont présentés à l'Université, du moins pour le moment, ne sont pas reçus *ad eumdem*. Ils sont soumis à l'examen d'une commission spéciale, et s'ils sont acceptés, ils peuvent servir, selon le cas, de brevet d'admission aux différentes Facultés de l'Université. Il en est de même pour certains diplômes ou certificats délivrés par des institutions d'enseignement secondaire de l'étranger ou des autres provinces canadiennes.

Diplômes de l'Université à l'étranger

Les diplômes de bachelier de la Faculté des arts de l'Université Laval sont, jusqu'ici, acceptés *ad eumdem* par les universités de Rome, de France, de Louvain, par les universités canadiennes et quelques universités américaines.

Les licenciés en philosophie sont admis à subir à Rome les épreuves du doctorat en philosophie.

Nos grades en droit canonique et en théologie sont aussi reconnus à Rome.

AFFILIATION — AGRÉGATION — ANNEXION

En vertu de la charte royale, l'Université peut s'affilier et s'unir les collèges et autres établissements publics d'éducation, de quelque degré académique ou de quelque nature qu'ils soient.

Affiliation et Agrégation

L'affiliation s'accorde aux établissements situés dans la province de Québec, et l'agrégation à ceux qui sont hors des limites de cette province.

Dans l'affiliation et dans l'agrégation des établissements d'enseignement classique, l'Université confectionne les règlements et programmes du baccalauréat conjointement avec les collèges affiliés ; mais elle garde le contrôle des examens sur les matières fondamentales du cours d'études.

Dans l'affiliation des établissements d'enseignement secondaire moderne ou primaire, l'Université confectionne les programmes et contrôle les examens sur les matières principales des études.

RÈGLEMENTS ET CONDITIONS

Établissements d'enseignement supérieur

Les établissements d'enseignement supérieur, pour obtenir l'affiliation à l'Université, doivent :

1°—En faire la demande officielle au Recteur ;

2°—Obtenir l'autorisation écrite de leur Ordinaire à cette affiliation ;

3°—Soumettre à l'approbation de l'Université leurs règlements et programmes d'études ;

4°—S'engager à suivre les règlements approuvés par l'Université relatifs à l'obtention des diplômes qui couronnent les études particulières de chacun de ces établissements.

Établissements d'enseignement secondaire classique

Pour obtenir son affiliation ou son agrégation, tout établissement d'enseignement classique doit :

1°—En faire la demande officielle au Recteur ;

2°—Obtenir l'autorisation écrite de son Ordinaire à son affiliation ;

3°—Attester, par l'envoi de son programme, que ce programme comprend, ou comprendra dans deux ou trois ans, toutes les matières du cours classique ;

4°—S'engager à suivre les règlements et programmes universitaires relatifs à l'obtention des diplômes du baccalauréat et de l'inscription.

Établissements d'enseignement secondaire moderne

Dans le cas d'un établissement d'enseignement secondaire moderne, les articles 3 et 4 se lisent comme suit : il doit:

3°—Envoyer à l'Université un exemplaire de son programme d'études;
4°—S'engager à suivre les règlements et programmes tels qu'arrêtés par le Conseil universitaire en 1916 pour l'obtention du certificat d'études secondaires modernes.

Établissements d'enseignement primaire

Pour obtenir son affiliation, tout établissement d'enseignement primaire doit :
1°—En faire la demande officielle au recteur ;
2°—Obtenir de son Ordinaire l'autorisation écrite à son affiliation;
3°—Envoyer à l'Université une copie de son programme d'études;
4°—S'engager à conformer son enseignement aux règlements et programmes universitaires relatifs à l'obtention des certificats et diplômes de l'enseignement primaire dirigé par l'Université Laval.

Annexion

RÈGLEMENTS ET CONDITIONS

Dans l'annexion, les établissements gardent leur propre programme et portent la responsabilité absolue des examens. L'Université ne fait qu'approuver les programmes, et, dans quelques cas, les nominations du personnel dirigeant ou enseignant. Elle délivre les diplômes sur les rapports des examens que lui présentent les directeurs de ces établissements.

Conditions de l'annexion :

Pour être annexé à l'Université, tout établissement d'enseignement doit :
1°—En faire la demande officielle au recteur ;
2°—Obtenir de son Ordinaire l'autorisation de son annexion ;
3°—Soumettre son programme d'études à l'approbation de l'Université;
4°—S'engager à suivre les règlements arrêtés par l'Université pour l'obtention des diplômes qui couronnent leurs études particulières (spéciales).

N. B.—1°—Toute affiliation, agrégation ou annexion cesse dès que l'Ordinaire qui l'a autorisée cesse de l'approuver.
2° — Les engagements passés entre l'Université et les Institutions affiliées, agrégées ou annexées, ne concernent, de ces institutions, que les règlements qui ont trait aux programmes d'études et à l'obtention du diplôme.

———

Institutions ou Maisons affiliées, agrégées ou annexées

Enseignement primaire supérieur (section ménagère)

	Date d'affiliation
École de Saint-Pascal, *Congrégation de Notre-Dame*....	16 juin 1909
École de Roberval, *Ursulines*....................	15 déc. 1909

Enseignement primaire supérieur (section générale)

	Date d'affiliation
L'Institut des Dames Religieuses de Jésus-Marie, *Sillery*..................	26 mai 1911
Le Couvent des Dames Ursulines, *Québec*............	10 mai 1912
Les Sœurs Servantes du Cœur Immaculé de Marie, dites Sœurs du Bon-Pasteur, *Québec*............	11 déc. 1912
L'Institut des SS. de la Charité, *Québec*............	26 sept. 1913
L'Institut des SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, *Nicolet*..................	23 sept. 1914
Le Couvent de la Congrégation de Notre-Dame, *St-Roch*..................	23 sept. 1914
Le Couvent de la Congrégation de Notre-Dame, *Bellevue*..................	23 sept. 1914
L'Institut des Sœurs de St-Joseph de St-Vallier, *Québec*..................	11 juin 1915
L'Institut des Sœurs de la Charité de St-Louis, *Bienville*..................	17 sept. 1915
Le Couvent des Dames Ursulines, Stanstead..........	30 mars 1917
Le Pensionnat des Sœurs de Notre-Dame du Bon Conseil, St-Joseph de Lévis..................	21 avril 1920

Enseignement supérieur pour les jeunes filles

	Date d'affiliation
Congrégation de Notre-Dame, *Montréal*............	11 sept. 1908.

Enseignement secondaire moderne

	Date d'affiliation
L'Institut des Petits Frères de Marie, *Iberville*.......	15 déc. 1909
L'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne, *Laprairie*..................	20 déc. 1910
L'Institut des Frères de Ste-Croix, *Montréal*........	11 déc. 1912
L'Institut des Frères du Sacré-Cœur, *Arthabaska*....	28 nov. 1916
L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes,..... *Montréal*..................	21 déc. 1917

Enseignement secondaire classique

Petits séminaires et collèges affiliés

	Date d'affiliation
Le Petit Séminaire de Québec, *Québec*	5 mai 1863.
Le Petit Séminaire de Nicolet, *Nicolet*	5 mai 1863.
Le Collège de Ste-Anne de la Pocatière	5 mai 1863.
Le Petit Séminaire de Ste-Thérèse, *Ste-Thérèse de Blainville*	5 mai 1863.
Le Petit Séminaire des Trois-Rivières, *Trois-Rivières.*	5 mai 1863.
Le Petit Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, *Rimouski*	17 avril 1872.
Le Petit Séminaire de Chicoutimi, *Chicoutimi*	22 mai 1877.
Le Petit Séminaire de Sherbrooke, *Sherbrooke*	18 déc. 1878.
Le Collège de Lévis, *Lévis*	23 mai 1879.
Le Petit Séminaire de St-Hyacinthe, *St-Hyacinthe*	17 fév. 1880.
Le Collège de l'Assomption, *L'Assomption*	22 mars 1880.
Le Petit Séminaire de Joliette, *Joliette*	22 mars 1880.
Le Collège de St-Laurent, *St-Laurent, près Montréal.*	22 mars 1880.
Le Collège Bourget, *Rigaud*	16 oct. 1884.
Le Collège de Montréal,—Le Séminaire de Philosophie, *Montréal*	10 janv. 1889.
Le Collège de Valleyfield, *Valleyfield*	8 sept. 1896.
Le Collège de St-Jean, *St-Jean d'Iberville*	10 mai 1912.
Petit Séminaire de Mont-Laurier, *Mont-Laurier*	10 nov. 1915.
L'École Apostolique de St-Alexandre de la Gatineau, *Ironside*	18 mai 1915.

Collèges agrégés

Le Collège de Saint-Dunstan, *Charlottetown, I. P. E.*	16 novembre 1892.
Le Collège des Pères Jésuites, *Edmonton, Alberta,*	13 juin 1917.
Le Collège de St-Pierre, *Gravelbourg, Sask.,*	19 mars 1919

TABLEAU

DES INSTITUTS ET DE LEURS MAISONS QUI, CETTE ANNÉE, ONT PRÉSENTÉ DES ÉLÈVES AUX EXAMENS DANS LES DIFFÉRENTS COURS

Couvents ou Instituts affiliés à Laval	Section générale			Section ménagère			Section ménagère agricole	Section commerciale	Total de chaque maison
	Cours moyen	Cours supérieur	Cours supplémentaire	Cours moyen	Cours supérieur	Cours supplémentaire	Cours supérieur	Cours supérieur	
Dames de la Congrégation Notre-Dame :									
Couvent de St-Roch.	12	1	5	......	......	......	......	......	18
Couvent de Bellevue.	11	9	3	......	......	......	......	......	23
Dames Ursulines :									
École de Roberval.	......	......	......	8	1	......	......	......	9
Couvent de Québec.	36	......	......	......	......	......	......	......	36
Couvent de Stanstead	11	3	......	......	......	......	......	......	14
Dames de Jésus-Marie :									
Couvent de Sillery	12	8	6	......	......	......	......	......	26
Couvent de Lauzon.	10	5	3	......	......	......	......	3	21
Couvent de St-Michel	4	2	......	......	......	......	......	......	6

Sœurs du Bon-Pasteur :									
Académie du Bon-Pasteur	12								12
Académie St-Louis de France	15	4	1						20
Académie Ste-Marie		2	1						3
Académie de la Rivière-du-Loup	13		5						18
Académie de St-Pierre	1								1
Couvent de Ste-Anastasie	4	1							5
Académie de St-Louis de Lotbinière	5								5
Académie de Charlesbourg	8								8
Sœurs de la Charité :									
Académie Mallet	28	7	2						37
Couvent de N.-D. de Lévis	21	4	5					6	36
Académie St-Jean-Baptiste	26	9	6						41
Couvent de Cap St-Ignace	1								1
Couvent de St-André	2								2
Couvent de St-Charles	4								4
Couvent de St-Ferdinand	1								1
Couvent de Plessisville	2								2
Couvent de La Malbaie							5		5
Couvent de Deschambault							5		5
Couvent de St-Alexandre							1		1
Sœurs de l'Assomption :									
Couvent de Nicolet	11	3	4						18
Couvent de Louiseville	5								5
Couvent de Warwick	5								5
Couvent de Princeville	6								6
Couvent de St-Barnabé	3								3
Couvent de Ste-Angèle	4								4
Couvent de Pierreville	2								2
Couvent de La-Tuque	6								6
Couvent de St-Germain	1								1

Couvent de St-Léonard.	3	......	......	......	......	......	......	......	3
Couvent de Ste-Monique.	1	......	......	......	......	......	......	......	1
Couvent de L'Avenir.	1	......	......	......	......	......	......	......	1
Couvent de Wottonville.	1	......	......	......	......	......	......	......	1
Couvent de St-Maurice.	1	......	......	......	......	......	......	......	1
Sœurs de SS. Joseph de St-Vallier :									
Couvent chemin Ste-Foy.	8	......	......	......	......	......	......	......	8
Académie N.-D. du Chemin.	7	3	......	......	......	......	......	......	10
Sœurs de la Charité de St-Louis :									
Couvent de Loretteville.	11	......	......	......	......	......	......	......	11
Couvent de Bienville.	4	......	......	......	......	......	......	......	4
Couvent de St-Honoré.	2	......	......	......	......	......	......	......	2
Sœurs de N.-D. du Bon-Conseil :									
Couvent de Ville Guay, Lévis.	9	......	......	......	......	......	......	......	9
Total.	330	61	41	8	1	......	11	9	461

INDIQUANT LES SÉMINAIRES ET COLLÈGES CLASSIQUES AFFILIÉS, LE NOMBRE TOTAL DES PROFESSEURS ET DES ÉLÈVES DE CHAQUE MAISON, CELUI DES ÉLÈVES ENRÉGISTRÉS DANS CHACUNE DES CLASSES DE LA FACULTÉ DES ARTS, Y COMPRIS LES DIFFÉRENTS BACHELIERS ET LES INSCRITS DE 1920.

SÉMINAIRES ET COLLÈGES	Nombre des professeurs de l'établissement	1e année Belles-lettres *Freshman*	2e année Rhétorique *Sophomore*	3e année Philosophie *Junior*	4e année Philosophie *Senior*	Nombre total des élèves de la Fac. des arts dans les différents collèges.	Nombre total des élèves	Ont droit au titre de B. A.	B. S.	B. L.	INSCRITS
1—Petit Séminaire de Québec	53	64	62	68	62	256	780	24	5	8	7
2—Petit Séminaire de Nicolet	40	35	29	32	23	119	374	6	6	......	4
3—Collège de Ste-Anne	48	42	36	32	31	136	644	7	1	2	10
4—Petit Séminaire de Ste-Thérèse	41	29	27	21	23	100	362	14	1	4	2
5—Petit Séminaire des Trois-Rivières	30	33	27	17	10	87	460	10	1	......	......
6—Petit Séminaire de Rimouski	35	4	18	22	22	66	310	11	......	1	2
7—Petit Séminaire de Chicoutimi	30	23	27	......	28	78	594	10	4	3	6
8—Petit Séminaire de Sherbrooke	43	24	13	16	30	83	512	15	......	5	7
9—Collège de Lévis	50	18	18	21	18	75	710	12	4	......	2
10—Petit Séminaire de St-Hyacinthe	24	37	29	34	16	116	385	12	3	6	8
11—Collège de L'Assomption	38	32	20	16	20	88	362	14	......	1	2
12—Petit Séminaire de Joliette	46	34	43	33	30	140	403	10	4	6	5
13—Collège de St-Laurent	48	18	27	29	28	102	583	5	......	1	2
14—Collège Bourget	37	15	15	10	8	48	315	3	......	1	......
15—Collège de Montréal	26	37	27	......	......	64	350	......	......	......	......
16—Séminaire de Philosophie	7	......	......	80	70	150	150	16	......	3	6
17—Collège de Valleyfield	29	12	11	10	14	47	285	7	......	3	3
18—Collège de St-Jean	31	12	18	8	8	46	266	2	......	1	3
19—Petit Séminaire de Mont-Laurier	15	11	8	5	2	26	135	......	......	2	......
20—École apostolique de St-Alexandre	15	9	14	14	7	44	204	4	......	2	......
21—Collège de St-Dunstan	14	25	21	21	23	90	175	6	3	......	4
22—Collège des Pères Jésuites, Edmonton	20	4	9	3	6	22	221	5	......	......	......
23—Collège de St-Pierre, Gravelbourg	8	2	......	......	......	2	65	......	......	......	......
Total	728	520	499	442	479	1985	8595	183	32	49	73

Enseignement supérieur

Grands séminaires affiliés

Le Grand Séminaire de Québec, comprenant tous les étudiants en théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours. — *Québec.* — Affilié le 9 avril 1865.

Le Grand Séminaire du Collège de Ste-Anne. — *Ste-Anne de la Pocatière.* — Le 30 janvier 1872.

Le Grand Séminaire de Rimouski. — *Rimouski* Le 14 janvier 1869.

Le Grand Séminaire de Saint-Sulpice de montréal. — Ce Grand Séminaire, devenu la section montréalaise de la Faculté de théologie de l'Université Laval, a aussi tous les privilèges des Grands Séminaires affiliés. — *Montréal.*

Le Grand Séminaire de Chicoutimi — *Chicoutimi.* — Le 3 février 1890.

Le Grand Séminaire de Valleyfield. — *Valleyfield.* — Le 9 octobre 1907.

Le Grand Séminaire de Nicolet. — *Nicolet.* — Le 25 mars 1908.

Le Grand Séminaire des Trois-Rivières. — *Trois-Rivières.* — Le 15 décembre 1909.

Écoles Spéciales

École d'arpentage et de génie forestier

L'École d'Arpentage et de génie forestier, fondée par le Gouvernement provincial, a été annexée à la Faculté des arts de l'Université Laval, à Québec, le 30 mai 1919.

Voir plus loin, page 127.

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE STE-ANNE DE LA POCATIÈRE

Affiliée à l'Université Laval le 30 janvier 1921

Personnel de l'École

Mgr Auguste Boulet, *supérieur.*

M. le chanoine Ludger Dumais, *procureur.*

M. Noël Pelletier, *directeur*, Professeur du Catéchisme.

M. Honorius Bois, assistant-directeur, Préfet des Études, Professeur de cultures spéciales, de Géographie agricole.

M. Amédée Létourneau, Professeur d'Horticulture, de Sylviculture, de Rédaction française.

M. Numa Boulet, Économe, Professeur de Géologie.

M. Édouard Beaudoin, Assistant-préfet des Études, Professeur de Dessin, de Constructions rurales, de Comptabilité agricole, d'Anglais, de Catéchisme.

M. Gilbert Dupuis, Professeur d'Arboriculture, d'Apiculture, d'Algèbre et de Géométrie.

M. Amédée Giasson, Professeur de Chimie.

M. Georges Bouchard, Professeur de Botanique, d'Entomologie, d'Industrie laitière, de Technologie.

M. Albert Sirois, Professeur de Physique. de Génie rural et d'Agrologie.

M. Louis de Gonzague Fortin, Professeur de Zootechnie générale, d'Alimentation.

M. Adélard Godbout, Professeur de Zootechnie spéciale et d'Appréciation du bétail.

M. Louis Dupuis, notaire, Professeur de Droit rural.

M. Charles Gagné, Professeur d'Économie rurale.

Précis historique

L'École d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière a été fondée en 1859 par la Corporation du Collège de Ste-Anne sous l'inspiration patriotique de son président, Messire François Pilote, qui n'épargna ni temps ni sacrifices, ni voyage en Europe pour organiser cette institution.

Pendant le premier demi-siècle de son existence, elle n'a eu pour travailler à son œuvre que l'humble local qui lui servit de berceau ; mais le cinquantenaire qu'elle a célébré en décembre 1909, dans les circonstances les plus encourageantes, lui a assuré de précieux éléments de progrès et lui a permis de se perpétuer dans de nouveaux édifices. plus confortables, mieux aménagés et plus dignes de l'œuvre qu'on y poursuit.

Le 30 janvier 1912 l'École était affiliée à l'Université Laval, ce qui donnait à ses élèves l'avantage de recevoir un diplôme de Bachelier en agriculture après s'être conformé au programme d'étude et aux conditions d'examen fixées par l'Université.

But de l'enseignement :

L'enseignement est à la fois théorique et pratique. Il a pour objet de former des agriculteurs instruits, capables d'appliquer les principes scientifiques aux circonstances locales, et des agronomes parfaitement au fait des règles de l'art. Il s'adresse aux fils de cultivateurs qui se proposent de suivre la même carrière que leur père, et aux jeunes gens qui auraient en vue une position de chef de culture dans une grande exploitation, comme à ceux qui, sans cultiver eux-mêmes, cherchent leur avenir comme agronomes de district, conférenciers et professeurs agricoles.

Le temps des élèves est partagé entre l'étude, la classe et les travaux de démonstrations. Les cours théoriques et les travaux manuels ont lieu pendant toute l'année scolaire ; cependant on consacre plus de temps aux premiers pendant l'hiver, et aux seconds pendant l'été.

L'École poursuit une œuvre chrétienne et sociale ; elle travaille à développer chez les élèves l'amour de Dieu et de la patrie, le respect du devoir e de la conscience. Elle ne sépare pas l'éducation de l'instruction.

Organisation générale :

Le programme pour le cours agronomique comporte quatre années d'études. L'année scolaire commence en février et finit le 20 décembre. Exception est faite en faveur des élèves qui ont terminé leurs études classiques ; ces derniers entrent en septembre mais pour la 1re année seulement.

Pour les élèves de 3me et 4me année, les vacances d'été commencent le 1er juillet pour se terminer dans les premiers jours de septembre. Quant aux autres, les vacances ne commencent qu'au moins d'août pour finir les premiers jours de septembre.

Droits à acquitter pour inscription et pour pension :

Le Gouvernement provincial accorde une bourse généreuse à tous les élèves qui veulent suivre un cours complet d'agriculture. Avec l'octroi de la bourse, la pension n'est que $5.00 par mois.

L'inscription est de $1.00 par année.

Dès l'entrée, l'élève doit faire un dépôt de garantie chez le Directeur. Cette somme de $5.00 lui sera intégralement remise à son départ s'il n'a pas détérioré ou brisé quelque chose qui soit la propriété de l'École.

Sont aux frais de l'étudiant : les fournitures classiques, l'usage des laboratoires de chimie et de botanique et des bibliothèques.

Tous les élèves sont internes, ils peuvent louer une chambre à raison de $4.00 par mois.

Conditions d'admission :

Les candidats doivent être âgés de 15 ans révolus.

Tout porteur d'un certificat attestant l'abtention de titres académiques universitaires entre de droit en première année. Les autres doivent subir une épreuve écrite qui porte sur les matières suivantes :

Grammaire française et dictée française ;

La grammaire anglaise et version anglaise ;

L'arithmétique au complet ;

La géographie et l'histoire du Canada.

Les élèves qui subissent heureusement cet examen entrent en première année ; ceux dont les résultats sont trop faibles peuvent être admis en première année du cours des agriculteurs.

PROGRAMME :

Les cours se détaillent comme suit pour chaque année :

Première année :

Instruction religieuse	40	cours
Rédaction française	60	"
Mathématiques	80	"
Physique	100	"
Géologie, Minéralogie	30	"
Chimie inorganique	80	"
Biologie	30	"
Microscopie	30	"
Zoologie	30	"
Anatomie et physiologie des animaux	50	"
Dessin linéaire	50	"

Deuxième année :

Instruction religieuse	40	cours
Agrologie	125	"
Chimie organique	30	"
Chimie agricole	50	"
Botanique générale	50	"
Botanique spéciale	60	"
Entomologie	50	"
Zootechnie générale	30	"
Culture potagère	60	"
Arboriculture fruitière	75	"
Apiculture	30	"
Dessin linéaire	50	"
Sylviculture	30	"

Troisième année :

Instruction religieuse	40	cours
Agriculture spéciale	125	"
Chimie analytique	50	"
Microbiologie	60	"
Pathologie végétale	50	"
Alimentation	80	"
Embellissement dea abords de la ferme	30	"
Génie rural, arpentage et drainage	20	"
Génie rural, mécanique agricole	50	"
Génie rural, Constructions rurales	40	"
Industrie laitière	30	"

Quatrième année :

Instruction religieuse	40	cours
Analyses chimiques	50	"
Zootechnie spéciale	300	"
Aviculture	30	"
Économie rurale	100	"
Technologie agricole	30	"
Médecine vétérinaire	50	"
Législation rurale	30	"

Le total des points du baccalauréat est de 300 et se répartit comme suit:

100 points de matières scolaires,
100 points de matières universitaires,
60 points accordés pour les travaux pratiques,
40 points pour la thèse, les rapports des stages et les excursions.

300 points.

MATIÈRES SCOLAIRES :

Un examen est subi à la fin de chaque matière, et les résultats conservés depuis la première année du cours agronomique sont additionnés ; le total est résumé à 100 points qui figurent sur le baccalauréat comme matière scolaire.

TRAVAUX PRATIQUES :

Tous les points alloués pendant les quatre années de cours pour les travaux pratiques et manuels sont ramenés à 60 points, et s'additionnent au total de l'examen final.

MATIÈRES UNIVERSITAIRES :

25 points.— Agriculture (générale et spéciale)
20 points.— Zootechnie (Anatomie, zootechnie générale et spéciale)
20 points.— Économie rurale.
20 points.— Chimie (inorganique, organique, agricole)
15 points.— Botanique (générale et spéciale).

100 points.

Thèses, Rapports des stages, Excursions :

Thèse écrite et orale. Tous les élèves qui se présentent pour subir l'examen universitaire doivent préparer une thèse écrite sur un sujet agricole approuvé d'avance par le préfet des études, et ce travail est corrigé par un comité de professeurs.

L'élève doit ensuite faire la soutenance de sa thèse devant les sommités agricoles du dehors, invitées à cet effet, tout le personnel enseignant et les élèves réunis.

15 points sont alloués pour l'épreuve écrite et 10 points pour la soutenance orale, Les points de la thèse s'ajoutent au total des examens.

Rapports des stages sur les fermes.

Tous les élèves de 3me et 4me année sont obligés de faire un stage d'au moins six semaines sur une ferme recommandée. Au retour ils doivent fair un rapport écrit de leurs travaux, du genre de culture en honneur, de la qualité de la terre sur laquelle ils ont travaillé, la méthode d'exploitation suivie et les résultats obtenus.

Ces deux rapports sont corrigés sur 5 points qui sont portés au total des examens finals.

Les Excursions.

Chaque fois que les élèves font une excursion pour fin instructive, soit pour compléter leurs connaissances du bétail, pour juger les exhibits aux expositions régionales, soit pour parfaire leur herbier ou leur collection de mauvaises graines ou d'insectes, ils doivent faire rapport du voyage par écrit; toutes ces notes sont corrigées et les résultats sont ramenés à 5 points qui comptent sur le total.

Session d'examens et correction des épreuves :

Ces épreuves universitaires se subissent avant les vacances de décembre. La date et l'heure des séances est fixée par le Recteur de l'Université. Ces examens sont corrigés par un comité de professeurs désignés par le Recteur de l'Université Laval.

Diplôme-Distinctions :

Les candidats qui ont subi les épreuves universitaires en conservant les $\frac{2}{3}$ des points ont droit au diplôme de bachelier ès Sciences Agricoles, si le minimum pour chaque matière n'est pas moindre que le $\frac{1}{3}$.

Si au lieu des $\frac{2}{3}$, le candidat conservait les $\frac{4}{5}$ des points, le diplôme porterait la mention : *avec distinction*.

MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT

Cabinet de physique

Le cabinet de physique à l'usage de la Faculté des arts est très complet. Il renferme sur toutes les branches de la physique plus de 1,000 instruments, comprenant la plupart des appareils qui servent à démontrer les découvertes les plus récentes.

Nous citerons, entre autres, une très belle machine électrique de Ramsden une machine de Holtz, dont les plateaux ont trente six pouces de diamètre, l'ensemble des appareils nécessaires à l'électrométrie ; les appareils nécessaires à l'étude de l'optique transcendante ; un reflectoscope Thompson permettant de projeter les images des corps opaques ainsi qu'une collection nombreuse de transparents ; les appareils de Kœnig pour l'analyse des sons voyelles ; de splendides modèles de roues hydrauliques ; une série complète de tous les appareils destinés aux démonstrations mécaniques, etc.

Dans le département de l'électricité, nous devons signaler encore une jolie machine deWimhurst et toute une série de machines magnéto et dynamo-électriques, de différents types. Mentionnons, entre autres, une magnéto à courant continu et une autre à courants alternatifs (type de Méritens) de 2 kilowatts ; une dynamo à armature à tambour ; un modèle d'alternateur à excitation étrangère ; une dynamo triphasée avec son moteur ; un transformateur à courant continu; toute une collection de lampes à incandescence comprenant les principaux types, depuis la première de Edison jusqu'aux formes les plus récentes ; un fourneau électrique permettant de répéter les expériences de M. Violle et de M. Moissan sur les réductions métalliques à haute température ; tout un système d'installations de bougies Jablockhoff, tel qu'on le pratiquait autrefois dans les rues de Paris ; enfin de magnifiques échantillons de soudure électrique et différents objets travaillés à la forge électrique. Citons encore les appareils à rayons X, le résonnateur Oudin et ses accessoires, les miroirs de Hertz, les appareils pour la télégraphie sans fil; un puissant appareil de courants de haute fréquence, construit par feu Siméon Fortin, ancien électricien du Séminaire, un magnifique tableau de distribution électrique, imaginé et construit par le même, etc.

Laboratoires

L'Université possède deux laboratoires de chimie.

Le premier, *Laboratoire Lavoisier*, contient 800 échantillons qui servent à l'enseignement de la chimie en général. C'est dans ce laboratoire que les étudiants en médecine suivent en première année, 20 leçons de chimie pratique, d'analyse chimique, et, en deuxième année, 20 leçons pratiques d'analyse des urines, du suc gastrique, des calculs, etc.

Le deuxième, *Laboratoire Sterry Hunt*, du nom d'un de nos anciens professeurs, généreux fondateur d'une bourse destinée à l'encouragement de l'étude de la chimie, a été organisé pour des recherches spéciales, pour les analyses chimiques de tout genre.

Ce laboratoire renferme tous les appareils et produits chimiquement purs nécessaires pour ces sortes de travaux.

Le troisième, *Laboratoire Laflamme*, ainsi nommé en souvenir de feu Mgr J.-C. K.-Laflamme, est destiné aux recherches optiques et possède les

microscopes, spectroscopes, polarimètres, réfractomètres, etc., nécessaires pour ces études spéciales.

Laboratoire de l'Ecole de médecine.— Les élèves suivent dans ces laboratoires les cours pratiques d'histologie, de physiologie, de bactériologie et d'anatomie pathologique.

Laboratoire de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital-Laval.—Les chefs de service, les assistants et les élèves y font les recherches ordinaires des hôpitaux.

Musée de minéralogie

Les collections de provenances diverses, qui composaient l'ancien cabinet de minéralogie du Séminaire de Québec, ainsi que des additions considérables renfermant un grand nombre de substances rares, ont été fondues en une seule collection arrangée systématiquement par Th.-Sterry Hunt. L'arrangement de cette collection a été modifié depuis à cause de changements nécessités par les réparations faites aux bâtisses de l'Université. Indépendamment de cette collection générale, plusieurs autres, plus petites, mais très complètes, servent à montrer certaines propriétés spéciales, v. g., l'échelle de dureté, les propriétés optiques, électriques, organoleptiques des minéraux, le clivage, ainsi que les différents modes de groupement et de structure.

Nous mentionnerons aussi une charmante collection minéralogique faite par l'abbé Haüy lui-même pour le Séminaire de Québec.

Les grandes vitrines isolées, au milieu des salles, renferment des collections exclusivement canadiennes. Mentionnons, entre autres, une collection générale des espèces minérales et des roches canadiennes, les minerais de cuivre des Cantons de l'Est, les marbres de Saint-Joachim, les alluvions et les quartz aurifères de la Beauce et duKlondyke, les minerais de fer de Leeds, de Saint-Urbain et du Saguenay, les ardoises de Melbourne, P. Q., une riche collection de chrysotile (asbeste) de Thetford et de Coleraine, brute et manufacturée, enfin une collection très complète des phosphates d'Ottawa et des minéraux qui les accompagnent.

Le musée de minéralogie renferme plus de 6,000 échantillons.

Musée de géologie

Il renferme plus de 3,000 échantillons, répartis comme suit :

1o Une belle collection de roches appartenant aux différentes formations et caractérisées par quelques particularités de structure ou de composition.

2o Une collection considérable de fossiles de toutes les époques géologiques, et spécialement des époques siluriennes et dévoniennes du Canada. Ces derniers viennent en grande partie de la Commission géologique du Canada, et les échantillons nommés l'ont été par les soins de M. Billings et du Dr Ami.

Le musée renferme encore de nombreux fossiles donnés par des personnes amies de la science. Mentionnons, entre autres, une belle collection de fossiles tertiaires du bassin de Paris, donnée par M. l'abbé Baret, membre de la Société géologique de France, une série de fossiles du groupe de Saint-Jean, donnés parM. Matthews et nommés par lui-même, une collection de moulages donnée par le Muséum de Paris et renfermant plusieurs échantillons de fossiles trouvés à Pikermi par M. Alb. Gaudry, enfin trois défenses et une omoplate de mammouth trouvées au Klondyke.

Quelques vitrines de ce musée sont occupées par les célèbres pistes que l'on trouve sur les grès secondaires. Ces échantillons ont été achetés à Turner's Falls par Mgr J.-C.-K. Laflamme, alors professeur d'Histoire naturelle, et sont par conséquent tout à fait authentiques.

On y trouve aussi une collection de moules en plâtres représentant les curieuses empreintes du *Prototichnites* sur les grès de Postdam canadiens, donnée par la Commission géologique canadienne.

Enfin ce musée s'est enrichi de deux précieuses séries de fossiles. La première, donnée par M. Chs-C. Grant, de Hamilton, se compose de plus de 400 échantillons nommés de fossiles de la formation Niagara. L'autre, encore plus nombreuse, a été présentée à l'Université par le M. le Dr J.-M. Ahern, professeur à la Faculté de médecine. Elle est remarquable surtout par le fait qu'elle se compose exclusivement des fossiles de Québec et de ses environs. C'est dire que la valeur en est très grande, puisque les problèmes qui ont trait à l'âge géologique du rocher de Québec sont encore discutés dans la science et que ces fossiles peuvent contribuer à les résoudre.

Musée de botanique

Ce musée occupe les vitrines qui se trouvent à la suite des collections minéralogiques,. Les premières vitrines renferment les échantillons du règne végétal qui ne peuvent trouver place dans les herbiers. Ces collections se divisent comme suit :

1o Une collection de bois canadiens employés dans l'industrie et ayant une valeur commerciale.

2o Plusieurs collections de bois préparées spécialement pour l'étude.La principale est celle de nos végétaux ligneux indigènes, qui est une des plus complètes de l'Université.

3o Plusieurs collections de bois exotiques ; entre autres, une collection très remarquable des bois de commerce qui se vendent sur les marchés d'Angleterre.

4o Une collection de fruits artificiels d'une rare beauté, auxquels on peut rapporter les nombreuses variétés de pommes, poires, prunes, pêches, etc.

5o Une collection de champignons artificiels, comprenant les champignons comestibles, les champignons suspects et les champignons vénéneux.

Une vitrine spéciale contient l'herbier ou plutôt la collection des herbiers de provenances diverses, tous authentiques, qui comprennent: 1o l'herbier américain (plantes du Canada et des Etats-Unis) ; 2o l'herbier général. L'herbier américain se compose des collections de C.-C. Parry, E. Hall et J.-B. Harbour, Chs Geyer, N. Reid, Leidenberg, M. Vincent, Dr Michael Ahern, plus un grand nombre d'échantillons fournis par Moser, Smith et Durand. Plusieurs plantes sont étiquetées de la main même de Nuttall et de Raffinesque.

Les plantes du Canada ont été recueillies en grande partie par l'abbé O. Brunet. Les individus douteux ont été comparés à ceux de l'herbier de Michaux, à Paris, et de Sir W. Hooker, à Kew. D'autres ont été nommés par Asa Gray, le Dr Engelman et autres botanistes de renom.

L'herbier de l'Université contient plus de 10,000 plantes. Il s'est enrichi d'un bon nombre d'échantillons donnés par N. St-Cyr, curateur du musée de l'Instruction publique, par M. le Dr Macoun, M. S. R. C., de la Commission géologique canadienne, et par le Docteur Schmidt, d'Anticosti. Ces dernières espèces viennent toutes du Nord-Ouest canadien et d'Anticosti.

Il faut mentionner aussi, l'herbier préparé par feu l'abbé Provencher et donné à l'Université par le chanoine V.-A. Huard.

Pour avoir une idée plus complète des richesses de ce musée, il faudrait y ajouter une collection des bois de la Nouvelle-Zélande, une autre des bois de commerce du Nord-Ouest et de la Colombie Anglaise, enfin toute une série de types intéressants, destinés à illustrer un grand nombre de cas de développements anormaux de nos tiges ligneuses, de greffes naturelles, de maladies ou de parasitisme végétal.

Musée de Zoologie

Vertébrés

Cette salle renferme la collection des animaux vertébrés ; les animaux sans vertèbres se trouvent dans une autre salle.

La collection mammalogique est déjà considérable. En outre d'un bon nombre de Rongeurs, de Carnassiers, d'Insectivores, etc., on y remarque encore plusieurs espèces de Singes, de Marsupiaux d'Australie, ainsi que certaines espèces types de presque toutes les familles qui se distinguent, tant par la singularité de leur structure anatomique que par leurs mœurs,ttels que Tatou, Echidné, Fourmilier, Pangolin, OrnWthorhynque, Bradype, et.

Parmi les Mammifères canadiens, onremarque l'Orignal, le Caribou, le Cerf de Virginie, le Bœuf musqué, les Ours noir et blanc, les Phoques, la Loutre, le Castor, deux Mouffettes dont l'une à pelage jaunâtre, le Blaireau, etc.

La collection ornithologique comprend à peu près 700 espèces représentée par plus de 1300 individus, venant de toutes les parties du monde. Presque toutes les espèces canadiennes ont ici des représentants, ainsi que plusieurs raretés européennes. La tribu des échassiers et des oiseaux aquatiques renferme un grand nombre de variétés remarquables par leur stature, leurs proportions et leur rareté. Les Palmipèdes sont souvent représentés par plusieurs individus d'âges différents, ce qui permet de suivre très facilement les transformations du plumage.

La tribu des oiseaux percheurs est très nombreuse et riche en espèce rares ou étrangères. Les Oiseaux-mouches, les Perroquets, les Toucans et plusieurs autres se font, comme toujours, remarquer par la variété et la richesse de leur plumage. On pourra aussi admirer une belle *Lyre* et plusieurs magnifiques *Oiseaux du Paradis.*

La collection des oiseaux de proie, tant diurnes que nocturnes, est zpeu près complète, quant à nos espèces canadiennes, sans compter plusieurs espèces exotiques très rares.

Les collections ichtyologiques et herpétologiques renferment plusieurs individus dignes de remarque ; une énorme scie, un requin à longue queue, (tresher shark), plusieurs raies de grandes dimensions, un énorme flétan. Parmi les reptiles, signalons un crocodile du Sénégal, un magnifique alligator de la Floride, plusieurs serpents de forte taille, ainsi qu'un bon nombre de tortues. Une grande quantité de poissons et de reptiles conservés dans l'alcool, et provenant de différents pays ont été donnés à l'Université Laval par le Muséum d'Histoire naturelle de Paris, auquel l'Université est également redevable d'un certain nombre de mammifères et d'oiseaux en peaux.

Invertébrés

Ce musée, qui occupe une salle à part, comprend plusieurs collections distinctes :

COLLECTION ENTOMOLOGIQUE

Cette collection compte maintenant au-delà de 14,000 espèces nommées d'insectes provenant de toutes les parties du monde. Elle renferme pnl sieurs échantillons types d'espèces nouvelles, vérifiées par les premier entomologistes des Etats-Unis et de l'Europe. Les ordres des coléoptres, des hémiptères et des lépidoptères sont vraiment remarquables par leu nombre.

La collection entomologique, à cause de sa fragilité, est contenue dans des meubles fermés et n'est visible que pour l'étude.— Pour satisfaire la légitime curiosité du public, des types des principales familles sont exposés dans une vitrine.

On verra avec intérêt une collection complète de l'histoire des principaux *vers à soie*, de l'abeille et de ses ennemis, ainsi que de beaux spécimens de l'architecture des insectes.

COLLECTION CONCHYLIOLOGIQUE

Cette collection compte maintenant plus de 3000 espèces de mollusques canadiens et exotiques, presque tous nommés, et dont un bon nombre se font remarquer par le brillant de leurs couleurs, par leur taille ou la singularité de leurs formes. Tels sont les *Jurex*, les *Strombus*, les *Dolium*, les *Cypræa*, les *Cassis*. Nous signalerons une magnifique collection américaine genre *Unio*, dont l'Université Laval est redevable à l'obligeance de M. Isaac Lea, LL. D., savant conchyliologiste des Etats-Unis.

Les types d'invertébrés de l'Atlantique forment une collection très précieuse. Elle a été donnée à l'Université Laval par la Smithsonian Institution, grâce à l'entremise de la Commission géologique du Canada.

Musée ethnologique

Ce musée, qui forme maintenant une salle à part, comprend trois divisions principales :

1o Le Musée *indien* ou Musée *Taché*, ainsi nommé par reconnaissance pour feu le Dr Joseph-Charles Taché qui en a donné à lui seul plus de la moitié.

Cette collection consiste principalement en un nombre considérable de crânes indiens Hurons, tous authentiques, ayant été recueillis par M. Taché lui-même, dans des tombeaux incontestablement hurons. Au reste, ces crânes présentent les traits caractéristiques de la race.

Il y a en outre une foule d'ustensiles à l'usage de nos tribus indiennes, de curieux fragments de poterie, des instruments de chasse et de guerre, etc. Ces reliques d'un autre âge ont été retirées pour la plupart des tombeaux hurons.

Un bon nombre de spécimens sont dus à la générosité de feu Mgr J.-B.-Z. Bolduc, et proviennent des sauvages de la Colombie et de l'Ile Vancouver, dont Mgr Bolduc a été un des premiers missionnaires.

2o Le Musée *chinois* et *japonais*, bien que commencé tout récemment, est déjà remarquable. On y trouve des statues, des vases en bronze et en porcelaine, parfaitement authentiques et d'une grande valeur.

Ce musée est dû à l'initiative de feu l'abbé Dallet, du Séminaire des Missions étrangères de Paris, et au dévouement de l'abbé Favier, missionnaire apostolique à Pékin, devenu archevêque, ainsi que de l'abbé Martinet, procureur à Shang-Haï, des Missions étrangères de Paris. Ce musée s'augmente lentement par les dons d'amis de la science.

3o Le musée général contient des souvenirs historiques non compris dans les deux catégories qui précèdent. M. l'abbé Bégin, maintenant Cardinal-archevêque de Québec, a enrichi cette partie par des achats faits en Egypte, d'où il a remporté, entre autres, deux momies égyptiennes.

On y voit une foule d'objets bien intéressants concernant l'industrie des Esqu maux.

Ces dernières années, ce musée s'est accru d'une collection précieuse de spécimens venant surtout de l'Ouganda, et procurés à l'Université par les Pères Blancs d'Afrique, missionnaires de cette partie de l'Afrique équatoriale, spécialement par le Père Joseph Fillion, ancien élève du Séminaire de Québec, et d'une autre collection du même genre provenant des indigènes de la Nouvelle-Guinée et donnée par les Dames Religieuses de Jésus-Marie, de Sillery.

Le capitaine Bernier, le fameux explorateur des régions arctiques a enrichi nos collections d'une foule d'objets fabriqués par les Esquimaux de ces contrées.

On y voit aussi une armure complète de fer d'ancien chevalier ; On y commence un musée de guerre.

Ce triple musée, malheureusement, n'est pas beaucoup susceptible de s'accroître à prix d'argent. Il ne peut augmenter qu'avec le temps et par la générosité des amis. On reçoit avec reconnaissance particulièrement tout ce qui rappelle l'industrie et les mœurs des premiers habitants du Canada et de l'Amérique en général.

Musée religieux

On a commencé, sous ce titre, un musée spécial où l'on réunit des souvenirs pieux, rappelant, soit les lieux, soit les personnes, soit les institutions consacrés à la religion.

L'objet principal de ce musée est la tombe en plomb et les fragments du cercueil en bois du Vénérable François de Laval, fondateur du Séminaire de Québec.

On y voit des ornements sacerdotaux et une lampe ayant appartenue à Pie IX lorsqu'il était Cardinal-évêque d'Imola ; une calotte de Léon XIII ; un *Collare* porté par Pie X ; bon nombre de lampes romaines des catacombes dont plusieurs portent un sceau authentique ; un cierge pascal offert par S. S. Pie IX à l'Université Laval ; une mitre et une calotte de Mgr Laval ; une barrette de S. E. le Cardinal Taschereau ; une lampe d'une église de St-Pierre de la Martinique détruite par l'éruption du Mont Pélé, en 1902.

Il contient une collection déjà considérable de souvenirs recueillis dans les diverses catacombes de Rome et de fragments d'anciennes églises de différentes parties du monde.

Musée de peintures

Les toiles qui composent ce musée viennent en bonne partie de la collection de feu l'honorable Joseph Légaré, un de nos plus anciens artistes canadiens. Parmi ces tableaux, plusieurs furent envoyés au Canada par l'abbé Ph.-J.-L. Desjardins, vicaire général de Paris.

Il arrive souvent que l'on mette en doute cette histoire des tableaux Desjardins. Elle paraît si étrange aux Européens, par exemple, que plusieurs d'entre eux, sans se donner la peine de se renseigner, la prennent pour une fumisterie et en concluent, souvent après une visite très rapide, que la collection de l'Université où se trouvent plusieurs de ces toiles, ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête.

Voici un court historique de cette collection ; il est basé non sur la tradition, mais sur des documents authentiques.

L'abbé Ph.-J.-L. Desjardins, après un séjour de neuf années au Canada, était repassé en France en 1802.

L'année suivante, le 8 mai, il écrivait à son ami M. Robert, supérieur du Séminaire de Québec, qu'il avait trouvé par grand hasard une foule de tableaux d'église du premier mérite, tous originaux. "J'en ai acheté, dit-il, pour plus de 20,000 livres, un quart de leur prix."

Quelques jours plus tard, le Cardinal Fesch, archevêque de Lyon, ayant prié M. Desjardins de faire transporter chez lui sa collection, il fit choix de quelques-unes des plus belles pièces qu'il acheta, et rendit le reste à son propriétaire.

Le bon abbé, qui destinait ces tableaux aux églises du Canada, aurait bien voulu les y expédier sans retard. "Mais les circonstances de la guerre, écrivait-il à M. Robert le 25 juin 1803, m'ont fait renoncer aux tableaux, ne pouvant les faire passer sur le champ." Il garda tout de même sa collection, mais ce ne fut qu'en 1816 qu'il put l'envoyer au Canada par la voie des Etats-Unis.

Au mois de juin 1816, Michel Clouet, marchand de Québec, écrivait à M. Cochran, secrétaire au bureau de la douane, pour demander l'entrée de ces peintures en franchise, et, en octobre de la même année, M. Desjardins lui-même, sur la recommandation du duc de Kent, adressait de Paris au gouverneur Sherbrooke une supplique dans le même sens. Les toiles renfermées dans sept caisses arrivèrent à Québec dans l'hiver de 1816-1817. Elles furent exposées à l'Hôtel-Dieu et mises en vente. L'évêque Plessis engagea fortement les fabriques qui en avaient les moyens à faire l'acquisition de quelques-uns de ces tableaux. Plusieurs paroisses profitèrent de l'occasion peut-être unique qui leur était offerte et achetèrent, à des prix relativement bas, une ou plusieurs peintures. On pourra se convaincre encore aujourd'hui que la plupart de ces toiles avaient une valeur réelle en visitant celles de la cathédrale de Québec, de la chapelle des Dames Ursulines, des églises de Saint-Henri, de Saint-Antoine de Tilly, de la Baie du Febvre, etc., et en partie le musée de l'Université Laval.

Parmi ces toiles, les unes sont signées, les autres, et c'est le plus grand nombre, ne le sont pas. Ceux qui ont visité les musées d'Europe et qui ont quelques notions de l'histoire des peintres savent que plusieurs originaux ou répliques ne portent pas la signature du maître qui les a exécutés. Il en est de même pour la collection de M. Desjardins.

L'abbé voulut cependant faire les choses en conscience. Pour s'assurer de la valeur de sa collection, il fit venir, avant de l'expédier au Canada, les plus célèbres connaisseurs de Paris et les pria de lui indiquer les noms des peintres qui, dans leur opinion, pouvaient être les auteurs de ces tableaux. La liste de peintres fournie par ces experts est connue ; elle a été publiée dernièrement. M. Maguire, curé de Saint-Michel, qui avait acheté un certain nombre de ces tableaux, écrivait au registre de la fabrique au sujet de cette liste :

" Il serait possible que ce catalogue ne fût pas d'une exactitude rigoureuse. Avant l'envoi, M. Desjardins les fit examiner par quelques-uns des plus célèbres connaisseurs de Paris, et ce sont ces connaisseurs qui attribuent aux tableaux les différents noms de peintres qui y sont attachés."

Ces experts, quelque célèbres qu'ils fussent, peuvent, nous l'avouons, s'être trompés pour certains tableaux : le cas contraire serait surprenant. Mais que des connaisseurs, et de Paris encore, aient pris des croûtes informes pour des œuvres de maîtres, c'est ce qu'il est difficile de croire.

Au reste, ceux de ces tableaux qui sont signés, et il y en a plusieurs, démontrent qu'il ne faut pas trop se hâter de déclarer sans examen préalable que la collection Desjardins est une " cargaison sans valeur."

Il est permis de croire que les vrais connaisseurs d'aujourd'hui, à quelque pays qu'ils appartiennent, ne démentiraient pas tout à fait, dans leurs appréciations, les connaisseurs de 1816.

A part de cette collection, le musée de peintures renferme plusieurs autres tableaux acquis par l'Université de divers particuliers. Ainsi, par exemple, à la mort de l'honorable J. Legaré, le Séminaire acheta presqu'en entier sa collection de peintures et sa collection de gravures. La première composée de 172 pièces, grandes, moyennes et petites, avait été évaluée à 4422 louis, la seconde à 247 louis, ce qui, à cette époque et pour le pays, pouvait être considéré comme une forte somme.

Outre certaines peintures de la collection Desjardins, la galerie de M. Legaré renfermait plusieurs toiles de valeur que M. Reiffenstein, peintre lui-

même, avait achetées pour son ami, durant un tour d'Europe. C'est ainsi qu'une famille noble, se trouvant dans des embarras financiers, lui céda à bas prix une partie de sa collection.

Ajoutons encore que depuis lors l'Université a fait différentes acquisitions parmi lesquelles nous devons mentionner sept tableaux, dont quatre de Frs Boucher et trois de Quentin de La Tour, achetés de feu Mgr Tanguay en 1874, et surtout une belle collection cédée au Séminaire, moyennant certaines conditions, par Mgr Marois, V. G., en 1901.

En 1917, le Séminaire a augmenté le musée de trente tableaux, dont plusieurs de grande valeur, et que M. le chanoine L. St-G. Lindsay lui a cédés à des conditions spéciales.

Nous ne pouvons oublier non plus que des compatriotes amis de l'Université ont légué à cette institution un certain nombre de tableaux, originaux ou copies, qui ne contribuent pas peu à enrichir son musée. Nous citerons parmi ceux qui ne sont plus : Sir Francis Hinks, M. Faribault, le chevalier Falardeau, Mgr D Racine, les RR. MM. Sax, Z. Rousseau, F.-X. Tessier ; le chevalier docteur Ol. Robitaille, Mgr Tanguay, L. Rousseau, Mgr Marquis, l'abbé Octave Audet, Mgr Laflamme, l'abbé H. Verreau, M. Baby, Mgr F.-X. Faguy, M. Paul de Cazes, M. Turner, Mgr A.-A. Blais ; et parmi les vivants : M. l'abbé H.-A. Scott, M. L. Morency, Mgr. O.-E. Mathieu, Mgr Frs. Pelletier,

Il nous fait plaisir de faire ici mention spéciale du don princier que Madame David Ross a fait à l'Université, en 1910 et en 1912, de 10 belles copies d'œuvres de maîtres, richement encadrées, et provenant de la collection de feu M. Gibb.

L'Université a fait restaurer, il y a sept ou huit ans, quelques-unes des plus belles pièces de son musée de peintures. M. Purves Carter, un expert en la matière, et dont les états de services en Angleterre et aux Etats-Unis sont appréciés et signés par de riches collectionneurs, a, avec un travail et une patience infinis, remis à neuf un certain nombre de toiles, jetées au rebut ou considérées comme irréparables. On pourra se convaincre de la vérité de cette assertion, en voyant la *Sainte Famille* de Van Loo et le *Saint Antoine de Padoue* de Parocel d'Avignon qui, après l'incendie de la chapelle du Séminaire, n'avaient été conservés que comme souvenirs d'une collection rare et précieuse.

Plusieurs peintures du musée auraient besoin de semblables réparations. Les ressources pécuniaires de l'Université ne lui permettent pas de les faire entreprendre pour le moment. Elle laisse au temps et aux circonstances, et surtout à la Providence, le soin de compléter une œuvre dont elle comprend l'importance et qui, en somme, est tout à l'avantage de nos compatriotes.

Musée numismatique

Le musée contient au delà de 7,000 monnaies et médailles, renfermées dans 24 vitrines.

Dans la première vitrine sont les monnaies romaines et autres, de la collection Frémont.

Les médailles des Papes occupent une vitrine spéciale. Un grand nombre d'entre elles, surtout celles de Pie IX, sont très belles.

A l'occasion des fêtes jubilaires (juin 1902), le musée s'est enrichi d'une superbe collection des médailles de Léon XIII. Ce cadeau précieux a été offert à l'Université par les dames de Québec.

Dans la collection canadienne se trouvent les médailles que Louis XIV, Louis XV et George III donnèrent aux chefs indiens du Canada, la médaille de la Confédération, et celle du *Quebec Fishing Club* qui est reconnue comme

unique, les monnaies de carte de la fin de la domination française, le *Vexator canadensis*, etc. Une des plus rares de cette collection, *Kebeka liberata*, est un don de M.-Jos.-Ch. Taché.

La France est représentée par de nombreux spécimens. On y voit une médaille commémorative de la fondation du Séminaire des Missions Etrangères de Paris, qui a été la maison-mère du Séminaire de Québec jusqu'à la cession du Canada à l'Angleterre.

Les amateurs de chinoiseries peuvent y examiner quelques curiosités numismatiques de choix.

Les médailles d'or, d'argent et de bronze, que l'Université a données à plusieurs reprises comme prix de poésie française, sont dans la collection canadienne, ainsi que les médailles données aux différentes institutions d'éducation par Leurs Excellences Lord Dufferin et ses successeurs.

Dans une vitrine on peut voir de très beaux échantillons de *wanpums* ou monnaie indienne, qui fut légale dans les premiers temps de la colonie.

Bibliothèque

La bibliothèque est celle du Séminaire de Québec qui comprenait 15,000 volumes lors de la fondation de l'Université. Depuis cette date, elle s'est augmentée, en moyenne, de 2,300 volumes par année et elle compte aujourd'hui 108,851 volumes et 36,700 brochures, soit un total de 145,551 volumes et brochures.

En voici les principales divisions :

Écriture Sainte, Controverse, Eloquence sacrée	6656
Théologie, Droit canon	4686
Ascétisme	4086
Médecine	6040
Droit canadien et étranger	5558
Sciences physiques et naturelles	8460
Beaux Arts	1043
Arts et métiers	4033
Histoire de l'Église	5186
Histoire générale et particulière	9790
Histoire du Canada	4371
Histoire de l'Amérique	3121
Philosophie	1518
Économie politique et sociale	1715
Éducation, Enseignement	6090
Littérature canadienne et étrangère	11304
Bibliographie, Encyclopédies	3012
Archéologie	610
Livres à l'Index	2705
Documents parlementaires : Ottawa et Québec	4762
Publications de sociétés, de corporations, etc	16248
Revues et journaux canadiens	8023
Revues et journaux américains	4730
Revues et journaux étrangers	14874

Les principales acquisitions, concernant l'histoire du Canada, viennent des abbés E.-G. Plante et H.-A. Verreau.

Parmi les principaux bienfaiteurs de la bibliothèque, nous pouvons mentionner, dans l'ordre chronologique :

G.-O. Stuart, Mgr J.-B.-Z. Bolduc, J.-C. Taché, Rév. P. Patry, Rév. L.-A. Proulx, P.-G. Delisle, l'abbé A.-A. Blais, l'hon. A.-P. Caron, l'abbé P. Lagacé, l'abbé L.-N. Bégin, l'abbé A. Lemieux, Eugène Rouillard, N. P., L.-J. Casault, Alfred Evanturel, P. Lesage, Mgr C. Tanguay, Dr M. Ahern, Mde Dr F. Roy, C.-N. Hamel, Mgr F. Faguy, L.-G. Desjardins, Mgr J.-C.-Laflamme, Cyr. Tessier, N. P., l'abbé S.-A. Lortie, l'abbé Aug. Gauthier, le chan. L. Lindsay, le juge McCorkill.

La bibliothèque est ouverte aux visiteurs les jours ou l'on visite l'Université. Le public y a accès, pour y étudier, tous les jours, de 9 à 11 hrs du matin et de 3 à 5 hrs du soir, excepté le dimanche, le jeudi et pendant les vacances.

On y remarque plusieurs ouvrages précieux. La bibliothèque embrasse les trois derniers étages de la partie Est de l'Université, ainsi que les deux salles voisines, dont l'une sert en même temps de salle de lecture.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES DIFFÉRENTES FACULTÉS

FACULTÉ DES ARTS

I. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Jusqu'à cette année (1920-21), l'Université Laval n'a guère donné de complet à sa Faculté des arts que l'enseignement secondaire.

Ses premiers bacheliers ès arts datent de 1854.

Depuis lors, de concert avec les séminaires et collèges qui lui sont affiliés, elle s'est efforcée de tenir des programmes au niveau des meilleurs programmes européens d'enseignement secondaire. Les diplômes du baccalauréat ès arts qu'elle décerne aujourd'hui sont acceptés *ad eumdem* par les universités européennes et américaines les plus anciennes et les plus renommées.

Caractère de notre enseignement secondaire

Pour faire mieux comprendre aux étrangers l'organisation de notre cours classique, nous la rapprocherons de l'organisation des universités anglaises ou américaines et nous juxtaposerons aux nôtres, à plusieurs endroits, certaines dénominations de leurs cours d'études ou de leurs classes.

Nous ne voulons pas nous prononcer ici sur la valeur relative de la formation qu'on reçoit chez nous et de celle qu'on reçoit ailleurs. Nous noterons seulement le caractère particulier que nous entendons conserver à notre enseignement secondaire. A la formation par les sciences et les mathématiques qui spécialisent de bonne heure, nous préférons la culture plus désintéressée et plus générale par l'histoire, les lettres et la philosophie scolastique.

Études conduisant aux grades de bachelier ès arts (B. A.), bacheliers ès lettres (B. L.), bachelier ès sciences (B. S.) ou à l'inscription

Les études préparatoires aux grades de B. A., B. S., B. L., ou à l'inscription comprennent le *cours collégial* de 4 ans (*High School*) et le *cours universitaire* (*College*) également de 4 ans.

1° COURS COLLÉGIAL (*High School*)

Le cours collégial se fait au complet dans tous les petits séminaires et collèges affiliés et prépare à l'immatriculation.

La durée de l'année académique s'étend, à peu de jours près, du 1er septembre au 15 juin, tant au cours collégial qu'au cours universitaire.

Les sessions de l'examen d'admission ont lieu en juin et en septembre et sont fixées par le Recteur.

I. — Admission au cours collégial

Pour être admis au cours collégial (en Sixième) il faut être âgé de 12 ans, connaître la grammaire élémentaire, savoir lire l'anglais, posséder au moins des connaissances élémentaires d'instruction religieuse, de géographie et d'arithmétique.

II. — Classes et matières du cours collégial

Le tableau suivant indique les matières du cours collégial et le temps consacré à chacune de ces matières, par semaine :

Désignation	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième
	heures	heures	heures	heures
Français	7	6½	3	4
Latin	6½	7	5	5
Grec	......	......	4½	4½
Catéchisme	2	2	2	2
Histoire universelle	1	1	2	2
Géographie	1	1	1	......
Tenue des livres	......	1	......	......
Arithmétique	3	2	2	2
Dessin	......	1	......	......
Anglais	6	4	2	2
Histoire du Canada	......	1	......	......
Solfège	1	1	1	1
Total	27½	27½	22½	22½

Ces quatre classes du cours collégial sont surtout consacrées à l'étude des grammaires française, anglaise, latine et grecque, de l'histoire ancienne et du Canada, et de l'arithmétique. Elles correspondent assez bien aux classes des " *High Schools* ".

N. B. — En dehors des heures de classes mentionnées au tableau, les élèves ont environ 5 heures d'étude par jour.

Le même tableau en unités (*units*) :

L'unité (*unit*) équivaut à un cours de 4 ou 5 heures par semaine pendant quarante semaines.

Instruction religieuse	2 units	Anglais	3 units
Français	4½ "	Histoire et géographie	3¼ "
Latin	5 "	Mathématiques	3½ "
Grec	2 "	Dessin	¼ "

III.— Programme du cours collégial

Le programme détaillé des matières de ce cours se trouve dans l'annuaire du Petit Séminaire de Québec. (Voir plus loin, page [27].)

2° COURS UNIVERSITAIRE (*College*)

Le cours universitaire se fait au complet dans tous les petits séminaires et collèges affiliés. Les deux dernières classes, celles de sciences et de philosophie, peuvent également se faire à l'Université même, à Québec, aux cours privés de la Faculté des arts.

I. — Admission au cours universitaire (*Matriculation*)

Pour être admis au cours universitaire, il faut avoir suivi le cours collégial dans une maison affiliée à l'Université et avoir subi avec succès les examens semestriels des classes de ce cours. L'examen final de la classe de Versification (classe de Troisième) sert d'examen d'immatriculation.

L'examen d'immatriculation porte sur les matières suivantes : le français, le grec, le latin, l'anglais, l'histoire et l'arithmétique.

Les élèves qui étudient en dehors des collèges affiliés doivent, pour être admis au cours universitaire, subir un examen sur les matières principales de la classe de Versification, ou fournir un certificat attestant qu'ils ont fait des études équivalentes à celles du cours collégial.

II. — Classes et matières du cours universitaire

Le tableau suivant indique les matières du cours universitaire et le temps consacré par semaine à chacune de ces matières.

Désignation	Seconde) (*Freshman*)	Rhétorique (*Sophomore*)	Philosophie *Junior*	Philosophie *Senior*
Catéchisme	2 hrs	2 hrs	......	......
Apologétique	......	......	1½ hr	1½ hr
Français	4	4	1	1
Latin	4	5	......	......
Grec	4½	4½	......	......
Histoire universelle	2	2	......	......
Histoire du Canada	......	2	......	......
Anglais	2	2	......	......
Architecture	1	......	......	......
Philosophie (*en latin*)	......	......	5	8
Mathématiques	2	......	9	5
Physique	......	......	......	5
Sciences naturelles	......	......	3	....
Chimie	......	......	2	....
Astronomie	......	......	......	1
Solfège	1	1	1	1
Plain-Chant	1	1	1	1
Total	23½	23½	23½	23½

Le même tableau en unités (*units*) :

Instruction religieuse....2 units
Français................2½ "
Latin..................2 "
Grec...................2 "
Anglais................1 "
Histoire et géographie...2¼ "

Philosophie..........3 units
Physique.............1 "
Chimie...............¾ "
Sciences naturelles ..½ "
Arithmétique .... "
Architecture.........¼ "
Astronomie........... "

N. B. — Ces quatre classes du cours universitaire correspondent, en les dépassant toutefois par la philosophie et la rhétorique, au cours des " *Colleges* " anglais.

En dehors des heures de classe mentionnées au tableau ci-dessus, les élèves ont environ cinq heures d'étude par jour.

Programme du cours universitaire

Les programmes se trouvent ci-après, page 88.

2° EXAMEN DU BACCALAURÉAT

Tout candidat au baccalauréat ès arts, ès lettres, ès sciences, ou à l'inscription, doit subir deux examens écrits qui portent : le premier sur les lettres, à la fin de la Rhétorique (*Sophomore*), le second, deux ans plus tard (Philosophie senior), sur les sciences et la philosophie.

Tout examen passé hors de l'Université ou d'une maison affiliée ne saurait compter pour le baccalauréat.

Examen sur les lettres

I. — Conditions d'admission

Pour être admis à l'examen du baccalauréat sur les lettres, il faut :

a) avoir suivi régulièrement, dans une maison affiliée à l'Université, les 4 années du cours collégial (*High School*) et les deux premières années du cours universitaire (*Freshman et Sophomore*), ou un cours équivalent ;

b) avoir subi avec succès les examens annuels ou semestriels de chacune de ces six années ;

c) avoir passé un examen satisfaisant (i. e., avoir conservé 50% des points sur l'ensemble et 30% sur chaque matière) sur les matières suivantes :

Instruction religieuse........................20 points
Histoire universelle.........................20 "
Histoire du Canada..........................15 "
Géographie du Canada ....10 "
Géographie universelle......................10 "
Explication d'auteurs français...............10 "
Histoire des littératures....................20 "
Préceptes littéraires........................15 "

d) avoir payé au trésorier de l'Université la somme de cinq piastres, s'il s'agit d'un examen entier à subir ou à reprendre, et de deux piastres dans le cas d'un échec partiel à réparer.

Les élèves qui ont étudié ailleurs que dans les collèges affiliés et ceux qui en sont sortis depuis deux mois avant l'époque des examens, doivent, pour être admis aux examens du baccalauréat et de l'inscription, en faire la demande au Recteur par écrit quinze jours au moins avant les examens et lui envoyer en même temps un certificat de bonne conduite signé de leur curé ou de leur ministre. Ces élèves peuvent subir leurs examens comme élèves privés soit à l'Université Laval, à Québec, soit dans l'un ou l'autre des collèges affiliés qui consentira à les recevoir.

II. — Matières de l'examen, temps et points alloués à chaque matière

Désignation	points	heures
Composition française	30	5
Version latine	20	3
Thème latin	20	3
Version grecque	20	3
Thème anglais ou français	10	2

Examen sur les sciences et la philosophie

I. — Conditions d'admission

Pour être admis à l'examen sur les sciences et la philosophie, il faut :

a) avoir subi avec succès l'examen du baccalauréat sur les lettres, ou un examen équivalent ;

b) avoir suivi régulièrement, dans une maison affiliée à l'Université ou à l'Université même, à Québec, les deux classes de sciences-philosoph (*junior et senior*), ou des classes équivalentes ;

c) avoir subi avec succès les examens semestriels de ces deux années de sciences-philosophie ;

d) avoir passé un examen satisfaisant (i. e., avoir conservé 50% des points sur l'ensemble et 30% sur chaque matière) sur les matières suivantes :

Apologétique	20 points
Astronomie	10 "
Chimie	20 "
Sciences naturelles	20 "

e) avoir payé au trésorier de l'Université la somme de cinq piastres, s'il s'agit d'un examen entier à subir ou à reprendre et de deux piastres dans le cas d'un échec partiel à réparer.

II. — Matières de l'examen, temps et points alloués à chaque matière

Désignation	points	heures
Philosophie (logique et morale)	18	3
Philosophie (métaphysique)	18	3.
Mathématiques	26	4
Physique	18	3

N. B. — Questions posées aux examens ; correction des épreuves

I. — *Les élèves de tous les collèges affiliés passent les examens du baccalauréat les mêmes jours, aux mêmes heures, et sur les mêmes questions choisies par le Recteur.*

II. — *La correction des épreuves se fait à Québec, par des jurys de trois membres nommés par le Recteur.*

III. — *La correction est sévère. Elle juge de la valeur littéraire de la copie en général; elle relève encore chacune des incorrections grammaticales et chacune des fautes d'accentuation, de ponctuation, etc.*

CLASSIFICATION DES CANDIDATS

C'est le résultat des examens qui vaut aux candidats le titre de B. A., B. S., B. L., ou inscrit.

Sont *bacheliers ès arts* les candidats qui conservent 60% des points sur l'ensemble des épreuves, et 25% au moins sur chaque matière, tant en lettres qu'en sciences-philosophie.

Sont *bacheliers ès sciences* les candidats qui conservent :

a) 60% des points sur l'ensemble de l'examen de sciences, et 25% au moins sur chaque matière ;

b) 50% sur l'ensemble de l'examen de lettres, et 25% au moins sur chaque matière.

Sont *bacheliers ès lettres* les candidats qui conservent :

a) 60% des points sur l'ensemble de l'examen de lettres, et 25% au moins sur chaque matière :

b) 50% des points sur l'ensemble de l'examen de sciences et 25% au moins sur chaque matière.

Sont *inscrits*, les candidats qui conservent 30% des points sur l'ensemble dans chacun des examens de lettres et de sciences, et pas moins de 15% sur chaque matière.

N. B. — *Cette simple inscription de l'Université Laval est reconnue comme correspondant à l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.*

DISTINCTIONS (*Honours*)

Les diplômes des bacheliers comportent les distinctions suivantes :

Sont B. A. avec distinction (*Honneurs de second ordre*) ceux qui ont conservé 80% à l'un ou à l'autre des deux examens ; avec grande distinction (*Honneurs de premier ordre*) ceux qui ont conservé 80% à la fois dans les deux examens.

Sont B. L. avec distinction (*Honneurs de second ordre*) ceux qui ont conservé 80% sur l'ensemble de l'examen lettres-langues.

Sont B. S. avec distinction (*Honneurs de second ordre*) ceux qui ont conservé 80% sur l'ensemble de l'examen sciences-philosophie.

N. B. — *Pour prendre le titre auquel ils ont droit, les candidats doivent avoir reçu le diplôme accordé par l'Université.*

PROGRAMME DES ÉTUDES PRÉPARATOIRES AU BACCALAURÉAT ET A L'INSCRIPTION

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Cours collégial

EN SIXIÈME

Le catéchisme diocésain.

EN CINQUIÈME

La Vie de Jésus-Christ.

EN QUATRIÈME

LES VÉRITÉS À CROIRE

Le symbole : Dieu — la création — la rédemption par le Messie — L'Église de Jésus-Christ — Les quatre fins de l'homme.

EN TROISIÈME

LES DEVOIRS À PRATIQUER

La loi morale : les actes humains — la loi — la conscience — les vertus — le péché.
Le décalogue : ce que prescrit et ce que défend chaque commandement.
Les commandements de l'Eglise : ce qu'ils prescrivent.

Cours universitaire

EN SECONDE OU BELLES-LETTRES

MOYENS DE SALUT ET CULTE

La grâce : la justification — le mérite — la prédestination.
Les sacrements : des sacrements en général et en particulier.
La liturgie : langue et livres liturgiques — lieux sacrés — principales cérémonies du culte.

EN RHÉTORIQUE

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Antiquité chrétienne

Époque gallo-romaine — Luttes de l'Église contre l'Empire romain, de 33 à 313. — Luttes contre les grandes hérésies grecques, de 313 à 692.

1921-22

Moyen âge

Époque germanique et greco-latine : Origine de la puissance pontificale, de 692 à 814.

Anarchie politico-religieuse, de 814 à 1073.

Apogée de la puissance pontificale, de 1073 à 1303.

Affaiblissement de la puissance pontificale, de 1303 à 1517.

Temps modernes

Époque de lutte contre l'erreur : Lutte contre le protestantisme, de 1517 à 1648.

Lutte des États catholiques contre l'Église, de 1648 à 1789.

Lutte contre le rationalisme, le libéralisme et le matérialisme.

Aperçu général, à chaque époque, de la vie intérieure de l'Église, de son expansion, de son action sur les individus et les sociétés, de ses relations nécessaires avec l'État.

EN PHILOSOPHIE (*première année*)

Apologétique

LA RELIGION

Existence de Dieu. — L'athéisme. — Les attributs de Dieu. — L'homme. — La religion. — Le culte. — La révélation. — Le miracle. — La prophétie. — La révélation chrétienne. — Authenticité, intégrité et véracité des évangiles. — Les preuves de la divinité du christianisme : l'affirmation de Jésus-Christ, les miracles de Jésus-Christ, la résurrection de Jésus-Christ, les prophéties de l'Ancien Testament, les prophéties de Jésus-Christ, la propagation du christianisme, la conservation du christianisme, le témoignage des martyrs, les bienfaits du christianisme. — Les diverses religions. — La transcendance du christianisme.

EN PHILOSOPHIE (*deuxième année*)

Apologétique

L'ÉGLISE

Existence de l'Église. — Les propriétés de l'Église. — Les notes de l'Église. — Le protestantisme. — Les églises grecques. — L'Église romaine. — Autorité, infaillibilité de l'Église romaine. — La règle de foi. — Les sources de l'enseignement de l'Église romaine. — Quelques enseignements de l'Église romaine. — L'Église et la science. — L'Église et les ordres religieux. — L'Église et la société civile. — L'Église et la famille. — L'Église et la question sociale. — L'Église et la franc-maçonnerie. — L'Église et la crémation. — Objections contre l'Église. — Nos devoirs envers l'Église.

FRANÇAIS

Cours collégial

EN SIXIÈME

Grammaire française (cours moyen), vue en entier avec exercices correspondants. — Dictée française. — Analyses grammaticale et logique.— Lecture raisonnée et rédaction d'après Calvet et Chompret.

EN CINQUIÈME

Grammaire française (cours supérieur) avec exercices correspondants. — Dictée française. — Analyse logique. — Lecture raisonnée et exercices de rédaction d'après Calvet et Chompret. — Fables de Lafontaine.

EN QUATRIÈME

Lecture raisonnée. — Analyse des auteurs. — Exercices de rédaction d'après Calvet et Chompret. — Fables de Lafontaine. — Extraits de Boileau.

EN TROISIÈME

Préceptes de style et de composition.—Exercices de composition: narrations, descriptions, lettres. — Analyse des auteurs : Boileau, Racine, Fénelon, Chateaubriand, Louis Veuillot.

Cours universitaire

EN SECONDE

Préceptes de poétique et de versification. — Histoire de la littérature des origines au 19me siècle. — Exercices de composition. — Analyse des auteurs : Boileau, Racine, Molière, Corneille, De Maistre, Lamartine, Hugo.

RHÉTORIQUE

Préceptes de rhétorique. — Analyse des auteurs : Bossuet, Pascal, La Bruyère, Veuillot, Hugo. — Exercices de composition : discours, dissertations, etc. — Histoire de la littérature française au 19me siècle, de l'éloquence et de la littérature canadienne.

EN PHILOSOPHIE (*première année*)

Exercices de composition : dissertation.

EN PHILOSOPHIE (*deuxième année*)

Exercices de composition : dissertation.

PRÉCEPTES DE LITTÉRATURE

Cours collégial

EN TROISIÈME

STYLE ET COMPOSITION

Notions préliminaries sur la littérature et les facultés littéraires de l'homme. — Le style : ses éléments et ses qualités.
Les ornements du style : figures de mots et figures de pensées.

L'art de la composition.
La description ; la narration ; la dissertation et la lettre.

Cours universitaire

EN SECONDE

POÉTIQUE

Notions générales sur la poésie, sa nature et sa forme.
L'art des vers ou règles de la versification française.
Des genres poétiques : la poésie lyrique, l'épopée, le drame, la poésie didactique, l'épître, la satire, la fable, l'élégie, la poésie pastorale et les poésies fugitives.

EN RHÉTORIQUE

RHÉTORIQUE

Notions générales sur la rhétorique et l'éloquence.
De l'invention oratoire : les arguments, les mœurs oratoires et les passions.
De la disposition des matériaux du discours.
De l'élocution et de l'action oratoire.
Des genres d'éloquence : l'éloquence sacrée, l'éloquence politique, l'éloquence judiciaire, l'éloquence académique et l'éloquence militaire.
Autres genres en prose : l'histoire, le roman et la critique littéraire.

HISTOIRE DES LITTÉRATURES

Dans les classes de Sixième, Cinquième et Quatrième, il se donne un enseignement général des littératures sacrée, française, latine et grecque à l'occasion de l'explication des auteurs sacrés, français, latins ou grecs. On commence en Troisième seulement à étudier l'Histoire proprement dite des littératures.

Cours collégial

EN TROISIÈME

LITTÉRATURE SACRÉE

David et Isaïe. — Les évangélistes.

LITTÉRATURE GRECQUE

Les origines. — Poésies épique et lyrique. —Le théâtre. —L'histoire et l'éloquence attiques. — Les sophistes.
Littérature alexandrine et greco-romaine.
Pères de l'Église au IVme siècle.

LITTÉRATURE LATINE

Origine. — La comédie. — L'éloquence de Caton et Cicéron.

La poésie et l'histoire au siècle d'Auguste.
La poésie après Auguste.
Les docteurs de l'Église latine au IVme siècle.

Cours universitaire

EN SECONDE

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Origines : formation de la langue et de la littérature.
Moyen-âge : la poésie épique, lyrique et didactique. — Le théâtre et l'histoire.
Le 16me siècle : mouvement de la renaissance.
Le 17me siècle : réforme de la poésie et de la prose. — La tragédie et la comédie. — L'éloquence de la chaire. — Mémoires, correspondances, romans. — Moralistes et critiques littéraires.
Le 18me siècle : la tragédie et la comédie. — Philosophes. — Historiens. — Naturalistes. — Poésie lyrique. — Romans. — Éloquence politique

EN RHÉTORIQUE

Le 19me siècle : Le romantisme. — La poésie lyrique et histoire. — Philosophes et critiques. — Orateurs. — Le roman et le théâtre.

LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE

Notre langue. — Esprit canadien-français. — Caractères généraux de la littérature canadienne-française.
De 1760 à 1820 : Origines. — Les premiers journaux. — La poésie.
De 1820 à 1860 : L'éloquence politique. — Le journalisme. — L'histoire. — La poésie.
De 1860 à 1900 : L'histoire. — La poésie. — Le roman. — Récits et contes. — La philosophie et l'éloquence.
Depuis 1900 : La poésie. — L'histoire. — La philosophie et la sociologie. — Le roman. — La critique littéraire.

LITTÉRATURE ANGLAISE

Littérature anglaise. — Le siècle d'Elizabeth. — Les orateurs parlementaires au 18me siècle.

LITTÉRATURE ALLEMANDE

Réveil littéraire au 18me siècle.

LITTÉRATURE ITALIENNE

Premier âge d'or. — Siècle de Léon X.

LITTÉRATURE ESPAGNOLE

Camoëns.

———

ANGLAIS

Cours collégial

EN SIXIÈME

Grammaire élémentaire (1re partie). — Nouveau cours. — Cours de lecture. — Thèmes et versions. — Récitations.

EN CINQUIÈME

Grammaire élémentaire (2me partie). — Nouveau cours. — Cours de lecture. — Thèmes et versions. — Récitations.

EN QUATRIÈME

Grammaire complète (1re partie). — Nouveau cours. — Cours de lecture supérieur. — Thèmes et versions. — Récitations.

EN TROISIÈME

Grammaire complète (2me partie). — Cours de lecture supérieur. — Thèmes et versions. — Rédactions. — Récitations.

Cours universitaire

EN SECONDE

Grammaire complète revue. — Lecture raisonnée. — Compositions littéraires. — Thèmes. — Récitations.

EN RHÉTORIQUE

Revue rapide de la grammaire complète. — Étude des auteurs modernes. — Thèmes. — Compositions littéraires.

LATIN

Cours collégial

EN SIXIÈME

Grammaire élémentaire avec thèmes et versions appropriés. — Exercices oraux. — Traductions faciles : Epitome, Lettres de Cicéron, etc.

EN CINQUIÈME

Grammaire complète. — Exercices oraux. — Versions et thèmes. — Traduction de passages faciles de Phèdre, Cornélius Népos, César, Virgile.

EN QUATRIÈME

Grammaire revue.—Exercices oraux.—Nombreux thèmes et versions.—Extraits appris de mémoire. — Traduction de César, Virgile, etc.

Prosodie latine. — Vers latins.

EN TROISIÈME

Nombreux thèmes et versions. — Extraits appris de mémoire. — Traduction de Virgile, Salluste, Cicéron. — Histoire de la littérature latine.

Cours universitaire

EN SECONDE

Nombreux thèmes et versions. — Extraits appris de mémoire. — Traduction de Cicéron, Horace, etc.

EN RHÉTORIQUE

Composition latine. — Nombreux thèmes et versions. — Traduction de Cicéron, Horace, Tacite, Tite-Live, etc. — Histoire de l'éloquence chez les Latins.

EN PHILOSOPHIE (1re et 2me années)

Le manuel de philosophie est en langue latine.

GREC

Cours collégial

EN QUATRIÈME

Grammaire. — Morphologie et principales parties de la syntaxe. — Exercices oraux. — Thèmes et versions correspondant aux principales règles de la grammaire. — Racines grecques apprises de mémoire. — Traduction des exercices de Ragon, d'Ésope, de Xénophon.

EN TROISIÈME

Grammaire au complet. — Versions et thèmes gradués. — Exercices oraux. — Traduction de divers passages de Lucrèce, Xénophon, Pères grecs, etc.

Cours universitaire

EN SECONDE

Grammaire revue. — Nombreux exercices de thèmes et de versions. — Traduction de divers passages de Homère, Plutarque, Sophocle, Euripide, Pères grecs. — Histoire de la littérature grecque.

EN RHÉTORIQUE

Exercices et versions. — Traduction de passages des auteurs suivants : Pères grecs, Homère, Démosthène, Eschine, Plutarque, Platon, Thucydide.

HISTOIRE UNIVERSELLE

Cours collégial

EN SIXIÈME

HISTOIRE ANCIENNE

Egypte. — Chaldéens et Assyriens. — Israélites. — Phéniciens. — Mèdes et Perses.

EN CINQUIÈME

HISTOIRE DE LA GRÈCE

Géographie. — Doriens et Ioniens. — Sparte et Athènes. — Guerres médiques. — Guerre du Péloponèse. — Suprématie d'Athènes, de Sparte, de Thèbes, de la Macédoine. — Alexandre : son empire. — Dernières luttes civiles en Grèce.

EN QUATRIÈME

HISTOIRE MODERNE

Géographie. — Rome. — La royauté. — Conquête de l'égalité civile, politique et religieuse. — Premières luttes de Rome. — Guerres puniques. — Conquêtes du Bassin de la Méditerrannée et leurs conséquences. — Marius et Sylla. — Pompée et César. — Guerre civile. — L'Empire sous Auguste et les empereurs de sa famille, sous les Flaviens et les Antonins. — Les arts et les lettres. — Septime-Sévère. — Constantin et le Christianisme. — Derniers temps de l'Empire.

EN TROISIÈME

HISTOIRE DU MOYEN-ÂGE

L'Empire romain à la fin du 4me siècle. — Les barbares. — L'Empire romain d'Orient. — Les Arabes. — La papauté. — Les ducs austrasiens. — L'Empire franc. — La féodalité. — L'Allemagne et l'Italie. — Les Croisades. — Les villes. — La royauté française. — L'Angleterre. — La civilisation chrétienne et féodale.

Cours universitaire

EN SECONDE

HISTOIRE MODERNE

L'Europe à la fin du 18me siècle. — La royauté en France. — La guerre de cent ans. — France et Angleterre. — L'Église. — L'anarchie en Allemagne et en Italie. — Démembrement de l'Empire grec et formation de l'Empire ottoman. — Les États de l'Europe occidentale à la fin du 15me siècle. — Angleterre et Espagne. — Le déclin du Moyen-Âge. — Grandes inventions et leurs effets sur la civilisation. — La politique européenne. — Rivalité des maisons de France et d'Autriche: — Le Renaissance. — La Réforme et la contre Réforme. — Guerres politiques et religieuses. — Angleterre.—France.—La France sous Henri III, Henri IV, Louis XIII.—

L'Angleterre sous Elizabeth et les Stuarts jusqu'à l'avènement de Guillaume III.

L'état de l'Europe en 1660. — Louis XIV. — Mouvement littéraire et artistique de la fin de la seconde moitié du 16me siècle jusqu'au commencement du 18me.

L'Europe occidentale et orientale vers 1715.

La France de 1715 au milieu du 18me siècle.

Autriche et France pendant la première moitié du 18me siècle.

Règne de Louis XV. — Mouvement intellectuel et politique.

Le gouvernement parlementaire en Angleterre.

Mouvement révolutionnaire en Europe.

Prélude de la Révolution française.

La guerre d'indépendance en Amérique.

EN RHÉTORIQUE

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Monarchie européenne vers 1789. — Préliminaires et causes générales de la Révolution en France.

États généraux. — Constituante. — Assemblée législative. — Convention. — Directoire. — Le Consulat et l'Empire.

Le Congrès de Vienne. — L'Europe en 1815.

La Restauration. — La Révolution de 1830.

Mouvement des esprits depuis la fin du 18me siècle.

Louis-Philippe. — Effets de la révolution de 1830 en Europe. — Question d'Orient.

Révolution de 1848. — La république de 1848. — Le Second Empire.— Lois constitutionnelles de 1875.

Politique extérieure à la France, en Allemagne, en Autriche, dans les Balkans.

L'Angleterre et la Russie en Asie.

Angleterre et Irlande.

Le Nouveau-Monde.

La politique européenne. — Triplice et Triple Entente — Question d'Orient. — Les Balkans. — La Belgique.

Développement et transformation des principes de 1789 : régime constitutionnel. — liberté des cultes — idées démocratiques — socialisme.

Mouvement intellectuel — érudition — sciences.

Industries et commerce.

Expansion de la civilisation européenne.

HISTOIRE DU CANADA

Cours collégial

EN CINQUIÈME

Toute la domination française. Vue d'ensemble sur la domination anglaise.

Cours universitaire

EN RHÉTORIQUE

Régime français

Période des découvertes, 1492-1608 : Vue d'ensemble.— Voyages de Cartier.— Récit détaillé du second voyage.— Roberval.— Chauvin et de Monts.— Établissement en Acadie.

Période des compagnies, 1608-1663 : Vue d'ensemble.— Noms, durée et œuvre des diverses compagnies.

Champlain, de 1608 à 1629 ; de 1632 à 1635.—Les Indiens : vie, religion, mœurs.— Guerres contre les Iroquois.— Fondations de Québec, des Trois-Rivières, de Montréal.— Montmagny.—Premiers établissements des communautés de femmes.— Destruction de la nation huronne.— Martyre des PP. Jogues, de Brébœuf et Lallemant—D'Ailleboust, d'Argenson, d'Avaugour.

Période du gouvernement royal : 1ère partie, 1663-1713 : Tracy.— L'œuvre de Talon.— Découverte du Mississipi.— Denonville.— Seconde administration de Frontenac.— Exploits d'Iberville.— M. de Vaudreuil jusqu'en 1713 inclusivement.— Traités de Ryswick et d'Utrecht.— Mgr de Laval et Mgr de St-Vallier.

Période du gouvernement royal : 2ème partie, 1714-1760 : M. de Beauharnois.— Découvertes de M. de la Verendrye.— Contre-coup de la guerre de succession d'Autriche au Canada.— La dernière lutte : résumé des campagnes ; détails sur la dispersion des Acadiens, les batailles de Carillon, des plaines d'Abraham et de Sainte-Foy.— La capitulation de Montréal.— Noms des évêques de cette période.

Régime anglais

Périodes des gouvernements militaire et absolu, 1760-1791 : Vue d'ensemble.— L'acte de Québec.— Invasion américaine en 1775.— Le Conseil législatif.— Carleton.— Mgr Briand.— Haldimand.

Période du premier régime constitutionnel, 1791-1840 : Vue d'ensemble.— Institution royale.— Craig et Mgr Plessis.— Prévost et la guerre de 1812-1814.— Les luttes parlementaires : questions des subsides ; 92 résolutions. — Dalhousie et Gosford.— Troubles de 1837-38.— Le Conseil spécial.

Période de l'Union, 1841-1867 : Vue d'ensemble.— En quoi consistait l'Acte d'Union.— Noms des gouverneurs et principaux faits.— Lafontaine et Baldwin.— Elgin.

Période de la Confédération 1867 : La constitution actuelle.— Noms des gouverneurs.— Événements principaux : civils, politiques et religieux.

GÉOGRAPHIE

Cours collégial



EN SIXIÈME

Notions préliminaires. — Géographie d'Amérique et spécialement du Canada.

EN CINQUIÈME

Géographie de l'Europe, de l'Angleterre et de ses colonies spécialement.

EN QUATRIÈME

Géographie de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie.

Cours universitaire

EN RHÉTORIQUE

Revue de la géographie de l'Europe et de l'Amérique.

N. B. — L'étude de la géographie à toutes les époques accompagne nécessairement l'étude de l'histoire universelle dans toutes les classes du cours.

DESSIN

Cours collégial

EN CINQUIÈME

Esquisses géométrales d'après nature, croquis, cotés. — Perspective d'observation, linéaire et aérienne, maniement des instruments graphiques. — Composition décorative, étude élémentaire de la couleur, tonalités, nuances, harmonies.

PHILOSOPHIE

Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (première année)

LOGICA

Dialectica

De simplici apprehensione : de ideis — de terminis — de definitione et divisione.

De judicio : de notione judicii — de propositione.

De ratiocinio : de notione ratiocinii — de syllogismo — de inductione— de syllogismo demonstrativo, probabili, et sophistico.

Critica

De certitudine : de naturâ certitudinis — de essentiâ certitudinis — de causâ certitudinis. — De mediis quibus mens certitudinem consequitur : de facultatum cognoscitivarum veritate de auctoritate. — De modo ordinate procedendi ad consequendum certitudinem : de scientiâ — de methodo.

METAPHYSICA

Ontologia

De ente : de naturâ entis — de proprietatibus entis : de proprietatibus transcendentibus — de universalissimis entium proprietatibus. — De divisione entis : de substantiâ — de accidentibus.

De causis : de causis in genere — de causâ efficiente — de causâ materiali et formali — de causâ finali.

Cosmologia

De origine mundi : de notione mundi — de creatione mundi—de antiquitate mundi.

De primis principiis corporum constitutivis : de essentiâ corporum — de proprietatibus corporum.

De causâ finali mundi : de causâ finali rerum.

EN PHILOSOPHIE (deuxième année)

Psychologia

De vitâ in genere : de animâ vegetativâ. — de animâ sensitivâ — de animâ rationali in se spectatâ : de naturâ animæ — de unione animæ et corporis — de origine animæ humanæ.

De facultatibus animæ : de facultatibus in genere — de facultatibus sensitivis — de intellectu — de voluntate.

Theodicea

De Deo : de essentiâ Dei — de naturâ Dei — de constitutivo naturæ divinæ — de attributis divinis. — De operatione Dei : de operatione Dei immanente — de operatione Dei transeunte.

ETHICA

Ethica generalis — De principiis extrinsecis actuum humanorum : de fine hominis ultimo — de lege morali — de conscientiâ morali.

De principiis intresecis actuum humanorum : de causâ materiali actuum humanorum — de causâ formali actuum humanorum.

Ethica specialis. — Moralis individualis : de jure et officiis in genere — de officiis hominis erga Deum — de officiis hominis erga seipsum — de officiis hominis erga alios homines.

Moralis socialis : de societate in genere — de societate domesticâ — de societate professionali — de societate civili — de societate internationali — de societate religiosâ.

NOTIONS DE SOCIOLOGIE

(Comprises dans le programme de philosophie.)

1° Notions préléminaires

1 — Définition de la Sociologie.— Son objet.— Ses rapports avec la morale.

2 — La loi.— Sa nature.— Ses espèces.— Ses propriétés essentielles.

a) La loi éternelle.— Sa nature.— Son universalité.— Le fondement immuable du droit et du devoir.— L'obligation morale.

b) La loi naturelle.— Sa nature.— Ses propriétés.— Son immutabilité.— Sa sanction.

c) La loi positive.— Sa nature. — Ses espèces.— La loi divine.— La loi humaine.— La loi positive doit être l'expression de la loi naturelle.— Les lois justes et les lois injustes.

3 — Le droit et le devoir.— La notion du droit.— L'école dynamiste.— L'école utilitaire.— Fondements véritables du droit.— Le droit naturel.— Le droit positif.—La hiérarchie des droits.— Le sujet du droit.

La notion du devoir.— Son origine.— Ses espèces.— Devoirs de justice et de charité.— La hiérarchie des devoirs.— Le droit et le devoir sont corrélatifs.

2° La société en général

Nature de la société.— Ses éléments constitutifs.— Nécessité de l'autorité.— Différentes espèces de sociétés.— La famille.— La société professionnelle.—La société civile.—La société internationale.— La société religieuse.— L'Église.

3° La famille

1 — Sa nature.— Son origine naturelle.— Sa fin naturelle.— Ses droits. — Son omportance.— Son rôle social.— L'État et la famille.

2 — Le mariage.— Sa nature.— L'unité et l'indissolubilité du mariage.— Le divorce.— La polygamie et la polyandrie.—La législation civile et le mariage.

3 — L'éducation des enfants.— Droits et devoirs en matière d'éducation. — Les droits des parents.— Les droits de l'Église.— Les droits de l'État.

L'école. — Sa nature.— Son rôle.— Le monopole d'État.— L'école gratuite.— L'école obligatoire.— L'école neutre.— L'école séparée.—L'école bilingue.— L'instruction obligatoire. L'uniformité des livres.— La liberté de l'enseignement.

4° La société civile

Sa nature.— Ses éléments constitutifs.— Son origine naturelle et divine. — Sa fin.

5° L'État ou l'autorité sociale

1 — La nature de l'autorité sociale.— Sa nécessité.— L'origine naturelle et divine de l'autorité sociale.— L'erreur de la souveraineté populaire.— La détermination du sujet de l'autorité.— Le suffrage universel.

2 — Les pouvoirs de l'État.— Le pouvoir législatif.— La loi civile n'est pas la source du droit.— Le pouvoir exécutif.— Le pouvoir judiciaire.— La peine de mort.— Les limites du pouvoir de l'État.— La liberté de conscience.— La liberté de la parole.— La liberté de la presse.

3 — Les formes de gouvernement.—La monarchie.— L'aristocratie.— La démocratie.— Le gouvernement représentatif.— La représentation proportionelle.

6° Les fonctions de l'État

L'école libérale.— L'école socialiste.— L'école catholique.— Les deux fonctions nécessaires de l'État.— Sa fonction de protection.— Sa fonction d'assistance.— Pouvoir absolu et supplétif. — Pouvoir direct et indirect.— Attributions de l'État dans l'ordre économique.— Attribution de l'État en

matière d'éducation.— Attributions de l'État dans l'ordre moral et religieux.

7° Le devoir social

Le devoir religieux.— La religion d'État.— Le culte public.— L'athéisme politique.

Le patriotisme.— Les devoirs des gouvernants et des gouvernés.— La tyrannie.— La résistance passive et active.— La révolution.

Devoirs de justice et de charité.— L'homicide.— Le suicide.— Le duel. — Le droit de légitime défense.— L'alcoolisme.

Le devoir professionnel.— Devoirs des patrons et des ouvriers.— Devoirs des marchands.— Devoirs des médecins.— Devoirs des avocats et des notaires.— Devoirs des juges.

La question sociale.— La solution libérale.— La solution socialiste.—La solution catholique.

8° La société internationale

Le droit des gens.— Le droit international.— Devoirs de justice et de charité des nations.— Le princpe de non-intervention.— Les traités.— La guerre.— L'arbitrage international.

9° La société religieuse

Sa nature.— Son origine naturelle et divine.— Sa fin.— Ses caractères spécifiques.— Sa supériorité sur la société civile.

L'Église, société nécessaire et parfaite.—Sa supériorité.— Ses droits.— L'indépendance nécessaire de l'autorité ecclésiastique.— L'autorité suprême du Souverain Pontife.— Le pouvoir temporel des Papes.

Les relations de l'Église et de l'État.— L'union nécessaire de l'Église et de l'État.— Les conséquences funestes de la séparation.— Le rôle social de l'Église.

NOTIONS D'ÉCONOMIE SOCIALE ET POLITIQUE

(Comprises dans le programme de Philosophie.)

1° La propriété

1 — Le droit de propriété.— Son origine naturelle.— Son objet.— Le droit de propriété et l'individu.— Le droit de propriété et la famille.— Le droit de propriété et la société.

2 — Le socialisme.— Sa nature.— Ses espèces.— Ses erreurs.— Son injustice.— Ses conséquences.

3 — L'acquisition de la propriété.— Le fondement juridique primitif de la propriété .— L'occupation.

4 — La transmission de la propriété.— Les contrats. — Le prêt à intérêt. — L'usure.— Le droit de tester.— Le droit de succession.

5 — Les limites du droit de propriété.— Limites morales.— Limites juridiques.

6 — La violation du droit de propriété.

2° Le travail

1 — La liberté du travail.— L'esclavage.— Le contrat de travail.
2 — Les grèves.— Notions.— Légitimité des grèves.— Leurs causes.— Leurs conséquences.— Les grèves et l'autorité publique.— Les grèves et l'Église.— Remèdes.— Conseils d'arbitrage.

3° Le salaire

1 — Notions.— Les formes du salaire.— La défense du salariat.— Les variations des salaires.
2 — Le juste salaire.— Notions et définitions.— Les fausses théories.— La théorie de l'association.— La théorie de la liberté contractuelle.— La théorie du prix courant.— Le juste salaire d'après l'Encyclique *Rerum Novarum.* — Détermination du salaire minimal au point de vue de la justice.— Le salaire et la famille.

4° L'association professionnelle

1 — Le droit d'association.— Il est un droit naturel.— Limites du droit d'association.— Le pouvoir civil et le droit d'association.— L'Église et l'association.— Différentes formes de l'association.—
2 — Les unions ouvrières.— Leur légitimité.— Leurs avantages.— Unions neutres.—Unions confessionnelles.
3 — Les syndicats de patrons.— Les monopoles.— Les cartels. — Les trusts.

5° L'Église et l'État

Le rôle de l'Église dans l'ordre économique.— Le rôle de l'État.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Première époque : Philosophie de l'Antiquité

Philosophie orientale : de la Chine, de l'Inde.
Philosophie anté-socratique : École Ionienne, École Italique, École d'Élée, École Atomistique, École Sophistique.
Philosophie socratique : Socrate, Platon, Aristote ; les Petits Socratiques.
Philosophie Post-Socratique.— École Sceptique, École Épicurienne, École Stoïcienne, École Néo-Platonicienne.
La philosophie à Rome.

Deuxième époque : Philosophie du Moyen-Age

La Philosophie patristique : Les Pères Grecs, les Pères Latins, S. Augustin.
La philosophie scolastique : Formation de la Scolastique : S. Anselme, Abélard.— Apogée de la Scolastique : S. Bonaventure, Albert le Grand,

S. Thomas d'Aquin, Jean Duns Scott, Roger Bacon : Raymond Lulle, Siger de Brabant.— Décadence de la Scolastique : Ses causes ; Guillaume d'Occam, Nicolas de Cuse ; les Anti-scolastiques.

La Philosophie de la Renaissance.

TROISIÈME ÉPOQUE : PHILOSOPHIE MODERNE

Le dix-septième siècle. François Bacon, Thomas Hobbes, Gassendi, John Locke, Descartes, Malebranche, Spinoza, Leibniz.

Le dix-huitième siècle. Condillac. Les philosophes matérialistes.— Berkeley, David Hume, Thomas Reid, Emmanuel Kant, Fichte, Schelling, Hegel.

Le dix-neuvième siècle. En France. Auguste Comte, Victor Cousin,— en Angleterre : Stuart Mill, Charles Darwin, Herbert Spencer ;— en Allemagne : Schopenhauer, Nietzsche, etc.— en Italie, Antonio Rosmini, Gioberti, etc.;— aux États-Unis : William James, etc. ;— la philosophie catholique ;— renaissance de la philosophie scolastique ;— la philosophie de nos jours.

PHYSIQUE

Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (deuxième année)

MÉCANIQUE

Mouvement uniforme et uniformément varié. — Inertie, étude des forces. — Composition des forces concourantes et parallèles. — Force centripète et force centrifuge. — Travail des forces. —Unités vulgaires et du système C. G. S. — Force vive. — Conditions d'équilibre des machines simples. — Principe des vitesses virtuelles, rendement.

PESANTEUR

Attraction universelle. — Poids, densité. — Équilibre des corps. — Balance. — Variations de la pesanteur. — Pendule.

LIQUIDES

Principe de Pascal. — Pressions développées dans les liquides pesants, conditions d'équilibre. — Presse hydraulique. — Niveau d'eau. — Principe d'Archimède. — Poids spécifiques des solides et des liquides. — Aréomètres et alcoomètres. — Phénomènes capillaires, osmose.

GAZ

Caractères généraux des gaz. — Pression atmosphérique, baromètres, variations barométriques. — Loi de Mariotte. — Manomètres. — Dissolution des gaz dans lesl iquides. — Ballons, aérostats. — Machine pneumatique. — Air comprimé. — Siphon. — Pompes.

ACOUSTIQUE

Définition, cause et propagation du son. — Réflexion, écho, résonance. —Qualités du son. — Théorie musicale, accords, intervalles, gamme.— Vibrations transversales des cordes. — Tuyaux sonores. — Analyse des sons.

CHALEUR

Dilatation des solides, des liquides et des gaz, thermomètres. — Poids spécifiques des gaz. — Changements d'état, fusion, dissolution, vaporisation, ébullition. — Liquéfaction des vapeurs et des gaz, air liquide. — Hygrométrie. — Calorimétrie, chaleur spécifique et chaleur de fusion.— Propagation de la chaleur par conductibilité, par rayonnement, chaleur rayonnante. — Pouvoirs des corps par rapport à la chaleur rayonnante.— Chauffage des lieux habités. — Machines à vapeur, turbines à vapeur.— Notions de thermodynamique, équivalent mécanique de la calorie.

LUMIÈRE

Propagation de la lumière, théorie des ombres. — Photométrie. — Réflexion de la lumière. — Miroirs plans, miroirs sphériques, convexes et concaves. — Réfraction de la lumière. — Prismes, lentilles convergentes et divergentes. — Dispersion, analyse spectrale. — Instruments d'optique, microscopes, télescopes, appareils de projection. — Photographie.— L'œil humain.

ÉLECTRICITÉ ET MAGNÉTISME

Électrisation par frottement, par contact et par influence. — Lois de Coulomb. — Condensateurs.— Machines électrostatiques. — Piles. —Courant électrique. — Lois d'Ohm et de Joule. — Électrolyse, lois de Faraday. — Accumulateurs. — Aimants naturels et artificiels. — Lois de Coulomb. — Inclinaison et déclinaison. — Électromagnétisme, lois d'Ampère, électro-aimants. — Induction électromagnétique. — Bobines d'induction, transformateurs industriels. — Rayons X. — Galvanomètres. — Unités électriques. — Machines magnéto et dynamo-électriques. — Moteurs électriques. — Éclairage, métallurgie électriques. — Télégraphe, téléphone, télégraphie sans fil.

MÉTÉOROLOGIE

Circulation générale de l'atmosphère. — Cyclones, centres de haute et de basse pression, prévision du temps. — Météores aqueux, nuages, pluie, neige. — Météores électriques, tonnerre, orages d'été. — Météores lumineux, arc-en-ciel. — Climatologie, courants marins.

ASTRONOMIE

Cours universitaire

PHILOSOPHIE (deuxième année)

La sphère céleste: généralités, coordonnées.

La terre: forme, mesure, rotation, coordonnées terrestres, cartes géographiques.

Le soleil: écliptique, mesure du temps, saisons, éléments, constitution, distance à la terre, translation de la terre.

La lune: révolutions, phases, constitution, éclipses, marées.

Les planètes: système solaire, la gravitation universelle, mouvement des planètes. — Comètes, étoiles filantes.

Les étoiles: généralités sur les étoiles doubles, colorées, temporaires, etc., leur distance à la terre. Nébuleuses.

MATHÉMATIQUES

Cours collégial

EN SIXIÈME

Arithmétique. — Table de multiplication. — Les quatre règles simples. — Fractions ordinaires. — Fractions décimales. — Calcul mental.

EN CINQUIÈME

Arithmétique. — Révision des matières de l'année précédente. — Réductions. — Règles composées. — Principes de tenue des livres. — Calcul mental.

EN QUATRIÈME

Arithmétique. — Révision des matières de l'année précédente. — Fractions. — Problèmes raisonnés. — Règles de trois. — Règles d'intérêts.

EN TROISIÈME

Arithmétique. — Révision des matières de l'année précédente. — Règles d'escompte. — Poids et mesures du Canada. — Système métrique.

Cours universitaire

EN SECONDE

Arithmétique. — Révision des règles de trois, d'intérêt et d'escompte.

Algèbre. — Les quatre règles simples : opérations. — Exposant zéro et exposant négatif. — Décompositions en facteurs. — Équations : du premier degré à une inconnue, à deux inconnues ; du deuxième degré à une et à deux inconnues : opérations.

EN PHILOSOPHIE (première année)

Revue générale de l'arithmétique et des éléments d'algèbre étudiés en Seconde.

Algèbre. — Opérations fondamentales. — Fractions. — Équations du 1er degré à une et à plusieurs inconnues (résolution et discussion). — Équations du 2me degré à une et à plusieurs inconnues (résolution). —

Problèmes raisonnés. — Logarithmes. — Intérêts composés. — Placements annuels et amortissements.

Géométrie. — Géométrie plane et géométrie dans l'espace (démonstration des théorèmes, calcul des surfaces et des volumes).

Trigonométrie. — Notions fondamentales. — Résolution des triangles rectangles et des triangles quelconques. — Problèmes topographiques.

CHIMIE

Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (première année)

Chimie minérale ou inorganique. — Métalloïdes et métaux et leurs principaux composés.

Chimie organique. — Carbures d'hydrogène — alcools — acides — aldéhydes — éthers — amines — amides — alcaloïdes — albuminoïdes.

MINÉRALOGIE

Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (première année)

Minéralogie physique. — Minéralogie chimique. — Classification. — Principales espèces du Canada.

GÉOLOGIE

Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (première année)

Géologie physiographique. — Géologie lithologique. — Géologie dynamique. — Géologie historique. — Principaux étages admis en géologie étude de ceux qui se rencontrent dans la province de Québec.

BOTANIQUE

Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (première année)

Histologie ; cellules — fibres — vaisseaux — tissus.
Organographie : racines — tiges — bourgeons — rameaux — feuilles — fleurs — fruits — graines.
Physiologie : Nutrition — absorption — circulation— transpiration — respiration — fonction chlorophilienne — assimilation — secrétion — excrétion — accroissement — pollinisation et germination.
Classification.

ZOOLOGIE

Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (première année)

Anatomie et physiologie de l'homme.
Vertébrés : mammifères—oiseaux—reptiles—batraciens—poissons.
Invertébrés : généralités sur les insectes, les arachnides, les crustacés, les mollusques et les vers ; notions sur les échinodermes, les polypes, les éponges et les animalcules microscopiques.

II. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

COURS PUBLICS

Depuis 1859, tous les ans à peu d'exception près, il s'est donné à la Faculté des arts, au siège même de l'Université Laval, des cours publics du degré plutôt supérieur. Apologétique, droit public de l'Église, histoire du Canada, histoire universelle, lettres, sciences, ont successivement ou alternativement recruté des conférenciers parmi les professeurs de l'Université et parfois aussi à l'extérieur.

La prochaine session académique verra se continuer ces cours publics. Messieurs les professeurs de l'École Normale assurent désormais à ces cours plus de régularité, une saison plus prolongée, un enseignement plus suivi et donc plus utile. Aussi, cette amélioration est-elle très appréciée de notre auditoire universitaire. Il s'est maintenu l'an denier plus nombreux et plus assidu que jamais aux leçons des conférenciers.

Les conférenciers réguliers, les sujets étudiés cette année seront :

M. Gaillard de Champris : Étude la première période du 17e siècle, le mardi soir, toutes les deux semaines, de novembre à avril ;

M. l'abbé Croissant : l'épopée grecque, étude de l'Odyssée, les vendredis, toutes les deux semaines de novembre à janvier.

M. René Levesque: Le siècle d'Auguste, le vendredi, toutes les deux semaines de février à avril.

Outre ces conférences régulières, il s'en donnera d'autres dont les dates et les sujets sront connus au commencement de la saison.

Les journaux annoncent chaque semaine les cours qui s'y donnent. Le public y assiste gratuitement et sans carte d'admission.

COURS FERMÉS

Ces cours préparés pour le grand public n'ont jamais constitué l'enseignement régulier que l'Université Laval entendait organiser et qui conduirait aux grades supérieurs de la licence et du doctorat ès lettres et ès sciences. C'est seulement à l'automne 1920 qu'elle a inauguré cet enseignement en fondant son École Normale Supérieure. Les cours en sont fermés et réservés aux seuls étudiants qui sont inscrits comme élèves de l'École.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

But

L'École Normale Supérieure a pour but principal la formation pédagogique des professeurs de l'enseignement secondaire. Elle est instituée surtout dans l'intérêt de nos séminaires et collèges classiques de la Province de Québec. Un de ses désirs est aussi la formation d'un corps professoral français et catholique. Sa licence d'enseignement ouvrira à nos étudiants laïques la carrière du professorat en leur assurant des positions honorables et lucratives dans les collèges et universités des provinces anglo-canadiennes et des États-Unis.

Les cours de lettres et de sciences de l'École Normale Supérieure sont en même temps les cours de lettres et de sciences de la Faculté des arts. Ils conduisent donc aussi aux différentes licences ès lettres et ès sciences de la Faculté les étudiants qui n'aspirent qu'à l'un ou l'autre certificat d'Études supérieures ou au grade de licence. Seuls certains cours et certaines exercices écrits et oraux seront particuliers aux étudiants qui visent à la licence d'enseignement.

SECTION DES LETTRES

Admission à l'École

Sont admis à suivre en tout ou en partie les cours de l'École Normale Supérieure, les étudiants ecclésiastiques ou laïques porteurs du diplôme de bachelier de l'Université Laval ou d'une université reconnue.

L'admission n'étant pas obtenue au concours, le fait de suivre les cours ne constitue aucun droit au titre d'élève ou d'ancien élève de l'École Normale Supérieure. Seuls nos futurs licenciés ou détenteurs de certificats pourront, après leur titre, ajouter la mention " École Normale Supérieure de l'Université Laval.

Inscription

Tous les élèves de l'École Normale Supérieure s'inscrivent chez le Recteur et chez le Secrétaire de l'Université Laval.

Les droits d'inscription sont de $100.00 par année payables en trois versements.

(Voir page 47)

Durée des Études

La préparation régulière à la licence est de deux ans. Elle sera abrégée en faveur d'élèves dont les études supérieures sont déjà avancées. Dans tous les cas, elle sera de trois semestres au moins de séjour à l'École Normale Supérieure.

Aucun certificat d'études supérieures ne sera délivré à moins d'une préparation d'un an à l'École Normale.

Licence ès-lettres et certificats d'Études supérieures de lettres

Examens

Les examens de la licence ès lettres ou des certificats d'Études supérieures de lettres comportent des épreuves écrites et des épreuves orales:

En français : Épreuve écrite : dissertation littéraire de six heures en français ou en anglais.

Commentaire d'un texte inscrit au programme.

Épreuve orale: explication d'un texte du Moyen-âge ou du 16e siècle inscrit au programme ; explication d'un texte d'époque moderne inscrit au programme ;

Interrogation sur l'Histoire de la littérature française ;

Interrogation sur l'Histoire de la littérature canadienne.

En latin. Épreuve écrite : version latine commentée. (4 heures).

Thème latin. (4 heures)

Épreuve orale : explication d'un texte inscrit au programme ;

Interrogation sur l'Histoire de la littérature latine ;

Interrogation sur l'Histoire des institutions romaines.

En grec. Épreuve écrite : version grecque commentée. (4 heures).

Thème grec (4 heures).

Épreuve orale : explication d'un texte inscrit au programme ;

Interrogation sur l'Histoire de la littérature grecque.

Interrogation sur l'Histoire des Institutions grecques.

Tout candidat à la licence, à l'un ou l'autre des certificats d'Études supérieures de lettres,sera tenu de subir une épreuve orale sur les auteurs anglais ou français, selon le cas, inscrits au programme.

Les candidats à la licence d'enseignement subiront une épreuve orale sur les principes de la Pédagogie et en donneront aussi un exercice pratique, et une épreuve orale sur la grammaire comparée.

L'Épreuve orale est de 15 minutes pour chaque matière.

Deux mois avant l'examen de la licence ou d'un certificat, le candidat subira un examen d'essai écrit sur les matières de l'examen écrit de la licence ou du certificat et aussi une épreuve écrite sur l'explication des auteurs du programme.

Le candidat n'est admis aux épreuves orales que si ses épreuves écrites ont été jugées satisfaisantes, c'est-à-dire s'il a obtenu la moitié des points dans l'ensemble et n'a eu de note éliminatoire dans aucune matière

Horaires des Cours

(Voir page 202.)

Certificats, Diplômes

A la fin de chaque année scolaire, les étudiants justifiant de trois inscriptions trimestrielles peuvent se présenter à un ou deux (maximum) des certificats d'études supérieures institués à l'École Normale.

Ces certificats sont actuellement :
- certificat d'études supérieures françaises;
- certificat d'études supérieures latines;
- certificat d'études supérieures grecques.

Tout candidat ayant subi avec succès les épreuves d'un certificat recevra un diplôme spécial établi par l'Université Laval.

Le diplôme de licencié ès lettres ne sera accordé, sauf le cas prévu plus haut, qu'aux candidats qui, après deux ans d'études, auront subi avec succès les épreuves des trois certificats d'études supérieures françaises, latines et grecques.

Programme.

Auteurs grecs

Homère, Illiade, chant I.
Euripide Electre, v. V, 1 à 698.
Thuyidide, Livre VI.
Platon, pages choisies par Bertrand, pp. 1 à 125.
Démosthène, 1re Philippique.
Saint Basile, Homélie sur la lecture des auteurs profanes.

Auteurs latins

Térence, Passages de l'Hécyre et des Adelphes des Extraits du théâtre latin par Pautigny (Poussielgue).
Cicéron, Brutus, depuis le paragraphe 139 jusqu'à la fin.
Virgile, Georgiques, le 1er chant.
Horace, De Arte poeticâ.
Tite-Live, livre XXVI.
Tacite, Agricola.

Auteurs français

Joinville : Vertus de saint Louis.
Ronsard : Discours sur les misères de ce temps.
Corneille : Polyeucte.
Racine : Britannicus, Athalie.
Molière :Précieuses ridicules, Femmes savantes.
Bossuet :Sermon sur la mort et sur l'ambition.
Boileau : Art poétique.
La Fontaine : Fables L. XI.
Voltaire : Lettres choisies (Ed. Flandrin, Hatier.)
J.-J. Rousseau : Lettre sur les spectacles.
V. Hugo : Les Rayons et les Ombres.
De Heredia : Trophées (Antiquité. Moyen-Age, Renaissance.)

Auteurs anglais

Chaucer, Shakespeare, Milton, Dryden, Pope, Wardsworth, Byron Macauley, Longfellow,d'après les morceaux choisis de la littérature anglaise par Beljame et Legouis (chez Hachette).,

Remarque

Le programme, les cours, les exercices, les examens obligatoires pour l'obstention des certificats d'Études supérieures françaises, latines et grecques sont les mêmes que ceux de la licence ès lettres qui leur correspondent respectivement.

Pédagogie

Le programme sera publié plus tard.

DIPLÔME DE GRAMMAIRE

La licence ès lettres restera toujours,semble-t-il, le privilège des professeurs des classes de littérature : troisième, seconde et rhétorique Les deux années de travail qu'elle exige, les déboursés considérables dont elle est l'occasion, les aptitudes qu'elles suppose chez les postulants font qu'elle sera longtemps encore le partage du petit nombre.

C'est pourquoi l'École Normale Supérieure offre à nos professeurs de grammaire une préparation qui demande moins de temps que la licence, qui présente moins de difficultés et soit cependant proportionnée à l'enseignement qu'ils ont à donner. Nous établissons un examen qu'ils pourront aisément préparer dans leurs loisirs, sous la direction des maîtres expérimentés de leurs collèges. Cet examen sera, si l'on veut, un certificat d'aptitude à l'enseignement des langues classiques, un *diplôme de grammaire* qui pourra devenir un acheminement à la licence ès lettres.

La préparation au *diplôme de grammaire* sera au moins d'un an, si elle se fait à l'École Normale Supérieure.

Conditions d'admission

Les candidats au diplôme de grammaire doivent être au moins *inscrits* de l'Université ; ils peuvent préparer leur examen dans leur collège avec l'aide des professeurs de lettres qui s'y trouvent.

L'examen se passe à Québec, en deux sessions, à Noël et à Pâques, aux dates fixées par le Recteur.

Les candidats doivent faire leur demande à M. le Secrétaire de l'Université, à Québec, au cours du mois d'octobre.

Si la préparation se fait à l'École Normale Supérieure, il faut se faire inscrire chez le Recteur et chez le Secrétaire de l'Université Laval.

Épreuves

Le diplôme de grammaire est décerné aux candidats qui ont subi avec succès les épreuves suivantes :

Épreuves écrites : Composition française, version latine, version grecque, thème latin, thème grec.

Épreuves orales: 1. — Analyse grammaticale et littéraire d'un texte français, d'un texte latin et d'un texte grec. Ces trois textes sont choisis dans les auteurs et les passages portés au programme de ce diplôme.

2, — Interrogation sur la grammaire historique du français, sur la méthode de l'enseignement, sur les grammaires grecque et latine.

Programme

Auteurs grecs : HOMÈRE, *Odyssée*, ch. I, v. 1, à 100. DEMOSTHÈNE, *Première Olympienne*. PLATON, *Apologie de Socrate*, p. p. 17A-18A ; 28B-30C ; 33B-34B ; 40E-42A.

Auteurs latins : CICÉRON, *De Signis*, §§ 1-9 ; 29-54. VIRGILE, *Enéide*, VIII, v. v. 306-369 et 608-731. TITE-LIVE, XXVI, ch. XII, XIII, XIV, XV, XVI, XIX.

Auteurs français : DU BELLAY, *Les Regrets*, sonnets IV, V, IX, XX, XXV, XXXI, XXXVIII. BOSSUET, Sermons choisis, Exorde et premier point du sermon sur l'honneur. CORNEILLE, les deux premiers actes de *Polyeucte*. CHATEAUBRIAND, Extraits de la première et de la seconde partie du *Génie du Christianisme*. (1)

---

(1) Éditions et ouvrages recommandés :

M. Croiset, Morceaux choisis d'Homère, (Colin), avec une bonne introduction.

Riemann et Homolle, Tite-Live, XXVI à XXX, (Hachette).

Lemercier, Chefs-d'œuvre poétiques du XVIè siècle, (pour Du Bellay).

Florisoone, Œuvres choisies de Châteaubriand (Hatier). Les morceaux donnés par cette édition sont ceux qui répondent au programme.

Brunot, Grammaire historique du français.

P. Passard, Pratique du Ratio studiorum, (Poussielgue).

E. Ragon, Grammaire grecque, Grammaire latine.

Cucuel, Syntaxe grecque, (Klincksieck, Paris).

Riemann et Lejay, Syntaxe latine, (Klincksieck, Paris).

N. B. Le numéro d'octobre, 1918, de l'*Enseignement Secondaire* a donné de plus amples détails sur le diplôme de grammaire.

SECTION DES SCIENCES

Formation scientifique du personnel enseignant des établissements d'enseignement secondaire.

L'École Normale Supérieure préparera aussi les professeurs à l'enseignement supérieur des sciences. A cette fin, elle continuera de donner les cours préparatoirs à la licence enphilosophie scolastique. En voici les règlements et le programme :

LICENCE EN PHILOSOPHIE

Admission

La licence pourra s'obtenir après deux ans de philosophie, par les élèves classés dans la seconde catégorie au second examen de l'inscription et du baccalauréat.

Épreuves

Deux épreuves sont exigées du candidat.

1. Une épreuve écrite dont le sujet sera choisi parmi les thèses énoncées à la suite du programme de philosophie pour l'inscription et le baccalauréat,

2. Une épreuve orale d'après la méthode syllogistique, sur les thèses de l'examen écrit et sur toutes les questions du programme de philosophie pour l'inscription et le baccalauréat. Cependant, les interrogateurs ne pourront faire d'objections que sur les thèses énoncées dans le programme de l'examen écrit.

Aucun candidat ne sera admis à l'épreuve orale à moins qu'il n'ait conservé au moins les deux tiers des points affectés à l'épreuve écrite.

Les questions de l'examen écrit sont choisies par le Supérieur du collège du candidat, et l'élève doit pouvoir y répondre dans l'espace de cinq heures.

Les épreuves écrites et orales se font dans le collège du candidat ; elles seront dirigées et appréciées par un jury d'au moins quatre membres choisis par le Supérieur de ce collège parmi les professeurs de sa maison ou parmi les professeurs des collèges affiliés.

A l'épreuve orale, qui doit durer au moins une heure, le jury apprécie, à la majorité des voix, les réponses des élèves, après que chaque professeur a fini d'interroger, en leur appliquant l'une des six notes : *très bien* (6), *bien* (5), *assez bien* (4), *médiocre* (3), *mal* (2), *très mal* (1). En cas d'égalité de partage des voix, l'interrogateur a voix prépondérante. Le président du jury consigne la note moyenne.

A la fin de l'examen, le jury se retire, examine les notes et le président est chargé d'annoncer privément au candidat son admission ou son renvoi d'après les principes suivants :

Le candidat peut être reçu avec tous des *assez bien*, à plus forte raison avec des *bien* et des *très bien* ; mais il ne peut l'être avec un *médiocre*, un *mal* ou un *très mal*.

Le président du jury envoie au Recteur la liste des noms des candidats en mettant à la suite de chacun les notes de son examen.

Classification des candidats et distinctions

La classification des candidats se fait de la manière suivante :

Lorsque les *très bien* sont en majorité et qu'il n'y a pas d'*assez bien*, le candidat est licencié *avec grande distinction* ; lorsqu'il y a plus de *bien* que de *très bien* et pas d'*assez bien*, le candidat est reçu *avec distinction* : il est encore reçu avec distinction, s'il obtient quelques *assez bien*, à condition que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *très bien* ; dans les autres cas, il est simplement admis.

Horaire des cours

(voir page 203)

Programme

Theses et Questiones

Ex Logica

I

Philosophia sibi vindicat nomen veræ et propriæ scientiæ, omnibus aliis disciplinis præcellens et maxime inserviens. Spectato autem objecto, tres in partes dividitur, scilicet in Logicam, Metaphysicam et Moralem ; ex quibus, ratione dependentiæ, Logica primum locum tenet.

II

Duplex est processus quo mens nostra ratiocinando unam veritatem ab alia infert : deductivus nempe et inductivus. Quæritur speciatim de inductione scientifica ; exponuntur ejus notæ propriæ, processus, leges, fundamentum et valor.

III

Quinque sunt diversi status mentis respectu veritatis, inter quos præstat certitudo, quæ diversas sortitur species et gradus aliquando admittit. Exponitur et probatur, contra Scepticos, thesis dogmatica de veræ certitudinis existentia.

IV

Scepticismus sive absolutus sive methodicus admitti nequit.

V

Contra systema idealismi empirici, ostenditur quod sensus externi, sub debitis conditionibus, sunt veraces. Idem affirmari potest de sensibus internis, præsertim de conscientia, cujus testimonii veracitas nequit in dubium revocari.

VI

Facta expositione idealismi rationalis et præsertim subjectivismi transcendentalis Kantii, probatur falsitas hujus systematis et ostenditur mentem nostram simpliciter apprehendentem ideas vere objectivas efformare.

VII

Quæstio maximi momenti de universalibus decursu temporum diversar solutiones accepit ; inter quas Aristotelis et S. Thomæ positio veram tuetus doctrinam.

VIII

Judicia analytica immediata sunt objectiva, et circa eadem intellectus errare nequit ; quoad vero judicia mediata, non per se sed per accidens mens humana fallitur. Ideoque ostentitur cognitionem certam ac solidam comparari posse per ratiocinium deductibum seu syllogismum.

IX

Habita notione auctoritatis tum divinæ tum humanæ, probatur contra Rationalistas quod testimonium divinum certitudinem, et quidem metaphysicam, producit in veritatibus tum naturalibus tum supernaturalibus. Testimonium vero humanum quandoque certitudinem moralem, quandoque nonni siprobabilitatem efficere valet.

X

Expositis Methodi definitione, divisione, legibus generalibus, et utilitate, quæritur de vera methodo philosophica et ostenditur methodum analytico-syntheticam præstare inter cætera procedendi genera.

Ex Metaphysica

XI

Notio entis, omnium communissima et prima, non est generica, nec æquivoca, nec univoca ; sed analogice prædicatur tum de Deo et de creaturis, tum de substantia et de accidente.

XII

Datis notionibus essentiæ et existentiæ, quæ sunt ad invicem sicut potentia et actus, propugnatur thesis scholastica de distinctione reali inter essentiam et existentiam in entibus creatis.

XIII

In substantiis compositis ex materia et forma, essentia non est per seipsam singularis et individua, sed realiter differt a principiis seu conditionibus eam determinantibus ad singularitatem ; e contra, in substantiis simplicibus completis, essentia individuatur per seipsam. Principium autem individuationis in substantiis compositis reponendum est in materia signata nempe quæ intelligitur esse sub quantitate.

XIV

In rebus creatis datur realis distinctio inter naturam et suppositum ; ita ut subsistentia intelligatur tanquam aliquid positivum, intrinsecum, naturæ singulari superadditum.

XV

Præter substantiam dantur accidentia realiter ab ea distincta, quorum essentia est non esse per se. Hinc neque modalia neque absoluta accidentia naturaliter existere possunt sine subjecto.— Attamen non repugnat accidentia absoluta, virtute divina, sine subjecto existere.

XVI

Exposita vera notione creationis, probatur creationem nullo modo repuignare et esse actionem propriam Dei ; ostenditur postea falsitas doctr--narum Emanatismi et Materialismi de origine mundi, probaturque mundum ortum habuisse per creationem.

XVII

Essentia seu natura substantiarum corporalium intrinsece componitur ex duobus principiis realiter distinctis, nempe ex materia prima et forma substantiali. Proinde Atomismus et Dynamismus rejici debent.

XVIII

Miraculum non repugnat neque intrinsece neque extrinsece ; immo certo cognosci potest non solum ut factum historicum sed etiam ut factum supernaturale.

XIX

Vita diversos patitur gradus, et principiun ejus repeti debet non a materia neque ab organismo sed ab anima seu a forma substantiali a qua procedit activitas in corporibus viventibus et quæ toto cælo differt a forma substantiali mineralium.

XX

Neque evolutionismus radicalis, neque transformismus mitigatus recte originem specierum explicant. Quapropter illa systemata tanquam rationi necnon experientiæ adversa repudianda sunt.

XXI

Anima humana est vera substantia, essentialiter et integraliter simplex, spiritualis et immortalis ; materialismus ergo veluti perniciosus error habendus et rejiciendus est.

XXII

Inter animam et corpus viget unio substantialis et personalis, ita ut anima sit forma substantialis corporis humani. Ita vero uniuntur ad invicem anima et corpus ut anima sit tota in toto corpore et tota in qualibet parte corporis totalitate essentiæ, non totalitate virtutis.

XXIII

In quolibet homine non datur nisi unica anima. Animæ autem humanæ multiplicantur muliplicatis hominibus et numerice distinguuntur secundum quod ordinem dicunt ad tale corpus. Et uniuscujusque hominis anima, nedum sit de substantia Dei vel a parentibus producta, immediate creatur a Deo cum corpori infunditur.

XXIV

Facultates animæ realiter distinguuntur ab ejus essentia. Subjectum autem earum est compositum animæ et corporis, si sint vegetativæ aut sensitivæ, anima sola, si sint spirituales, sed nunquam corpus solum.

XXV

Objectum adæquatum intellectus nostri est omne id quod habet rationem entis ; objectum ejus proprium, in præsenti statu unionis, est quidditas rei materialis in universali considerata. Quid sit vero objectum ejus indirectum, et quomodo attingatur, ostenditur.

XXVI

Comparatione instituta inter intellectum possibilem et intellectum agentem, ostenduntur intellectus agentis necessitas et munera. Postea demonstratur dependentia objectiva intellectus respectu phantasiæ et sensus, quoad productionem speciei intelligibilis et verbi mentis, et describitur summatim processus intellectionis.

XXVII

Exposito influxu mutuo voluntatis et intellectus, ostenditur natura libertatis, ejus actus proprius et verus conceptus ; probatur deinceps, contra fatalistas, existentia libertatis.

XXVIII

Deum esse neque immediata intuitione percipimus, neque a priori demonstramus sed utique a posreriori, hoc est per ea quæ facta sunt, ducto argumento metaphysico, physico et morali.

XXIX

Deus omnes res gubernat, non tantum in universali sed in particulari, easque directe et positive conservat.

Ex Morali

XXX

Existit lex naturalis quæ immutabilitate gaudet tum intrinseca, tum extrinseca.

XXXI

Probatur existentia moralitatis objectivæ et probatur, contra Sensualismum, Utilitarismum et Rationalismum moralem, moralitatem intrinsecam sitam esse in convenientia rei proxime cum ordine naturali, remote cum ratione divina.

XXXII

Tum suicidium, tum duellum a lege naturali certo prohibentur.

XXXIII

Contra placita communistarum cujuscumque generis, ostenditur jus proprietatis esse naturale et socialismum admitti non posse.

XXXIV

Divortium multiplici ex capite illicitum dicendum est.

XXXV

Jus directe curandi educationem, in ordine naturali, per se ad solos parentes pertinet ; ex quo apparet quam illicitum sit Monopolium instructionis a Gubernio institutum. Imo in scholis dirigendis, reprobatur doctrina Uniformitatis librorum et Gratuitatis scholæ absolutæ, maximeque neutralitatis religiosæ.

XXXVI

Ita societas civilis concipienda est ut finis ejus sit tueri jura civium et prosperitatem publicam procurare ; auctoritas autem qua regitur repetenda sit a Deo nec possit in populo tanquam in subjecto residere.

XXXVII

Status non est fons et origo omnium jurium. Attamen leges humanæ, si justæ sint, obligant cives in conscientia, non vero obligant per se, si sint injustæ, quamvis obligare possint per accidens.

XXXVIII

Jus inest auctoritati civili reos quorumdam criminum pœna capitali puniendi.

XXXIX

Ecclesia catholica ita naturam veræ perfectæque societatis sibi vindicat ut ipsius auctoritati aliquo modo subjiciatur potestas civilis.

XL

Statutis variis Liberalismi gradibus, concluditur liberalismum sub quavis forma rejiciendum esse.

N. B.— *Les cours préparatoires à la licence en philosophie se donnent de 8 1-4 à 9 heures du soir, le lundi aux étudiants en théologie et le mercredi aux autres étudiants.*

II. Certificats d'Études Supérieures de sciences

L'École Normale Supérieure ne tardera pas à instituer des cours réguliers d'Études supérieures de sciences mathématiques, physiques et naturelles. Elle espère pouvoir en fixer l'année prochaine les règlements et les programmes. Nous n'en donnons ici qu'un prospectus.

Mais dès cette année, les candidats au professorat scientifique de l'enseignement secondaire trouveront dans nos cours de l'École Supérieure de Chimie non seulement les cours supérieurs d'une première année de travail en chimie, mais aussi en mathématiques, en physique et en sciences naturelles.

Si donc il s'en présente, ils seront admis aux cours de l'École de Chimie et les suivront aux mêmes conditions que les étudiants en chimie, à l'exception de l'inscription qui ne sera pour eux que de 100 piastres.

Programme

Les élèves auront libre choix entre les sciences qui sont au programme de l'École page 122. Leur choix devra être soumis au doyen de la Faculté des arts.

Durée des études

La durée normale des cours sera de deux ans. Elle pourra être abrégée proportionnellement au nombre de certificats qu'on désire obtenir. Dans tous les cas, elle sera de trois semestres au moins de séjour à l'École Normale Supérieure.

Examen

L'examen pour l'obtention de chaque certificat sera d'une heure et sera oral.

Le candidat ne pourra s'y présenter qu'après avoir satisfait aux exigences du programmes des travaux pratiques.

Tout candidat subira un examen sur la Pédagogie. Cet examen comportera une interrogation sur les principes et un exercice pratique.

Ouverture des cours

L'ouverture des cours est fixée au 13 septembre 1921.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE CHIMIE

DIRECTEUR

M. Paul Cardinaux

PROFESSEURS

MM. **Ph.-J. Fillion,** professeur de chimie inorganique.
Paul Cardinaux, professeur de chimie organique.
Sir Georges Garneau, professeur de chimie analytique.
Alphonse Christen, professeur de physique.
Althéod Tremblay, professeur de mathématiques.
Alexandre Vachon, professeur de minéralogie et de géologie.
Arthur Robitaille, professeur de botanique.

ASSISTANT

M. J.-J. Guntensperger, Chef des travaux pratiques de chimie.

Ouverture des cours

L'École Supérieure de chimie, résultat immédiat de la campagne de souscription en faveur de notre Université, va ouvrir ses portes en septembre prochain ; elle débutera par l'enseignement prévu au programme de première année. Voir plus haut.

But et caractère des études de chimie

L'étude de la chimie conservera dans notre école un caractère général et purement scientifique, c'est-à-dire que les élèves seront appelés à suivre des cours de chimie qui comporteront :

L'exposition des connaissances théoriques actuelles de chimie inorganique, organique et physico-chimique,

La pratique des méthodes générales de l'analyse qualitative et quantitative.

Des manipulations et des préparations de chimie inorganique et organique.

Des démonstrations de chimie appliquée.

La connaissance approfondie de la littérature chimique.

L'initiation à des travaux personnels pouvant conduire à l'obtention des plus hauts grades universitaires.

Les branches connexes

Les études de chimie seront complétées par un enseignement approprié de toutes les branches qui sont en rapport avec elle.

La physique

Une attention toute particulière sera donnée à la *physique.* L'enseignement de la physique comprendra un cours général de physique expérimentale, des cours plus spécialement en rapport avec l'application de cette science dans les laboratoires de chimie et dans l'industrie chimique, et l'application pratique par les élèves de ces méthodes. Tous les cours de physique sont obligatoires pour l'obtention du diplôme de l'école.

La botanique

L'enseignement de la botanique comprendra un cours de botanique générale et des exercices orientés vers les phénomènes biologiques, les besoins de l'agriculture, de la sylviculture et les rapports de la chimie avec la botanique.

La géologie et la minéralogie

Cet enseignement de caractère général aura pour but immédiat de démontrer l'application de ces deux branches dans les industries du pétrole, des huiles minérales, des mines et de la métallurgie. Au point de vue chimique on étudiera spécialement la composition chimique caractéristique des différents cristaux et leurs emplois industriels.

La physiologie, la chimie physiologique et la bactériologie

Le but de ces cours est la vulgarisation des phénomènes biologiques qui prennent de plus en plus d'importance dans l'industrie chimique moderne, Ils serviront plus particulièrement à la formation de chimistes biologistes. de chimistes analystes, du personnel des instituts sérothérapeuthiques et des différents laboratoires de contrôle de denrées, etc.

Les mathématiques

Une formation supérieure commande certaines connaissances de mathématiques indispensables pour la compréhension des calculs de chimie et de physique. Les cours de mathématiques supérieures rendront de précieux services aux élèves qui se voueront plus tard à l'enseignement des sciences dans les établissements de l'enseignement secondaire.

Durée des études

La durée des études, comprenant l'enseignement théorique et pratique, est fixée à quatre ans. Il est prévu un travail de laboratoire de vingt heures par semaine environ. Le nombre de cours théoriques variera avec les différentes années de l'École. La quatrième année sera plus particulièrement consacrée aux travaux pratiques avancés.

Promotions

A la fin de la première année les élèves subiront un examen nécessaire pour passer en deuxième année. Cet examen théorique portera sur les branches de l'année, à savoir :

Chimie inorganique,
Chimie analytique,
Physique,
Mathématiques élémentaires.

Les notes des examens, passés en cours de l'année et à des époques indéterminées, seront combinées avec celles de l'examen de fin d'année.

L'élève qui ne justifierait pas une connaissance suffisante du programme théorique recommencera cette première année ; toutefois les travaux pratiques exécutés avec satisfaction lui resteront acquis.

Inscription à l'École de Chimie

Tous les élèves devront s'inscrire chez le Recteur et chez le Secrétaire de l'Université Laval.

Les droits d'inscription à l'École de Chimie sont fixés à $150.00 par année, payables à raison de $50.00 par terme. Il sera exigé une caution de $50.00, payable au début de l'année, en garantie du matériel et des appareils confiés et en paiement des produits chimiques utilisés par l'élève. Le décompte sera fait à la fin de chaque année, après la remise du matériel.

Examens et diplômes de l'École

A la fin de la quatrième année les élèves pourront se présenter à l'examen final de l'École, qui leur délivrera le titre de :

Chimiste diplômé de l'École de Chimie de l'Université Laval

Cet examen compredra :

a) des épreuves orales, écrites et pratiques sur toutes les matières prévues au programme de chimie de l'École ;

b) un examen oral et pratique du programme de physique de l'École :

c) des épreuves orales, dans deux branches secondaires prévues au programme général de l'Ecole.

Le choix de ces deux branches sera facultatif.

Mentions

Le diplôme de l'École sera délivré avec les mentions suivantes :

Avec grande distinction : indiquant que le candidat a passé avec le plus grand succès.

Avec distinction : indiquant que le candidat a passé avec grand succès.

Avec succès : indiquant que le candidat a réussi.

Examen du Doctorat ès sciences

Les élèves de 4me année et porteurs de leur diplôme de l'École auront la faculté de se préparer aux examens du *doctorat ès sciences*. Ils auront à préparer une thèse qui devra être acceptée par l'École et répondre aux exigences du Règlement général, concernant les examens du Doctorat, à la Faculté des arts de l'Université Laval.

Admission au cours

Règlement temporaire pour l'année universitaire 1921-1922

Les porteurs d'un diplôme reconnu de bachelier seront admis sans examen.

Tous les candidats qui ne rempliraient pas cette condition, c'est-à-dire, les porteurs de certificats de fin d'études, que la direction jugerait suffisants, au point de vue de formation générale, subiront un examen qui aura lieu le 6 septembre 1921, à l'Université Laval.

Les matières de cet examen sont :

La chimie,
La physique,
Les mathématiques,
La botanique,
La zoologie,
La minéralogie,
La géologie.

Les épreuves comporteront un examen écrit, fixé comme suit :
1er jour, le matin (de 8 h. à midi):
Chimie et physique.
le soir de 2 à 6 heures :
Mathématiques et sciences naturelles.

2me jour, examen oral des élèves dont les épreuves écrites auront été suffisantes, c'est-à-dire, qui auront conservé 50 % des points en chimie et physique et 40 % dans les autres branches.

Pour être admis à l'École Supérieure de Chimie il faut conserver 60 % des points dans les épreuves de chimie et de physique (écrit et oral combinés) et 40 % dans les autres branches.

Le nombre des points attribués aux différentes branches est le suivant :

Chimie	35	points
Physique	30	"
Mathématiques	25	"
Botanique et zoologie	15	"
Minéralogie et géologie	15	"
	120	"

MATIÈRES DE L'EXAMEN D'ADMISSION

Chimie

Toutes les matières exposées dans le "Traité de Chimie élémentaire" par l'abbé Alexandre Vachon, professeur à l'Université Laval, à Québec, édition de 1918, seront rigoureusement exigées.

Physique

On se conformera aux exigences du "Règlement et Programme du Baccalauréat et de l'Inscription dans la Faculté des arts", (10me édition de 1918) Les questions devront être traitées conformément au volume "Traité élémentaire de Physique", par l'abbé Henri Simard, professeur à la Faculté des arts de l'Université Laval, (3me édition de 1916).

Mathématiques

Le programme comprend : Arithmétique, Algèbre, Géométrie plane, Géométrie de l'espace et Trigonométrie plane. Pour tous les détails, consulter le Programme du Baccaulauréat mentionné. Manuels à consulter : 1° Arithmétique, (Cours supérieur) des Frères des Écoles Chrétiennes, et 2° les 3 volumes d'Algèbre, de Géométrie et de Trigonométrie de Eysseric et Pascal.

Sciences naturelles

(Botanique, Zoologie, Minéralogie et Géologie).

Les notions générales exposées dans le volume de Mgr J.-C.-K. Laflamme "Minéralogie, Géologie, Botanique" et le Manuel de M. le chanoine V.-A. Huard "Abrégé de Zoologie" seront exigées.

Date de l'Inscription à cet examen. 1er septembre 1921.

Programme des Cours de première année.

Chimie inorganique : 5 heures par semaine.
Chimie analytique : 2 heures par semaine.
Physique expérimentale : 5 heures par semaine.
Mathématiques (algèbre, trigonométrie et géométrie analytique): 4 heures par semaine.
Laboratoire de chimie analytique : Ouvert tous les jours, sauf le samedi, de 8 heures à midi et de 2 heures à 6 heures.
Les travaux pratiques de première année comporteront 24 heures laboratoire par semaine.

Bourses

Fondation de Sir William Price

Pour commémorer les bonnes relations que la famille de Sir William a toujours entretenues avec les canadiens français, Sir William a doté l'Université Laval d'un capital de $25.000 dont les intérêts doivent servir à la création de bourses, destinées particulièrement à l'encouragement des études scientifiques, à l'Université Laval. Ces bourses seront distribuées chaque année aux plus méritants et feront probablement l'objet de concours spéciaux, dont les conditions seront établies et publiées plus tard.

Fondations de la Commission des Recherches Scientifiques et Indsutrielles du Canada

La Commission des recherches scientifiques et industrielles du Canada distribue chque année un certain nombre de bourses, d'une valeur de $750, $1,000 et $1,200, destinées à permettre aux étudiants qui ont montré des aptitudes réelles pour les études et les travaux de recherches scientifiques, de poursuivre, à la fin de leurs études universitaires, des travaux personnels, d'un caractère inédit.

La distribution de ces bourses fait l'objet d'une réglementation spéciale, dont on pourra prendre connaissance à la Direction de l'École de Chimie.

Les élèves porteurs du diplôme de l'École seront admis aux concours de la Commission des recherches scientifiques et industrielles.

HORAIRE DES COURS

COURS DE SCIENCES-PHILOSOPHIE
(voir page 201)

COURS DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Section des lettres
(voir page 202)

COURS DE L'ÉCOLE DE CHIMIE
(Voir page 203.)

LICENCE EN PHILOSOPHIE.
(Voir page 203.)

GRADES
(voir page 51)

PRIX
(voir page 146)

FONDATIONS
(voir page 145)

PROFESSEURS
(voir page 19)

ÉLÈVES
(voir pages 184 et 188)

GRADUÉS
(voir pages 205 et 260)

DÉBOURSÉS

COURS DE SCIENCES-PHILOSOPHIE
(voir page 47)

COURS DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
Section des lettres (voir page 47)
Ecole de Chimie (voir page 48)

ADMISSION

COURS DE SCIENCES-PHILOSOPHIE
(voir page 113)

COURS DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
Section des lettres (voir page 109)
École de Chimie (voir page 122)

AVANTAGES DES DIPLÔMES DE BACHELIERS

(voir page 56)

BIBLIOTHÈQUES

Chaque classe est pourvue d'une bibliothèque à l'usage des élèves.

ÉCOLE D'ARPENTAGE ET DE GÉNIE FORESTIER

L'École forestière et l'École d'arpentage fonctionnaient séparément l'une de l'autre. Comme plusieurs des matières enseignées aux deux écoles étaient les mêmes, l'on décida de ne faire qu'une seule école qui désormais, en vertu d'une loi passée à la Législature, sera connue sous le nom d'École d'arpentage et de Génie forestier.

Désormais, l'élève qui aura subi avec succès les examens sur toutes les matières du programme de la nouvelle école et qui aura satisfait à toutes les prescriptions de la loi relative aux arpenteurs-géomètres, quant à l'admission à l'étude, à la cléricature, pourra obtenir les diplômes d'ingénieur-forestier et de bachelier en arpentage.

Telle que constituée cette école se trouve en état d'assurer la formation de professionnels qui soient capables de rendre de grands services au pays; de professionnels à qui incombe la délimitation et l'inventaire de nos richesses forestières et minières ; de professionnels qui puissent s'occuper de la gestion des forêts, tant privées que domaniales, y pratiquer les opérations culturales que leur état requiert et s'occuper de la direction de tous les travaux de génie que comportent l'établissement et la mise en activité des fabriques de pâtes cellulosiques de papier et des scieries ; l'aménagement des cours d'eau pour le flottage et des chutes hydrauliques pour les fins d'industrie.

---

ersonnel de l'École d'Arpentage et de Génie forestier

DIRECTEUR

M. Avila Bédard

MEMBRES DU CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT :

MM. Avila Bédard, directeur.
Paul Joncas, directeur des études.
G.-C. Piché,
Alexandre Vachon,
Alfred Mercil.

PROFESSEURS

M. G.-C. Piché, professeur de sciences forestières, 64, rue St-Cyrille.

M. Avila Bédard, professeur de sciences forestières, 627, rue St-Jean.

M. Alfred Mercil, professeur de mathématiques pures et appliquées 79, rue Aberdeen.

M. Henri Simard, professeur de physique.

M. Alexandre Vachon, professeur de chimie et de sciences naturelles.

M. Paul Joncas, professeur d'arpentage, de topographie et de construction, Giffard.

M. P.-C. Dagneau, professeur d'hygiène et de médecine, 6, rue Collins.

M. Georges Maheux, chargé du cours de protection des forêts, 100, avenue Lamontagne.

M. Théo.-C. Denis, surintendant du Bureau des mines de Québec, chargé du cours de minéralogie et de géologie appliquées, 130, Avenue des Érables.

M. Althéod Tremblay, professeur de trigonométrie, géométrie analytique, 472, St-François.

M. Arthur Smith, directeur de l'Observatoire de Québec, professeur d'astronomie et de météorologie, Observatoire, Québec.

M. L. A. Richard, L.L.D., chargé du cours de législation forestière.

Conditions générales d'admission

Les candidats doivent être âgés de 18 ans révolus, parler et écrire correctement le français et l'anglais. Ils sont admis à la suite d'un examen qui porte sur les matières suivantes : arithmétique, algèbre, géométrie, trigonométrie, physique, chimie, minéralogie, géologie, botanique, géographie, histoire du Canada, histoire de France et d'Angleterre, histoire de la littérature, compositions française et anglaise.

L'examen d'admission a lieu, deux fois par année, dans la première semaine des mois de juillet et de septembre.

Les candidats devront verser entre les mains du Directeur, la somme de $5.00 en s'inscrivant pour le concours d'admission.

Les porteurs d'un diplôme de bachelier-es-sciences ou ès-arts sont exemptés de cet examen, à moins qu'ils ne désirent obtenir une bourse.

Élèves réguliers et Auditeurs libres

A part des boursiers, il y a les élèves réguliers et les auditeurs libres. Ces derniers, dispensés de l'examen d'entrée, suivent certains cours de préférence à d'autres. Ils paient la retribution fixée par l'Université, pour les cours spéciaux. [Voir page 48 .] Ils n'ont droit à aucun diplôme, mais peuvent obtenir un certificat attestant qu'ils ont suivi assidûment tels cours qu'ils auront choisis, et qu'ils ont subi avec succès les examens sur les matières enseignées.

Un auditeur libre peut à la fin de sa première année, après avoir subi l'examen, être admis comme élève régulier.

Les élèves réguliers paient à l'Université, par année d'études, la somme de $100. à $125., suivant le mode décrit à la page 48.

Bourses

Chaque année, cinq bourses, consistant dans la remise de la contribution scolaire pour l'année courante sont accordées par l'Université aux candidats qui, au concours d'admission, ont obtenu 60 pour cent des points sur l'ensemble des matières et pas moins de 50 pour cent des points sur l'une quelconque des matières au programme du concours, et occupent les cinq premières places. L'élève à qui une bourse a été accordée y perd droit si, durant l'année scolaire pour laquelle il a mérité cette bourse, il n'obtient pas 60 pour cent des points sur l'ensemble des matières et s'il a moins de 50 pour cent sur l'une quelconque des matières au programme.

Avantages

Les élèves de l'École — plus spécialement ceux qui se destinent au génie forestier et parmi ceux-ci les boursiers, — sont employés, durant les mois de vacances, par le Gouvernement, qui leur paie un salaire mensuel de $25.00 et leurs frais de déplacement et de pension réguliers. Ceux qui se destinent exclusivement à l'étude de l'arpentage, s'ils peuvent bénéficier des mêmes avantages, n'en restent pas moins obligés, d'après la loi relative aux arpenteurs-géomètres, d'être sous la surveillance d'un arpenteur autorisé.

Déboursés

Tous les élèves doivent déposer, au commencement de chaque année d'études, la somme de $10.00 dont $5.00 pour les frais de laboratoire et d'entretien des instruments et $5.00 pour l'achat de fourniture et pour

payer les dommages qu'ils pourraient causer à ce qui est la propriété de l'École ou de l'Université.

Les dépenses de voyage et de pension, au cours des travaux pratiques ou expertises sur le terrain, sont à la charge des élèves.

Un honoraire de $15.00 doit être payé à l'Université pour le diplôme.

Diplômes

Le diplôme d'Ingénieur-forestier décerné par l'Université donne droit au porteur d'exercer cette profession. Le porteur d'un tel diplôme peut, en outre, être admis comme membre de la Société canadienne des Ingénieurs forestiers, au même titre que les diplômés des Universités de Toronto et de Fredericton [faculté de génie forestier].

Le diplôme de bachelier en arpentage ne donne pas au porteur le droit de pratiquer la profession. Ce droit, il ne l'acquiert qu'après avoir subi avec succès un examen devant le Bureau de Direction de la Corporation des Arpenteurs.

L'élève, pour avoir droit à l'un ou l'autre de ces diplômes, doit avoir conservé une moyenne de 12 sur 20 sur l'ensemble des matières au programme des quatre années d'études, et une moyenne de 14 sur 20 points pour les travaux techniques.

Le diplôme peut être obtenu avec les mentions suivantes :

Avec distinction : 70% des points et le minimum sur chaque matière.

Avec grande distinction : 80% des points et une moyenne de 12 pour chaque matière.

Avec *très grande distinction* : 90% des points et une moyenne de 14 pour chaque matière.

PROGRAMME

Le programme qui assurera la formation de ces professionnels se développe pendant une durée de quatre ans et embrasse les sciences très variées que l'on pourrait classer de la façon suivante :

Sciences naturelles appliquées : Botanique, Minéralogie, Géologie, Entomologie et Mycologie.

Les mathématiques appliquées : Touchant l'arpentage, la topographie ; la construction des routes, des chemins de fer, des appareils aériens pour le transport des produits forestiers, des ponts, des usines où l'on travaille le bois (scieries, fabriques de pâtes cellulosiques ou de papier); la correction et l'aménagement des cours d'eau pour les fins de flottage et la mise en œuvre de l'énergie hydraulique.

Etude de la législation des terres et forêts de la province de Québec et de la loi relative aux arpenteurs-géomètres et aux arpentages.

Sciences forestières proprement dites comprenant la sylviculture, la dendrométrie, la technologie, l'évaluation des propriétés boisées, l'économie forestière, l'aménagement des forêts, la géographie forestière et l'histoire du développement de la sylviculture dans les pays européens et extra-européens.

A l'enseignement théorique s'ajoutent des travaux de laboratoire et des expertises sur le terrain. Ces dernières se font et à la pépinière du Gouvernement à Berthierville et dans les forêts avoisinant Québec où situées à proximité des endroits où existent des usines de pâte à papier et de papier.

Voici du reste comment se détaille, pour chaque année du cours, le programme :

1re année	Algèbre	75	cours.
	Géométrie élémentaire	75	"
	Trigonométrie rectiligne	25	"
	Chimie élémentaire	135	"
	Astronomie	45	"
	Physique	180	"
	Histoire Naturelle	72	
		607	"
2e année	Calcul infinitésimal	40	cours.
	Géométrie analytique	40	"
	Trigonométrie sphérique	15	"
	Chimie spéciale	30	"
	Reboisement	30	"
	Sols	25	"
	Physique et mécanique	40	"
	Dendrologie	70	"
	Arpentage	80	"
	Exploitation	40	"
	Médecine	15	"
		425	"
3e année	Mathématiques appliquées	25	cours.
	Travaux publics	30	"
	Constructions	30	"
	Chimie spéciale	30	"
	Sols	25	"
	Minéralogie et Géologie	30	"
	Physique et Mécanique	35	"
	Sylviculture	45	"
	Arpentage supérieur	80	"
	Deulométrise	30	"
	Législation	40	"
	Astronomie et Météorologie	35	"
	Laboratoire (botanique)	25	"
		460	"
4e année	Industries forestières	60	cours.
	Hydraulique	30	"
	Usines	30	"
	Chimie spéciale	30	"
	Protection	50	"
	Technologie	30	"
	Mécanique	25	"
	Aménagement	40	"
	Histoire de sylviculture	30	"
	Dendrométrie	30	"
	Économie forestière	25	"
	Géographie forestière	25	
		405	"

Règlement

Les élèves doivent suivre les règlements de l'Université et ceux établis par la direction de l'École.

N. B.— Toutes demandes de renseignements doivent être adressées au Directeur de l'École d'Arpentage et de Génie forestier.

N. B.— Les élèves des quatre années suivent aux mêmes heures le cours de dessin qui comprend en tout 360 leçons [soit 90 par année].

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE

RÈGLEMENT

AFFILIATION. — 1° Les Congrégations enseignantes de Frères, qui demandent l'affiliation à l'Université Laval, doivent s'engager, par document écrit, à accepter les règlements universitaires relatifs à l'obtention des diplômes de l'enseignement secondaire moderne, ainsi que les modifications qui pourraient être faites à ces règlements.

2° L'Université institue une *Commission permanente* qui aura pour fonction d'étudier les programmes de l'enseignement secondaire moderne et de proposer les modifications qu'elle aura jugées opportunes. Cette commission sera composée de deux professeurs de l'Université, présentés à l'approbation du Conseil universitaire par la Faculté des arts. Elle comprendra aussi un représentant de chacun des Instituts affiliés, lequel sera désigné par les autorités de sa Congrégation. Le Conseil universitaire demeure libre en dernier ressort d'admettre ou de rejeter les modifications proposées par la Commission permanente.

3° Il pourra être tenu, de temps à autre, un congrès des Congrégations affiliées, représentées chacune par deux délégués. On discutera, dans ces congrès, toutes les questions relatives aux diplômes de l'enseignement secondaire moderne.

CONDITIONS D'ADMISSION AUX EXAMENS

1° Peuvent être candidats aux examens du diplôme de l'enseignement secondaire moderne : *a*) les religieux, et les laïcs porteurs d'un diplôme officiel du degré académique ; *b*) les membres des Congrégations enseignantes affiliées à l'Université qui possèdent un certificat d'aptitudes congréganiste jugé par l'Université équivalent au diplôme du degré académique.

2° Tout candidat à ces diplômes doit subir avec succès un examen écrit portant :

a) Soit sur la série complète des matières littéraires (*littérature-philosophie*) inscrites au programme universitaire ;

b) Soit sur la série complète des matières scientifiques (*sciences-mathématiques*) inscrites au programme universitaire ;

c) Soit sur les matières de l'une et de l'autre de ces deux séries.

3° Ces examens comprennent chacun deux séries d'épreuves écrites dites : les unes, *congréganistes*, les autres, *universitaires*.

EXAMENS

Les examens comprennent deux séries d'épreuves dites *épreuves congréganistes* et *épreuves universitaires*.

Épreuves congréganistes.

1° Les épreuves congréganistes sont ainsi nommées parce qu'il appartient à l'autorité compétente, dans chaque Congrégation affiliée, d'en choisir les questions, d'en fixer la date et d'en surveiller l'exécution.

2° Les questions choisies et les épreuves corrigées sont cependant soumises à la revision du doyen de la Faculté des arts. Les épreuves, une fois revisées par la Faculté des arts, devront être renvoyées aux Instituts dans le plus court délai possible. Le doyen intéressé peut nommer une commission d'au moins trois membres, avec pouvoir de s'enquérir de la valeur des épreuves et obligation de lui faire rapport par écrit.

3° Les différentes matières des épreuves congréganistes sont :

a) *Pour la série littéraire* (littérature-philosophie) :

Recherche de la vraie religion,
Histoire générale et histoire du Canada,
Géographie générale et géographie du Canada,
Préceptes de littérature,
Histoire des littératures française et canadienne,
Histoire des littératures anglaise et américaine,
Auteurs anglais,
Histoire de la pédagogie.

b) *Pour la série scientifique* (sciences-mathématiques) :

Apologétique,
Physiologie et zoologie,
Physique et chimie,
Minéralogie et géologie,
Botanique,
Algèbre,
Géométrie,
Histoire de la pédagogie.

4° Chaque congrégation a le droit d'autoriser, au fur et à mesure que ses candidats y sont préparés, trois épreuves partielles correspondant au groupement ci-après :

SÉRIE LITTÉRAIRE

1er groupe Religion,
Histoire générale,
Géographie générale et géographie du Canada,
Histoire du Canada.

2e groupe Religion,
Préceptes de littérature,
Histoire de la littérature française,
Histoire de la littérature canadienne.

3e groupe Religion,
Histoire des littératures anglaise et américaine,
Auteurs anglais,
Histoire de la pédagogie.

SÉRIE SCIENTIFIQUE

1er groupe Apologétique,
Algèbre,
Géométrie.

2e groupe Apologétique,
Physique,
Chimie.

3e groupe Apologétique,
Physiologie et zoologie,
Botanique,
Minéralogie et géologie,
Histoire de la pédagogie. (1)

5° Les candidats peuvent se servir, à leur choix, de la langue française ou de la langue anglaise. Cependant les questions sur la littérature française et les auteurs français devront être traitées en français par les candidats de langue anglaise, et les questions sur les littératures anglaise et américaine et les auteurs anglais seront traitées en anglais par les candidats de langue française.

6° Le nombre des points qu'il faut conserver sur chacune de ces matières et dans chaque épreuve, même partielle, est fixée pour le minimum aux deux cinquièmes.

7° Le nombre total des points à conserver sur l'ensemble des épreuves de chaque série, littéraire ou scientifique, doit égaler les trois cinquièmes du maximum global possible.

Épreuves universitaires

1° Les épreuves universitaires sont ainsi désignées parce qu'elles se font sous la surveillance immédiate et exclusive de l'Université. Aucun candidat ne peut s'y présenter à moins d'avoir subi la série complète des examens congréganistes exigés pour la section à laquelle il aspire. En présentant ses candidats, chaque Congrégation doit donc aussi fournir le tableau en double des notes obtenues à l'examen congréganiste. Le double, dûment vérifié et approuvé par le doyen intéressé, sera remis au recteur de l'Université.

2° Les épreuves ont lieu, au siège de l'Université Laval, à Québec, du dix au quinze août de chaque année, pendant trois jours consécutifs. Dès la m -juin, les autorités universitaires devront faire connaître aux Congrégations les trois jours désignés, et les surveillants nommés par elles.

---

(1) Les candidats qui ne peuvent préparer en une année toutes les matières d'un groupe peuvent scinder le groupe en deux ; ils en prépareront une partie la première année, et le reste, l'année suivante ou même plus tard. On peut encore scinder un groupe lors même que l'on désire être examiné sur toutes ses matières dans une seule année : subir l'examen de la première partie à Pâques, par exemple, et celui de la seconde partie à la fin de l'année scolaire. Ainsi les aspirants qui ont réussi pour une seule matière d'un groupe devront subir en une seule fois l'examen pour toutes les autres matières de ce groupe.

3° Les épreuves universitaires sont :

a) *Pour la série littéraire* (littérature-philosophie) :

Pédagogie,
Philosophie (morale, métaphysique, esthétique, économie politique),
Composition littéraire, anglaise et française,
Auteurs français,
Version anglaise et thème anglais (candidats de langue française),
Version française et thème français (candidats de langue anglaise),
Droit commercial.

Remarque. — Les candidats de cette série qui seraient déjà pourvus du diplôme de la série scientifique n'auront à subir l'examen que sur les matières suivantes : composition littéraire anglaise et française, auteurs français et philosophie (morale, métaphysique, esthétique, économie politique).

b) *Pour la série scientifique* (sciences-mathématiques) :

Version anglaise et thème anglais (candidats de langue française),
Version française et thème français (candidats de langue anglaise),
Pédagogie,
Philosophie (psychologie, logique),
Trigonométrie,
Mécanique,
Cosmographie,
Droit commercial.

Remarque. — Les candidats de cette série qui auraient déjà subi avec succès l'examen sur la série littéraire ne prendront que les matières suivantes : trigonométrie, mécanique, cosmographie et philosophie (psychologie, logique).

4° L'Université autorise les candidats à subir, au fur et à mesure qu'ils y sont préparés, deux épreuves partielles pour chacun des deux groupes ci-après désignés :

SÉRIE LITTÉRAIRE

1er groupe Philosophie (morale, métaphysique, esthétique, économie politique),
Version,
Droit commercial,
Composition française.

2e groupe Pédagogie,
Thème,
Composition anglaise,
Auteurs français.

SÉRIE SCIENTIFIQUE

1er groupe Philosophie (psychologie, logique),
Version,
Droit commercial,
Trigonométrie.

2e groupe Pédagogie,
Thème,
Cosmographie,
Mécanique.

5° Les candidats peuvent se servir, à leur choix, de la langue française ou de la langue anglaise.

6° Le nombre minimum des points à conserver sur chacune de ces matières est fixé aux deux cinquièmes.

7° Le nombre total des points exigé sur l'ensemble des matières de chaque série d'épreuves universitaires, littéraire ou scientifique, doit égaler trois cinquièmes du maximum global possible.

Forme des épreuves universitaires. — 1° Au commencement de la première séance, chaque candidat remet au surveillant, sous enveloppe cachetée, une feuille où se trouve inscrit, avec le numéro qui lui sert de pseudonyme, son nom écrit lisiblement au-desous de ce chiffre. Le candidat ne doit se servir que de ce numéro pour signer ses copies. Il l'écrit au haut de chaque feuille, à l'angle gauche, en chiffres et en lettres.

2° On remet aux candidats des feuilles de papier à en-tête imprimé, sur lesquelles a été apposé le sceau de l'Université. Les candidats ne doivent employer que ce papier pour écrire leurs compositions, et ils ne doivent faire usage que de feuilles complètes.

3° Les candidats ne doivent avoir en leur possession ni cahiers, ni notes, ni papier. Ils n'apportent avec eux que les lexiques ou dictionnaires autorisés. (Elwall, pour l'anglais ; Guérin ou Larousse pour le français).

4° Toute communication des candidats entre eux ou avec le dehors est défendue sous peine d'exclusion immédiate. Les candidats ne peuvent sortir de la salle des séances que pour des raisons graves approuvées par le surveillant qui préside.

5° Les copies des candidats doivent être remises au premier surveillant, sous enveloppes spéciales cachetées et portant imprimé le nom de la matière ou du groupe de matières, suivant le cas, traitées dans les copies.

6° Toutes les copies des candidats doivent être envoyées à l'endroit et à la personne désignés par le recteur de l'Université.

Correction des épreuves universitaires. — 1° Toutes les copies des épreuves universitaires sont corrigées à l'endroit désigné par le recteur.

2° Les corrections sont faites par des jurys composés de trois membres nommés par le recteur de l'Université.

3° Le recteur choisit les membres de ces jurys de la façon suivante : un dans le personnel des Congrégations affiliées et deux parmi les professeurs des Facultés universitaires, ou parmi les professeurs des écoles ou collèges affiliés. Les Congrégations affiliées doivent, en conséquence, fournir simultanément et à tour de rôle dans chaque jury, sur l'invitation du recteur, des correcteurs pour les différentes épreuves universitairès. Le recteur choisit, à son gré, les autres correcteurs.

Reprise des examens

Examens congréganistes. — Toutes les épreuves congréganistes sont toujours définitives, en ce sens qu'elles ne peuvent être reprises avant la prochaine année académique et privent jusque là les candidats malheureux du droit de se présenter aux épreuves universitaires.

Examens universitaires. — 1° Si un candidat, qui a obtenu dans l'ensemble des examens universitaires le nombre de points suffisant pour être diplômé, n'a pas conservé pour l'une ou l'autre des matières de ces examens, le minimum des points exigé, il pourra réparer ce défaut en subissant un nouvel examen sur cette matière ou sur ces matières seulement. Mais le nouveau résultat obtenu ne change pas la somme primitive de ses points.

2° Si, pour avoir sur l'ensemble d'un examen universitaire le nombre de points exigé, deux points seulement manquent au candidat, il peut reprendre la matière la plus faible de cet examen avec chance d'être diplômé, si son nouveau travail lui donne le nombre total de points suffisant.

DIPLÔMES ET DISTINCTIONS

1° Ont droit aux différents diplômes les candidats qui ont subi avec succès les épreuves congréganistes et universitaires sur les deux séries, littéraire et scientifique, ou seulement sur l'une ou l'autre de ces deux séries.

2° Le diplôme d'Enseignement secondaire moderne *lettres et sciences* est décerné à ceux qui ont conservé les trois cinquièmes des points sur l'ensemble des épreuves congréganistes et universitaires dans les deux séries, littéraire et scientifique, et au moins les deux cinquièmes des points alloués à chacune des matières de ces deux séries.

3° Le diplôme d'Enseignement secondaire moderne *partie des lettres* est décerné aux candidats qui ont conservé les trois cinquièmes des points sur l'ensemble des épreuves congréganistes et universitaires de la série littéraire, et au moins les deux cinquièmes des points alloués à chacune des matières de cette série.

4° Le diplôme d'Enseignement secondaire moderne *partie des sciences* est décerné aux candidats qui ont conservé les trois cinquièmes des points sur l'ensemble des épreuves congréganistes et universitaires de la série scientifique, et au moins les deux cinquièmes des points alloués à chacune des matières de cette série.

5° Pour établir d'une façon plus juste et plus précise le mérite des diplômés, on inscrit sur le diplôme les mentions suivantes : *avec distinction* et *avec grande distinction.*

a) Sont diplômés *lettres et sciences avec grande distinction,* ceux qui ont conservé dans les deux examens universitaires les quatre cinquièmes des points alloués à chacun de ces examens.

b) Sont diplômés *lettres et sciences avec distinction,* ceux qui ont conservé les quatre cinquièmes des points dans l'un ou l'autre seulement des examens universitaires.

c) Sont diplômés *partie des lettres avec distinction,* ceux qui ont conservé les quatre cinquièmes des points à l'examen universitaire sur la série littéraire.

d) Sont diplômés *partie des sciences avec distinction*, ceux qui ont conservé les quatre cinquièmes des points à l'examen universitaire sur la série scientifique.

e) Les autres diplômés le sont sans mention.

6° Les candidats ne sont autorisés à prendre le titre auquel ils ont droit : Diplômés *lettres et sciences*, *partie des lettres*, *partie des sciences*, que s'ils ont réclamé et reçu le diplôme accordé par l'Université.

PROGRAMME

Les programmes sont publiés dans une brochure qu'on peut se procurer à l'Université.

———

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES JEUNES FILLES

Historique

C'est en septembre 1908 que l'Université Laval s'est affilié l'École d'Enseignement supérieur pour les jeunes filles à Montréal.

Depuis plusieurs années déjà, les révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame désiraient procurer aux jeunes canadiennes-françaises, qui en avaient le loisir et les moyens, des cours supérieurs de religion, de littérature et de sciences. Elles voulaient par là les préparer mieux encore au rôle si important qui leur incombe dans la famille et la société.

Monseigneur Bruchési approuva le projet des révérendes sœurs et autorisa volontiers la demande d'affiliation de leur nouvelle école à l'Université Laval.

Les cours sont ouverts à l'École d'Enseignement supérieur depuis octobre 1908 et ils voient s'accroître d'année en année le nombre de leurs élèves.

Notes sur les études et les diplômes

Les jeunes filles du monde ne sont pas les seules à recevoir là les leçons des Sœurs de Notre-Dame ou des professeurs de la Faculté des arts à Montréal ; des religieuses de plusieurs instituts enseignants viennent y puiser les connaissances les plus variées et les plus utiles à l'enseignement primaire qu'elles donnent dans les académies.

Pour ce qui regarde les lettres et les sciences le programme et les examens de l'École sont ceux du baccalauréat et de l'inscription de l'Université Laval, moins l'étude du grec qui est remplacée par l'étude d'une langue vivante.

Les candidats aux examens obtiennent selon le cas les diplômes spéciaux de bachelières ès arts, bachelières ès lettres ou bachelières ès sciences.

Les cours réguliers comprennent deux, trois ou quatre années, selon la préparation antérieure des élèves. Ils se divisent en diverses sections: Section des lettres. — Section des sciences. — Section des arts. — Section du commerce. — Section de l'enseignement ménager. Tous les examens sont soumis au contrôle universitaire. D'autre part, les élèves qui ne veulent pas suivre les cours réguliers, mais désirent étudier des spécialités sont tout à fait libres de le faire, comme elles sont libres aussi de subir ou non les examens. Les examens marqués de succès donnent droit aux élèves de recevoir, à la fin de l'année académique, des certificats ou des diplômes analogues à ceux qui sont décernés au cours de littérature française à l'Université Laval.

RÈGLEMENTS ET PROGRAMMES

Les règlements et programmes sont contenus dans une brochure qu'on peut se procurer chez les religieuses de la Congrégation de N.-D., Maison-Mère, Montréal.

GRADUÉES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES JEUNES FILLES

(Voir page 212.)

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ORGANISÉ PAR L'UNIVERSITÉ

Affiliation à l'Université Laval

Raisons de cette organisation

L'Université Laval, soucieuse de mieux atteindre la fin qu'elle se propose, qui est de fortifier l'instruction publique à tous les degrés, invite les instituts et les maisons d'enseignement primaire à se grouper autour d'elle, et leur offre, aux conditions indiquées plus loin, un brevet d'affiliation.

Plusieurs de nos instituts religieux d'enseignement primaire ont eux-mêmes sollicité l'Université de leur accorder l'affiliation, de couvrir de son autorité leurs programmes d'études, et de donner à leurs élèves des certificats et des diplômes.

L'Université a cru devoir accepter ces obligations nouvelles. Elle s'honore d'aider nos instituts d'enseignement primaire dans leur œuvre d'éducation et de dévouement ; elle contribuera dans la mesure de ses lumières et de ses forces à régler et à perfectionner les programmes d'enseignement primaire, à coordonner les efforts et les méthodes ; elle stimulera, par le contrôle des examens et par ses certificats et ses diplômes, le travail des jeunes élèves.

En acceptant ces nouvelles responsabilités, l'Université a conscience de rester dans son rôle. Université catholique et française, placée par sa charte royale au plus haut degré de l'enseignement public dans notre province, elle est heureuse de provoquer dans l'ordre primaire aussi bien que dans l'ordre secondaire et dans l'ordre supérieur, les plus désirables progrès. Elle estime que dans ce contact avec elle, nos institutions catholiques et françaises d'enseignement primaire trouveront une garantie précieuse, non seulement pour leur orientation pédagogique, mais aussi pour leurs œuvres de formation intellectuelle et morale.

L'affiliation n'enlève, d'ailleurs, aucune louable initiative aux maisons affiliées. Les règlements établis par l'Université pourvoient à toutes les saines ambitions. La distribution des matières du programme d'études en *matières de l'Institut* et en *matières de l'Université*, telle qu'elle est plus loin indiquée, distribution qui place sous le contrôle principal de chaque maison les examens de la plupart des matières de mémoire, permet à chaque institut d'organiser l'enseignement de ces matières conformément à ses meilleures traditions et selon les circonstances de temps et de milieu où se trouvent placées les maisons d'enseignement primaire. L'Université fixe seulement le programme minimum d'enseignement de ces mêmes matières.

Les maisons jusqu'ici affiliées ont bien voulu nous dire comme l'affiliation a été utile à leurs œuvres d'éducation, et comme elles sont fières d'appartenir, d'être attachées par un lien aussi solide à la plus haute institution d'enseignement qu'il y ait dans notre province.

CONDITIONS DE L'AFFILIATION :

ART. 1. — L'institut ou la maison congréganiste d'enseignement primaire qui demande l'affiliation à l'Université Laval, doit auparavant en avoir obtenu l'autorisation de l'Ordinaire du diocèse où se trouve établi cet institut ou cette maison. On doit faire accompagner la demande d'affiliation du document qui atteste cette autorisation de l'Ordinaire.

ART. 2. — L'institut ou la maison qui demande l'affiliation doit aussi en même temps envoyer à l'Université son programme d'études.

ART. 3. — L'institut ou la maison affiliée s'engage à observer, au sujet de l'affiliation, des programmes et des examens, tous les règlements universitaires, tels qu'ils sont ici établis, et les modifications qui pourraient y être faites par l'autorité compétente.

ART. 4. — L'affiliation pourra être annulée : *a*) si le programme des études de la maison affiliée est modifié notablement sans le consentement de l'Université ; *b*) sur la demande de l'Ordinaire et l'acceptation de cette demande par le conseil universitaire.

ART. 5. — Il est établi par l'Université une *Commission permanente de l'Enseignement primaire.* Cette commission se compose d'un professeur de l'Université désigné par le Recteur, et d'un représentant de chaque institut affilié, nommé par l'autorité compétente de l'institut.

Toutes les modifications à faire au programme d'études devront être soumises aux membres de la Commission, qui en délibérera, et qui fera rapport au Recteur.

ART. 6. — L'Université garde la haute direction de l'enseignement dans les maisons affiliées, et ses décisions seront prépondérantes, pourvu qu'elles ne soient pas contraires aux constitutions de l'institut affilié.

Cours et programmes

ART. 1. — L'enseignement primaire exigé pour l'obtention des certificats et des diplômes de l'Université est réparti en deux sections : une section d'enseignement général, et une section d'enseignement ménager. (1)

Chaque section est divisée en trois cours, appelés *moyen*, *supérieur* et *supplémentaire.*

Les programmes des cours d'enseignement général et d'enseignement ménager sont publiés dans une brochure spéciale qu'on peut se procurer au secrétariat de l'Université Laval, Québec.

Examens

ART. 1. — Trois examens sont fixés aux différentes étapes du cours primaire des deux sections : l'examen du *Cours moyen*, celui du *Cours supérieur* et celui du *Cours supplémentaire.*

ART. 2. — Chacun de ces examens comporte une double série d'épreuves. Il y a la série des *épreuves de l'institut*, ou l'*examen de l'institut*, et la série des *épreuves de l'Université* ou l'*examen universitaire.*

(1.) L'Université créera, au fur et à mesure que les circonstances le permettront, d'autres sections d'enseignement spécial.

Examen de l'institut

Art. 1. — L'examen de l'institut est ainsi appelé parce qu'il est placé sous le contrôle immédiat de chaque institut ou maison affiliée. Il comprend une *épreuve écrite* et une *épreuve orale*. La date de ces examens, dans chacun des cours moyen, supérieur et supplémentaire, est fixée par l'autorité de chacune des maisons ; les questions à poser, la correction des épreuves écrites, sont aussi confiées à l'autorité compétente de chaque institut ou de chaque maison.

Art. 2. — L'Université pourra se faire représenter aux examens oraux de l'institut, si elle le juge à propos. On devra lui fournir à la fin de chaque année une copie des questions posées à l'examen écrit, et l'Université pour aussi, si elle le désire, faire la revision des copies corrigées.

Examen universitaire

Art. 1. — L'examen universitaire est ainsi appelé parce qu'il est tour entier placé sous le contrôle de l'Université. Les questions sont poséea par l'Université, et les copies des élèves sont corrigées au siège de l'Université, par des correcteurs que désigne le Recteur.

Forme de l'examen universitaire

Art. 1. — Les élèves ne doivent apporter avec elles ni livres, ni cahiers, ni notes, ni papier. On leur procure à la salle des séances les dictionnaires autorisés et tout ce qui est nécessaire pour leur travail. — On ne doit fournir de dictionnaires aux élèves que pour les séances de dictées, d'analyses grammaticale et logique, et de composition.

Art. 2. — Une fois les séances ouvertes, les élèves ne doivent avoir aucune communication au dehors ni entre elles, sous peine d'exclusion. Elles ne peuvent sortir de la salle des séances que pour des raisons graves approuvées par la surveillante qui préside.

Art. 3. — On remet aux élèves des feuilles de papier à en-tête imprimé, sur lesquelles ont été apposées les armes de l'Université.

Les élèves ne peuvent se servir que de ce papier. Elles ne doivent faire usage que de feuilles complètes et ne pas écrire au verso. Chaque couvent se pourvoit de ce papier à l'Université.

Art. 4. — Au commencement de la première séance, chaque élève remet à la surveillante, sous enveloppe cachetée, une petite feuille où elle aura inscrit, avec le numéro qui lui sert de pseudonyme, son véritable nom écrit lisiblement, ainsi que le nom et l'endroit du couvent où elle passe l'examen.

Tout le temps de l'examen, l'élève se sert de ce numéro pour signer ses copies. Elle l'écrit au haut de la première feuille de chaque composition, à l'angle gauche, en chiffres et en lettres. Elle ne signe jamais ses copies de son propre nom. Il lui est défendu de faire connaître à qui que ce soit le numéro qui remplace son nom.

Art. 5. —Les copies des élèves doivent être remises à la surveillante, sous enveloppes spéciales cachetées et portant imprimé le nom de la matière traitée dans la copie.

Art. 6. — On doit remettre sa copie quand l'heure fixée pour la séance est expirée. On peut sortir plus tôt de la salle, si l'on a terminé plus tôt son travail.

N. B. — Tous les autres règlements concernant l'Enseignement primaire organisé par l'Université Laval se trouvent dans la brochure plus haut mentionnée.

Diplômes et distinctions

Art. 1. — L'Université Laval délivre des certificats et des diplômes aux élèves qui ont subi avec succès les examens prescrits par les règlements.

Art. 2. — L'Université donne un *certificat d'études primaires, cours moyen*, aux élèves du cours moyen, et des *diplômes* d'études primaires aux élèves des cours supérieur et supplémentaire.

Art. 3. — Le certificat et les diplômes sont accordés, sans aucune mention, à l'élève qui a conservé les deux tiers des points sur l'ensemble des deux examens de l'institut et de l'Université, et le tiers sur chacune des matières ; ils sont accordés, *avec distinction*, à l'élève qui a conservé les trois quarts des points sur l'ensemble des deux examens et les deux cinquièmes sur chacune des matières ; ils sont accordés, *avec grande distinction*, à l'élève qui a conservé les quatre cinquièmes sur l'ensemble des deux examens, et la moitié sur chacune des matières.

Art. 4. — Si une élève a échoué sur une ou plusieurs matières de l'institut ou de l'Université, elle peut reprendre l'examen de ces matières, et obtenir un certificat ou un diplôme, mais ce certificat ou ce diplôme ne peuvent alors comporter aucune distinction, quel que soit le chiffre total obtenu après la reprise.

GRADUÉES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

(Voir pages 205 et 260)

COMITÉ PERMANENT

Depuis 1911, il existe un comité permanent des maisons d'enseignement secondaire. Cette commission, composée de sept membres, s'occupe surtout des questions de pédagogie, des programmes, des examens et dirige un bulletin trimestriel, dont la rédaction est au siège de l'Université, à Québec.

Tout ce qui regarde ce bulletin doit être adressé à monsieur l'abbé Adolphe Garneau, Séminaire, Québec.

FONDATIONS DANS LA FACULTÉ DES ARTS

Fondation Baillairgé

Le 14 février 1880, M. le Comte L. de G. Baillairgé a donné au Séminaire de Québec, la somme de $10,000 pour fonder, à l'Université, une chaire d'éloquence sacrée et profane. Cette chaire porte le nom du généreux donateur.

Fondation Hunt

Le Dr Thomas-Sterry Hunt a légué, par testament, une certaine somme, dont la rente annuelle doit être consacrée à encourager l'étude de la chimie, à la Faculté des arts.

Fondation Thomas-Chase Casgrain

Madame Thomas-Chase Casgrain, pour perpétuer la mémoire de son mari et rappeler son inaltérable attachement à l'Université, a bien voulu continuer un prix d'histoire du Canada. Ce prix est appelé "Prix Thomas-Chase Casgrain" et est décerné aux deux élèves arrivant les premiers dans un concours spécial sur l'histoire du Canada, auquel peuvent prendre part les élèves de tous les collèges affiliés à l'Université Laval. Le premier prix est de $30.00 et le deuxième de $20.00.

Fondation Huard

Monsieur le chanoine V.-A. Huard a fondé pour les élèves de la Faculté des arts un premier prix de $15.00 et un deuxième prix de $10.00 pour les élèves qui se sont le plus distingués dans l'étude des sciences naturelles.

Fondation Webster

L'honorable Lorne-C. Webster a fondé en 1919 un double prix de physique et de mathématiques pour les deux élèves sortant victorieux d'un concours dans ces deux sciences. Chaque 1er prix est de $15.00 et chaque 2e prix de $10.00.

Fondation Price

Pour commémorer les bonnes relations de sa famille avec la population canadienne francaise, Sir William Price a fait en 1921 une fondation de vingt-cinq-mille piastres pour favoriser les études scientifiques à l'Université Laval.

PRIX DANS LA FACULTÉ DES ARTS

Prix du Prince de Galles

Son Altesse Royale le Prince de Galles (plus tard S. M. Edouard VII), à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 20 août 1860, a daigné faire don au Petit séminaire de Québec de la somme de $800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves. (†)

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles.*

Règlement du concours

Art. 1. — Le concours pour le prix du Prince de Galles en Rhétorique et en Philosophie (deuxième année) est ouvert chaque année, par le Séminaire de Québec, à tous les petits séminaires et collèges affiliés ou agrégés à l'Université Laval.

Art. 2. — *Date du concours.*

Le concours se fait le deuxième lundi du mois de mai, à moins d'avis contraire donné par le supérieur du Séminaire de Québec. Les questions sont envoyées quelques jours auparavant au supérieur de chaque maison affiliée ou agrégée.

Art. 3. — *Matière du concours.*

En Rhétorique : une composition française et une épreuve latine ou grecque (version latine ou thème latin, ou version grecque) tirée au sort.

En Philosophie : une dissertation de philosophie ; une composition de mathématiques ou de physique, tirée au sort. La composition de mathématiques porte sur le programme du baccalauréat, moins la trigonométrie ; la composition de physique, sur le programme du baccalauréat, moins l'électricité, le magnétisme et la météorologie.

Art. 4. — *Durée des épreuves.*

Les compositions se font aux heures suivantes :

De sept heures à midi: la composition française et la composition de philosophie.

De trois heures à six heures : la version ou le thème, et la composition de physique.

La composition de mathématiques se fait de trois heures à sept heures.

Art. 5. — *Concurrents.*

Chaque maison peut faire concourir au plus deux élèves en Rhétorique, et deux élèves en Philosophie.

(†) Depuis 1874, le Séminaire de Québec admet à concourir pour ce prix avec ses élèves ceux de tous les collèges affiliés à l'Université Laval.

On est cependant prié de ne faire concourir que des élèves qui ont une chance sérieuse d'obtenir le prix. Autrement on encombrerait inutilement le concours, et on rendrait inutilement plus difficile la tâche des juges.

Le choix des concurrents est laissé au jugement prudent des autorités de chaque maison.

Art. 6. — *Forme du concours.*

a) l'usage du dictionnaire français est formellement interdit pour toutes les séances de lettres ou de sciences du concours ;
b) on ne doit se servir pour le concours que du papier portant le sceau de l'Université Laval, qui est en usage aux examens du baccalauréat ;
c) chaque concurrent doit mettre sous enveloppe cachetée son nom et son pseudonyme (en chiffres et en lettres, comme pour le baccalauréat), avec l'indication du collège ou du Petit séminaire où il étudie. Il ne signe ses copies que du pseudonyme (en chiffres et en lettres) qu'il a choisi.

Les enveloppes contenant les pseudonymes et les noms des concurrents sont envoyées au Séminaire de Québec en même temps que les copies.

Art. 7. — *Envoi des copies au Séminaire de Québec.*

Toutes les copies des concurrents, mises sous enveloppes cachetées par l'élève lui-même, doivent être envoyées à Québec, à l'adresse de M. le Supérieur du Séminaire, immédiatement après les séances du concours.

Art. 8. — *Correction des épreuves.*

Les épreuves sont corrigées par des jurys de deux membres nommés par M. le Supérieur du Séminaire de Québec.

Comme il s'agit d'un concours, et qu'il y faut tenir grand compte de la valeur personnelle dont doivent faire preuve les concurrents, on doit observer pour la correction les tarifs suivants :

Art. 9. — *Tarif des corrections.*

Composition française—total : 30 points.
    25 points pour le fond et la forme ;
    5 points pour la correction grammaticale.
Version grecque ou latine—total : 20 points
    16 points pour l'exactitude du sens ;
    4 points pour la valeur littéraire.
Thème latin—total : 20 points
    16 points pour la correction (tarif de détail du baccalauréat) ;
    4 points pour la valeur littéraire.
Composition de philosophie—total : 30 points.
    20 points pour le fond ;
    10 points pour la forme.
Composition de physique—total : 20 points.
    16 points pour le fond ;
    4 points pour la composition.

Composition de mathématiques—total : 24 points.
22 points pour le fond ;
2 points pour la rédaction, quand il y a à rédiger des démonstrations.

On doit, tout particulièrement dans les compositions de philosophie et de physique, faire grand cas, même pour l'appréciation du fond, de a personnalité des travaux de l'élève.

Prix du Gouverneur Général

Son Excellence le Gouverneur Général du Canada veut bien donner une médaille d'argent à l'élève de philosophie (1ère année) qui a fait le meilleur travail dans un concours spécial de philosophie.

Prix du Lieutenant-Gouverneur

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province offre généreusement une médaille d'argent et une médaille de bronze aux deux premiers élèves de rhétorique.

Prix de Philosophie

Un prix de $5.00, offert par un bienfaiteur anonyme, est accordé à l'élève de Philosophie (1ère année) qui est arrivé deuxième dans le concours spécial de philosophie pour la médaille du Gouverneur Général.

Prix Garneau

Sir Georges Garneau, professeur de Chimie analytique à la Faculté des arts, donne un premier prix de $15.00 et un second de $10.00, aux deux élèves de cette Faculté qui ont le mieux réussi dans l'étude de la chimie.

Prix à l'École d'arpentage

L'Université offre trois bourses de $40.00, $25.00 et $10.00 aux trois élèves qui ont le mieux réussi pendant l'année du Cours de Préparation.

Prix P.-J.-O. Chauveau

Le 30 mai 1920 a ramené le centième anniversaire de la naissance de M. Pierre-Joseph-Olivier Chauveau.

Né à Québec, il fit de brillantes études à notre Sé inaire, fut tour-à-tour avocat, député du comté de Québec, ı. inistre dans le cabinet Hincks-Morin, directeur de l'Instruction Publique dans le Bas-Canada ; il occupa le premier, après la Confédération, le poste de premier ministre de la

Province de Québec, fut ensuite Président du Sénat et président de la Commission du port de Québec. Il a laissé une œuvre littéraire considérable, en prose et en vers.

C'étaient assez de titres pour que son souvenir fût rappelé à la jeunesse étudiante et M. le Docteur Arthur Vallée a voulu perpétuer la mémoire de ce grand citoyen en donnant, à la Faculté des arts, un prix spécial de ($10.00) à l'élève qui sera le premier dans un concours sur les Beaux-Arts en Rhétorique.

Les élèves de cette classe, prévenus au début de l'année scolaire, emploieront une partie de leurs loisirs à faire des lectures sur les principes de l'architecture et sur l'histoire des Beaux-Arts en général, d'après un programme établi pour chaque année par le professeur de Rhétorique Le concours aura lieu le 30 mai de chaque année ou à une date qui s'en rapprochera.

FACULTÉ DE MÉDECINE

HISTORIQUE

La Faculté de médecine de l'Université Laval existe depuis soixante-six ans. Son organisation remonte, en effet, à l'automne de 1853. Jusque là, l'élève qui se destinait à la pratique médicale étudiait le plus souvent, à Québec tout au moins, chez un patron qui se chargeait de l'initier. Depuis 1847 existait cependant une école de médecine : l'École de médecine incorporée de la cité de Québec. Cette école siégea d'abord rue Ste-Famille puis plus tard rue St-Louis et fut inaugurée officiellement le 15 mai 1848 par le Dr Morrin qui en était le président. M. P.-M. Bardy en était le secrétaire. Les docteurs Painchaud et Douglas enseignaient le premier la clinique interne, le second la chirurgie à l'Hôpital de la Marine. Des salles de dissection étaiént installées chez Douglas, chez Landry rue Ste-Ursule et plus tard à St-Roch, rue du Prince-Edouard. L'École comptait en 1850 vingt élèves et l'on retrouve parmi ses professeurs ceux qui allaient former la Faculté de médecine de l'Université Laval. (1)

Le 15 octobre 1852, les docteurs Chs. Frémont, James Sewell, Jean-Zéphirin Nault, Jean Blanchet, Jean-Etienne Landry, étaient priés de constituer la Faculté naissante à l'Université Laval. Le 16 décembre, ceux-ci ayant accepté, sont nommés professeurs ordinaires. Le docteur Landry est aussitôt chargé d'une mission en Europe pour y étudier les organisations d'enseignement médical et s'y procurer le matériel nécessaire à l'établissement de l'École.

Au mois de mai 1854 le docteur Alfred Jackson est nommé à son tour, et en septembre, à l'inauguration de l'Université, ces professeurs reçoivent des mains de Lord Elgin leurs diplômes de docteur.

L'organisation de l'École était déjà commencée et l'on avait adopté à ce moment les règlements de l'amphithéâtre d'anatomie et de la salle de dissection en même temps que le docteur C.-E. Lemieux était nommé professeur.

En fait, voici quel était définitivement le personnel de la Faculté en 1856-57 à cette période de première formation :

Jean Blanchet, doyen, Pathologie générale et Instituts de médecine.
J.-A. Sewell, Pathologie interne et Thérapeutique spéciale.
J.-Z. Nault, Matière médicale et Thérapeutique générale.
J.-E. Landry, Anatomie descriptive et chirurgie.
A. Jackson, Tocologie.
C.-E. Lemieux, Médecine légale, professeur extraordinaire.
Secrétaire, J.-Z. Nault.
Directeur du Musée, J.-E. Landry. (2)

Ce musée dont il est fait mention semble avoir été monté avec beaucoup de soin pour l'époque. Les collections achetées en Europe comprenaient

---

(1) Les notes qui précèdent nous ont été fournies par le docteur Georges Ahern.
(2) Annuaire de 1856-57.

entre autres choses des spécimens de pathologie osseuse d'une réelle valeur qui ont été de nouveau classés dans le musée actuel. Une importante collection d'instruments de chirurgie, qui constitue aujourd'hui une bonne étude rétrospective de la science à cette période, y était jointe. De plus une série très bien faite de pièces artificielles et de moulages pour l'étude des maladies de la peau complétait le tout.

Rien ne semblait avoir été négligé pour organiser l'école sur un très haut pied. Dès le mois de mai 1857 les règlements pour l'enseignement clinique à l'Hôpital de la marine étaient adoptés. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu avaient également accordé la permission de faire de l'enseignement à leur hôpital dès 1855. En 1858 ces services semblent définitivement organisés et dès lors les cliniques se donnent alternativement à ces deux hôpitaux, jusqu'à la disparition du premier en 1890.

En 1863, une clinique d'accouchement était organisée à l'Hôpital de la marine et quinze ans plus tard cette clinique passait à l'Hospice de la Miséricorde où un service régulier de maternité existe depuis cette époque avec une moyenne de 160 accouchements par année. Ce service, complètement réorganisé depuis quelques années, fournit aujourd'hui aux élèves, des données cliniques très à point et de nombreuses leçons pratiques s'y donnent chaque semaine en dehors de l'assistance obligatoire à 20 accouchements.

Le 19 février 1866 s'ouvrait, sous la direction de l'Université un dispensaire qui devait être un précieux apport à la clinique en fournissant aux élèves de nombreux cas d'application pratique. A la même date, un service spécial était créé à ce dispensaire par le docteur Simard pour les maladies des yeux et des oreilles.

Le dispensaire devint plus tard un des services adjoints de l'Hôtel-Dieu et le docteur Simard, nommé oculiste de la maison en 1885, y organisa un service spécial. Ce service fut complété en 1897 et réorganisé en 1908 suivant toutes les données de la science moderne. Plus de 2,000 malades y passent actuellement chaque année.

En 1878, une clinique de maladies des enfants et une clinique de maladies des vieillards étaient organisées en même temps et confiées la première au docteur Vallée, la seconde au docteur Ahern. La clinique de maladies des enfants fut complétée beaucoup plus tard en 1905 par une clinique des nourrissons qui se donne actuellement à la " Crèche " sous la direction du docteur Fortier, en 1907 par l'addition d'un service spécial d'enfants à l'Hôtel-Dieu et en 1914 par des cliniques de maladies contagieuses. De plus un dispensaire est attaché à ce service des enfants depuis 1901.

Un service d'électrothérapie complétait en 1904 l'organisation des services hospitaliers avec la création en 1907 de laboratoires complètement outillés à l'hôpital et l'établissement d'une salle d'autopsie des plus modernes en 1914.

Les services de chirurgie et de médecine se développaient parallèlement à ces services annexes. Les données de l'antiseptie d'abord, puis de l'aseptie plus tard, mises en pratique dès les débuts, avaient permis l'extension rapide de la chirurgie moderne et dès 1893 une salle d'opération de tout premier ordre était mise à la disposition du personnel enseignant. Réorganisé en 1902, puis complété en 1908, ce service ne laisse aujourd'hui rien à désirer et fournit à la clinique un matériel des plus abondants.

La clinique médicale enfin, ayant à sa disposition quatre vastes salles et un amphithéâtre pour les leçons magistrales, est maintenant organisé avec un personnel important de professeurs et d'assistants et l'aide de tous les services annexes nécessaires à l'enseignement médical moderne. Pour développer encore cet enseignement, grâce à l'initiative du docteur Rousseau, a été ouvert en 1918 l'hôpital Laval spécialement destiné au service des tuberculeux. Cette maison organisée d'après toutes les

les données les plus modernes, fournira à la clinique de précieuses ressources et constitue un progrès unique dans l'enseignement médical au pays.

Parallèlement au développement constant de cet enseignement clinique, considéré à juste titre comme le plus important, s'organisaient également les cours de la Faculté et en particulier les cours de manipulations. Dès 1858 il est question de la création d'un cours de manipulations chimiques. L'histologie est créée en 1860, le docteur Larue étant chargé du cours, l'anatomie pathologique en 1865, la médecine opératoire pratique en 1873. Les réelles transformations ne s'opèrent cependant de ce côté qu'en 1897 alors que le docteur Rousseau est chargé d'un cours de bactériologie pratique et que l'on inaugure presqu'en même temps un cours de chimie médicale.

A partir de cette date les laboratoires s'organisent de plus en plus. En 1908 des laboratoires de chimie des plus modernes sont mis à notre disposition. A l'automne 1913, un très grand laboratoire de bactériologie et d'anatomie pathologique avec tout l'équipement moderne est inauguré à l'école et les musées, réorganisés sur une base moderne, sont ouverts constamment aux élèves. Les cours pratiques sont considérablement développés et le docteur A. Vallée est chargé de l'organisation de ces services auxquels il doit consacrer tout son temps.

Enfin, en 1915, le docteur Leclerc est chargé d'un cours pratique de physiologie et un laboratoire est en voie d'organisation complète dans ce but. Cet enseignement scientifique est presque terminé aujourd'hui avec l'inauguration en 1918 d'un cours de biologie générale.

En 1920 s'ouvre le dispensaire des maladies de la peau et des voies urinaires spécialement destiné au traitement des maladies vénériennes. Le Dr R. Mayrand est chargé de ce service qui comporte une vingtaine de lits et d'importantes salles de consultations. Il a comme assistants les Dr G. Ahern et C. Vézina. Ce dispensaire des plus modernes suvbentionné par le comité des maladies vénériennes de la province est situé à proximité de l'hôpital de Chinique et sera suivi par les élèves de la faculté.

DURÉE ET SUBDIVISION DU COURS

L'enseignement de la Faculté de médecine se donne en cinq années. Cet enseignement comprend les matières suivantes, divisées en deux sections : les primaires et les finales.

DÉNOMINATION ET NOMBRE DES COURS

Primaires

Un cours d'anatomie descriptive et topographique, 120 leçons.
Un cours d'anatomie pratique, 75 leçons.
Un cours d'histologie normale théorique et pratique, 50 leçons
Un cours de physiologie théorique et pratique, 90 leçons.
Un cours d'embryologie, 10 leçons.
Un cours de chimie générale et biologique, 100 leçons.
Un cours d'analyse chimique, 20 leçons.
Un cours de chimie médicale pratique, 20 leçons
Un cours de biologie, 30 leçons.

Les élèves doivent suivre les cours d'anatomie théorique et pratique, de physiologie et de chimie pendant deux années. Les autres cours sont suivis pendant un an.

Finales

Un cours de matière médicale et de pharmacie pratique, 50 leçons
Un cours de thérapeutique générale, 30 leçons.
Un cours de médecine légale et toxicologie, 60 leçons.
Un cours de médecine opératoire théorique et pratique, 25 leçons.
Un cours de gynécologie, 40 leçons.
Un cours d'ophtalmologie, otologie et rhino-laryngologie, 50 leçons.
Un cours de pathologie générale, 80 leçons.
Un cours de pathologie interne, 120 leçons.
Un cours de pathologie externe, 105 leçons.
Un cours de pédiatrie, 30 leçons.
Un cours de maladies mentales et nerveuses, 40 leçons.
Un cours de bactériologie pratique, 30 leçons.
Un cours d'histoire de la médecine, 10 leçons.
Un cours de dermatologie, 20 leçons.
Un cours de déontologie médicale, 10 leçons.
Un cours de morale sur les devoirs du médecin catholique, 5 leçons.
Un cours d'hygiène, 75 leçons.
Un cours de clinique externe, 90 leçons.
Un cours de clinique interne, 90 leçons.
Un cours de clinique externe propédeutique, 15 leçons.
Un cours de clinique interne propédeutique, 15 leçons.
Un cours de tocologie, 90 leçons.
Un cours pratique d'anatomie pathologique, 40 leçons.
Un cours de physiothérapie théorique et pratique, 20 leçons
Un cours de clinique obstétricale, 80 leçons.
Un cours de clinique ophtalmologique, etc., 30 leçons
Un cours de clinique gynécologique, 30 leçons.
Un cours de clinique des maladies mentales et nerveuses, 10 leçons,
Un cours de clinique des maladies des enfants et maladies contagieuses, 45 leçons.
Un cours de clinique de phtysiothérapie, 20 leçons.

Les cours de pathologie générale, pathologie interne et externe, matière médicale et thérapeutique, tocologie et médecine opératoire, doivent être suivis pendant deux ans. Les cliniques internes et externes, pendant trois ans, les cliniques obstétricales pendant deux ans, les cliniques spéciales pendant un an.

Les cours pratiques sont toujours des cours de deux heures.

Le nombre des leçons est fixé de temps en temps par le Conseil universitaire suivant les nécessités et les progrès de la science. Il est généralement plus considérable que celui exigé par la loi de la province de Québec, mais ne doit jamais être inférieur à celui-ci. Dans tous les cas, le nombre, fixé par le Conseil, est obligatoire pour les professeurs comme pour les élèves.

Les professeurs des cours qui ont quelque affinité entre eux doivent s'entendre pour délimiter leur enseignement, de manière que celui-ci soit complet sans cependant qu'il y ait double emploi.

Les musées de la Faculté de médecine sont accessibles aux élèves suivant les besoins. Les professeurs leur indiquent les observations qu'ils ont à faire et les contrôlent autant que possible par leur présence. Il y a aussi une bibliothèque spéciale à la disposition des élèves de la Faculté.

Cliniques

Convaincue qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non seulement par des cours théoriques

étendus et très développés, mais encore par des leçons pratiques et l'étude constante des diverses maladies aux lits mêmes des malades, l'Université a cru devoir aller beaucoup au-delà des exigences de la loi pour le nombre de ses cliniques. Aussi, outre que le nombre des leçons de clinique qui se donnent dans les hôpitaux dépasse celui qui est exigé par la loi provinciale, les élèves de l'Université ont, au dispensaire, une clinique interne et externe facultative, et une clinique obligatoire sur les maladies des yeux et des oreilles, sans compter les leçons de médecine légale pratique qu'ils peuvent avoir dans l'occasion.

DISPENSAIRE

A cet établissement, tous les pauvres, sans distinction de croyance ou d'origine, reçoivent gratuitement les soins que requiert leur état.

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des médecins de service des explications ou leçons de cliniques et sont chargés de la préparation et distribution des remèdes et des pansements. Les élèves de cinquième année visitent à domicile, sous la direction des médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire.

Un dispensaire de la Goutte de lait donne aussi des consultations à l'Hôtel-Dieu les mardis, jeudis et samedis, et les élèves peuvent y assister.

Les professeurs de l'Université et autres médecins nommés par ceux-ci sont chargés du service médical; des sœurs veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Arrêté disciplinaire relatif au dispensaire

1. Les étudiants en médecine doivent fréquenter régulièrement le Dispensaire, conformément aux dispositions suivantes:

Pour les maladies des yeux et des oreilles, ils suivent l'ordre qui leur est indiqué par le professeur. Pour les autres jours de la semaine, les élèves viennent par groupe de dix, suivant l'ordre de doyen à l'Université et suivant qu'il est réglé tous les ans. Les groupes se succèdent à tour de rôle tous les mois.

II. Tous doivent se montrer respectueux et obéissants envers les médecins de service et envers les dames religieuses.

III. Ils doivent se tenir dans la salle de consultation ou dans la pharmacie, et, sous aucun prétexte, ne doivent aller dans la salle d'attente des malades.

IV. Ils ne doivent engager aucune conversation avec les malades.

V. Ils ne doivent prescrire pour les malades ou faire les visites à domicile *que sur l'ordre* des médecins.

VI. Ils ne doivent prendre pour leur propre usage aucun des médicaments de la pharmacie non plus que des instruments de chirurgie.

VII. Ils ne doivent ni fumer, ni crier, ni siffler, ni même parler haut, dans aucune des salles du dispensaire, et les dames religieuses ont toute l'autorité nécessaire pour faire observer les divers articles de ce règlement.

Expertises médico-légales

Avec la bienveillante permission de monsieur le coroner à Québec, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgue, et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la médecine légale pratique. Le nombre des enquêtes qui se font chaque année à la Morgue est très considérable et très varié.

PROGRAMME

(Voir annuaire spécial de la Faculté de médecine

HORAIRE DES COURS

(voir page 194)

EXAMENS

(voir annuaire spécial de la Faculté de Médecine.)

GRADES ET DISTINCTIONS

(voir page 52)

PRIX

Prix du Lieutenant-Gouverneur

Son Honneur le Lieutenant-gouverneur de la Province offre généreusement une médaille d'argent et une médaille de bronze aux deux élèves finissants de la Faculté de médecine qui ont obtenu le plus de succès dans les examens finals subis à la fin des différentes années du cours de médecine.

Prix Morrin

Le Dr Joseph Morrin a légué à l'Uuniversité une somme de $2,000 dont la rente doit être employée en prix pour les élèves en médecine.

Cette rente est partagée en huit parts : quatre parts d'un sixième chacune, pour former quatre premiers prix ; quatre parts d'un douzième chacune, pour former quatre seconds prix.

Un premier et un second prix sont offerts chaque année au concours de tous les élèves et étudiants en médecine de l'Université de chacune des quatre premières années.

Le concours se fait par écrit ; la séance ne doit pas dépasser six heures. Les concourrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. Les prix sont donnés en argent et au mérite absolu.

Prix Lemieux

Madame veuve Dr C.-E. Lemieux a bien voulu fonder, à la mémoire de son mari, ex-doyen de la Faculté de médecine, un prix d'anatomie, de vingt piastres.

Ce prix est donné, chaque année, à celui des élèves de première et de seconde année qui a fait la meilleure composition écrite dans un concours spécial sur l'anatomie, qui peut durer six heures.

Ne sont admis à ce concours que les élèves qui ont subi leurs examens de terme sur toutes les matières aux époques voulues par les règlements et y ont obtenu les notes *bien* ou *très bien*. Les reprises ou les examens subis en dehors des dates réglementaires excluent de ce concours.

Prix Vézina

Le docteur Charles Vézina, chargé du cours de biologie, accorde un premier prix de $15.00 et un deuxième de $10.00 aux deux élèves qui arrivent premiers dans un concours en cette matière.

PROFESSEURS
(voir page 17)

ÉLÈVES
(voir page 182)

GRADUÉS
(voir pages 218 et 274)

DÉBOURSÉS
(voir page 48)

ADMISSION
(voir page 45)

ÉQUIVALENCE ACCORDÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL PAR L COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES

Par un arrangement spécial avec le Collège Royal des chirurgiens de Londres, les élèves de l'Université Laval y jouissent des privilèges suivants :
1° L'examen de l'inscription est reconnu comme équivalent de l'examen préliminaire du Collège Royal des chirurgiens de Londres.
2° Les certificats d'assiduité aux cours de médecine suivis à l'Université Laval par les *élèves inscrits,* après leur inscription, sont reconnus pour autant par le même collège.
3° Les docteurs en médecine de l'Université Laval sont admissibles à l'examen pour le diplôme de membre du Collège Royal des chirurgiens de Londres.

AVANTAGE CONFÉRÉ AU DIPLÔME DE DOCTEUR

Le doctorat donne droit de pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrique, mais le docteur en médecine est tenu de faire reconnaître légalement son diplôme par le Bureau provincial de médecine.

BIBLIOTHÈQUES

Une bibliothèque spéciale est ouverte aux élèves de cette Faculté dans une salle de l'École de médecine. Ils y trouvent les manuels les plus récents. — La bibliothèque générale de l'Université est aussi à leur disposition, aux heures règlementaires.

COURS D'HYGIÈNE PUBLIQUE, À QUÉBEC

Examens

Tout candidat au diplôme d'hygiéniste expert doit être porteur d'un diplôme de docteur en médecine.
Il doit avoir suivi les cours mentionnés au programme et les travaux pratiques au laboratoire.
Les examens se passent devant les professeurs du cours d'hygiène et portent sur toutes les matières enseignées.
L'examen est écrit, oral et pratique.

Diplôme-distinctions

Les examens subis avec succès donnent le droit au diplôme d'hygiéniste expert. L'élève qui conserve à l'examen 80 pour 100 des points obtient la mention *avec grande distinction ;* s'il conserve 66.66 pour 100, la mention *avec distinction,* et 50 pour cent, la mention *avec succès.*

Matières du Cours

Les cours sont divisés comme suit :

Statistique, législation, hygiène internationale, 20 leçons.
Hygiène scolaire, 15 leçons.
Hygiène industrielle, 15 leçons.

Puériculture et maladies contagieuses, 20 leçons.
Hygiène municipale et hygiène appliquée, 40 leçons de 2 hrs. Inspections.
Génie sanitaire, 20 leçons.
Chimie alimentaire et bactériologie pratiques, 60 leçons de 2 heures.

Droits à payer

Les honoraires sont fixés chaque année, et les déboursés pour le diplôme d'hygiéniste expert sont de cinq piastres.

SERVICE DES MALADIES VÉNÉRIENNES

A la demande du Service des Maladies Vénériennes de la Province de Québec, l'Université a organisé un dispensaire et des laboratoires pour la lutte contre ces maladies.

Ces services sont sous le contrôle de la Faculté de médecine et subventionnés par le Service Provincial. Le personnel est le suivant :

Dispensaire Anti-vénérien (Dispensaire des Maladies de la Peau et des voies urinaires, Côte du Palais, Québec).

Chef de Service :	M. le docteur R. Mayrand
Assistants :	M. le docteur G. Ahern.
	M. le docteur C. Vézina.

LABORATOIRES :

Chef de Service :	M. le docteur A. Vallée.
1er assistant :	M. le docteur R. Potvin.
2me assistant :	M. le docteur H. Pichette.

FACULTÉ DE DROIT

—

HISTORIQUE

La charte royale de 1852 donnait à l'Université Laval le pouvoir de conférer les diplômes de bachelier, de licencié et de docteur en droit. La Faculté de droit ne put cependant être organisée qu'en 1854 et avec beaucoup de difficultés.

Les premiers titulaires des chaires furent le juge Auguste Morin, l'un des codificateurs de notre droit civil, nommé doyen le 13 juin 1854 et M. Jacques Crémazie, qui accepta une charge de professeur le 4 septembre 1854. Ces messieurs furent les premiers porteurs des diplômes de docteur en droit décernés par Laval.

Le 12 juin 1855 le Conseil universitaire faisait les nominations suivantes : MM. William Badgley, G.-D. Stuart, Jean-Thomas Taschereau et Joseph-Ulric Tessier.

" Malheureusement, la plupart de ces professeurs furent empêchés par les occupations qui les retenaient au dehors de l'Université de préparer et de donner leurs cours, si bien que pendant quelques années on dut borner l'enseignement de la Faculté aux cours de droit civil et de droit romain. On fut même obligé de faire venir de France en 1857 un professeur pour donner les leçons de droit romain. Et c'est M. A.-E. Aubry, avocat à la Cour impériale de Paris et docteur en droit de la Faculté de Paris, qui vint ici occuper cette charge ". (1).

Voici l'organisation des études telle que donnée par l'Annuaire de 1857-1858 :

MM. A.-N. Morin : droit naturel et droit des gens,
J. Crémazie : droit civil,
W. Badgley : droit criminel,
J.-T. Taschereau : droit commercial,
J.-U. Tessier : procédure.

L'année suivante, messieurs Napoléon Casault et Jean Langlois devenaient professeurs de droit commercial et maritime et de droit criminel.

Les élèves de la Faculté devaient de plus suivre à la Faculté des arts les cours publics ayant " pour objet la philosophie et les lettres ".

En 1866 fut créé le cours de droit administratif dont le premier titulaire, M. François Langelier, avait été chargé en 1864 du cours d'introduction au droit civil et, quelques mois plus tard, avait remplacé monsieur Aubry dans la chaire de droit romain.

Puis furent ajoutés : en 1897 un cours de procédure notariale ; en 1904, un cours d'économie politique et un cours d'introduction à l'étude du droit et d'histoire du droit. Ce dernier cours, professé par M. Langelier, en 1865, avait été abandonné. On ne fit donc que le rétablir en 1904. En 1911 un cours de procédure pratique et enfin en 1915 un cours de droit public de l'église vinrent compléter l'enseignement de la Faculté.

---

(1) L'abbé Camile Roy, *L'Université Laval et les fêtes du cinquantenaire*, p. 38.

A l'origine, le cours de droit international se donnait en 72 leçons, mais très irrégulièrement. En 1887 on l'établit d'une façon permanente ; le nombre des leçons en fut cependant réduit à 30.

DEGRÉS

Bachelier et licencié: Le baccalauréat, dans la Faculté de droit, fut d'abord accordé aux élèves qui avaient suivi pendant six termes les cours de la Faculté et qui avaient obtenu à tous les examens la note *bien* ou *très bien*. L'on n'obtenait cependant le titre de licencié qu'en passant des examens plus sévères. En 1895, un autre règlement fut adopté donnant un caractère encore plus sérieux aux examens nécessaires à l'obtention de ces degrés. En 1916, nouvelles dispositions destinées à donner encore plus de valeur et plus de garantie à ces titres de bachelier et de licencié en droit.

Docteur en droit. Pour obtenir ce titre l'on a toujours exigé que le candidat préparât et soutînt une *thèse* (1). Le Conseil universitaire peut cependant l'accorder " ad honorem ".

DURÉE ET SUBDIVISION DES COURS

L'enseignement se donne en trois années, divisées en trois termes, dont le premier se termine à Noël, le second à Pâques et le troisième dans les premiers jours de juin. Des examens ont lieu au cours de ces trois années d'études légales.

DÉNOMINATION ET NOMBRE DE COURS

L'enseignement est en français et d'après les doctrines de l'Église catholique romaine.

Il est réparti, comme nous l'avons dit plus haut, sur trois années et comprend les matières suivantes :

Droit civil, 630 leçons.
Droit romain, 210 leçons.
Introduction à l'étude du droit et Histoire du droit, 50 leçons.
Procédure civile, 144 leçons.
Droit commercial et droit maritime, 108 leçons.
Droit criminel, 108 leçons.
Droit constitutionnel, administratif, paroissial et municipal, 150 leçons.
Droit international, 30 leçons.
Pratique du notariat, 50 leçons.
Économie politique et sociale, 50 leçons.
Procédure pratique, 100 leçons.
Droit public de l'Église, 30 leçons.

---

(1) La première thèse fut celle de M. J.-G. Colston, sur *La chose jugée*, (1870).

PROGRAMME

Droit civil

Commentaire du code civil

Des personnes : droits civils ; domicile ; absence ; maraige ; séparation de corps ; filiation ; tutelle ; curatelle.— Corporations.
Des biens : distinction des biens ; meubles ; immeubles ; accession ; usufruit ; usage ; servitudes ; emphytéose.
De l'acquisition et de l'exercice des droits de propriété : *Successions* ; donations ; testaments ; substitutions.
Obligations — contrats, quasi-contrats ; délits, quasi-délits. Diverses espèces d'obligations.
Preuve.
Conventions matrimoniales : communauté, séparations de biens ; douaire.
Vente : Louage, Mandat ; Prêt ; Dépôt ; séquestre ; Société.
Privilèges et hypothèques — Enregistrement.— Prescription.

Droit romain

Etude de l'ensemble des principes de droit privé qui ont régi la société romaine aux diverses époques de son existence depuis son origine (VIIIe siècle avant Jésus-Christ) jusqu'à la mort de l'empereur Justinien (VIe siècle de l'ère chrétienne).
Sources : *Principales théories* sur personnes, choses, (droits réels et personnels) et actions.
Développement historique des lois romaines considérées en elles-mêmes, avec leur destinée.
Enchaînement de la législation romaine à celle de la Province de Québec et comparaisons entre les deux.

Introduction à l'étude du droit

Droit, loi, lois, définitions, principes généraux. Origine de la société civile. Fondement juridique de la souveraineté. Organisation de la société politique, son fonctionnement.
Divisions du droit. Droit public, principes généraux. Droit privé, des personnes, de la propriété, droits de créance, mode d'acquisition et de transmission de la propriété et des droits de créances, principes généraux.

Troisième partie.— *Procédure :*

1° Compétence des tribunaux ;
2° Arrestation des inculpés.
3° *Formes de procès : a)* Convictions sommaires ; *b)* Procès sommaires ; *c)* Procès des jeunes délinquants ; *d)* Procès expéditifs ; *e)* Procès par jury. —Pouvoirs et appels.
4° *Punitions :* pardons ; prescriptions.
5° Loi de la preuve ; Habeas Corpus ; extradition, etc.

Droit constitutionnel, administratif, paroissial et municipal

(a) Droit constitutionnel : constitution anglaise ; le roi, la chambre des lords et la chambre des Communes ; constitution canadienne ; gou-

verneur-général, sénat et chambre des communes ; lieutenant-gouverneurs, assemblées législatives et conseils législatifs ; attributions du parlement fédéral et des législatures provinciales, lois électorales, fédérale et de Québec, organisation judiciaire.

N. B. — Des notions générales sont données sur les constitutions des principaux pays du monde.

(b) Droit administratif : Officiers et fonctionnaires publics ; droits publics ; liberté individuelle, restrictions, égalité devant la loi, liberté du travail, de l'industrie et du commerce ; des douanes, loi du revenu, loi des licences de Québec, acte de tempérance du Canada, loi imposant des droits sur les successions, propriété littéraire, brevets d'invention et marques de commerce, liberté de la presse, liberté d'association, lois concernant les différentes compagnies à fonds social, professions : Barreau, Notariat, Médecine, Arpentage, etc., liberté d'enseignement, loi de l'instruction publique de la province de Québec; prisons, pénitenciers, asiles d'aliénés, écoles de réforme, système monétaire, lois relatives aux bills fédéraux, à l'intérêt, aux prêteurs d'argent ; poids et mesures ; loi concernant les mines. Loi concernant les chemins de fer.

(c) Droit paroissial : liberté des cultes, division de la province au point de vue ecclésiastique ; diocèses, missions, paroisses, succursales, érection des paroisses, des fabriques. Construction et réparation des églises et presbytères, cimetières, bancs dans l'église ; dîme.

(d) Droit municipal : commentaire du code municipal de la province de Québec, entré en vigueur le premier novembre 1916.

Droit international

Définition. Divisions : droit international public et droit international privé. — Sources du droit international.

Droit international public : (a) l'état au point de vue du droit international ; (b) les droits et devoirs des états entre eux ; (c) l'étendue de la souveraineté des états ; (d) relations des états en temps de paix et (e) leurs relations en temps de guerre.

Droit international privé : statut réel et statut personnel.

Pratique du notariat

Commentaire du code du Notariat. — (Articles 4571 à 4881) inclusivement des Statuts refondus de la Province de Québec, 1909 ; Devoirs et responsabilités des notaires. Études des différents actes et contrats que les notaires peuvent avoir à rédiger.

Économie politique et sociale

Définition.— Rapports de la science économique avec le droit et la morale. Utilité.

1° Des richesses et de la valeur.— Notions générales.

De la production des richesses. — Lois générales. *Travail*, ses éléments. Règles générales. *Capital*, définitions, divisions, industries, grande ou petite industrie ; productivité ; réglementation.

L'Agriculture, régime économique ; de la grande et de la petite propriété, de la grande et de la petite culture. La nature, sol, sous-sol, situation géographique, le climat, etc., *Agents naturels*, Rôle de l'État dans la production.

2° De l'échange : — Évolution ; troc, monnaie, crédit, la banque. Commerce intérieur et commerce international ; libre échange et protection. Écoles, douanes et législation. Traités de commerce, etc.

3° De la répartition des richesses.— Principes sur lesquels elle repose. Salaires, revenus et loyers des capitaux, rente foncière ; du profit de l'entrepreneur. Institutions d'assurance, d'épargne et d'assistance. Rôle de l'État. Population. Émigration et colonisation.

4° De la consommation des richesses.—Considérations générales, consommations privées ; le luxe, etc. Consommations publiques , l'emprunt et l'impôt. Règles, Quid de l'impôt progressif, etc.

Procédure pratique

Ce que c'est qu'un avocat, ses devoirs, ses responsabilités, le rôle que doit jouer l'avocat au barreau et dans la société, la confiance qu'il doit mériter de ses clients, comme des magistrats, l'exemple qu'il doit donner à ses concitoyens.

Le moyen pratique pour un avocat de gagner sa vie honorablement.

La théorie légale appliquée :

1° A la rédaction de toutes les différentes actions qui peuvent s'intenter devant les tribunaux

2° A la rédaction des exceptions préliminaires, des défenses en droit et des plaidoyers au mérite.

3° A la rédaction des procédures incidentes.

4° A toutes les procédures connexes avec et relatives à l'exécution des jugements.

5° Aux mesures provisionnelles.

6° Aux brefs de prérogative et à la rédaction de toutes les procédures à ce sujet.

Coup d'œil d'ensemble sur le code de procédure au point de vue de sa mise en pratique par un jeune avocat.

Droit public de l'Église

Principes généraux. Caractères sociaux, constitution, forme du gouvernement et pouvoirs de l'Église.— Souveraineté respective de l'Église et de l'État.— Prééminence de l'Église sur l'État.— Pouvoir indirect de l'Église sur les choses de l'ordre temporel.— Union de l'Église et de l'État. — Séparation de l'Église et de l'État.— Des concordats.— L'Église et les infidèles.— L'Église et l'hérésie.

Organisation religieuse. Élections pontificales, souveraineté du Pape relations diplomatiques du S.-Siège, pouvoir temporel.— Nominations épiscopales.— Paroisses et curés.— Corporations religieuses.— Les instituts religieux et le droit.— Droit de l'Église à la possession et à l'administration de biens temporels.— Immunités ecclésiastiques.

Action de l'Eglise. L'action du Souverain Pontife dans l'Église universelle et son indépendance vis-à-vis de l'autorité civile. — Actes épiscopaux. — Instructions paroissiales. — Le *placet* civil et l'appel comme d'abus. Droits et action de l'Église dans le domaine de l'enseignement, dans les questions de mariages, de culte, de discipline, et dans le champ des œuvres sociales.

HORAIRE DES COURS
(Voir page 192)

EXAMENS

1. — Tous les points conservés aux examens, soit de terme, soit de fin d'année, comptent dans la somme des points exigés pour l'examen de *licence.*

2. — Les examens du premier et du deuxième termes sont des examens oraux et portent sur la matière du terme. Les examens de fin d'année sont des examens écrits et portent, la première et la deuxième années, sur toute la matière de l'année, et la troisième année, sur toute la matière des trois années.

3. — Les points sont distribués comme indiqués sur le tableau suivant :

— — —

DISTRIBUTION DES POINTS A CONSERVER

EXAMENS	1ère ANNÉE			2e ANNÉE			3e ANNÉE			TOTAL des points à conserver
	1er terme (*oral*)	2e terme (*oral*)	3e terme (*écrit*)	1er terme (*oral*)	2e terme (*oral*)	3e terme (*écrit*)	1er terme (*oral*)	2e terme (*oral*)	3e terme (*écrit*)	
	MATIÈRES			MATIÈRES			MATIÈRES			
	du terme	du terme	de l'année	du terme	du l'année	de terme	du terme	du terme	du cours entier	
Droit civil.	10	10	60	10	10	60	10	10	120	300 points.
Droit romain	10	10	30	..	..	..	..	..	60	110 points.
Procédure.	..	..	..	..	10	40	..	10	60	120 points
Procédure pratique ou pratique du notariat.	..	..	..	..	..	..	..	10	50	60 points.
Droit administratif.	10	..	20	10	..	20	10	..	50	120 points.
* Droit commercial	..	..	..	10	..	30	10	..	55	105 points.
* Droit criminel.	..	..	..	10	..	30	10	..	55	105 points.
Droit international	..	..	..	..	..	..	..	..	20	20 points.
Introduction à l'étude du droit et histoire du droit	10	..	20	..	..	..	..	..	30	60 points.
										1000 points

(*) Comme ces deux cours ne se donnent que tous les deux ans, on fera les proportions nécessaires, en tenant compte des points **conservés aux autres examens sur la matière, pour arriver au maximum 105.**

4. — Tout élève qui a obtenu moins de la moitié des points alloués à un examen, dans une matière quelconque, doit reprendre cet examen pour être admis aux examens du terme suivant, mais les points qui lui sont alloués dans le calcul de l'ensemble des points de la licence ne sont pas ceux qu'il aura obtenus à la reprise, mais seulement la moitié des points totaux alloués à la matière en question dans chaque examen.

5. — Pour être admis aux examens de fin d'année, il faut que les élèves qui sont tenus de suivre les cours d'économie politique et de droit public de l'Église aient subi avec succès leurs examens sur ces matières.

6. — Tout élève qui passe son examen dans un temps autre que celui où il aurait dû le passer, ne se voit pas allouer plus que la moitié des points attribués à cet examen, quel que soit le succès avec lequel il le passe, sauf si cet examen est passé après une autorisation motivée et écrite du secrétaire de l'Université.

7. — Il y a une session d'examen en juin et une autre en septembre.

GRADES ET DISTINCTIONS

a) Seront *licenciés summâ cum laude* ceux qui auront conservé au moins 800 points sur 1000, et de plus les $\frac{4}{5}$ des points alloués chapue année aux examens écrits et les $\frac{2}{3}$ des points alloués, sur chaque matière à chaque examen oral ou écrit.

b) Seront *licenciés cum laude* ceux qui auront ᵓonsrvé au moins 750 points sur 1000, et de plus : les $\frac{3}{4}$ des points alloués chaque année aux examens écrits, les $\frac{2}{3}$ des points alloués sur chaque matière à l'examen écrit de dernière année, et la ½ des points alloués sur chaque matière à chaque examen oral ou écrit des première et deuxième années.

c) Seront *licenciés* ceux qui auront conservé au moins 667 points sur 1000, et la ½ des points dans chaque matière à chaque examen écrit.

d) Seront *bacheliers* ceux qui auront conservé au moins 500 points sur 1000 et la ½ des points dans chaque matière.

e) Un candidat qui aura échoué sur une matière d'un examen écrit quelconque ne pourra sur reprise de cet examen obtenir un grade autre que celui de *bachelier*.

f) Un candidat qui aura échoué sur une des matières de l'examen final de dernière année devra reprendre cet examen en entier.

PRIX

Médaille du Gouverneur-général

Son Excellence le Gouverneur Général du Canada veut bien donner une médaille d'or à l'élève qui fera le meilleur travail dans un concours embrassant toute la matière du droit.

Médailles Tesiers

Les héritiers de feu l'honorable juge Tessier, ancien doyen de la Faculté de droit à Québec, ont bien voulu fonder, en mémoire de leur vénéré père, la médaille d'argent et la médaille de bronze, que celui-ci donnait de son vivant pour encourager le travail habituel, dans la Faculté de droit à Québec, pendant tout le cours d'étude.

Prix Roy

Prix de $20.00 donné par M. Ferdinand Roy, professeur de droit civil à l'élève qui a fait la meilleure composition dans un concours sur le droit civil.

Prix Sirois

M. L.-P. Sirois, professeur de pratique du notariat, donne tous les ans un prix à l'élève qui fait la meilleure composition dans un concours sur cette partie de la procédure mentionnée dans le programme approuvé par la Chambre des notaires et sur les matières du cours de pratique du notariat.

L'examen écrit, à ce concours, remplace, pour les aspirants au notariat, l'épreuve écrite de la licence sur cette partie de la procédure et sur les matières du cours de pratique du notariat.

Prix Dorion

M. le juge Dorion, professeur de droit civil, donne un prix à celui de ses élèves finissants qui a conservé le plus de points dans les examens du cours entier sur le droit civil.

Prix DesRivières

Prix de $20.00 donné par un professeur à l'élève de première année qui primera les autres dans un concours sur le droit romain.

Prix Rivard

Deux prix, un premier de $15.00 et un second de $10.00, (donateur anonyme) sont accordés aux deux élèves qui conservent le plus grand nombre de points sur cette matière à l'examen de LICENCE.

PROFESSEURS
(voir page 15)

ÉLÈVES
(voir page 180)

GRADUÉS

(voir pages 219 et 273)

DÉBOURSÉS

(voir page 48)

ADMISSION

(voir page 45)

AVANTAGES CONFÉRÉS AUX PORTEURS DE DIPLÔMES

Aux termes des articles 4531 et 4788 des Statuts refondus de 1909 les étudiants qui après un cours complet et régulier de droit auront obtenu un degré (bachelier ou licencié) seront admis au barreau ou au notariat après trois ans de cléricature et examens subis devant le Barreau ou la Chambre des notaires.

En l'absence de degré le Barreau exige une cléricature de quatre ans, et la Chambre des notaires une cléricature de cinq ans (article 4787 des S. R.) ou de quatre ans, pourvu que pendant deux ans au moins l'étudiant ait suivi un cours régulier de droit dans une université de cette province et y ait subi avec succès les examens requis au cours de ces deux années.

BIBLIOTHÈQUES OUVERTES AUX ÉLÈVES

Les élèves de la Faculté ont à leur disposition, dans les salles de cours, les principaux ouvrages de droit dont ils peuvent avoir besoin: collections de livres et d'arrêts commentateurs, statuts, etc. Ils peuvent aussi consulter la très riche collection de la bibliothèque générale de l'Université Laval.

La bibliothèque de la Législature est extrêmement complète et à date.

L'Institut Canadien de Québec a peu d'ouvrages de droit mais une belle série d'œuvres traitant d'économie sociale et politique.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

CARACTÈRE GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT

L'Université Laval se fait un devoir et un honneur de suivre en tout les directions du Saint-Siège. L'enseignement théologique donné par ses professeurs est puisé aux sources romaines les plus pures.

Se conformant aux désirs très explicites du Souverain Pontife Léon XIII et aux vœux non moins formels de son Chancelier apostolique Mgr l'archevêque de Québec, l'Université a adopté, en 1884, la somme théologique de saint Thomas d'Aquin comme texte de l'enseignement dogmatique. C'est ce texte qui est expliqué aux élèves à l'aide surtout des commentaires que Mgr L.-A. Pâquet, l'un des professeurs de la Faculté en a faits, et qui ont été publiés en six volumes. D'après une méthode commune à toutes les universités romaines et qui paraît la plus sage, les professeurs, du haut de leur chaire, tout en suivant d'un œil attentif le mouvement des idées, se soucient plus de bien approfondir les principes que de discuter les systèmes.

En théologie morale, ce sont les doctrines de saint Alphonse de Liguori, jointes à celles de saint Thomas, qui forment la base de l'enseignement. Ces doctrines sont exposées et commentées dans un cours en voie de publication, et déjà partiellement imprimé, de M. l'abbé C.-N. Gariépy, professeur de cette matière. On n'omet pas d'y étudier les questions soulevées par les rapports de la loi morale avec la loi civile.

Le cours d'écriture sainte comprend une introduction générale et une introduction particulière aux livres de l'ancien et du nouveau Testament, ainsi que des commentaires de plusieurs de ces livres ou de leurs passages les plus importants. Il y a aussi des classes d'hébreu. L'enseignement se donne conformément à la doctrine reconnue de l'Église, aux décisions récentes de la commission biblique, et aux opinions des auteurs les plus recommandables.

Le cours de droit canon est basé sur le code canonique nouvellement élaboré par les soins du pape Pie X et promulgué par Sa Sainteté Benoît XV. M. le chanoine Gignac a publié, en deux volumes, un manuel de droit canon adapté aux besoins du pays, et qui peut être considéré, dans les questions de principes, comme un commentaire du code romain. Des leçons de droit public de l'Église, d'après l'ouvrage publié sous ce titre par Mgr Pâquet, sont ajoutées à ce cours. Et, de plus, un cours de droit paroissial met les élèves au courant de la législation civile relative à l'administration des paroisses.

L'histoire de l'Église forme l'objet d'un double cours. On enseigne l'histoire ecclésiastique générale d'après le manuel du père jésuite Albers (trad. Hedde), et Mgr A.-E. Gosselin donne un cours personnel sur l'histoire de l'Église au Canada.

Il y a un cours de théologie pastorale, lequel porte sur la prédication, le culte, l'administration paroissiale, les œuvres catholiques, et se donne d'après les principes généraux de la théologie et du droit, d'après le concile plénier de Québec et la discipline locale. Un cours de rubriques et aussi un cours d'éloquence y sont annexés.

Des conférences spirituelles sont faites régulièrement, pour les étudiants en théologie, sur la perfection chrétienne et sacerdotale, sur les obstacles

à cette perfection que le prêtre doit surmonter, sur les moyens qu'il doit employer pour y arriver, sur les vertus et les devoirs propres à son état. Ces leçons de spiritualité forment un cours véritable de théologie ascétique.

L'enseignement du dogme, de la morale, de l'Écriture sainte et du droit canonique, se fait en latin. La langue des autres cours est le français.

DURÉE DES COURS

Le cours complet de théologie est de quatre ans. Certaines matières qui sont comme les fondements de la doctrine théologique, sodt enseignées tous les ans aux élèves de première année. Le reste de l'enseignement dogmatique et moral est divisé en trois séries simultanées.

PROGRAMME DES ÉTUDES

Indroduction au dogme

De divina religione.— *De revelatione in genere :* de notione religionis et revelationis ; de possibilitate, de necessitate, de inquisitione, ac de notis divinæ revelationis.

De revelatione in specie : de auctoritate historica librorum sacrorum ; de religione primæva ; de religione mosaica ; de religione christiana.

De vera Christi Ecclesia.— *De demonstratione veræ Ecclesiæ :* de notione et existentia Ecclesiæ ; de characteribus veræ Ecclesiæ ; de veritate Ecclesiæ Romanæ.

De constitutione Ecclesiæ . de indole, de subjecto et de exercitio jurisdictionis ecclesiasticæ.

De Locis Theologicis.— *De utroque fonte revelationis :* de inspiratione, de canone, de Vulgata versione, de interpretatione ac de usu Sacræ Scripturæ ; de existentia, de characteribus, de monumentis ac de usu divinæ Traditionis.

De habitu inter fidem et rationem : de concordia fidei cum ratione ; de muneribus rationis in exponendis veritatibus fidei ; de limitibus rationis circa fidei veritates.

Dogme proprement dit

De Deo.— *De Deo uno :* de existentia Dei ; de natura Dei ejusque attributis ; de operatione Dei immanente et transeunte.

De Deo trino : de processionibus et relationibus divinis ; de personis divinis ; de comparatione personarum divinarum.

De Creatione.— *De creatione et distinctione rerum in genere :* de omnium entium prima causa ; de modo emanationis rerum a primo principio ; de principio durationis rerum creatarum ; de distinctione rerum.

De Angelis : de natura Angelorum ; de intellectu et voluntate Angelorum ; de productione Angelorum secundum esse naturæ, gratiæ et gloriæ ; de Angelorum culpa ; de pœna dæmonum ; de illuminatione et locutione Angelorum ; de ordinatione Angelorum bonorum et malorum ; de

Angelorum actione in corpora et in homines ; de missione et custodia Angelorum ; de dæmonum impugnatione.

De creatura corporali : de creatione creaturæ corporalis ; de communi ordine a Deo servato in rebus creandis ; de indole dierum Mosaicorum ; de Transformismo.

De homine : de natura et productione hominis ; de fine productionis hominis ; de elevatione primi hominis ad statum gratiæ et justitiæ originalis ; de paradiso terrestri ; de statu naturæ puræ.

De Reparatione post lapsum per gratiam et virtutes.— *De peccato originali :* de traductione, de essentia, de subjecto et de effectibus peccati originalis.

De gratia Christi : de necessitate, de essentia, de divisione, de causa, de dispensatione et de effectibus gratiæ.

De virtutibus infusis : de virtutibus in genere ; de virtutibus moralibus ; de virtutibus theologicis.

De donis ac fructibus Spiritus Sancti et de beatitudinibus.

De Incarnatione Verbi.— *De mysterio Incarnationis :* de convenientia Incarnationis ; de natura unionis hypostaticæ ; de coassumptis a Filio Dei in humana natura ; de consequentibus unionem hypostaticam.

De Matre Christi : de sanctificatione, de virginitate et desponsatione, de annuntiatione B. V. Mariæ ; de maternitate divina ; de summa B. V. Mariæ perfectione ; de assumptione et gloria, de mediatione, de cultu B. V. Mariæ.

De mysteriis vitæ Christi : de conceptione et nativitate Christi ; de vita Christi ; de passione et morte Christi ; de Christi triumpho.

De Baptismo : de natura, de ministro, de subjecto, de effectibus et de ritibus Baptismi.

De Confirmatione : de existentia, de natura, de effectibus et de dispensatione Confirmationis.

De Eucharistia : de existentia ; de materia et forma ; de præsentia reali et transubstantiatione ; de remanentibus accidentibus ; de effectibus ; de subjecto ; de ministro ; de sacrificio eucharistico.

De Pœnitentia : de virtute pœnitentiæ ; de Sacramenti existentia et natura ; de ejus effectibus ; de actibus pœnitentis ; de potestate clavium et ministro Sacramenti ; de indulgentiis.

De Extrema-Unctione : de existentia, de natura, de effectibus, de ministro et subjecto Extremæ-Unctionis.

De Ordine : de veritate seu existentia, de partibus essentialibus, de effectibus, de ministro et subjecto Sacramenti Ordinis.

De Matrimonio : de contractu naturali matrimonii ; de Sacramenti existentia, natura et ministris ; de matrimonii unitate et indissolubilitate ; de potestate Ecclesiæ circa matrimonium.

De Novissimis.— De transitu animæ ad alteram vitam ; de conditione animæ exeuntis a corpore ; de purgatorio ; de suffragiis in gratiam mortuorum ; de signis quæ extremum judicium præcedent ; de corporum resurrectione ; de conditionibus resurgentium ; de judicio generali ; de statu finali mundi ; de statu beatorum in cœlo ; de statu damnatorum in inferno.

Morale générale

De actibus humanis.—*De notione actuum humanorum :* de voluntario et libero ; de voluntario directo et indirecto ; de ignorantia ; de concupiscentia ; de metu ; de vi seu violentia.

De moralitate actuum humanorum : de essentia moralitatis ; de moralitate objectiva et subjectiva ; de fontibus moralitatis

De merito actuum humanorum : de natura, de speciebus, de conditionibus et de objecto meriti.

De Legibus.— *De legibus in genere :* de natura et proprietatibus, de auctore, de objecto et subjecto, de promulgatione et acceptatione, de obligatione, de interpretatione, de dispensatione et de cessatione legis.

De præcipuis legum speciebus : de lege æterna ; de lege naturali et positiva ; de lege divina ; de lege ecclesiastica et civili ; de lege pœnali et irritante ; de lege non scripta seu de consuetudine ; de lege favorabili seu de privilegio.

De Conscientia.— De natura conscientiæ ; de conscientia recta et erronea ; de conscientia scrupulosa et laxa ; de conscientia certa et dubia ; de conscientia probabili et improbabili ; de probabilismo ; de principiis reflexis.

De Virtutibus.— *De virtutibus in genere :* de natura, de origine, de subjecto, de effectibus, de proprietatibus et de speciebus virtutum.

De fide theologica : de natura, de objecto, de necessitate et de professione fidei ; de vitiis fidei oppositis.

De spe theologica : de natura, de objecto et de necessitate spei ; de vitiis spei oppositis.

De caritate : de natura et objecto caritatis ; de amore Dei et proximi ; de peccatis contra caritatem ; de inimicorum dilectione ; de operibus misericordiæ ; de scandalo ; de cooperatione.

De Peccatis.— *De peccatis in genere :* de natura, de gravitate, de distinctione specifica et numerica peccatorum.

De peccatis in specie : de peccatis internis ; de peccatis capitalibus.

Morale spéciale

De præceptis Decalogi.— *De primo præcepto :* de actibus virtutis religionis ; de vitiis religioni oppositis ; de magnetismo, et hypnotismo ; de spiritismo et tabulis rotantibus.— *De secundo præcepto :* de vana usurpatione nominis Dei et blasphemia ; de juramento ; de voto.— *De tertio præcepto :* de iis quæ diebus dominicis et festis præcipiuntur ; de iis quæ prohibentur.— *De quarto præcepto :* de obligationibus filiorum erga parentes ; de obligationibus parentum erga filios ; de scholis neutris ; de obligationibus conjugum ; de obligationibus aliorum superiorum et inferiorum.— *De quinto præcepto :* de suicidio ; de occasione proximi ; de duello ; de bello.—*De octavo præcepto :* de mendacio ; de detractione ; de judicio temerario, suspicione et dubitatione temeraria ; de violatione honoris ; de violatione secreti.

De præceptis Eclesiæ.— De observatione festorum ; de annua confessione ; de communione paschali ; de abstinentia ; de jejunio.

De virtute Castitatis.— De luxuria in genere ; de peccatis luxuriæ ; de debito conjugali.

De jure et justitia.— *De justitiæ et juris natura :* de notione justitiæ et juris ; de natura et speciebus dominii ; de objecto et subjecto dominii ; de modo acquirendi dominium.

De læsione justitiæ : de injuria in genere ; de nature et gravitate furti ; de causis a furto excusantibus.

De restitutione : De obligatione restituendi ; de radicibus restitutionis, nempe de injusta damnificatione, de possessione rei alienæ et de injusta cooperatione ; de circumstantiis restitutionis ; de causis a restitutione excusantibus ; de diversis speciebus restitutionis.

De contractibus.— *De contractibus in genere :* de requisitis ad contrahendum ; de obligatione contractus ; de contractuum accidentibus.

De contractibus in specie : de promissione ; de donatione ; de testamento ; de substitutione et fideicommisso ; de commodato et precario ;

de deposito et sequestro ; de mandato et negotiorum gestione ; de mutuo et contractu fenebri ; de venditione et emptione ; de contractu societatis ; de locatione ; de cambio et censu ; de contractibus subsidiariis ; de contractibus aleatoriis ; de Bursæ speculationibus.

De statibus particularibus.— *De statu laicali :* de obligationibus judicum, juratorum et arbitrorum, accusatoris et rei, advocati et procuratoris, testium, apparitoris, scribarum et notariorum, medicorum, chirurgicorum et pharmacopolarum ; de statu artificum et opificum.

De statu clericali : de vocatione ad statum clericalem ; de obligationibus clericorum ; de previlegiis et beneficiis clericorum.

De statu religioso : de natura status religiosi, de vocatione religiosa ; de obligationibus votorum ; de privilegiis regularium ; de egresssu e religione.

De sacramentis.— *De sacramentis in genere :* de definitione, de numero, de divisione, de materia et forma, de ministro et subjecto sacramentorum.

De baptismo : de natura, de proprietatibus, de necessitate, de materia et forma, de ministro et subjecto, de solemnitatibus accessoriis Baptismi.

De confirmatione. — de materia et forma, de ministro et subjecto Confirmationis.

De eucharistia : de natura et efficacia, de materia et forma, de ministro et subjecto Eucharistiæ ; de natura et virtute sacrificii Missæ ; de applicatione sacrificii Missæ ; de obligatione celebrandi ; de tempore et loco celebrationis ; de modo celebrandi.

De pœnitentia : de natura, de materia et forma Pœnitentiæ ; de contritione, de confessione et de satisfactione ; de potestate et officio ministri.

De extrema-unctione : de natura et effectibus, de materia et forma, de ministro et subjecto Extremæ-Unctionis.

De ordine.— de natura et divisione, de materia et forma, de ministro et subjecto Ordinis.

De matrimonio : de sponsalibus ; de bannorum proclamatione ; de natura et proprietatibus ; de ministro et subjecto ; de impedimentis et de revalidatione Matrimonii.

De pœnis ecclesiasticis.— De censuris in genere ; de excommunicatione ; de suspensione ; de interdicto ; de irregularitatibus.

Écriture Sainte

Introductio generalis et particularis ad libros Veteris et Novi Testamenti : de Auctoritate humana et historica, necnon divina et canonica eorum librorum ; de Principiis Hermeneuticæ Sacræ ; de Archæologia biblica.

Commentaria : in Psalmos, in Evangelia, in Epistolas Sancti Pauli Schola hebraica duplex inferior et superior.

Droit canonique

Introductio ; de Personis, seu de clericis, de Regularibus, de Laicis, de Rebus ecclesiasticis, de Judiciis in genere et de Causis disciplinaribus et criminalibus.

Droit public de l'Église

Principia generalia ; habitudo Ecclesiæ et Status in ordine ad organicam Ecclesiæ constitutionem, ad actionem religiosam, ad juventutis institutionem.

Histoire générale de l'Église

Aetas primitiva, ubi de triumpho Christianæ religionis.
Medium ævum, ubi de Romanorum Pontificum influxu et mira Theologiæ evolutione.
Tempora moderna, ubi de Reformatione, etc.

Histoire de l'Église du Canada

De exordiis ; de Episcopis fundatoribus ; de aliis episcopis et Ecclesiæ progressu ; de relationibus inter Ecclesiam et Statum.

Cours d'hébreux

Cours élémentaire : grammaire, exercices.
Cours supérieur : traduction.

Cours d'élocution

Leçons sur les principes et exercices pratiques.

Droit Paroissial

Relations de l'Église et de l'État au point de vue des codes de la Province de Québec. Érections canonique et civile des paroisses. Fabriques : leur organisation ; prérogatives de la fabrique, du curé, des marguillers. Construction et réparation des églises, etc. Bancs. Dîme. Registres de l'État civil.

TABLEAU

des matières du cours et du nombre d'heures consacrées par semaine à chacune de ces matières

Désignation	1re année	2e année	3e année	4e année
Lieux théologiques	4 hrs	....	....	....
Dogme	....	10 hrs	10 hrs	10 hrs
Morale générale	4 hrs	....	....	....
Morale spéciale	....	4 hrs	4 hrs	4 hrs
Droit canonique privé	5 hrs	....	....	....
Diaconale de sexto et nono decalogi præceptis	....	....	....	1 hr
Écriture sainte	2.15 hrs	2.15 hrs	2.15 hrs	2 hrs
Cours d'hébreu	45 m.	45 m.	45 m.	45 m.
Histoire générale de l'Église	1 hr.	1 hr.	1 hr.	1 hr.
Histoire de l'Église du Canada	1 hr.	....	....	....
Conférence spirituelle	1 hr.	1 hr.	1 hr.	1 hr.
Théologie pastorale	1 hr.	1 hr.	1 hr.	1 hr.
Droit paroissial	1 hr.	....	....	....
Rubrique	45 m.	45 m.	45 m.	45 m.
Cours d'éloquence	45 m.	45 m.	45 m.	45 m.
Chant grégorien	2 hrs	2 hrs	2 hrs	2 hrs
Total	24.30 hrs	23.30 hrs	23.30 hrs	24.15 hrs

HORAIRE DES COURS

(voir page 189)

EXAMENS

Les élèves subissent des examens écrits et oraux à la fin des trois termes de chacune des quatre années du cours de théologie.

GRADES

(voir page 54)

DISTINCTIONS

En théologie, il n'y a de distinction qu'à la licence.

Le candidat est licencié *avec grande distinction* s'il n'a que des notes *bien* et *très bien*, et que les *très bien* dominent. Il est reçu *avec distinction* si, dans le même cas, les *bien* sont en aussi grand nombre ou en plus grand nombre que les *très bien*, et même s'il y a quelques *assez bien*, pourvu que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *très bien*. Dans les autres cas, il est simplement admis.

RÈGLEMENT CONCERNANT LES ÉTUDIANTS QUI SE PRÉPARENT AUX DEGRÉS EN THÉOLOGIE EN DEHORS DE L'UNIVERSITÉ

(voir page 55)

PRIX

Prix Thomas d'Aquin

Le 30 avril 1918, Monseigneur Louis-Adolphe Pâquet a fondé un prix annuel de $25.00. Ce prix est donné à l'élève de la Faculté de théologie

qui, soit dans un concours spécial, soit dans les trois concours ordinaires de l'année sur les deux séries de leçons tirées de la somme théologique, **aura mieux réussi.**

PROFESSEURS

(voir page 13)

ÉLÈVES

(Voir page 177)

GRADUÉS

(voir pages 220 et 274)

DÉBOURSÉS

(voir page [10] — Grand Séminaire)

ADMISSION

(voir page 11)

ÉLÈVES ET AUTRES ÉTUDIANTS ADMIS À SUIVRE LES COURS À L'UNIVERSITÉ

Année 1920-1921

1o Faculté de théologie

MM. Arsenault, André, 1re année, diocèse de Charlottetown.
* Arsenault, François, 4me année, diocèse de Calgary.
Bannon, Valentine, 1re année, diocèse d'Antigonish.
Beaulieu, Édouard, 1re année, diocèse de Québec.
Beaupré, F.-X., 2me année, diocèse de Rimouski.
Bégin, Émile, 1re année, diocèse de Québec.
* Bélanger, Albert, 4me année, diocèse de Québec.
Bélanger, Jean-Baptiste, 3me année, diocèse de Québec.
Belleau, Jean, 3me année, diocèse de Québec.
Belleau, Silvio, 1re année, diocèse de Québec.
* Bettez, Antonio, 4me année, diocèse de Nicolet.
Bilodeau, Georges, 2me année, diocèse de Québec.
Bissonnette, Aimé, 1re année, diocèse de Québec.
* Bouillé, Paul, 4me année, diocèse de Québec.
Boulet, Jean-Paul, 1re année, diocèse de Québec.
Boutin, Joseph, 2me année, diocèse de Québec.
* Boyle, Thomas, 4me année, diocèse d'Antigonish.
* Brière, Eugène, 4me année, diocèse de Rimouski.
Cantin, Auguste, 2me année, diocèse de Québec.
Cardin, Robert, 2me année, diocèse de Nicolet.
* Caron, Adrien, 4me année, diocèse de Québec.
* Carrier, Joseph, 4me année, diocèse de Québec.
Chabot, Adalbert, 1re année, diocèse de Québec.
Chabot, Pierre-Auguste, 1re année, diocèse de Québec.
Charland, Joseph, 1re année, diocèse de Québec.
* Châteauvert, Gaudiose, 4me année, diocèse de Québec.
* Chouinard, Edgar, 4me année, diocèse de Québec.
Cloutier, Philibert, 1re année, diocèse de Québec.
Couture, Rosaire, 1re année, diocèse de Québec.
* Crépin, Roméo, 4me année, diocèse de Québec.
* DeBlois, Alexandre, 4me année, diocèse de Québec.
Demers, Achille, 2me année, diocèse de Québec.
Déry, Armand, 1re année, diocèse de Québec.
* D'Eschambault, Antoine, 4me année, diocèse de Saint-Boniface.
Déchêne, Guillaume, 1re année, diocèse de Québec.
Deschesnes, Antoine, 2me année, diocèse de Québec.
Dion, Lauréat, 1re année diocèse de Québec.
Dionne, Émile, 2me année, diocèse de Québec.
Dionne, Louis-René, 1re année, diocèse de Québec.
Doyon, Adolphe, 1re année, diocèse de Québec.

---

* **Ordonné prêtre** pendant l'année.

MM. * Dubé, Ernest, 4me année, diocèse de Québec.
Dubé, Joseph, 3me année, diocèse de Québec.
* Dumais, Ernest, 4me année, diocèse de Québec.
Dumont, Armand, 1re année, diocèse de Québec.
Duval, Jean, 3me année, diocèse de Québec.
* East, Charles, 4me année, diocèse de Québec.
Émond, Gérard, 2me année, diocèse de Québec.
Falardeau, Jules, 1re année, diocèse de Québec.
Faucher, Camille, 2me année, diocèse de Québec.
Fortier, Alphonse, 1re année, diocèse de Québec.
Françis, Michæl, 2me année, diocèse de Charlottetown.
Fréchette, Laurent, 2me année, diocèse de Nicolet.
Garant, Charles-Omer, 2me année, diocèse de Québec.
* Garant, Henri, 4me année, diocèse de Québec.
Gariépy, Lucien, 3me année, diocèse de Québec.
* Gauthier, Robert, 4me année, diocèse de Québec.
Gendron, Wilfrid, 1re année, diocèse de Québec.
Godbout, Bernardin, 1re année, diocèse de Québec.
Goulet, Philibert, 3me année, diocèse de Québec.
Gravel, Pierre, 1re année, diocèse de Québec.
Hébert, Aurèle, 2me année, diocèse de Québec.
Hébert, Émile, 2me année, diocèse de Québec.
Hill, James, 2me année, diocèse de Chatham.
Hudon, Charles-Octave, 3me année, diocèse de Québec.
Hudon, Jean-Charles, 1re année, diocèse de Québec.
Hudon, Sirice, 1re année, diocèse de Québec.
Jobidon, Émile, 1re année, diocèse de Québec.
Jonhston, Anthony, 1re année, diocèse d'Antigonish.
Keohan, Carson, 1re année, diocèse de Saint-Jean.
Keohan, Wilfrid, 1re année, diocèse de Saint-Jean.
* Labbé, Omer, 4me année, diocèse de Québec.
Laberge, Paul, 3me année, diocèse de Québec.
Labrecque, Horace, 2me année, diocèse de Québec.
Laliberté, Antonio, 3me année, diocèse de Québec.
Laliberté, Lucien, 1re année, diocèse de Québec.
* Lang, Alfred, 4me année, diocèse de Chatham.
Lang, Ernest, 2me année, diocèse de Chatham.
Langlois, Delphis, 3me année, diocèse de Québec.
* Lapointe, Joseph, 4me année, vicariat de Hearst.
Lapointe, Omer, 3me année, diocèse de Québec.
Laverdière, Guillaume, 1re année, diocèse de Québec.
Leclerc, Honorius, 3me année, diocèse de Québec.
Lefebvre, Rosario, 2me année, diocèse de Québec.
Lefevre, Vigor, 1re année, diocèse de Nicolet.
* Lefrançois, Jules, 4me année, diocèse de Québec.
Legendre, Joseph, 1re année, diocèse de Québec.
Lepage, Hector, 2me année, diocèse de Rimouski.
* Lévesque, Arthur, 4me année, diocèse de Québec.
Marcotte, Charles, 1re année, diocèse de Québec.
Marcoux, Joseph, 3me année, diocèse de Québec.
Marquis, Émile, 1re année, diocèse de Québec.
Martin, Napoléon, 2me année, diocèse de Québec.
Mathieu, Eugène, 2me année, diocèse de Québec.
Mathieu, Joseph, 1re année, diocèse de Québec.

---

* Ordonné prêtre pendant l'année.

MM. Matte, Joseph, 2me année, diocèse de Québec.
McGrath, J.-E., 3me année, diocèse de Little Rock.
* McIntyre, Alfred, 4me année, diocèse d'Edmonton.
Michaud, Joseph, 1re année, diocèse de Québec.
Moisan, René, 2me année, diocèse de Québec.
Monaghan, Gavan, 1re année, diocèse de Charlottetown.
Morin, Lucien, 1re année, diocèse de Québec.
Morin, Oscar, 1re année, diocèse de Nicolet.
Morissette, Napoléon, 3me année, diocèse de Québec.
O'Neil, Rupert, 1re année, diocèse d'Edmonton.
* Ouvrard, Paul. 4me année, diocèse de Québec.
* Painchaud, Albert, 4me année, diocèse de Québec.
* Papineau, Marius, 4me année, diocèse de Québec.
Paré, Augustin, 2me année, diocèse de Québec.
Parent, Charles-Eugène, 1re année, diocèse de Rimouski.
Pelchat, Paul-Émile, 1re année, diocèse de Québec.
Poirier, Arthur, 2me année, diocèse de Québec.
Potvin, Pascal, 2me année, diocèse de Québec.
Poulin, Edmond, 2me année, diocèse de Québec.
Pouliot, Rosario, 3me année, diocèse de Québec.
Rancourt, Jules, 1re année, diocèse de Québec.
Raymond, Charles-Eugène, 1re année, diocèse de Québec.
Richard, Arthur, 2me année, diocèse de Québec.
Roberge, Joseph, 2me année, diocèse de Québec.
Rochette, Roch, 3me année, diocèse de Québec.
Rodrigue, Wilfrid, 3me année, diocèse de Québec.
Rodrigue, Wilfrid, 1re année, diocèse de Québec.
Rooney, Eugène, 1re année, diocèse d'Edmonton.
Rooney, Michael, 2me année, diocèse de Charlottetown.
* Rousseau, Alonzo, 4me année, diocèse de Québec.
Rousseau, Édouard, 1re année, diocèse de Québec.
Roy, Albert, 3me année, diocèse de Québec.
Roy, Alfred, 3me année, diocèse de Québec.
Szupryt, Joseph, 1re année, diocèse de Green Bay.
Tanguay, Donat, 1re année, diocèse de Québec.
Tanguay, Napoléon, 3me année, diocèse de Québec.
Thibault, Adolphe, 3me année, diocèse de Québec.
Thomassin, Réal, 3me année, diocèse de Québec.
Turcotte, Robert, 2me année, diocèse de Québec.
Turcotte, Rosaire, 1re année, diocèse de Québec.
Turgeon, Joseph, 2me année, diocèse de Québec.
Turmel, Joseph, 2me année, diocèse de Québec.
Veilleux, Rosaire, 1re année, diocèse de Québec.
Verret, Félix, 4me année, diocèse de Chatham.
Verreault, Jean-Julien, 1re année, diocèse de Québec.
Wallace, William, 2me année, diocèse de Chatham.
Walsh, Patrick, 1re année, diocèse de Charlottetown.

ÉLÈVES DE LA CONGRÉGATION DE STE-CROIX

MM. Beaudry, J., 3me année.
Boileau, R., 3me année.
Breen, G., 1re année.
Cashen, F., 3me année.

---

* Ordonné prêtre pendant l'année.

MM. Chassé, Sinai, 3me année.
DeMartigny, A., 1re année.
Gagnon, Eustache, 3me année.
Gendron, W., 3me année.
Métivier, J., 3me année.
Pellerin, A. , 2me année.
Ruel, Eugène, 1re année.
St-Martin, J., 4me année.

ÉLÈVES DE L'INSTITUT DES PÈRES BLANCS

MM. Bédard, O., 1re année.
Boivin, A., 1re année.
Boudreau, J., 1re année.
Champagne, P., 1re année
Côté, Henri, 1re année.
Desmarais, J., 1re année.
Durand, J.-B., 1re année.
Fafard, E., 1re année.
Lapointe, F., 1re année.
Leblond, W., 1re année
Lefils, F., 1re année.
McCoy, R., 1re année.
Signori, G., 1re année.
St-Pierre, Auguste, 1re année.

2o Faculté de droit

MM. Angers, Rosario, 2me année, Hébertville Station.
Archambault, Édouard, 1re année, Grondines.
Asselin, Émile, 2me année, L'Enfant-Jésus.
Beaulieu, Marie-Louis, 1re année, Québec.
Bélanger, Ferdinand, 2me année, At-Alexandre.
Belleau, Robert, 1re année, Lévis.
Benoit, Antonio, 3me année, Québec.
Bernier, Maurice, 1re année, Québec.
Blanchet, Renald, 1re année, Ste-Anne de la Pocatière.
Boisvert, Maurice, 2me année, Nicolet.
Boiteau, Émile, 2me année, Québec.
Boucher, Paul, 2me année, Ste-Croix.
Bourget, Antoine, 1re année, Bienville.
Bourque, Wilfrid, 2me année, St-Martin.
Cannon, Robert, 2me année, Québec.
Cantin, Charles, 2me année, St-Romuald.
Caron, Amédée, 3me année, Québec.
Chalifour, Philippe, 1re année, St-Casimir.
Chassé, Alphonse, 1re année, St-Anaclet.
Cimon, Thomas-Xavier, 2me année, Roberval.
Cloutier. Maurice, 3me année, St-Pierre, Montmagny.
Coote, Gérald, 1re année, Québec.
Côté, Georges, 1re année, Cacouna.
Dechesne, Émile, 1re année, St-Roch des Aulnaies.
Delâge, Maurice, 3me année, Québec.
Désilets, Albert, 3me année, Bécancourt.
Dion, Jos.-Alfred, 2me année, Ste-Anne de la Pocatière.
Dionne, Gérard, 1re année, Québec.

MM. Dorion, Charles, 2me année, Québec.
Drolet, Lucien, 3me année, Québec.
Dumais, Antonio, 3me année, Thetford Mines.
Dumoulin, Jacques, 3me année, Québec.
Dussault, Alexandre, 3me année, Deschambault.
Dussault, Étienne, 1re année, Lévis.
Fleury, Édouard, 1re année, St-Léon, Maskinongé.
Frenette, Paul, 3me année, Québec.
Gagné, Léonidas, 3me année, St-Cœur de Marie, Lac St-Jean.
Gagnon, Raoul, 1re année, Jonquières.
Garneau, Antonio, 3me année, Québec.
Gaudreault, Jos.-Édouard, 2me année, Baie St-Paul.
Gauvreau, Eugène, 3me année, Québec.
Gelly, Pierre-Émile, 1re année, Lévis.
Gervais, Antonio, 3me année, Québec.
Gervais, Césaire, 2me année, Sherbrooke.
Gobeil, Chs-Édouard, 2me année, Québec.
Gosselin, Yves, 1re année, St-Joseph de Beauce,
Grenier, Paul, 1re année, Québec.
Guenette, Henri, 1re année, Lévis.
Hearn, John, 1re année, Québec.
Hudon, Jean, 1re année, Québec.
Lachance, Louis-Joseph, 1re année, Cap de la Madeleine.
Lacoursière, Joseph, 2me année, St-Casimir.
Lacroix, Gérard, 1re année, Québec.
Lambert, Joseph-Amédée, 2me année, St-Joseph, Beauce.
Lane, Jules, 1re année, Québec.
Lapointe, Omer, 1re année, Chicoutimi Ouest.
Leclerc, Georges, 1re année, Trois-Pistoles.
Leclerc, Henri, 2me année, Trois-Pistoles.
Lemay, Léon-Louis, 2me année, Ste-Philomène.
Leroux, Jos.-Eugène, 3me année, Les Cèdres.
Lessard, Jules-Hébert, 1re année, Tingwick.
Martel, Jean-Baptiste, 1re année, Charlesbourg Ouest.
Martel, Joseph, 1re année, Mistassini.
Michaud, David, 3me année, Kamouraska.
Morency, Alphonse, 3me année, Québec.
Morisset, Gérard, 2me année, Cap Santé.
Naud, Albert, 3me année, St-Marc des Carrières.
Parent, Chs-Eugène, 3me année, Ottawa.
Pelchat, Arthur, 1re année, Ste-Marie, Beauce.
Pelletier, Maurice, 3me année, Lauzon.
Perreault, Jean-Baptiste, 2me année, Deschambault.
Pettigrew, Achille, 3me année, Québec.
Picard, Louis-Philippe, 1re année, Québec.
Picher, Édouard, 3me année, Québec.
Pratte, Garon, 1re année, Rivière-du-Loup.
Rivard, Antoine, 2me année, Québec.
Roy, Romulus, 1re année, Nicolet.
Taschereau, Claude, 3me année, Québec.
Thomas, Jean-Baptiste, 1re année, Québec.
Turgeon, Henri, 2me année, Québec.
Vézina, Jules, 3me année, St-Joseph, Beauce.

3o Faculté de médecine

MM. Albert, Léonce, 2me année, St-François, Madawaska.
Barabé, Alphonse, 1re année, St-Jean Deschaillons.
Bélanger, Antonin, 2me année, Rivière-du-Loup.
Bélanger, J.-Antoine, 2me année, St-Aubert.
Bélanger, Samuel, 5me année, Sandy Bay.
Berberi, Georges, 2me année, Beauceville.
† Bernier, Éthelbert, 4me année, Québec.
Bourbeau, Irénée, 3me année, l'Ange-Gardien.
Brassard, Émile, 2me année, Jonquières.
Brunet, Willie, 1re année, Québec.
Caron, Maurice, 2me année, Québec.
Chrétien, Donat, 4me année, Québec.
Cliche, Odilon, 1re année, St-Joseph, Beauce.
Couillard, Jean-Marie, 4me année, Montmagny.
Demers, Charles, 5me année, St-Nicolas.
Demers, Victor, 5me année, St-Jean-Chrysostome.
Desmeules, Roland, 4me année, Québec.
Desjardins, Alexandre, 1re année, Québec.
Desrochers, Gustave, 4me année, Québec.
Desruisseaux, Oliva, 2me année, St-Antoine de Tilly.
Digout, Joseph-H., 1re année, Rivière-Bourgeois, N.-E.
Drapeau, Octave, 2me année, Luceville.
Dubé, Jos.-Alcide, 2me année, St-Honoré, Beauce.
Dubé, Louis-Philippe, 2me année, St-Sylvestre.
Ducharme, Alfred, 5me année, St-Jean-de-Matha.
Dufresne, Ls-Albert, 2me année, Shawinigan Falls.
Dugal, Félix, 1re année, Edmunston, N.-B.
Dumais, Chs-Henri, 5me année, St-Alexandre.
Dumont, Georges-Lucien, 1re année, St-Alexandre.
Dumontier, Paul, 4me année, Lévis.
Dussault, Fernand, 2me année, Deschambault.
Dussault, Jean-Baptiste, 2me année, Lévis.
Faucher, Euclide, 5me année, Québec.
Fiset, Robert, 1re année, Québec.
Fiset, Tancrède, 4me année, Québec.
Fisher, John, 1re année, Québec.
Foley, Roger, 4me année, St-Casimir.
Fortier, Ferdinand, 5me année, N.-D. des Laurentides.
Foy, Georges, 2me année, West-Broughton.
Francœur, Léovide, 2me année, St-Sévérin, Co. Champlain.
Frenette, Olivier, 1re année, Québec.
Gagnon, Aimé, 1re année, Beauport.
Gagnon, Fabien, 4me année, Beauceville.
Gagnon, Pierre-Paul, 5me année, Ste-Luce.
Gagnon, Raoul, 1re année, Ste-Félicité.
Gagnon, Roméo, 5me année, Québec.
Garneau, Azarie, 1re année, Woonsocket, R.-I.
Garneau, Paul-Édouard, 2me année, Québec.
Gauthier, Chs-Auguste, 1re année, Deschambault.
Gauthier, Pierre, 5me année, Deschambault.
Gingras, Adolphe, 3me année, Rochester, N.-H.
Girard, J.-Albert, 1re année, Québec.

---

† Décédé pendant l'année.

MM. Gosselin, Jules, 1re année, Québec.
Grégoire, Georges, 5me année, Québec.
Groleau, Valère, 2me année, East-Broughton.
Grondin, Georges-Antoine, 4me année, Québec.
Guillemette, Philippe, 1re année, St-Isidore.
Hamelin, Raoul, 5me année, Québec.
Hudon, Rodolphe, 3me année, Lac Noir.
Hurteau, Adélard, 3me année, Québec.
Jobin, Jean-Baptiste, 1re année, Québec.
Joubert, Georges, 2me année, Sayabec.
Laberge, Jos.-Arthur, 5me année, L'Ange-Gardien.
Labrecque, François, 2me année, St-Camille.
Lacroix, Henri, 4me année, Les Trois-Rivières.
Laflèche, Georges, 5me année, St-Charles, Man.
Lamontagne, Joseph, 1re année, St-Bernard.
Lapierre, Valmont, 3me année, Matane.
Lapointe, Henri, 1re année, Québec.
Larochelle, J.-Élisée, 2me année, Berlin, Mass.
Larue, Lucien, 2me année, Neuville.
Latulippe, Aimé, 3me année, Cabano.
Lavallée, Eugène, 4me année, Rosemont.
Lavallée, Hector, 1re année, Ste-Anne de la Pocatière.
Lavergne, Nérée, 2me année, Ste-Flore.
Lazarovitcz, David, 5me année, Québec.
Lebel, Joseph, 5me année, Rivière-du-Loup.
Léger, Jos.-Euclide, 4me année, St-Joseph, N.-B.
LeRoy, Paul, 4me année, Éboulements.
Lespérance, Alphonse, 2me année, Québec.
Lizotte, Adrien, 5me année, Ste-Anne de la Pocatière.
Martel, Léon, 1re année, St-Marc.
Martin, Ernest, 4me année, St-Basile, Madawaska.
† Martin, Péa, 5me année, St-Hilaire, Madawaska.
Massé, Omer, 2me année, Fall-River, Mass.
Mayrand, Clovis, 2me année, Deschambault.
Mercier, Jos.-Édouard, 1re année, Québec.
Mercier, Jules, 4me année, Québec.
Michaud, Jos.-P., 2me année, Edmunston, N.-B.
Minguy, Chs-Émile, 3me année, Québec.
Miville, Delphis, 5me année, Cap Chat.
Moisan, Octave, 3me année, St-Raymond.
Monette, Rodolphe, 3me année, Lévis.
Montminy, Eugène, 2me année, Sherbrooke.
Morin, Jos.-Édouard, 2me année, Chicoutimi.
Morisset, René, 1re année, Cap Santé.
Noël, Jos.-Ovila, 5me année, Sherbrooke.
Nolin, Georges-Henri, 3me année, Val-Brillant.
Normand, Hudon, 2me année, Les Trois-Rivières.
Paquin, Raymond, 3me année, Québec.
Paré, Arthur, 1re année, Québec.
Parrot, Paul, 4me année, Rivière-du-Loup.
Pelletier, Luc, 1re année, Québec.
Perrier, Aimé, 5me année, St-Jacques-le-Mineur.
Pinault, Henri, 3me année, Rimouski.
Potvin, Edmond, 1re année, Chicoutimi.

---

† décédé pendant l'année.

MM. Reid, Léonide, 5me année, Québec.
Robitaille, David, 4me année, Ste-Foy.
Rochette, Émile, 1re année, Québec.
Rochette, Joseph, 2me année, Malbaie.
Roy, Félix, 4me année, St-Maurice, Thetford.
Saint-Hilaire, Ls-Ernest, 3me année, Québec.
Samson, Wilfrid, 2me année, Québec.
Savoie, Louis-Philippe, 1re année, Plessisville.
Simard, Georges, 1re année, Éboulements.
Talbot, Henri, 1re année, Bennington, Vt.
Tardif, J.-Aristide, 1re année, Sts-Anges.
Thiboutot, Arthur, 4me année, Ste-Anne de la Pocatière.
Tremblay, Patrick, 4me année, Chicoutimi.
Tremblay, Roland, 4me année, Belœil Station.
Trempe, Florian, 1re année, Québec.
Turgeon, Louis-Nazaire, 4me année, Lévis.
Vézina, Louis-René, 4me année, Coaticook.

4o Pharmacie

MM. Boissinot, Maurice, Québec.
Caouette, Eugène, Beauport.
Demers, J.-Ulysse, Québec.
Dubé, Maurice, Québec.
Gagnon, Adélard, St-Pierre, I.-O.
Laroche, Jean, Québec.
Leclerc, Athanase, Québec.
Légaré, Arthur, Québec.
Légaré, Jules, Québec.
Soucy, Paul-H., Québec.

5o Faculté des arts

MM. Baribeau, Roméo, 1re année, Bienville.
Barry, Antonin, 1re année, Québec.
Bégin, P.-Émile, 1re année, Québec.
Belleau, Gabriel, 2me année, Québec.
Blais, Ardouin, 1re année, St-Aubert.
Boily, Édouard, 1re année, Québec.
Boisvert, J.-Aimé, 1re année, Lévis.
Boulanger, Maurice, 2me année, Ste-Agathe.
Brophy, Joseph, 1re année, Québec.
Côté, Bernard, 1re année, Québec.
Côté, Georges-Étienne, 1re année, N.-D. de Laterrière.
Delaney, Errol, 1re année, Québec.
Deschênes, Jean-Léon, 2me année, St-Pascal.
Dion, Charles, 1re année, Québec.
Dionne, Pierre, 1re année, Québec.
Dubé, Auguste, 1re année, Amqui.
Dussault, Maurice, 1re année, St-David.
Fortier, Gaston, 1re année, Beauceville.
Francœur, Gaston, 1re année, St-Roch des Aulnaies.
Gagnon, Napoléon, 1re année, Québec.
Garneau, Jean, 2me année, Québec.
Gauthier, Chs-Auguste, 2me année, Québec.
Gilbert, Jules, 2me année, Québec.

MM. Giroux, Thomas-Edmond, 1re année, Beauport.
Gosselin, Léopold, 1re année, Québec.
Grégoire, Antonio, 2me année, Scott Jonction.
Grondin, Roméo, 1re année, Québec.
Lacasse, Louis-Philippe, 2me année, Québec.
Legris, Noël, 1re année, Kankakee, Ill.
MacKay, Hermann, 1re année, Québec.
Maranda, Henri, 1re année, Lévis.
Martineau, Louis, 1re année, Québec.
Noël, François-Paul, 2me année, St-Ferdinand d'Halifax.
Ouellet, Gilles, 1re année, Arthabaska.
Painchaud, Paul, 2me année, Québec.
Parent, Alphonse, 1re année, Beauport.
Pathé, Charles, 1re année, Lewiston, Me.
Powers, Willie, 1re année, Lévis.
Rinfret, Charles, 2me année, Cap Santé.
Rousseau, Louis, 2me année, Québec.
Rousseau, Zéphirin, 1re année, Pass Christian.
Roy, Paul, 2me année, Québec.
St-Pierre, Frédéric, 1re année, Ste-Perpétue.
Samson, Mathieu, 2me année, Québec.
Shehyn, Henri, 1re année, Québec.
Simard, André, 2me année, Québec.
Tardif, Hermas, 2me année, St-Pierre, Montmagny.

6o Ecole d'arpentage et de génie forestier

MM. Bourget, Albert, 1re année, Québec.
Brousseau, Downes, 1re année, Québec.
Cimon, Langevin, 2e année, Québec.
Dufresne, Édouard, 1re année, Québec.
Fischler, Horace-Joseph, 1re année, Beauport.
Gaudreau, Jean-Baptiste, 2me année, L'Islet.
Lafrance, Léonidas, 5me année, Honfleur.
Leclerc, Rosario, 2me année, Québec.
Lemay, Paul, 3me année, Québec.
Lessard, Eugène, 4me année, St-Joseph, Beauce.
Magnan. Alphonse, 4me année, Québec.
Neault, Arthur, 3me année, Grand'Mère.
Provencher, Paul, 1re année, Les Trois-Rivières.
Savard, Maurice, 1re année, Québec.
Savard, Paul, 2me année, Québec.
Ryan, Gérald, 3me année, Québec.
Savary, René, 2me année, Calgary.
Tremblay, Antonio, 1re année, Montmagny.

7o Ecole Normale Supérieure

MM Beaudry, abbé Émile, Séminaire de Québec.
Belleau, Guy, Québec.
Belleau, abbé M.-Louis, Collège de Lévis.
Bolduc, abbé Joseph, Séminaire de Québec.
Côté, abbé Alfred, Collège de Lévis.
Dion, Joseph-Alfred, Ste-Anne de la Pocatière.
Dion, abbé Noël, Séminaire de Québec.

MM. Dumas, abbé Eugène, Collège de Lévis.
Grenier, Paul, Québec.
Humphrey, abbé Edward, Collège de Lévis.
Latulippe, abbé Elzéar, Séminaire de Québec.
Lévesque, Rév. Père P., S.S.R., Ste-Anne de Beaupré.
Roberge, abbé Léopold, Collège de Lévis.
Roy, abbé Élias, Collège de Lévis.
Roy, abbé Georges, Séminaire de Québec.
Turgeon, Henri, Québec.
Valiquette, abbé J.-B., Séminaire de Ste-Thérèse.

8o Cours de Commerce

MM. Alain, Louis, Québec.
Ampleman, Léonidas, Québec.
Angers, Albert, Québec.
Bédard, J.-A., Québec.
Bélanger, Roland, Québec.
Bernier, C.-J., Québec.
Bernier, Odilon, Québec.
Blondeau, Léon, Québec.
Bolduc, Louis-Philippe, Québec.
Boulay, F.-J., Québec.
Bourret, J.-Alfred, Québec.
Boutin, Alfred, Québec.
Brière, J.-P., Québec.
Cantin, L., Québec.
Caron, J.-E., Québec.
Carrier, C.-Q.-L., Québec.
Côté, S.-M., Québec.
Crowe, Alfred, Québec.
Deschamps, L.-J.-S., Québec.
Dion, J.-E., Québec.
Dorion, J.-M., Québec.
Drolet, J.-A., Québec.
Dubé, Oscar, Québec.
Dugal, Henri, Québec.
Dussault, Arthur, Québec.
Dussault, Chs-Henri, Lauzon.
East, J.-H., Québec.
Fiset, Omer, Québec.
Fortin, J.-L., Québec.
Fortin, Omer, Québec.
Fournier, P.-E., Québec.
Fraser, Alphonse, Québec.
Gagnon, Aldalbert, Québec.
Gaumond, A., Québec.
Gauthier, Jean-Paul, Québec.
Gauvin, Henri, Québec.
Germain, Ernest, Québec.
Giroux, Joseph, Québec.
Guillet, Roger, Québec.
Guy, Alphonse, Québec.
Hamel, Albert, Québec.
Hamel, Gustave, Québec.
Henry, Yves, Québec.

MM. Hodgson, John-G., Ate-Anne de Beaupré
Juneau, J.-A., Québec.
Kirouac, Rosaire, Québec.
Lachance, Adjutor, Québec.
Lafrance, A., Québec.
Langlois, Léonidas, Lauzon.
Lapointe, Auguste, Québec.
Lasalle, C.-E., Québec.
Laurin, Edouard, Québec.
Melle Lemauviel, Marie, Québec.
MM. Marois, L.-J., Québec.
Michaud, Jos.-Ed., Québec.
Minguy, Napoléon, Québec.
Moffet, O.-A., Québec.
Montambault, Alfred, Québec.
Montreuil, A., Québec.
Morel, J.-Chs., Québec.
Nadeau, Alfred, Québec.
Melle Ouellet, Anna, Québec.
MM. Palasis, Fr., Québec.
Plamondon, Gaudiose, Québec.
Pouliot, Lionel, Beauport.
Roberge, abbé Joseph, Lévis.
Roberge, Lactance, Québec.
Robitaille, André, Québec.
Robitaille, Hector, Québec.
Rondeau, Lucien, Québec.
Rondeau, R.-Henri, Québec.
Roy, Jos.-Eugène, Québec.
Saindon, Uldéric, Québec.
Séguin, Roland, Québec.
Tardif, abbé Raoul, Lévis.
Turgeon, abbé Édouard, Lévis.
Turgeon, Jean-Marie, Québec.
Turgeon, Maurice, Québec.
Vincent, E.-R., Québec.

RÉLEVÉ NUMÉRIQUE DES ÉLÈVES pour l'année 1920-1921.

Faculté de théologie	168	
Faculté de droit	81	
Faculté de médecine	123	
Étudiants en pharmacie	10	
Faculté des arts	48	
École d'arpentage et de génie forestier	18	
Total		448

Élèves des Petits Séminaires et Collèges de la province ecclésiastique de Québec suivant les cours de la Faculté des arts :

Petit Séminaire de Québec	256	
Petit Séminaire de Nicolet	129	
Collège de Ste-Anne	136	
Petit Séminaire des Trois-Rivières	87	
Petit Séminaire de Rimouski	66	
Petit Séminaire de Chicoutimi	78	
Collège de Lévis	65	
Total		807

Enseignement secondaire moderne :	
Institut des Frères du Sacré-Cœur, Arthabaska	15
Enseignement agricole :	
École d'Agriculture de Ste-Anne	40
Ecole Normale Supérieure	17
Ecole de commerce	79
Total général	140[illegible]

HORAIRE DES COURS DE L'ANNÉE 1921-1922

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

PREMIÈRE ANNÉE

PREMIER TERME

Abbé J.-E. Grandbois.—Écriture Sainte : *Introduction : de Archæologiâ biblica*, 9.15 h. du matin, lundi, mercredi et samedi.

Abbé G. Roy. — Histoire ecclésiastique générale, 9½ h. du matin, mardi et vendredi.

Abbé G. Roy.—Théologie dogmatique fondamentale, de *Religione revelatâ*, 10.15 h. du matin, lundi, mardi, vendredi et samedi.

Mgr A.-E. Gosselin.— Histoire de l'Église du Canada, 10¼ h. du matin, mercredi.

M. A. Langlois.—Théologie pastorale, 10¼ h. du matin, jeudi.

Chan. J.-N. Gignac.— Droit canonique : *Institutions : de Personis*, 3 h. du soir, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Abbé C. Foy. — Théologie morale, *de Actibus humanis, de Legibus*, 5 h. du soir, lundi, mardi, mercredi et vendredi.

M. Jos. Sirois.— Droit paroissial, 5 h. du soir, samedi.

Abbé J.-E. Grandbois.—Cours d'hébreu, 8¼ h. du soir, lundi.

M. A. Langlois..— Conférences spirituelles, 4½ h. du soir, dimanche.

DEUXIÈME TERME

Abbé J.-E. Grandbois. — Écriture Sainte : *Introduction : de Archæologiâ biblica*, 9.15 h. du matin, lundi, mercredi et samedi.

Abbé G. Roy. — Histoire ecclésiastique générale, 9½ h. du matin, mardi et vendredi.

Abbé G. Roy.—Théologie dogmatique fondamentale, *de Ecclesiâ et Romano Pontifice*, 10.15 h. du matin, lundi, mardi. vendredi et samedi.

Mgr A.-E. Gosselin.— Histoire de l'Église du Canada, 10¼ h. du matin, mercredi.

M. A. Langlois.—Théologie pastorale, 10¼ h., du matin, jeudi.

Chan. J.-N. Gignac.—Droit canonique, *de Personis*, 3 h. du soir, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Abbé C. Foy.— Théologie morale, *de Conscientiâ, de Virtutibus*, 5 h. du soir, lundi, mardi, mercredi et vendredi.

M. Jos. Sirois.— Droit paroissial, 5 h. du soir, samedi.

Abbé J.-E. Grandbois.—Cours d'hébreu, 8¼ h. du soir, lundi.

M. Adj. Rivard.— Cours d'éloquence, 8¼ h. du soir, mardi.

M. A. Langlois.— Conférences spirituelles, 4½ h. du soir, dimanche.

TROISIÈME TERME

Abbé J.-E. Grandbois.— Écriture Sainte, *Commentaria*, 9¼ h. du matin, lundi, mercredi et samedi.

Abbé G. Roy. — Histoire ecclésiastique générale, 9½ h. du matin, mardi et vendredi.

Abbé G. Roy.— Théologie dogmatique fondamentale, *de Locis theologicis*, 10¼ h., du matin, lundi, mardi, vendredi et samedi.

Mgr A.-E. Gosselin.— Histoire de l'Eglise du Canada, 10¼ h. du matin, mercredi.

Chan. J.-N. Gignac.— Droit canonique, *de Rebus*, 3 h. du soir, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Abbé C. Foy.— Théologie morale, *de Peccatis*, 5 h. du soir, lundi, mardi, mercredi et vendredi.

M. Jos. Sirois.— Droit paroissial, 5 h. du soir, samedi.

Abbé J.-E. Grandbois.— Cours d'hébreu, 8¼ h. du soir, lundi.

M. A. Langlois.—Conférences spirituelles, 4½ h. du soir, dimanche.

DEUXIÈME, TROISIÈME ET QUATRIÈME ANNÉE

PREMIER TERME

Abbé J.-E. Grandbois. — Écriture Sainte : *Introduction : de Archæologiâ biblica*, 9.15 h. du matin, lundi, mercredi et samedi.

Abbé G. Roy. — Histoire ecclésiastique générale, 9½ h. du matin, mardi et vendredi.

Abbé C. Gagnon.—Théologie dogmatique, *de Deo Creatore*, 10.15 h. du matin, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

M. A. Langlois.— Théologie pastorale, 10¼ h. du matin, jeudi.

Abbé C. Foy. — Théologie dogmatique, *de Verbo Incarnato*, 3 h. du soir, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Abbé C.-N. Gariépy. — Théologie morale, *de Pœnitentiâ*, 5 h. du soir, lundi, mardi, mercredi et vendredi.

M. A. Langlois.— Cours de rubriques, 8¼ h. du soir, lundi.

M. A. Langlois.—Conférences spirituelles, 4½ h. du soir, dimanche.

DEUXIÈME TERME

Abbé J.-E. Grandbois. —Écriture Sainte : *Introduction : de Archaeologiâ biblica*, 9.15 h. du matin, lundi, mercredi et samedi.

Abbé G. Roy. — Histoire ecclésiastique générale, 9½ h. du matin, mardi et vendredi.

Abbé C. Gagnon.— Théologie dogmatique, *de Deo Creatore*, 10.15 h. du matin, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

M. A. Langlois.—Théologie pastorale, 10¼ h. du matin, jeudi.

Abbé C. Foy.— Théologie dogmatique, *de Verbo Incarnato*, 3 h. du soir, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Abbé C.-N. Gariépy.— Théologie morale, *de Pœnitentiâ*, 5 h. du soir, lundi, mardi, mercredi et vendredi.

M. A. Langlois.— Cours de rubriques, 8¼ h. du soir, lundi.

M. Adj. Rivard.— Cours d'éloquence, 8¼ h. du soir, mardi.

M. A. Langlois.—Conférences spirituelles, 4½ h. du soir, dimanche.

TROISIÈME TERME

Abbé J.-E. Grandbois.—Écriture Sainte, *Commentaria*, 9¼ h., du matin, lundi, mercredi et samedi.

Abbé G Roy. — Histoire ecclésiastique générale, 9½ h., du matin, mardi et vendredi.

Abbé G. Roy. — Théologie dogmatique, *de Deo Creatore*, 10.15 h. du matin, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Abbé C. Foy. — Théologie dogmatique, *de Verbo Incarnato*, 3 h. du soir, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Abbé C.-N. Gariépy. — Théologie morale, *de Pœnitentiâ*, lundi, mardi, mercredi et vendredi.

Abbé M. A. Langlois.—Conférences spirituelles, 4½ du soir, dimanche.

FACULTÉ DE DROIT

PREMIÈRE ANNÉE

PREMIER TERME

M. Roy. — Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

M. Belleau.. — Droit romain, 9 h. du matin, tous les jours.

M. Marchand.—Introduction à l'étude du droit, 4 h. du soir, tous les jours jusqu'au 15 novembre.

M. Saint-Laurent.— Histoire du droit, 4 h. du soir, tous les jours après le 15 novembre.

M. Sirois. — Droit administratif, 5 h. du soir, tous les jours, jusqu'au 1er décembre.

DEUXIÈME TERME

M. Roy.— Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

M. Belleau. — Droit romain, 9 h. du matin, tous les jours.

TROISIÈME TERME

M. Roy.— Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

M. Belleau. — Droit romain, 9 h. du matin, tous les jours.

M. Grandbois. — Droit public de l'Église, 4 h. du soir, tous les jours.

DEUXIÈME ANNÉE

PREMIER TERME

L'hon. juge Dorion. — Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

M. Lachance.— Droit criminel, 9 hrs du matin, tous les jours.

M. Sirois. — Droit administratif, 5 h. du soir, tous les jours jusqu'au 1er décembre.

M. Baillargeon.— Procédure civile, 5 h. du soir, tous les jours depuis le 1er décembre.

DEUXIÈME TERME

L'hon. juge Dorion. — Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

M. Lachance.—Droit criminel; 9 h. du matin, tous les jours.

M. Baillargeon. — Procédure civile, 5 h. du soir, tous les jours.

TROISIÈME TERME

L'hon. juge Dorion. — Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

TROISIÈME ANNÉE

PREMIER TERME

L'hon. juge Dorion. — Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

M. Lachance.—Droit criminel, 9 h. du matin, tous les jours.

M. Sirois. — Droit administratif, 5 h. du soir, tous les jours jusqu'au 1er décembre.

M. Baillargeon.— Procédure civile, 5 h. du soir, tous les jours, depuis le 1er décembre.

DEUXIÈME TERME

L'hon. juge Dorion.— Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

M. Lachance.—Droit criminel, 9 h. du matin, tous les jours.

M. Sirois.— Pratique du notariat, 4 h. du soir, tous les jours.

M. Baillargeon.— Procédure civile, 5 h. du soir, tous les jours.

TROISIÈME TERME

L'hon. juge Dorion.—Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

M. Baillargeon.—Procédure pratique, 9 h. du matin, tous les jours.

FACULTÉ DE MÉDECINE

PREMIÈRE ANNÉE

PREMIER TERME

M. Leclerc. — Physiologie théorique et pratique, 8 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Fillion.—Chimie générale, 8 h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, 9 h. du matin, les mardis et samedis.

M. Potvin.—Histologie normale théorique et pratique, 2 à 4 h. du soir, après le 20 octobre, tous les lundis.

M. Dagneau.— Anatomie descriptive, 11 h. du matin, tous les jours.

M. Pâquet — Anatomie pratique, 4½ h. à 6 h. du soir, tous les jours depuis la fin d'octobre.

M Vézina.— Biologie, 4 h. du soir, tous les jours.

M. Vachon.— Analyse chimique, 2 h. à 4 h. du soir, tous les samedis.

DEUXIÈME TERME

M. Leclerc. — Physiologie théorique et pratique, 9 h. du matin les mardis, jeudis et samedis.

M. Fillion. — Chimie générale, 8 h. du matin, tous les jours excepté le jeudi.

M. Dagneau.— Anatomie descriptive, 11 h. du matin, tous les jours jusqu'au 1er fé ier.

M. Vachon.— Analyse chimique, 2 h. à 4 h., du soir, tous les samedis.

M. Pâquet.— Anatomie pratique, 4½ h. à 6 h. du soir, tous les jours.

M. Potvin. — Histologie normale, théorique et pratique, 2 à 4 h. du soir, les lundis, mercredis et vendredis.

TROISIÈME TERME

M. Leclerc. — Physiologie théorique et pratique, 9 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Dagneau. — Embryologie, 5 h. du soir, trois fois par semaine.

DEUXIÈME ANNÉE

PREMIER TERME

M. Leclerc. — Physiologie théorique et pratique, 9 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Dagneau — Anatomie descriptive, 11 h. du matin, tous les jours.

M. Pâquet.— Anatomie pratique, 4½ h. à 6 h. du soir, tous les jours, depuis la fin d'octobre.

M. Vallée.— Chimie médicale pratique, 8 h. à 10 h. du matin, tous les lundis.

DEUXIÈME TERME

M. Leclerc.— Physiologie théorique et pratique, 9 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Dagneau.— Anatomie descriptibe, 11 h. du matin tous les jours jusqu'au 1er février.

M. Rousseau.— Pathologie générale, (première partie), 11 h. du matin, tous les jours à partir du 1er février, excepté les mercredis et jeudis.

M. Pâquet.— Anatomie pratique, 4½ h. à 6 h. du soir, tous les jours.

M. Vallée.— Chimie médicale pratique, 8 h. à 10 h. du matin, tous les lundis jusqu'au 15 février.

TROISIÈME TERME

M. Leclerc.— Physiologie théorique et pratique, 9 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Rousseau.— Pathologie générale, (première partie), 11 h. du matin, tous les jours, excepté les mercredis et jeudis.

M. Dagneau.— Embryologie, 6 h. du soir, trois fois par semaine.

TROISIÈME ANNÉE

PREMIER TERME

M. Brochu.— Pathologie interne, 8 h. du matin, tous les lundis, mercredis et vendredis.

M. Faucher.— Matière médicale et pharmacologie, 8 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Turcot.— Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les jeudis en septembre et décembre.

M. Simard.— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis, en septembre et décembre.

M. Rousseau.— Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les jeudis en octobre et novembre.

M. Marois.— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en octobre.

M. Dagneau.— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en novembre.

M. Rousseau.— Pathologie générale, 11 h, du matin, les mardis et samedis.

M. Vallée.— Bactériologie pratique, 2 h.à 4 h. du soir, les mercredis et vendredis.

M. Simard.— Pathologie externe, 4 h. du soir, tous les lundis, mercredis et vendredis.

M. Guérard.— Thérapeutique, 4 h. du soir, tous les mardis et samedis.

M. Vallée.— Bactériologie pratique, 2 h. à 4 h., du soir jusqu'en février tous les mercredis et vendredis.

M. Grondin.— Tocologie, 5 h. du soir, tous les jours.

DEUXIÈME TERME

M. Brochu.— Pathologie interne, 8 h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis.

M. Faucher.— Matière médicale et pharmacologie, 8 h. du matin les mardis, jeudis et samedis.

M. Guérard.— Thérapeutique, 4 h. du soir, les mardis et samedis.

M. Rousseau.— Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les jeudis en janvier.

M. Marois.—Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en janvier.

M. Brochu.— Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du matin tous les jeudis, en février.

M. Dagneau.— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis, en février.

M. Turcot.— Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h du matin, tous les jeudis, en mars.

M. Simard.— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en mars.

M. Rousseau.— Pathologie générale, 11 h. du matin, tous les jours à partir du 1er février, excepté les mercredis et jeudis.

M. Pâquet.— Médecine opératoire, 2½ h. à 4 h. du soir, tous les jours excepté les lundis à partir du 1er mars.

M. Simard.— Pathologie externe, 4 h. du soir, les lundis, mercredis et vendredis.

M. Fortier.— Pédiatrie, 4 h. du soir, les jeudis.

M. Grondin.— Tocologie, 5 h. du soir, tous les jours.

TROISIÈME TERME

M. Brochu.— Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les jeudis en avril et mai.

M. Marois. — Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en avril.

M. Dagneau.— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en mai.

M. Turcot. — Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les jeudis en juin.

M. Simard.— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en juin.

M. Rousseau.— Pathologie générale, 11 h. du matin, tous les jours, excepté les mercredis et jeudis.

M. Simard.— Pathologie externe, 4 h. du soir, tous les jours.

M. Fortier.— Pédiatrie, 4 h. du soir, tous les jeudis.

N. B.— Les élèves de troisième année doivent en plus suivre avec ceux de quatrième et de cinquième les cliniques régulières à l'hôpital, toute l'année : cliniques médicales les lundis, mercredis et vendredis, à 9½ h. du matin ; cliniques chirurgicales les mardis, jeudis et samedis, à la même heure.

QUATRIÈME ANNÉE

PREMIER TERME

M. Brochu.— Pathologie interne, 8 h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis.

M. Faucher.— Matière médicale et pharmacologie, les mardis, jeudis et samedis 8 h. du matin.

M. Turcot. — Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en septembre et décembre.

M. Simard. — Clinique chirurgicale à l'hôpital, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en septembre et décembre.

M. Grondin.— Clinique gynécologique à l'hôpital, 9½ h., du matin, tous les jeudis.

M. Rousseau.—Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en octobre et novembre.

M. Marois.— Clinique chirurgicale à l'hôpital, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en octobre.

M. Dagneau.— Clinique chirurgicale à l'hôpital, 9½ h. du matin, les mardis et samedis en novembre.

M. Fortier. — Clinique pédiatrique au dispensaire de l'hôpital, 11 h. du matin, les jeudis.

M. Dussault. — Clinique ophtalmologique, otologique et rhino-laryngo-logique à l'hôpital, 11 h. du matin, les mardis.

M. Grondin.— Clinique tocologique à la *Miséricorde*, 11 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Simard.— Pathologie externe, 4 h. du soir, les lundis, mercredis et vendredis.

M. Guérard.— Thérapeutique, 4 h. du soir, les mardis et samedis.

M. Grondin.— Tocologie, 5 h. du soir, tous les jours.

M. Leclerc.—Clinique de phtysiothérapie à l'*Hôpital Laval*, 9½ h. du matin les jeudis, de septembre à décembre.

M. Vallée.— Anatomie pathologique pratique, 2 h. à 4 h. du soir, les mardis et jeudis.

DEUXIÈME TERME

M. Brochu.— Pathologie interne, 8 h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis.

M. Faucher.—Matière médicale et pharmacologie 8 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Guérard.— Thérapeutique, 4 h. du soir, les mardis et samedis.

M. Rousseau.— Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en janvier.

M. Marois. — Clinique chirurgicale, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en janvier.

M. Brochu. — Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en février et mars.

M. Dagneau. — Clinique chirurgicale, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en février.

M. Turcot. — Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en avril.

M. Simard.— Clinique chirurgicale, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en mars.

M. Grondin.— Clinique gynécologique, 9½ h. du matin, tous les jeudis.

M. Fortier. — Clinique pédiatrique, 11 h. du matin, tous les jeudis.

M. Dussault. — Clinique des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, 11 h. du matin, les mardis.

M. Vallée.—Anatomie pathologique pratique, 2 h. à 4 h. du soir, les mardis et jeudis jusqu'en mars.

M. Pâquet.— Médecine opératoire, 2½ h. à 4 h. du soir, tous les jours à partir du 1er mars, le mercredi excepté.

M. Fortier. — Clinique des nourissons à la *Crèche St-Vincent de Paul* les mercredis, à 1.45 h. du soir, à partir de septembre.

M. Grondin.— Clinique tocologique à la *Miséricorde,* 11 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis, excepté en mars.

M. Simard.— Pathologie externe, 4 h. du soir, les lundis, mercredis et vendredis.

M. Grondin.— Tocologie, 5 h. du soir, tous les jours.

TROISIÈME TERME

M. Brochu.— Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en mai.

M. Marois.— Clinique chirurgicale, 9½ h. du matin, les mardis et samedis en avril.

M. Dagneau.— Clinique chirurgicale, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en mai.

M. Turcot.— Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en juin.

M. Simard.— Clinique chirurgicale, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en juin.

M. Grondin.— Clinique gynécologique, 9½ h. du matin, tous les jeudis.

M. Fortier.— Clinique pédiatrique, 11 h. du matin, tous les jeudis.

M. Dussault.— Clinique des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, 11 h. du matin, tous les mardis.

M. Grondin.— Clinique tocologique, 11 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Simard.— Pathologie externe, 4 h. du soir, tous les jours.

M. Marois.— Clinique à la *Morgue,* sur avis spécial.

M. Fortier.— Clinique de pédiatrie à l'hôpital, sur avis spécial.

M. Jobin.— Clinique des maladies contagieuses à l'*Hôpital civique,* sur avis spécial.

M. Leclerc.— Clinique de phtysiothérapie, 9½ h. du matin, les jeudis à l'*Hôpital Laval,* en mai.

CINQUIÈME ANNEÉ

PREMIER TERME

M. Dussault.— Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, à l'hôpital, 8.15 h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis.

M. Mayrand.— Maladies de la peau, 8.15 h. du matin, les mardis et jeudis.

M. Grondin.— Gynécologie, 4 h. du soir, les mardis, jeudis et samedis.

M. Couillard.— Hygiène 4 h. du soir, le lundi et 8 h. du matin le samedi.

M. Brochu.— Maladies mentales et nerveuses, 5 h. du soir, les mardis, jeudis et samedis.

Cliniques médicales, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis.

Cliniques chirurgicales, 9½ h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Dagneau.— Déontologie, tous les vendredis, à 8.15 h. du soir.— Cours publics.

DEUXIÈME TERME

M. Mayrand.— Pthysiothérapie à l'hôpital, 8.15 h. du matin, les mardis jeudis,

M. Couillard.— Hygiène, 4 h. du soir, le lundi, et 8 h. du matin le samedi.

M. Fortier.— Hygiène, à 4 h. du soir, les mardis et vendredis.

Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis.

Cliniques chirurgicales, 9½ h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Vallée.— Histoire de la médecine, tous les mardis, 4 h. du soir.— Cours publics.

TROISIÈME TERME

M. Fortier.— Hygiène, 5 h. du soir, les mardis et vendredis.

M. Brochu.— Clinique à l'*Asile de Beauport*, sur avis spécial.

M. Jobin.— Clinique des maladies contagieuses à l'*Hôpital Civique*, sur avis spécial.

N. B.— Les élèves de cinquième année doivent suivre toutes les cliniques à l'hôpital avec les élèves de troisième et de quatrième années. De plus, les élèves de cinquième année seront divisés en groupes qui suivront alternativement, de 2 h. à 4 h. du soir, le service de m decine, le service de chirurgie, le laboratoire, le dispensaire Anti-tuberculeux et les cliniques spéciales. Ces élèves ainsi divisés en quatr groupes passeront deux mois dans chaque service mentionné, seront en charge d'un certain nombre de malades dont ils dev.ont prendre les observations, faire les pans ments, etc. Au laboratoire, ils devront faire les examens an tomo-pathologiques et bactériologiques requis. Ce service d'hôpital et de labo· toire est obligatoire au même titre que les cours et cliniques.— Le cliniques à l'hôpital ne cessent qu au 1er juin.

FACULTÉ DES ARTS

A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Pour ce qui regarde l'enseignement dans les classes de Seconde et de Rhétorique, (Voir page [28] et suivantes.)

Cours de Sciences-Philosophie

PREMIÈRE ANNÉE

PREMIER TERME : *(de septembre à janvier inclusivement)*

M.-A. Robert.— Apologétique, 8.45 h. du matin, tous les jeudis, depuis le mois d'octobre inclusivement. — 2 h. du soir, les mercredis, tous les quinze jours.

M.-A. Robert. — Logique, 9 h. du matin, tous les jours, excepté le jeudi.

M.-C. Morissette.— Arithmétique et algèbre, 8 h. du matin et 2 h. du soir, tous les jours, excepté le jeudi.

M. A. Vachon. — Chimie, 3 h. du soir, tous les jours, excepté le jeudi.

M. A. Robitaille. — Botanique, 8 h. du matin, tous les jeudis, à partir du mois d'octobre.

SECOND TERME : *(de février à juin inclusivement)*

M.-A. Robert.— Apologétique, comme au premier terme, jusqu'au mois de mai exclusivement.

M.-A. Robert. — Ontologie et cosmologie, 9 h. du matin, tous les jours, excepté le jeudi.

M.-C. Morissette. — Algèbre et géométrie, 8 h. du matin et 2 h. du soir tous les jours, excepté le jeudi.

M. A. Vachon. — Minéralogie et géologie, 3 h. du soir, tous les jours, excepté le jeudi, jusqu'au milieu d'avril.

M. A. Robitaille. — Botanique, comme au premier terme, jusqu'au mois de mai exclusivement.—Zoologie, 3 h. du soir, tous les jours, excepté le jeudi, à partir du milieu d'avril.

DEUXIÈME ANNÉE

PREMIER TERME

M. G. Roy.— Apologétique, 8 h. du matin, tous les lundis ; à la même heure, tous les jeudis, à partir du mois d'octobre.

M. R. Benoit.— Psychologie et théodicée, 8 h. du matin et 2 h. du soir tous les jours, excepté le jeudi et le lundi matin.

M. H. Simard.— Physique, 9 h. du matin, tous les jours excepté le jeudi.

M. Oscar Bergeron. — Trigonométrie, 3 h. du soir, tous les jours, excepté le jeudi, jusqu'au mois de novembre exclusivement ; Arithmétique et algèbre à partir de la Toussaint.

SECOND TERME. (*de février à juin inclusivement*)

M. G. Roy. —Apologétique, comme au premier terme, jusqu'au mois de mai exclusivement.

M. **R. Benoit.**— Morale, 8 h. du matin, tous les jours, excepté le lundi et le jeudi, jusqu'au milieu de mai ; 2 h. du soir, tous les jours, excepté le jeudi, jusqu'au milieu d'avril.

M. **R. Benoit.** — Histoire de la philosophie, 2 h. du soir, tous les jours, excepté le jeudi, depuis le milieu d'avril jusqu'au milieu de mai.

M. **H. Simard.**— Astronomie, 9 h. du matin, tous les jours, excepté le jeudi, depuis le milieu de janvier jusqu'au milieu de février. (Pas de cours de physique durant ce temps).

M. **H. Simard.**— Physique, 9 h. du matin, tous les jours, excepté le jeudi, depuis le milieu de février jusqu'au commencement de juin.

MANUELS SUIVIS. — *Apologétique.* — Leçons d'APOLOGÉTIQUE, par l'abbé A. Robert. *Deuxième partie : l'Eglise.—Philosophie.* — ELEMENTA PHILOSOPHIÆ CHRISTIANÆ. par l'abbé S.-A. Lortie. *Physique.* — TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE PHYSIQUE, par l'abbé H. Simard. *Astronomie.* — COURS ÉLÉMENTAIRE DE COSMOGRAPHIE. par l'abbé H. Simard. — *Trigonométrie.* Le professeur dicte son cours.

N. B. — Les cours de philosophie se donnent en latin. Il y a de temps à autre des soutenances philosophiques. Une fois par mois environ, les élèves ont à faire une dissertation française sur une des questions expliquées en classe.

A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Cours de l'Ecole Normale Supérieure

SECTION DES LETTRES

M. H. Gaillard de Champris.— Littérature française, 10.30 h. du matin, les lundis, mardis et mercredis ; 4.30 h. et 8 h. du soir alternativement toutes les deux semaines.

M. René Levesque.— Littérature latine, 10.30 h. du matin les jeudis ; 4.30 h. du soir les mercredis; 4.30 h. du soir les jeudis alternativement toutes les deux semaines.

M. L. Croissant.— Littérature grecque, 10.30 h. du matin les vendredis; 4.30 h. du soir les samedis; 4.30 h. et 8 h. du soir les vendredis alternativement toutes les deux semaines.

M. Geo. Courchesne.—Pédagogie, 4.30 h. et 8 h. du soir les lundis toutes les deux semaines.

M. M. Monagham.— Littérature anglaise, 8 h. du matin les mardis et samedis.

SECTION DES SCIENCES

Cours de licence en Philosophie.

Ces cours ont été institués afin de faciliter et de diriger le travail des candidats qui préparent l'examen de licence en philosophie. Ils se donnent d'après l'ordre suivant, depuis octobre jusqu'en avril:

M. R. Benoit. — Psychologie, Théodicée et Morale, 8.15 h. du soir, les premier et troisième lundis du mois, pour les étudiants en théologie ; les deuxième et quatrième mercredis du mois, pour les autres étudiants.

M.-A. Robert. — Logique, Ontologie et Cosmologie, 8.15 h. du soir, les deuxième et quatrième lundis du mois, pour les étudiants en théologie; les premiers et troisième mercredis du mois pour les autres étudiants.

Cours pour l'abtention des Certificats d'Études Supérieures des Sciences

L'horaire des cours scientifiques pour l'obtention des certificats d'Etudes Supérieures sera affiché à l'Université dès l'ouverture des cours.

Cours de l'Ecole Supérieure de Chimie.

L'horaire des cours de Chimie sera affiché à l'Université dès l'ouverture de l'École.

APPENDICE

LISTE DES RECTEURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL DEPUIS SA FONDATION

M. Louis-Jacques Casault, *premier recteur*, 1852-1860.

M. Elzéar-Alexandre Taschereau, *deuxième recteur*, 1860-1866 et 1869-1871.

Mgr Michel-Edouard Méthot, *troisième recteur*, 1866-1869 et 1880-1883.

Mgr Thomas-Etienne Hamel, *quatrième recteur*, 1871-1880 et 1883-1887.

Mgr Benjamin Pâquet, *cinquième recteur*, 1887-1893.

Mgr J.-Clovis-K.-Laflamme, *sixième recteur*, 1893-1899 et 1908-1909.

Mgr Olivier-E. Mathieu, *septième recteur*, 1899-1908.

Mgr Amédée-E. Gosselin, *huitième recteur*, 1909-1915.

Mgr François Pelletier, *neuvième recteur*, 1915-1921.

M. Pierre Hébert, *dixième recteur*, 1921.

LISTE DES SECRÉTAIRES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL DEPUIS SA FONDATION

M. E.-J. Horan, 1852-1856.

M. Elzéar-Alexandre Taschereau, 1856-1860.

M. F.-J.-Octave Audet, 1860.

M. Thomas-Etienne Hamel, 1860-1871.

M. Pierre Roussel, 1871-1884.

M. J.-Clovis-K.-Laflamme, 1884-1893.

M. L.-Ernest Nadeau, 1893-1896.

M. L.-Arthur Marchand, 1896-1900.

M. Philéas-J. Fillion, 1900-1921.

M. Oscar Bergeron, 1921.

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ

DEPUIS LE MOIS DE JUILLET 1920)

La liste complète des gradués de l'Université, depuis sa fondation jusqu'au mois de juillet 1920, se trouve dans les annuaires 1916-1917 (No 60) et 1920-1921 (No 64).

GRADUÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS

Diplômées de l'enseignement primaire

SECTION MÉNAGÈRE

Certificats (cours moyen)

1920 — Melles Brassard, Henriette, a. g. d., Roberval.
Gauthier, Olivette, a. g. d., Roberval.
Bouchard, Bertha, a. g. d., Roberval.
Simard, Noella, a. d., Roberval.
Tessier, Lætitia, a. d., Roberval.
Laporte, Lucette, Roberval.
Morisset, Marie-Paule, Roberval.
Brassard, Jeanne, Roberval.
Gagné, Eugénie, Roberval.
Tremblay, Jeannette, Roberval.
Bergeron, Ursule, Roberval.
Gauthier, Rolande, Roberval.
Savard, Éva-Marie, Roberval.
Morin, Alice, a. g. d., Bon-Pasteur.

Diplôme (cours supérieur)

1920 — Melles Dwyer, Mary, a. g. d., Bon-Pasteur.
Pouliot, Élise, a. g. d., Bon-Pasteur.
Dionne, Annette, a. g. d., Bon-Pasteur.

Diplôme (cours supplémentaire)

1920 — Melles Giasson, Berthe, a. g. d., St-Pascal.
Couturier, Marie-Anne, a. g. d., St-Pascal.
Damboise, Cécile, a. g. d., St-Pascal.
Blais, Lucile, a. g. d., St-Pascal.
Foisy, Simone, a. g. d., St-Pascal.

SECTION COMMERCIALE

Diplômes (cours supérieur)

1920 — Melles Bourrassa, Irène, a. g. d., SS. de la Charité.
Savard, Yolande, a. d., SS. de la Charité.
Guérin, Alexandra, SS. de la Charité.

SECTION GÉNÉRALE

Certificats (cours moyen)

1920 — Melles Côté, Charlotte, a. g. d., Jésus-Marie.
Coote, Béatrice, a. g. d., Jésus-Marie.
Lindsay, Germaine, a, g. d., Jésus-Marie
Belleau, Madeleine, a. g. d., Jésus-Marie.
McGoldrick, Mary, a. g. d., Jésus-Marie.
Flynn, Évangéline, a. g. d., Jésus-Marie.
Turgeon, M.-Marthe, a. g. d., Jésus-Marie.
Guay, Germaine, a. g. d., Jésus-Marie.
Dion, Gabrielle, a. g. d., Jésus-Marie.
Fréchette, Médèle, a. g. d., Jésus-Marie.
Valois, Jeanne-Rita, a. d., Jésus-Marie.
Feeney, Eileen, a. d., Jésus-Marie.
Giguère, Évangéline, a. d., Jésus-Marie.
Dionne, Yvette, a. d., Jésus-Marie.
Charrier, Yvette, a. d., Jésus-Marie.
Guénard, Anne-Marie, a, d., Jésus-Marie.
Ruel, Jeannette, a. d., Jésus-Marie,
Parent, Anne-Paule. a. d., Jésus-Marie.
Dubuc, Germaine, Jésus-Marie.
Lavoie, Germaine, Jésus-Marie.
Dufresne, Lucette, Jésus-Marie.
Gauvin, Jeanne, Jésus-Marie.
Bois, Georgine, Jésus-Marie.
Guérette, M.-Louise, Jésus-Marie.
Émond, Monique, Jésus-Marie.
Côté, Marie-Paule, Jésus-Marie.
Roy, Marie-Jeanne, Jésus-Marie.
Roy, Marg.-Marie, Jésus-Marie.
Roy, Olivette, Jésus-Marie.
Naud, Yvette, a. g. d., Ursulines,
Falardeau, Estelle, a. g. d., Ursulines,
de Villers, Pauline, a. g. d., Ursulines,
Fiset, Pauline, a. g. d., Ursulines.
Perreault, M.-Thérèse, a, g. d., Ursulines.
Bégin, Yvonne, a. g. d,. Ursulines.
Gagné, Germaine, a. g. d., Ursulines.
Lapointe, Gabrielle, a. d., Ursulines.
Vaillancourt, Marg.-Marie, a. d., Ursulines.
Lahaie, Georgeline, a. d., Ursulines.
Deschamps, Yvette, a. d., Ursulines.
Pelland, M.-Marthe, a, d., Ursulines.
Maurice, Laurenza, a,d., Ursulines.
Fraser, Alice, a. d., Ursulines.
Rocheleau, Phœbé, a. d., Ursulines.
Hudon, Simone, a. d., Ursulines.
Huot, Bernadette, a. d., Ursulines.
Grandbois, Madeleine, Ursulines.
Ferron, Bertha. Ursulines.
Boisvert, Madeleine, Ursulines.
Pelletier, Marguerite, Ursulines.
Germain, Thérésa, Ursulines.

1920-Mlles

Lachance, Elmire, Ursulines.
Buckley, Olive, a. g. d., Bon-Pasteur.
Dallaire, Isabelle, a. g. d., Bon-Pasteur.
Kennedy, Aileen, a. g. d., Bon-Pasteur.
Roy, Annette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Lervin, Margaret, a, g, d., Bon-Pasteur.
Ruel, Fabiola, a, g, d., Bon-Pasteur.
Côté, Antonia, a. g. d., Bon-Pasteur.
Vincent, Yvette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Hunter. Béatrice, a. g. d., Bon-Pasteur.
Delisle, Violette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Tims, May, a. g. d., Bon-Pasteur.
Smith, Thérèse, a. g. d., Bon-Pasteur.
Moore, Mary-Jane, a. g. d., Bon-Pasteur.
Delaney, Dorothy, a. g. d., Bon-Pasteur.
Mill, Eva, a. g. d, Bon-Pasteur.
Brouilly, Marguerite, a. g. d., Bon-Pasteur.
Racine, Diane, a. g. d. Bon-Pasteur.
Belleau, Marthe, a. g. d., Bon-Pasteur.
Lemay, Simone, a. g. d., Bon-Pasteur.
Boucher, Annette a. g. d., Bon-Pasteur.
Pelletier, Aline, a, g. d., Bon-Pasteur.
Deschênes, Bertha, a. g. d., Bon-Pasteur.
Michaud, Simone, a. g. d., Bon-Pasteur.
Langlais, Alice, a. g. d., Bon-Pasteur.
Bédard, Éva, a, g. d., Bon-Pasteur.
Bélanger. Géraldine, a. g. d., Bon-Pasteur.
Routhier, Antoinette, a. g. d., Bon-Pasteur.
McHugh, Mary, a. d., Bon-Pasteur.
White, Dorothy, a. d., Bon-Pasteur.
LeMay, Pierrette, a. d., Bon-Pasteur.
Gaumond, Pauline, a. d., Bon-Pasteur.
Sexton. Juliette, a. d., Bon-Pasteur.
Lagacé, Anita, a. d., Bon-Pasteur.
Levasseur, M.-Thérèse, a, d. Bon-Pasteur.
Lapointe, Yvonne, a. d., Bon-Pasteur.
M. Des Chênes, Gilberte, a, d.. Bon-Pasteur.
Belle, Pauline, a. d., Bon-Pasteur.
Laperrière. Annette, a. d., Bon-Pasteur.
Dunn Eileen, Bon-Pasteur.
Cassidy, Ednay, Bon-Pasteur.
Power, Géraldine, Bon-Pasteur.
Dorion, Marguerite, Bon-Pasteur.
Dorion, M.-Blanche,. Bon-Pasteur.
Gagnon, M- Antoinette. Bon-Pasteur.
Couture, Marguerite, Bon-Pasteur.
Guay, Thelma, a. g. d., SS, de la Charité.
Kennedy, Gladys, a. g. d., SS. de la Charité.
Montambault, Ionia, a, g, d., SS. de la Charité.
Lavallée, M.-Jeanne, a. g. d., SS. de la Charité.
Bédard, Juliette. a. g. d., SS. de la Charité.
Dion, Gabrielle, a. g. d., SS. de la Charité
Latouche, Julia-Marg.. a. g. d., SS. de la Charité.
Sirois, Aline, a. g. d., SS. de la Charité.
Plamondon, Cécile, a. g. d., SS. de la Charité.
Dubé, Irène, a. g, d., SS. de la Charité.

1920 — Melles. Plourde, Cécile, a. g. d., SS. de la Charité.
Masse, Albertine, a, g, d., SS. de la Charité.
Charest, Marguerite, a, g. d., SS. de la Charité.
Lambert, Olivette, a, g, d., SS. de la Charité.
Laliberté, Pauline, a. g. d., SS, de la Charité.
Dumontier, Simonne, a., g. d., SS. de la Charité.
Maranda, Simonne, a. g. d., SS. de la Charité.
Samson, Yvonne, a, g, d., SS. de la Charité.
Roy, Marie-Paule, a. d., SS. de la Charité.
McCauley, Bella, a. d., SS. de la Charité.
Greffin, Henrietta, a, d., SS. de la Charité.
Copeman, Mary, a. d., SS. de la Charité.
Hamelin, Émilienne, a. d., SS. de la Charité.
Grenier, Andrée, a. d., SS. de la Charité.
Chamberland, M.-Aimée, a. d., SS. de la Charité.
Boissinot, Antoinette, a. d., SS, de la Charité.
Robitaille, Anne-Marie, a. d., SS, de la Charité.
Guy, Alice, a. d., SS. de la Charité.
Rémillard, M.-Paule. a. d., SS. de la Charité.
Blouin, Simonne, a, d, .SS. de la Charité.
Lacasse, Yvette, SS. de la Charité.
LeVallée, M.-May, SS. de la Charité.
Bussières, Bertha, SS. de la Charité.
Lévesque, Germaine, SS. de la Charité.
Labrecque, Adrienne, SS. de la Charité.
Pelletier, Anita, SS. de la Charité.
Labrecque, Irène, SS. de la Charité.
Létourneau, Cécile, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Cauchon, Blandine, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Larochelle, Simonne, a, g. d., C. N.-D., St-Roch.
Martel, M.-Thérèse, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Vandry, Aline, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Lechasseur, Lucienne, a. g. d., C. N.-N., St-Roch.
Coulombe, Véronique, a. g. d.,C. N.-D., St-Roch.
Earley, Henriette, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Dufour, Alfreda. a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Patry, Simonne, a, g, d., C. N.-D., Bellevue.
Hurteau, Aline, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Lemieux, Thérèse, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Côté, Gabrielle, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Dufour, M.-Angèle, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Kindelan, Annie, C. N.-D., Bellevue.
Benoît, Rachel, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Rousseau, Germaine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Boissonneau, Marie, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Crépeau, Alice, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Caron, Sabine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lord, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Béland, Jeannette, a, g, d., SS. de l'Assomption.
Poisson, Annette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Richard. Alvina, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lafond, Germ.-Laurence, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Arcand, Noellie, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lavigne, Antoinette-Cécile, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Joyal, Annette, a. g, d., SS. de l'Assomption.
Laporte, Berthe, a. g. d., SS. de l'Assomption.

1920 — Melles. Damphousse, Bernadette, a, g, d., SS. de l'Assomption.
Daneau, Anne-Marie, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Rousseau, Cecilia, a g. d., SS, de l'Assomption.
Paquette, Blanche, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Hébert, Émérentienne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Nadeau, Germaine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Laliberté, Irène, a, g. d., SS de l'Assomption.
Boutin, Hélène, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Laliberté, M.-Paule, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Béliveau. Lucina, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Cantin, Élisa, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Trudel, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Riberdy, Antoinette, a. d., SS. de l'Assomption.
Boisvert, Germaine, a. d., SS. de l'Assomption.
Michaud, Joséphine, a d., SS, de l'Assomption.
Auger, Berthe-L., a. d., SS. l'Assomption.
Bernier, Alice, a. d , SS. de l'Assomption.
Bilodeau, Regina, a. d., SS. de l'Assomption.
Isabelle, Adrienne, a. d., SS. de l'Assomption.
Grenier. Lucienne, a. d., SS, de l'Assomption.
Ferron, Florette, a. d., SS, de l'Assomption.
Lefebvre, Marie, a. d., SS. de l'Assomption.
Shooner, Blanche, a. d., SS, de l'Assomption.
Cardin, Berthe, a. d., SS. de l'Assomption.
St-Germain, Aline, a, d., SS. de l'Assomption.
Beaupré, Juliette, a, d,. SS. de l'Assomption.
Desfossès, Rosa, SS. de l'Assomption.
Lyonnais, Antoinette, SS. de l'Assomption.
Robichaud, Alice, SS. de l'Assomption.
Houle, Cécile, SS. de l'Assomption.
Dunn, Éva, SS. de l'Assomption.
Tourigny, Blandine, SS. de l'Assomption.
Taschereau, Henriette, SS. de l'Assomption.
Lasalle, Rose-Alma, SS. de l'Assomption.
Lupien. Annette, SS. de l'Assomption.
Lefebvre, Juliette, SS. de l'Assomption.
Julien, Anita, SS. de l'Assomption.
Bélanger, Alice, SS. de l'Assomption.
Julien, Yvette, SS. de l'Assomption.
Ritchot, Florence, SS. de l'Assomption.
Letendre, Albany, SS. de l'Assomption,
Thibaudeau, Berthe, SS. de l'Assomption.
Bélec, Émilia, SS. de l'Assomption.
Laliberté, Pierrette, SS. de l'Assomption.
Turgeon, Sarah, a. g. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Jenkins, Lily, a. d., SS, de la Charité de St-Louis.
Lemieux Jeannette, a. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Bourk, Cécile, a. d., SS, de la Charité de St-Louis.
Darveau, Brigitte, a. d., SS, de la Charité de St-Louis.
Martel, Alice, SS. de la Charité de St-Louis.
Bertrand, Gabrielle, SS. de la Charité de St-Louis.
Tremblay, Donate, a, g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Couture, Pauline, a. g. d., SS. de S. Joseph de St-Vallier.
Clément, Marguerite, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.

1920 — Melles. Villeneuve, Irène, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Mathieu, Béatrice, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Lamontagne, Béatrice, a, g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier
Bissonnette, Yvonne, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Foisy, Thérèse, a. g. d., Ursulines, Stanstead. .
Dubuc, Isabelle, a, g. d., Ursulines, Stanstead.
Elie, Marie-Stella, a, g, d., Ursulines, Stanstead.
Demers, Lilian, a, d., Ursulines, Stanstead,
Tellier, Lucienne, a. d., Ursulines, Stanstead.
Darche, Thérèse, a. d., Ursulines, Stanstead,
Collet, M.-Jeanne, Ursulines, Stanstead.
Demers, Gabriel, Ursulines, Stanstead.
Bastien. Albertine, a. g. d., N.-D., Bon-Conseil, Lévis.
Lapointe, Annette, a. d., N.-D., Bon-Conseil, Lévis.
Johnston, Vivian, Bon Pasteur.
Dubois, Madeleine, a. g. d., SS. de la Charité.
Grégoire, Léa, SS. de l'Assomption.

Diplômes (cours supérieur)

1920 — Melles. Bélanger, Gilberte, a, g.,d., Jésus-Marie.
Roy, Lucienne, a. g.,d.. Jésus-Marie.
Paquet, Alice, a. g. d., Jésus-Marie.
Delisle, Simonne, a. g. d., Jésus-Marie.
Turgeon, Marg.-Alice, a. g. d., Jésus-Marie.
Francœur, Jacqueline, a. g. d., Jésus-Marie.
Samson, Marguerite, a. d., Jésus-Marie.
Dion, Florence, a. d., Jésus-Marie.
Nobert, Monique, a. d., Jésus-Marie.
LaCroix, Madeleine, a. g. d., Ursulines.
Lacoursière, Agathe, a. g. d., Ursulines.
Rousseau, Armande, a. g. d, Ursulines.
Fohy, Josette, a. g. d., Ursulines.
Sirois, Édith, Ursulines.
Byrne, Ursula, a. g. d., Bon-Pasteur.
Belleau, M.-Louise, a, g, d., Bon-Pasteur.
Fillion, Lucienne, a. g. d., Bon-Pasteur.
Lefebvre, Berthe, a. g. d., Bon-Pasteur.
Simard, Gabrielle, a. g. d., Bon-Pasteur.
Levasseur, Marg.-Marie, a. d., Bon-Pasteur.
Rioux, Berthe, a. d., Bon-Pasteur.
Picard, Esther, a. g. d., SS. de la Charité
Beaudet, Ernestine, a. g. d., SS. de la Charité
Bussières, Béatrice, a. g. d., SS, de la Charité.
Pelletier, Cécile, a. g. d., SS. de la Charité.
Belleau, Marie-Sylvia, a, g. d., SS. de la Charité
Rémillard, Esthérita, a, g, d., SS. de la Charité.
Michaud, Juliette, a. g. d., SS. de la Charité.
Clavet, Lucienne, a. d., SS. de la Charité.
Caron, Germaine, a, d., SS. de la Charité.
Roy, Éléonore, SS. de la Charité.
Léveillée, Lucienne, SS. de la Charité.
Ouellet, Mary-Ann, SS. de la Charité.
Martin, Annie, a. d., C. N.-D., St-Roch.

1920 — Melles Caron, Marie-Paule, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Huot, Yvonne, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Turcotte, Lucienne, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Auger, Yvette, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Julien, Anna, a, g. d., C. N.-D., Bellevue.
Trahan, Marie-Thérèse, a, g, d., SS. de l'Assomption.
Savoie, Gabrielle, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Savoie, Eustelle, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Voisard, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Masse, Alberta, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Béland, Blanche, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Taillon, Lauretta, a. g. d., SS. de l'Assomption,
Dauphinais, Rosa, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Rochette, Antoinette, a. g. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Mercier, Rosetta. a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Labrecque, Laura-L., a, d., Ursulines, Stanstead.
Samson. Bertha. Jésus-Marie.

Diplômes (cours supplémentaire)

1920 — Melles Chabot, Thérèse, a. g. d., Jésus-Marie.
Turgeon, Paulette, a. g. d., Jésus-Marie.
Laflamme, Pauline, a. g. d., Jésus-Marie.
Lavoie, Éva, a. g. d., Jésus-Marie.
Plamondon, Yolande, a. g. d., Jésus-Marie.
Crispo, Juliette, a. g. d., Jésus-Marie.
Garneau, Marie, a. g. d., Jésus-Marie.
Robitaille, Antonine, a. d., Jésus-Marie.
Alain, Gabrielle, a. d., Jésus-Marie.
Dutil, Lætitia. a. g. d., Bon-Pasteur.
Madden, Bridget-Ann, a. g. d., SS. de la Charité.
Bernier, Cécile, a, g, d., SS. de la Charité.
Dumont, Augustine, a. g. d., SS. de la Charité.
Guy, Angéline, a. g. d., SS. de la Charité.
Ward, Annie, a. d., SS. de la Charité.
Morin, Georgette, a. d.. SS. de la Charité.
Gagné, Thérèse, a. d., SS. de la Charité.
Bernier, Marie-Jeanne, SS. de la Charité.
Côté, Germaine, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Dubé, Cécile, a. g. d., C, N.-D., St-Roch.
Garneau, Aline, a. g. d.. C. N.-D., Bellevue.
Norton, Margaret, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Therrien, Estelle, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Bergeron, Élianne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Gravel, Régina, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Cotnoir, Laure, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Péloquin, Blanche, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Mathieu, Louisa, a, g, d., SS. de l'Assomption.
Morisset, Jeanne, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Samson, Simone, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Verreault, Marie-Anne, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Lavigne, Éva, a. d., Ursulines, Stanstead.
Delâge, Marguerite, a. g. d., Bellevue.

Diplômées de l'Enseignement supérieur pour les jeunes filles, Montréal

BACHELIERS ES ARTS

1920 — Sœurs Sainte-Marie de la Providence, a. g. d., de la Congrégation de Notre-Dame.
Sainte-Éliza, a. d., de la Congrégation de Notre-Dame.
Melles De Passillé, Hélène, a. g. d.
Mathys, Clotilde, a. d.
Léonard, Kathleen, a. d.
Lefebvre, Yvonne.
Foucrault, Marie-Antoinette.
Lamer, Germaine.

Diplômés de l'enseignement commercial, Québec

CERTIFICAT DE DROIT COMMERCIAL

1920 — MM. Légaré, Ernest, a. g. d.
Dolbec Jos.-André, a. g. d.
Dionne, J.-Ferréol, a. d.
Dumas, Charles, a. d.
Cloutier, Antoine, a. d.

CERTIFICAT DE COMPTABILITÉ

1920 — MM. Chartré, Maurice, a. g. d.
Cloutier, Antoine, a. g. d.
Dolbec, J.-A., a. d.
Beaulieu, J.-A.

Diplômés de l'École d'arpentage et de génie forestier

CERTIFICAT D'ADMISSION A L'ÉTUDE DE L'ARPENTAGE

1920 — M. Leclerc, Rosario.

Ingénieurs forestiers

1914 — M. Rouleau, Jos.-Alfred
1920 — MM. Landry, Alphonse, a. g. d.
Mercier, Théodore.
Massé, Arthur, a. g. d.
Rouleau, Jos.-Alfred

Diplômés des écoles d'agriculture

Bacheliers en sciences agricoles

1920 — MM. Thériault, Épiphane, Ste-Anne.
Caron, Omer, a. g. d., Ste-Anne.
Pelletier, Albert-P., a. d., Ste-Anne.
Belzile, Damase, a. d., Ste-Anne.
Langlois, Paul, Ste-Anne.
Bégin, Louis-Joseph, Ste-Anne.
Paris, André, a. d., Ste-Anne.
Roy, Elzéar, Oka.

Diplômé de l'École polytechnique, Montréal

Bachelier ès sciences appliquées

1921 — M. Béïque, Alexandre.(1)

Diplômés de l'enseignement classique

BACHELIERS ÈS SCIENCES

1920 — M. de Varennes, Réal, Ste-Marie.
Côté, Jean-Charles, Québec.
Mathieu, Joseph, a. d., Québec.
Roy, Romulus, Nicolet.
Barabé, Alphonse, Nicolet.
Gratton, Alphonse, Ste-Marie.
Gagnon, Philippe, Chicoutimi.
Richer, Fernando, Bourget.
Simard, Georges, Chicoutimi.
Joannette, Honoré, St-Laurent.
Goulet, Édouard, Joliette.

BACHELIERS ÈS LETTRES

1920 — MM. Cornellier, Albert, Ste-Marie.
Gagnon, Émile, Ste-Marie.
Poirier, Georges-Étienne, Ste-Marie.
Rolland, René, Ste-Marie.
Gauthier, Nazaire, Ste-Marie.
McGarry, James, Loyola,
Bégin, Émile, a. d., Québec.
Rancourt, Jules, a. d., Québec.
Gravel, Pierre, a. d., Québec.
Boivin, Antoine, Québec.
Tremblay, Antonio, Québec.
Auger André, Québec.
Déry, Armand, Québec.
Audet, Lionel, Québec.
Jobidon, Émile. Québec.
Boucher, Paul, Québec.
Favreau, Gautier, Sherbrooke.
LeBlanc, Gabriel, Montréal.
Sylvestre, Paul, Sherbrooke.
Gauthier, Anicet, Chicoutimi.
Savoie, Louis-Philippe, Ste-Anne.
Ouimet, Miki, l'Assomption.
Mondor, Eugène, Joliette.
Giroux, Edmond, Ste-Anne.
Ferland, Viateur, a. d., Joliette.
Charbonneau, Léopold, Mont-Laurier.
Lafleur, Albert, Bourget.
Picard, Ls-Philippe, Québec.
Frenette, Olivier, Québec.
Marin, Anatole, St-Hyacinthe.

---

(1) Avait droit à ce diplôme avant la séparation

1920 — MM. Dérome, Jules, Montréal.
Martel, Joseph, Québec.
Carrières, Roméo, Montréal.

BACHELIERS ÈS ARTS

Beaudry, Lionel a. g. d., Ste-Marie.
Brossard, Roger, a. g. d., Ste-Marie.
Bédard, Paul-Émilien, a. d., Ste-Marie.
de Guise, Clément, a. d., Ste-Marie.
Lafresnière, Gabriel, a. d., Ste-Marie.
Lamarre, Philippe, a. d., Ste-Marie.
Lanctôt, Gérard, a. d., Ste-Marie.
Lefils, Frédéric, a. d., Ste-Marie.
Chéné, André, Ste-Marie.
Côté, Gérard, Ste-Marie.
Coutu, Lucien, Ste-Marie.
Dagenais, Émilien, Ste-Marie.
Desrosiers, Hector, Ste-Marie.
Dupuis, Antonio, Ste-Marie.
Lamarre, Antoine, Ste-Marie.
Leroy, Alfred, Ste-Marie.
Panneton, J.-Samuel, Ste-Marie.
Pellegrino, Eugène, Ste-Marie.
Trudel, Eugène, Ste-Marie.
Anglin, Robert, Loyola.
Chabot, Arthur, Loyola.
Cloran, J.-Raymond, Loyola.
Hearn, John, Loyola.
Malone. Michael, Loyola.
Sénécal, Jacques. Loyola.
Dechêne, Guillaume, a. g. d., Québec.
Bédard Olivier, a. g. d., Québec.
Boulet, Jean-Paul a. g. d., Québec
LeBlond, Wilfrid, a g. d., Québec.
Miville-Dechesnes, Émilius, a. g d., Québec.
Hudon, Jean, a. g. d., Québec.
Chabot, Pierre-Auguste. a. g. d. Québec.
Taschereau, Charles R., a. g. d., Québec.
Monet, Fabio, a. g. d , L'Assomption.
Fontaine, Auray, a. g. d., St-Hyacinthe.
Veilleux, Rosario, a. d., Québec
Saint-Pierre, Auguste, a. d., Québec.
Rochette, Emilien, a. d , Québec.
Martel, Jean-Baptiste, a. d., Québec.
McLaren, Léo, a. d., Québec.
Laverdière, Joseph-Willie, a. d., Québec.
Lamontagne, Joseph, a. d., Québec.
Lacroix, Gérard, a. d., Québec.
Lapointe, Henri, a. d., Québec.
Marquis Émile, a. d., Québec
Dumont. Armand, a. d., Québec.
Lachance, Henri, a. d., Québec.
Turcotte, Rosaire a. d., Québec.
Godbout, Bernardin, a. d., Québec.
Gauthier, Charles-Auguste, a. d., Québec
Côté, Henri-Siméon, a. d., Québec.

1920 — MM. Blais, Richard, a. d., Rimouski.
Coote, Gérald, a. d., Québec.
Dufresne, Origène, a. d., St-Hyacinthe.
Lapointe, Omer, a. d., Chicoutimi.
Lavallée, Armand, a. d., Joliette.
Jeannette, Jean-Albert, a. d., Ste-Thérèse.
Moreau, Jean-Louis, a. d., Ste-Thérèse.
Marchildon, Paul, a. d., Ste-Thérèse.
Chabot, Adalbert, Québec.
Jobin Jean-Baptiste, Québec.
Doyon, Adolphe, Québec.
Girard, Albert, Québec.
Gosselin, Jules, Québec.
Chalifour, L.-Philippe, Québec.
Dion, Lauréat, Québec.
Charland, Jean-Baptiste, Québec.
Vallée, Genest, Québec.
Brunet, Willie, Québec.
Trempe, Florian, Québec.
Couture, Rosaire, Québec.
Leclerc, Georges-A., Rimouski.
Dérome, Ferdinand, St-Jean.
Gagnon, Raoul, Chicoutimi.
Lessard, Jules, Québec.
Guilbault, René, Joliette.
Coutu, Arthur, Joliette.
Ruel, Émile, Trois-Rivières.
Ruel, Alexandre, Trois-Rivières.
Rochon, Bruno, Ste-Thérèse.
Pigeon, Henri, Ste-Thérèse.
Ostigny, Bernier, Ste-Thérèse.
Dussault, Rosaire, St-Laurent.
Forest, Louis-Philippe, St-Laurent.
MacAdam, Adolphe, St-Dunstan.
Talbot, Henri, a. d., Lévis.
Pelchat, Arthur, a. d., Ste-Anne.
Lachance, Louis-Joseph, a. d., Ste-Anne.
Tardif, Aristide, a. g. d., Lévis.
Beaulieu, Marie-Louis, a. d., Lévis.
Beaulieu, Edouard, a. g., d., Lévis.
Bernier, Maurice, a. d., Lévis.
Cliche, Odilon, Lévis.
Pelletier, Luc, a. d., Lévis.
Fortier, Yvon, St-Laurent.
Sylvestre, Georges, a. g. d., Sherbrooke.
Sylvestre, Philippe-Auguste, Joliette.
Lamarche, Louis, L'Assomption.
Boissonnault, Arcade, a. d., Valleyfield.
Guillemette, Louis-Philippe, a. d., Lévis.
Melançon, Donat, a. g. d., St-Dunstan.
Hamel, Ulysse, St-Laurent.
Paré, Arthur, a. d., Ste-Anne.
Pinsonnault, Germain, a. g. d., L'Assomption
Gosselin, Yves, Lévis.
Bernier, Maurice, a. d., Lévis.
Leblanc, Albert, a. d., Sherbrooke.

1920 — MM. Laliberté, Jules, Nicolet.
Sylvestre, Sylvestre, a. d., Joliette.
Danis, Antonio, a. g. d., Ironside.
Levac, Donat, Valleyfield.
Fortin, Alphonse, a. g. d., Rimouski.
Chassé, J.-Alphonse, Rimouski.
Racine, Hilaire, Bourget.
Pilon, Henri, Bourget.
Deshaies, Georges-E., Joliette.
Bélanger, Arthur, L'Assomption.
Potvin, Edmond, Chicoutimi.
Gelly, Pierre-Émile, a. g. d., Lévis.
Guenette, Henri, a. g. d., Lévis.
Bourget, Antoine, Lévis.
Guilbault, Fernand, a. g. d., Joliette.
Martel, Léo, Ste-Anne.
Grégoire, Jean, a. g. d., L'Assomption
Hénault, Wilfrid, Joliette.
Lane, Jules, Québec.
Léonard, Doriva, a. d., L'Assomption.
Lussier, Geo.-Henri, St-Laurent.
Dalton, Jos.-Gérald, St-Dunstan.
Raymond, René, Joliette.
Bonin, Wilbrod, a. d., Joliette.
Lafortune, Joseph, a. d., Joliette.
Lavallée, Hector, St-Dunstan.
Beaudry, Paul-Émile, St-Hyacinthe.
Proulx, Rosaire, St-Hyacinthe.
Poissant, Émile, L'Assomption.
De Varennes, Réal, Ste-Marie.
LaRue, Émile, Ste-Marie.
Thériault, Épiphane, a. d., Ste-Anne.
Baker, Alexander-Gregory, Ironside.
Murphy, Patrick-B., a. d., St-Dunstan.
Smith, Russell, a. d., St-Dunstan.
Brisson, Gérald, a. g. d., Ironside.
Garneau, Azarie, Trois-Rivières.
Blais, Camille, a. d., Joliette.
Mireault, André, L'Assomption.
Laurin, Chs-Émile, Ste-Thérèse.
Melançon, Horace, Nicolet.
Robert, Siméon, a. d., Joliette.
Deguire, J.-Armand, L'Assomption.
Desrosiers, Lionel, a. d., Joliette.
Marchand, Pierre, Trois-Rivières.
Larivière, Robert, a. d., Joliette.
Auger, André, Québec.
Johnston, James, St-Dunstan.
Côté, Georges, a. g. d., Rimouski.
Lamarche, Raymond, Ste-Thérèse.
Pinsonnault, Léopold, a. d., Trois-Rivières.
Mondor, Albert, Joliette.
Lupien, Maurice, Nicolet.
McCoy, Remigius, Montréal.
Fleming, Joseph, St-Dunstan.
Morin, Lucien, a. g. d., St-Dunstan.

1920 — MM. Tompkins, John, Ironside.
Tellier, Hermas, Joliette.
Lafond, Roméo, Joliette.
Rousseau, Georges, Québec.
Fontaine, Chs-Arthur, a. d., Monnoir.
McCarthy, Gérald, St-Dunstan.
Derome, Armand, Montréal.
Blanchet, Rénald, a. d., Ste-Anne.
Comtois, Joseph-F., Joliette.
Tremblay, Antoine, Chicoutimi.
Blanchet, François, Ste-Anne.
Primeau, Joseph-Alphonse, Montréal.
Lauzon, Henri, Montréal.
Curley, J.-Wilfred, St-Dunstan.
Hughes, Chs-Norbert, St-Dunstan.
Giguère, Aimé, Montréal.
Desautels, Alfred, a. g. d., Montréal.
Frédette, Hector, Montréal.
Adam, Léonidas, Sherbrooke.
Lévesque, Léonce, Chicoutimi.
Bryan, William-H. a., d., Ste-Thérèse.
Gérard, Adrien, L'Assomption.

LICENCIÉS EN PHILOSOPHIE

1920 — MM. Cannon, Robert, a. g. d., Q.
Beaudry, J.-Adrien, C. S. C., a. g. d., Q.
Turgeon, Geo.-Henri, a. d., Q.
Potvin, Pascal, Q.
Cashen, Thomas-Francis, C. S. C., Q.
Gobeil, Chs-Edouard, Q.
Sylvestre, Sylvestre, a. g. d., Joliette.
Guilbault, Fernand, a. g. d., Joliette.
Bonin, Wilbrod, Joliette.
Comtois, Joseph-F., Joliette.
Blanchet, François, a. d., Québec.
Lafortune, Eddy, L'Assomption.

MAÎTRES ÈS ARTS

1920 — MM. Dufour, abbé Joseph, Chicoutimi.
Gervais, abbé Augustin, L'Assomption.
Broughall, Rév. P Lawrence-Vincent, C.S.C., St-Laurent.
Decelles, Fabien-Zoël, St-Hyacinthe.

DOCTEURS ÈS LETTRES

1920 — Gosselin, Mgr David, P. D., Q.
M. Harris, Rev W.-R., Toronto
Browne, Rév. P.-W., Washington.
Casey, Rév. Daniel-A., Kingston.

GRADUÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

BACHELIERS

1920 — MM. Roy, Pierre, M.
Godin, Ls-Georges, M.
Vézina, Roméo.
Vézina, Jos.-Charles.
Veilleux, Joseph-Odilon.
Allaire, Egide.
Gagné, Ernest.
Bélanger, Raoul.
Tremblay, Geo.-William.
Blagdon, Charles.
Barrette, Émile.
Beaudoin, Hervé.
Lapierre, Valmont.
Saint-Hilaire, Ls-Ernest.
Monette, Rodolphe.
Minguy, Chs-Émile.
Hurteau, Adélard.
Nolin, Geo.-Henri.

DOCTEURS

1920. — MM. Bossinotte, Antonio, a. g. d.,
Dumont, Charles, a. g. d.
Bérubé, Adrien, a. g. d.
Audet, Georges, a. g. d.
Courchesne, Georges-Henri, a. d.
Paradis, Armand, a. d.
Blagdon, Charles, a. d.
Gagné, Frnest, a. d.
Veilleux, Jos.-Odilon, a. d.
Bilodeau, Alphédor, a. d.
Turcotte, Adélard,
Tremblay, Geo.-William.
Simard, Camille.
Marin, G.-Raphaël.
Vézina, Roméo.
Bélanger, Raoul, a. d.
Drouin, Florian.
Garneau, Benoit.

Bachelier en Chirurgie dentaire

1920 — M. Veilleux, Joseph, Montréal.(1)

(1) Avait droit à ce diplôme avant la séparation.

GRADUÉS DE LA FACULTÉ DE DROIT

BACHELIERS

1920 — MM. Bernard, Eugène,
Drolet, Antonio.
Duckett, Chs-E., M.

LICENCIÉS

1920 — MM. Boulianne, Adjutor, a. g d.
Taschereau, André.
Morin, Émile.
Taschereau, Robert.
Côté, Camille.
Olivier, Maurice.
Lavoie, Paul.
Dorion, Frédéric.
Désilets, Léopold.
Boisvert, René.
Cimon, Antoine.
Casgrain, Perrault.
Duchesnay. Elzéar.
Saint-Pierre, Albert.

GRADUÉS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Bacheliers

1920—MM. Esnouf, Gaston.
Boyle, Thomas-O'Reilly.
d'Eschambault, Antoine.
Carrier, Joseph.
Brière, Eugène.
Bettez, Antonio.
Laliberté Georges, C. S. C.
Skahill, abbé Bernard-Henry, Montréal.
Russell, abbé William-Henry, Montréal.

Bacheliers en droit canonique

1920 — MM. Skahill, abbé Bernard-Henry, Montréal.
Russell, abbé William-Henry, Montréal.

Licenciés

1920—MM. Esnouf, Gaston, a. g. d.
Boyle, Thomas O'Reilly, a. g. d.
d'Eschambault, Antoine, a. d.
Carrier, Joseph.
Brière, Eugène.
Bettez, Napoléon.
Laliberté, Georges, C. S. C.

Docteurs

1920—MM. Chartier, chanoine Louis, Trois-Rivières.
Monaghan, William.
Deguire, Emile, C. S. C.
Blanchet, François.

DONS FAITS À L'UNIVERSITÉ DU 1ER JUIN 1920 AU 1ER JUIN 1921

BIBLIOTHÈQUE

Académie d'Albo, Finlande :
Acta humaniora, I.
Albany Medical college :
Announcement, 1920-21.
American Philosophical society, Philadelphia :
Proceedings, Vol. 59, Nos 4, 5, 6.
Amherst College, Mass. :
Catalogue, 1920-21.
Arpenteurs-géomêtres, Québec :
Annuaire, 1920.
Association of American Colleges :
Bull., Vol. 7, No 2.
Association of Commerce, New-Orleans :
Red book, 1921.
Association pharmaceutique, P. Q. :
50e rapport annuel, 1920.
Aubert, l'abbé A., Séminaire de Québec :
1 volume.
Balch. Edwin S., Philadelphia : (1634 Spruce St.)
Arts of the world. (d. d. l'auteur).
Bégin, S. É. le Card. :
10 volumes.
Bellerive. Geo., Québec :
Brèves apologies de nos auteurs féminins. (Don de l'auteur).
Benoit, l'abbé R., Sém. de Québec :
1 lot de numéros de " America ".
British Columbia Government :
Report of the provincial museum of Natural history, 1919.
British Empire Universities :
Year-book, 1918-1920.
Bunge, A.-E., Buenos-Aires :
Noticia... del Commercio argentino 1910-19.
Bureau of American Ethnology, Wash. :
Bulletin 67, 71.
Bureau of Archives of Ont. :
15th annual report 1918-19.
Calmein, le R. P., Québec :
Sainte Bible.
Canadian Bank of Commerce, Toronto :
Annual report, 1920 ;
Year-book, 1920 ;
Letters fron the front. Vol. 1.
Canadian reconstruction association, Toronto :
Railway question in Canada ;
Non partisan league in North Dakota.
Carnegie endowment for international Peace, Wash. :
American foreign policy ;
Court, a, of arbitral justice ;

Debates in the federal convention, 1787 ;
Declaration of London, 1909 ;
Décisions intéressant le droit international maritime ;
Documents intéressant le droit international. Vol. 2 ;
Effects of the war upon finance ;
Institut de droit international. Tableau ;
Instructions et rapports américains ;
Monographs on plebiscistes ;
Negro migration during the war ;
Prises matitimes ;
British self governing Dominions ;
Future of international law ;
Official statements of war aims ;
Permanent court of international justice ;
Price control during the war ;
Proceedings of the Hague peace conference, 1920 ;
Study in international law, U. S. ;
Treaties for the advancement of peace.
Year book, 1920.

Carnegie foundation for the Adv. of Teaching :
Bulletin, No 14, 1920 ;
5th annual report, 1920.

Carnegie Institution of Washington :
Heredity and social fitness ;
Inscriptions at Copan ;
Publications, Nos 161, 214, 248, 256, 275, 292, 294, 300, 301, 302 ;
Year-book, 1920.

Carnegie Trust for the Univ. of Scotland :
19th annual report, 1919-1920 .

Casa de Orates, Santiago, Chili :
Movimiento el ano, 1918.

Casgrain, l'abbé, Archevêché de Québec :
Évangile de St Mathieu en polonais.

Chicago Pathological society :
Transactions. Vol. II, No 3.

Collège commercial de St-Césaire :
Année scolaire, 1919-20.

Collège de l'Assomption :
Année scolaire, 1919-20.

Collège d'Edmonton, Alta :
Année académique, 1919-20.

Collège du Sacré-Cœur, Sudbury :
Annuaire, 1919-20.

Collège du Sacré-Cœur, Victoriaville :
Année scolaire, 1919-20.

Collège de St-Jean, Iberville :
Annuaire, 1919-20.

Collège de St-Laurent :
Palmarès, 1919-20.

Collège de Valleyfield :
Annuaire, 1919-20.

Collège des Médecins de la P. Q. :
Procès-verbal de l'assemblée des Gouverneurs, 1920.

College of Medicine, Sendai, Japan :
Arbeiten aus dem Anatomischen Institut. Heft IV.

College of medical Evangelists, Loma-Linda, Cal. :
12th annual announcement, 1920-21.

College of Veterinary science, Pullman, Wash. :
Announcement 1920 (22d year).
Commission du Hâvre, Québec :
Rapport, 1919.
Commission Géologique :
Publications de l'année.
Commission of Conservation :
Rep. of geographical board.
Commissioner of Education, Washington :
Report for 1920.
Coolidge, Mrs T.-J., Boston :
Thomas Jefferson, architect.
Dalhousie University, Halifax :
Catalogue, 1920-21 ;
Centennial commemoration, 1818-1918.
Dearborn Publishing Co., Mich. ;
International, the, Jew.
Delaware college, Newark :
Annual catalogue, 1919-20.
Dionne, C.-E., Québec :
Fundus oculi of birds, by Wood.
Dominion Observatory, Toronto :
Publications. Vol. 4, No 21, 22 ; Vol. 5, No 1.
Doubleday, Page & Co, New York :
Builder, a, of the New South.
Dumontier, J.-F., Québec :
76 volumes.
Entomological society of Br. Columbia :
Proceedings, Nos 11, 12, 14.
Entomological society of N. S., Halifax :
Proceedings, No 5.
Escola sup. de Agricultura, Nictheroy, Brésil :
Archivos. Vol. III, f. 2.
Escuela industrial de la nacion, Buenos-Aires :
Extracto. . . ano de 1918.
Facultad de filosofia, Buenos-Aires :
Doc. para la hist. argentina. T. 13.
Facultés catholiques de l'Ouest, Angers :
Bull. 28e année, No 1, 2.
Facultés catholiques de Lyon :
Bulletin. 42e année, No 1.
Field, Fr. M. Cobourg :
Proclamation de Mons.
Fillion, l'abbé Ph.-J., Sém. de Québec :
Atlas de Rollin, 1807 ;
Flottes de combat, 1917 ;
1 lot de Nos de revues et de brochures ;
Poilu, le , tel qu'il se parle.
Georgetown University, Washington :
2 pamphlets by Frs Tondorf.
Gosselin, Mgr A.-E., Sém. de Québec :
Fioretti, par le Frère Gilles ;
1 lot de numéros de revues.
Gosselin, l'abbé Od., Sém. de Québec. :
Grande, la, guerre ;
23 volumes ;

1 lot de numéros de revues.
Gouvernement fédéral, Ottawa :
Canada Year-book, 1919 ;
Coal resources of the World ;
Documents sessionnels de l'année ;
Rapport de l'Archiviste, 1918.
Gouvernement provincial, Québec :
Documents de la session ;
Journaux de l'Assemblée, 1920 ;
Statutes, 1920 ;
Statutes, 1920 ;
Government of Queensland, Brisbane :
Rep. of the depart of public lands, 1920.
Grenier, l'abbé Aimé :
Chansons populaires de la France, 1854.
Hamilton, L. (10 Dusseldorferster, Berlin).
Harbour commissionners, Montréal :
Annual report, 1919.
Harvard University, Cambridge :
Càtalogue, 1919-20.
Hawaii Tourist Bureau :
2 pamplhets.
Hudson's Bay Co., London :
Hudson's Bay Co., 1670-1920.
Hydro-electric power commission of Ontario :
21th annual report, 1919.
Illinois centennial commission, Springfield :
Centennial history of Illinois. Vol. 1, 5.
Imperial Library, Calcutta :
Catalogue. P. I. Vol. 2, M-Z.
Indiana University, Bloomington :
Catalog number, 1920 ;
Announcements, School of Medicine, 1920-21 ;
Studies, No 29-46 ;
4th conference on education ;
6th conference on education.
Instituto geologico de Mexico :
Anales, No 8.
International Health Board, New York :
Publications, No 9.
Istituto d'incorraggiamento de Napoli :
Annali. Vol. 5, f. 1.
Jefferson Medical college, Philadelphia :
Announcement, 1920-21.
John Crerar Library, Chicago :
25th annual report, 1919-1920.
Johns Hopkins University, Baltimore :
University Register, 1920-20, 1920-21.
Kaiserlich Japanischen Universitat, Sendai :
Arbeiten aus dem Anatomischen Institut. 1920.
Kaiserlichen Universitat, Kyushu. Japan :
Mitteilungen . . . Medizinischen fakultat. B. V., H. 1, 2.
Larsen, Absolon, Copenhague :
Découverte de l'électromagnétisme. (Don de l'auteur).
League of the Red Cross societies, Geneva :
Bulletin. Vol. 2, No 2.

Léger, l'abbé D., Curé de Cocagne :
Hostoire de St-Pierre de Cocagne. (Don de l'auteur).
Lesage, Paul. (18, rue de Dunkerque, Paris) :
Livre, le, de la famille et de l'école.
Leullier, Léo. (123 Ave Cartier, Québec) :
27 Nos des " Comptes rendus de l'Acad. des sciences ".
Levasseur, N., Québec :
Honorable, l', P.-A. Choquette. (Don de l'auteur).
Lewis Institute :
Announcement, 1919-20.
Library of Congress, Washington :
List or references on the treaty-making power ;
Report,. 1920 ;
Publications since 1897 ;
List of doctoral dissertations, 1917.
Lindsay, R. (455, rue Sherbrooke W., Montreal) :
Story of the King George.
Martel, Chs-E. (298, rue St-Vallier, Québec) :
Linné. Système de la nature.
McGill University, Montréal :
Calendar, 1920-21 ;
Calendar Faculty of Medicine, 1920-21 ;
Annual report of the governors, 1919-20.
McLennan, Fr., Indian Lorette :
22 volumes ;
45 numéros de revues ;
2 brochures.
McMaster University, Toronto :
Baptists of Ontario & Quebec.
Mercantile Library, N. Y. :
100th annual report.
Meteorological service of Can., Toronto :
Monthly records, 1916, 1817, 1918.
Michigan Acad. of Science :
21st rep. 1919.
Michigan Agricultural college, East Lansing :
Catalogue, 1919-20.
Ministère de l'Instr. publique et des Beaux Arts, Paris :
Dict. archéologique de la Gaule. T. 2., fas. 2, 3, 4. ;
Hist. litt. de l'Afrique chrétienne, T. 5.
Mississippi Agricultural college, Nashville :
Mississippi A. & M college and the war.
Munition resources commission, Ottawa :
Final report, 1920.
Museo nacional de Montevideo :
Peces del Uruguay.
Museu nacional de Rio de Janeiro :
Archivos, Vol. 22 ;
Relatorio, 1919.
Museum of Fine Arts, Boston :
Museum, 1870-1920 ;
44th annual report, 1919.
Museums of the Brooklyn Institute of Arts & Sciences :
Report, 1919.
Myrand, Ernest, Québec :
Rapport du bibliothécaire de la Législature, 1921. (Don de l'auteur).

Mysore University :
Calendar, 1921.
National Institute for Medical research, London :
Reports, Nos 1-4, 6-9, 12-14, 16-19, 57.
New York University ;
Announcement, 1920-21.
New Zealand University, Wellington :
Calendar, 1920-21.
Ontario depart. of Agriculture :
Annual report for 1919.
Ontario Department of Mines :
29th annual report, 1920.
Paquet, Mgr L.-A., Sém. de Québec :
Œuvre, l', universitaire. (Don de l'auteur). :
11 volumes ;
Devoir, le, 1920-21 ;
Droit, le, 1920-21.
Paquet, l'abbé T., Sém. de Québec :
Catholic Forester, the, 1920-21.
Pelletier, Mgr Frs., Sém. de Québec :
18 volumes.
Pennsylvania Health Bureau, Harrisburg :
Synopsis of Penn. Health laws.
Pierce School, Philadelphia :
46th year, 1920-21.
Pontificia universitas Gregoriana, Roma :
Catalogus professorum et alumnorum, 1920-21.
Poynting memorial fund, Birmingham :
Collected scientific papers.
Princeton University :
Official register, 1920.
Queens' University, Kingston :
Faculty of applied science : Calendar, 1920-21 ;
" " " " Examination papers, 1920 ;
" " Arts : Calendar, 1920-21 ;
" " " Examination papers, 1920 ;
" " Medicine : Examination papers, 1920 ;
Theological college : Calendar 1920-21 ;
Depart. of economics : Bulletin 35-38.
Rockfeller foundation, 61 Broadway, N. Y. :
Annual report, 1919.
Review for 1919 :
Rouillard, Eug., Québec :
Nouvelliste, le, Vols 3, 5, 6, 7, 8, 9.
Royal college of Surgeons of England, London :
Calendar, 1920.
Royal Dublin Society :
Economic proceedings : Vol. II, No 14, 15 ;
Scientific " Vol. XV, Nos 35-49 ;
" " Vol. XVI, Nos 1-13.
Royal society of Canada, Ottawa :
Proceedings, 1919. Vol. 13.
Rush Medical college, Chicago :
78th annual announcement, 1920.

Russian Liberation committee, London :
Pamphlets, Nos 1-14 ;
New Russia. Vol. I, No 7-36.
Peace problems.
St Charles college, Catonsville, Md :
Catalogue, 1919-20.
St Johns University, Collegeville, Minn :
Annual catalogue, 1920.
Saskatchewan Depart. of Education :
Annual report, 1920.
Segsworth, W. C., Toronto :
Retraining Canada's disabled soldiers.
Séminaire de Chicoutimi :
Annuaire, 1919-20.
Séminaire de Mont-Laurier :
Annuaire, 1919-20 (No 5).
Séminaire de Rimouski :
Annuaire 1920 ;
Fêtes du cinquantanaire.
Séminaire de St-Hyacinthe :
Année scolaire, 1919-20.
Séminaire de Ste-Thérèse :
Année scolaire, 1919-20.
Séminaire de Sherbrooke :
Annuaire, 1919-20 ;
Jubilé de Mgr Larocque.
Séminaire des Trois-Rivières :
Année académique, 1919-20.
Servico geologico do Brasil, Rio de Janeiro :
Monographias. Vol. II.
Smithsonian Institution, Washington :
Annual report, 1918 ;
Miscellaneous collections Vol. 71, No 1 ; Vol. 72, Nos 4, 5, 6, 7;
Soldiers and sailors of France in war of independence.
Société portugaise des sciences naturelles, Lisbonne :
Mémoires, 4 numéros.
Squires W. H. T., Norfolk, Va :
Acadie days. (Don de l'auteur).
Stanford University :
Register, 1919-20.
State geological Survey of Conn., Hartford :
Bull. 29, 30.
State geological survey of Kansas, Topeka :
Bulletin, No 5.
Stazione sperimentale per... Bestiame, Napoli ;
Annali, Vol. V, fasc. 2.
Sydney University extension Board :
Annual report, 1917-18 ; 1918-19.
Thum William, Pasadena, Calif. :
Coming, the, land policy ;
Untaxing the consumer. (Don de l'auteur).
Toronto public library :
37th annual report, 1920.
Trinity University, Toronto :
Year-book, 1920-21.
Tuckerman, Fl., N. York :
War poems. (d. de l')."

Turcotte, Robert, Québec :
2 volumes.
Union Bank of Canada, Winnipeg :
54th annual report, 1918.
U. S. Bureau of the census, Washington :
Birth statistics, 1918, 1919. ;
Central electric light, 1917 ;
Cotton production, 1919-20 ;
Financial statistics of cities, 1919 ;
Financial statistics of States, 1919 ;
Mortality statistics, 1918-1919.
U. S. Bureau of Education, Washington :
Bulletins of 1920 ;
Circulars of 1920.
U. S. Coast & Geodetic survey, Washington :
Annual report, 1920 &;
Professional papers No 113.
U. S. National Museum, Washington :
Annual report, 1919 ;
Bulletin 100, P. VIII, 104, 106, 109, 110, 111, 115, 116 ;
Contributions from Nat. Herbarium. Vol. 3 ; Vol. 4 ; Vol. 5, Nos 3, 4, 5, ; Vol. 8, Nos 1, 3, 4 ; Vol.10, No 7 ; Vol. 22, P3 ; Vol. 23, P. 1.
U. S. Public Health service, Washington :
27 brochures. ;
Weekly public Health reports, 1918-1919.
Hygienic laboratory. Bull. 114, 121, 122, 124, 125, 126.
Universidad de la Habana :
Revista de la fac. de Letras. Vol. 30, Nos 1 et 2.
Universidad nacional de La Plata :
Actos y documentos, 1920.
Universidade de Coimbra, Portugal :
Boletin da Biblioteca. Vol. 5, 1920.
Universitas imperialis in Kioto, Japan :
Acta scholæ medicinalis. Vol. 3, fasc. 3, 4.
Université de Christiania, Norvège :
Det Kongelige Fredericks universitets, 1915-1916-1917.
Université de Fribourg :
Programme des cours, 1920 :
Autorités, professeurs, étudiants.
Université d'Ottawa :
Annuaire, 1920-21.
Universities of the Empire, London :
Year-book, 1916, 1917.
University of Aberdeen :
Ordinance No 10.
University of British Columbia, Vancouver :
Calendar, 1920-21, 1921-22.
University of Chicago :
Annual register, 1919-20.
University of Colorado, Boulder :
Catalogue, 1919-20.
University of Glasgow, Scotland :
Information for overseas students, 1919.
University of Illinois, Urbana :
Bulletin. Vol. 17, No 21 ; Vol. 18, No 15.

University of London :
Calendar, 1920-21 ;
Regulations for external students, 1920-21 ;
Regulations for internal students, 1920-21.
University of Michigan, Ann Arbor :
Library building, by W.-W. Bishop, Librarian ;
Announcement of Medical school, 1920-21 ;
Occasional papers. Museum of zool., Nos 56-67, 69, 76-90.
University of North Dakota :
General catalog, 1919-20.
University of Pennsylvania, Philadelphia :
Proceedings of University day, 1920 ;
" " commencement, Febr. 1919.
University of St-Andrews, Edinburgh :
Handbook of advanced study, 1920-21.
University of Saskatchewan, Regina :
Calendar, 1920-21 ;
Judgment of Visitor, 1920 ;
President's report, 1918-19.
University of Tewas, Austin :
Catalogue, Fac. of Medicine, 1919-20.
University of Toronto :
General calendar, 1920-21 ;
Curriculum for Jr matriculation ;
Department of social science ;
Final examination papers, 1919, 1920 ;
Faculty of Arts. Calendar, 1920-21 ; 1921-22 ;
" " Engineering. Calendar 1920-21 ;
" " Forestry. Calendar 1920-21 ;
" " Medicine. Calendar 1920-21 ;
Journal of the Royal Astronomical society, 1920-21 ;
Ontario college of Education. Register 1920 ;
Papers from physical laboratories :
" Physiological series, Nos 25-32 ;
" Biological series, No 18 ;
" Geological series, No 11 ;
" Philological series, No 5.
Uruguay, République de l', Montevideo :
Anuario estadistico, 1917.
Venezuelan government, Caracas :
Simon Bolivar.
Western University, London :
College of Arts. Announcements, 1921-22.
Winnipeg Board of Trade :
Facts about Winnipeg.
World peace foundation, Boston :
League of nations. Vol. 3, No 6.

Musée religieux

Fillion, M. l'abbé Ph.-J.: Université Laval :
Un spécimen de rabat du clergé de France.
McGrath, M. J.-Ernest, Arichat, Cap Breton :
Ancien crucifix espagnol datant des premiers temps de la colonie espagnole au Mexique, obtenu à Vera Cruz sous le règne de Madero.

Musée de zoologie

Blais, M. l'abbé, Sém. de Québec :
Une pince de homard.
Bernier, Dr J.-E., Inspecteur de Pêcheries :
Un *Astropgyton agassizi*, des Iles de la Magdeleine.
Fillion, M. l'abbé Ph.-J. Université Laval :
Deux canines de sanglier d'Afrique, montées sur pied.
Fisher, Austin, Québec :
Un Lépidoptère diurne ;
Un nid de Pinson familier.
Huysse, Mme César, Québec :
Un Lépidoptère nocturne, rare.
Roy, M. l'abbé Camille, Séminaire de Québec :
Un oursin de Floride ;
Une noix d'un arbre de la Havane.

Musée ethnologique

Bernier, Dr J.-E., Commandant du " Princess " :
Pointe de flèche en silex, trouvée à l'anse au Diable, 25 miles à l'est de Blanc Sablon.
Chabot, Dr W.-G. :
Canne faite d'un morceau de chêne provenant du vaisseau, l' " Éléphant ", qui fit naufrage le 1er septembre 1729 en face du Cap Brulé.
Fisher, Austin et Edward, Québec :
Deux boulets de canon trouvés sur le cap et datant du Siège de Québec.
Gouvernement Fédéral, Ottawa :
Trophées de guerre consistant en : Un canon " German 210 mm. Howitzer, No 825 ", capturé par le 11e Bataillon Canadien ;
Quatre mitrailleuses allemandes et huit boîtes de munitions.
Matte, M. Jos., Lieutenant, Québec :
Une grenade à main, Mills, No 5 ;
Une fusée d'obus de 18 lbs ;
Insignes de différents régiments canadiens qui ont fait du service outre-mer ;
Collection de boutons d'uniformes militaires ;
Une ancienne lampe d'éclairage à l'huile ;
Deux anciens moules à chandelles ;
Un ancien support pour éclairage à la chandelle.
Nicole, M. Antonio, cadet :
Ses insignes militaires.

Numismatique

Anonyme :
Une médaille de bronze de la paroisse de N.-D. de Lourdes de Fall River : A ses fils victorieux, grande Guerre, 1917-1918.
Bégin, Son Éminence le Card., archevêque de Québec :
Deux médailles d'argent de S. S. Benoît XV, anno VI ;
Une médaille de bronze commémorant l'établissement de la capitale des États-Unis dans le district de Columbia, 1800-1900;
Une plaquette d'argent représentant l'apparition du Sacré-Cœur à sainte Marguerite-Marie ;

Une médaille d'argent commémorant le 1400e anniversaire du baptême de Clovis, 496-1896 ;
Une médaille commémorant le 1600e anniversaire de l'Édit de Constantin.

Bergeron, M. l'abbé O., Séminaire de Québec :
Un 2½ centesimos de la République de Panama, 1907 ;
Deux 20 centesimi du Royaume d'Italie, 1894 et 1919 ;
Un kreuzer de l'Autriche, 1891 ;
Un penny de Charles II d'Écosse.

Bergeron, M. St-Georges, élève du Petit Séminaire de Québec :
Un penny de George III, 1794.

Bernier, M. Alphonse :
Deux billets de 50 roubles de la Russie, 1919;
Un billet de 6 roubles de la Russie, 1917 ;
Trois billets, 3, 5 et 10 roubles, de la Russie, 1918-19 ;
Un billet d'un rouble de la Russie, 1898;
Trois timbres-poste de 10, 15 et 20 kopecks reconnus officiellement comme papier monnaie en 1915 .

Bigaouette, M. l'abbé, Keewatin :
Une lire de Pie IX, 1868.

Boilard, M. l'abbé A., Québec :
Un 2 pennia de la Finlande, 1095 ;
Un insigne des Soldats du sol, Canada.

Boismenu, Rév. Père Léo, S.S.S., Québec :
Un 5 paras de la Turquie.

Bornais, M. Gérard, élève du Petit Séminaire de Québec :
Un 2 reales de Charles IV d'Espagne ;
Un 2 ore de la Norvège, 1897 ;
Un jeton canadien, 1812.

Bourret, M. l'abbé Édouard, St-Joseph de Beauce :
Un 20 centavos de la République Argentine, 1896 ;
Un 10 centimes du Grand-Duché de Luxembourg, 1860 ;
Un baiocco de Pie IX, 1847 ;
Un 2 kopecks de la Russie, 1906 ;
Un 3 kopecks de la Russie, 1880 ;
Une sapèque chinoise ;
Un 5 centimos de la Suisse, 1898 ;
Trois jetons d'Angleterre ;
Deux 2 centimes de Belgique, 1862 et 1868 ;
Un 3 pence de Victoria d'Angleterre, 1900 ;
Un 6 pence de Victoria d'Angleterre, 1897 ;
Un penny de George II d'Angleterre, 1806 ;
Un farthing d'Angleterre, 1901 ;
Un 2 annas des Indes, 1894 ;
Un centimo de Victor-Emmanuel III, 1912 ;
Deux 5 centesimi de Victor-Emmanuel II, 1862 ;
Un 5 centimes d'Alphonse XII d'Espagne, 1877 ;
Un 10 centimos d'Espagne, 1879 ;
Deux 1 pfennig d'Allemagne, 1874 et 1900 ;
Trois 2 pfennig d'Allemange, 1903, 1905 et 1908 ;
Un 5 pfennig d'Allemagne ;
Un franc de la République française, 1917 ;
Deux 5 centimes de la République française, 1894 et 1902 ;
Un 10 centimes de la République française, 1899 ;
Deux 5 centimes de Napoléon III, 1856 et 1864 ;
Un half dime des États-Unis, 1853 ;
Un one dime des États-Unis, 1917 ;

Un 25 cents et un 50 cents des États-Unis, contrefaits;
Un 5 cents de F. L. Blinn, Haverhill ;
Un jeton : The Celluloid Starch Co., New Haven, Conn. ;
Une ancienne pièce du Massachusetts ;
Cinq one cent des États-Unis, 1837, 1854, 1857, 1864 et 1910 ;
Un 25 cents du Canada, contrefait;
Trois bons de commerce de 5 cents ;
Deux half penny token de la Nouvelle-Écosse, 1832 ;
Deux one half-penny : Bank of Upper Canada, 1852 et 1854 ;
Trois jetons canadiens : Ships, Colonies and Commerce ;
Un half-penny token : Field Marshal Wellington ;
Une cent de Terreneuve, 1907 ;
Un jeton canadien : Commercial Academy Bank, 1913.
Un half penny : Bank of Montreal, 1837 ;
Un half penny : City Bank, 1837 ;
Deux one penny : City Bank, 1837 ;

Chauveau, M. Charles, Québec :
Une médaille de bronze doré commémorant la 5e convention des Gardes indépendantes, Québec, 1920 .

Dallaire, M. Louis, Québec ;
Un coupon de deux livres sterling et dix shillings de l'emprunt del a Province de Québec, 1887.

Delisle, M. l'abbé Eugène, St-François-d'Assise :
Un insigne des Ligueurs congréganistes de St-François-d'Assise.

Desjardins, M. Philippe, élève du Petit Séminaire de Québec :
Un centavo de la République Argentine, 1884 ;
Un half centavo des Iles Philippines, 1904 ;
Un farthing d'Angleterre, 1901 ;
Un 10 centesimi de Victor-Emmanuel III d'Italie, 1866.

Desroches, M. l'abbé H., curé de St-Nicolas :
Un 2 reales de Charles IV d'Espagne, 1790.

Dubeau, M. Philéas, Québec :
Un jeton canadien, 1812 ;

East, M. l'abbé Charles, Grand Séminaire de Québec :
Un 10 bani de la Roumanie, 1877 ;
Un 10 cash de la Chine ;
Un 5 centimes de la République française, 1898 ;
Un half penny token de la Nouvelle-Écosse, 1856 ;
Un jeton canadien : Speed the plough ;
Un 2 centavos de la République Argentine, 1894 ;
Un sou-bouquet de la Banque de Montréal ;
Quatre half penny tokens : Bank of Upper Canada, 1850, 1854 et 1857;
Deux cents des États-Unis, 1851 et 1880 ;
Un half penny token : Success to Navigation and Trade, 1815 ;
Un half penny token : Province of Canada, 1844 ;
Un sou de la Banque de Québec, 1837 ;
Un half penny token de la Banque de Montréal, 1837 ;
Un half penny token : Field Marshal Wellington ;
Un half penny de George III d'Angleterre ;
Un jeton des États-Unis : Executive experiment, 1837 ;
Un jeton : Good for one tune ;
Une pièce canadienne contremarquée : R. W. D., 1911.

Fillion, M. l'abbé Ph.-J., Université Laval:
Plusieurs timbres-poste de pays étrangers.

Fitzpatrick, Son Honneur Sir Chs, lieut.-gouverneur de la Province de Québec :

Une médaille de bronze frappée à son effigie.
Gagné, M. l'abbé F., Séminaire de Québec :
Un daler du Baron de Gortz, Suède, 1718 ;
Un half-penny de l'Ile du Prince-Édouard, 1857 ;
Deux jetons canadiens : Ships, Colonies and Commerce ;
Un half-penny : Quebec Bank, 1852 ;
Un 5 centesimi de Victor-Emmanuel II ;
Un half penny : Bank of Upper Canada, 1850.
Gagné, Melle Marie, Québec :
Un mace et 44 candarins de la Province de Kwang-Tung ;
Un cent de la République d'Haïti, 1895 ;
Un ½ shilling de Norvège, 1840 ;
Un 5 paras de la Turquie ;
Un half anna de Bengale, Inde ;
Un sou-bouquet de la Banque de Montréal ;
Sept jetons de l'Angleterre.
Gagnon, M. Sailly, élève du Petit Séminaire de Québec :
Un penny de George II d'Angleterre, 1734 ;
Un 2 francs de la République française, 1917 ;
Un 2 pesetas de Philippe V d'Espagne, 1723.
Gariépy, M. Napoléon, élève du Petit Séminaire de Québec :
Un jeton de 4 deniers : Sports, London ;
Une ancienne pièce de l'État de New Jersey.
Garneau, M. J.-P., Québec :
Une médaille de la 5e convention de la Garde indépendante Champlain, Québec.
Germain, M. l'abbé Victorin, Québec :
Un soldo de Pie IX, 1866 ;
Un 5 centesimi de la République de St-Marin, 1894 ;
Un 2 centavos de la République Argentine, 1884 ;
Un 5 pfenning de l'Allemagne, pièce de fer, 1918 ;
Un 2 centesimi de l'Italie, 1917 ;
Un centimo de l'Italie, 1916 ;
Un 20 centesimi de l'Italie, 1919, pièce à double impression au revers ;
Un 5 falus du Maroc, 1330.
Giguère, M. Jules, élève du Petit Séminaire de Québec :
Un half-penny token : Bank of Upper Canada, 1890.
Gilbert, M. Jules, élève de Petit Séminaire de Québec :
Un one penny token : Province of Nova Scotia, 1840.
Giroux, M. Michel, Québec :
Un cash de la Chine.
Hôpital Général, Révérendes Sœurs de l', Québec :
Un médaillon d'argent aux armes pontificales ;
Une piastre de Louis XV, 1767 ;
Deux six pence de George V d'Angleterre, 1911 et 1918 ;
Un 5 centimes de Léopold 1er de Belgique, 1861 ;
Un 5 cents des État-Unis, 1918 ;
Un skilling de Frédéric VII de Danemark, 1860 ;
Un half cent de la Nouvelle-Écosse, 1864 ;
Un penny de la Nouvelle-Écosse, 1832 ;
Un 2 ore de la Norvège, 1876 ;
Une médaille en cuivre trempé : The John Scott medal, To the most deserving, awarded to the Eureka tempered copper Co., 1891 ;
Un 40 reis du Brésil ;
Un one stiver : Trade et Navigation, 1838 ;
Un penny : For the accommodation of the county, 1811 ;

Un skilling du Danemark, 1771 ;
Un jeton-calendrier, États-Unis, 1855 ;
Un 10 centesimi de Victor-Emmanuel II, 1862.

Jobin, M. l'abbé Alphonse, Québec :
Un 5 cents de Hong-Kong, 1900 ;
Un 2 pfennig de l'Allemagne, 1908 ;
Un jeton de 10 ore de la Norvège.

Laberge, M. le chanoine J., archevêché de Québec :
Une médaille d'argent doré, souvenir de Bethléem ;
Plusieurs timbres-poste de pays étrangers ;
Un franc de la République française, 1904.

Laberge, M. Héliodore, Beauport :
Un insigne des Chevaliers de Colomb ;
Un 2 centimes de la République d'Haïti, 1886 .

Lacroix, M. Léon, élève du Petit Séminaire de Québec :
Un 5 centimes de la République française, 1914.

Lamontagne, M. l'abbé F., curé de St-Côme :
Un sou de la Maison Jacques-Cartier, Québec ;
Un 2 pfennig de l'Allemagne, 1875 ;
Un cent des États-Unis, 1850.

Manibel, M. A., Abitibi :
Deux doubles tournois de Louis XIII, 1643 ;
Un liard de Louis XIV, 1607 ;
Deux écus de Louis XIV, 1710 et 1711 ;
Une médaille de Louis XIV : Pax omnibus, 1679 ;
Une médaille d'argent de Louis XV : Invenit et perficit
Un 6 sols de Louis XV ;
Un 12 sols de Louis XV, 1763 ;
Un 2 sous de Louis XVI, l'an 4 de la Liberté ;
Un décime de France, 1815 ;
Deux sous de Louis XVI, 1789 ;
Un 8 maravédis de Philippe IV d'Espagne, 1660 ;
Un 10 centimes de Napoléon, 1809 ;
Un 5 centimes du Canton de Genève, 1847 ;
Un 3 kreuzers de Louis 1er de Bavière, 1831 ;
Un 2 skillings de Frédéric VI de Norvège, 1810 ;
Un centime de la République française, l'an 7 ;
Un centime de Léopold 1er de Belgique, 1846 ;
Un petit bronze de Constantin le Grand ;
Un 10 sols de Louis XIV.

Marticotte, Mme A., Québec ;
Un candarin de Ti-Kuo, Chine ;
Un 5 centimes de la République française, émission de nickel, 1920 ;
Un 5 cents des États-Unis, 1916 ;
Un 10 centimes de la République française, pièce contremarquée, 1885 ;
Un 10 cents de la Hollande, 1904 ;
Une médaille-souvenir de l'Exposition de Chicago, 1893 ;
Un 5 centimes de la République Française, 1871.

Morissette, M. l'abbé C., Séminaire de Québec :
Un 5 rappen de la Suisse, 1907.

Robitaille, M. Gérard, élève du Petit Séminaire de Québec :
Un demi-dino du Pérou, 1917.

Roy, M. l'abbé C., Séminaire de Québec :
La collection complète des monnaies actuelles (argent et nickel) de la République de Cuba ;

Un 10 pfenning de l'Allemagne, 1895 ;
Un jeton de 2½ cents : Shore Line, Norwick, Conn.
Vachon, M. l'abbé A., Séminaire de Québec :
Une obligation de $100. Brockville, 1851.
Vachon, M. Joseph, élève du Petit Séminaire de Québec :
Un 5 kopecks de la Russie, 1881.
Vallée, M. le Dr Arthur, Québec :
Une médaille d'argent commémorant le VIe congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord, Québec, 1920.
Vézina, M. le docteur Charles, Québec :
Un médaillon à l'effigie de Néron ;
Une pièce d'El-Aziz de Syrie, frappée à Damas en 1195 ;
Treize pièces de bronze émises par les successeurs de Saladin, en Égypte et Syrie ;
Un 20 paras d'Abdul-Medjid de Turquie ;
Un demi beschlik (1 1-4 piastre) de la Turquie ;
Un beschlik (2½ piastres) de la Turquie ;
Un 10 paras d'Abdul-Aziz d'Égypte, 1277 ;
Un 5 et un 10 paras de la Turquie ;
Un quart d'ochr'el-guerche d'Abdul Hamid II d'Égypte ;
Un jeton juif de Zircon Jacob ;
Un triens (quatre onces) de la République romaine à l'effigie de Pallas, Aes grave ;
Un denier d'argent de Sabinus, famille Tituria ;
Un moyen bronze de Tibère, an 37;
Un grand bronze de Claude, 41-54 ;
Un moyen bronze de Vespasien, 69-79 ;
Un grand bronze de Lucilla, femme de L. Verus 169 ;
Un petit bronze de Claudius Gothicus, 214 ;
Un quattrino de Bologne : Bononia docet, 1740 ;
Deux kepeng de Naning (Malacca), 1247 ;
Un 2½ baiocchi de Parme, 1700 ;
Un baioccho de Rome, Pie VII, 1816 ;
Un quattrino de Clément XVI, 1844 ;
Un 2 réales de Louis 1er d'Espagne, 1724 ;
Un florin de George V d'Angleterre, 1915 ;
Une médaille de bronze de la Guerre de 1861, États-Unis ;
Une médaille à l'effigie de Christophe Colomb ;
Un 2 pfennig de l'Allemagne, 1894 ;
Un cash de la Chine, Shang-Tung ;
Une médaille de la République romaine : La patrie reconnaissante ;
Un 2 centavos de la République Argentine, 1884 ;
Deux one penny de George III d'Angleterre, 1797 et 1806 ;
Un farthing de George III d'Angleterre, 1806 ;
Un 2 centimes de la République française, 1892 ;
Un 5 centimes de la République française, 1899 ;
Un 5 centimes de Napoléon III, 1861 ;
Deux one cent des États-Unis, 1870 et 1901 ;
Trois 5 centesimi de Victor-Emmanuel II, 1861 et 1867 ;
Deux jetons à l'effigie de George III d'Angleterre, 1769 et 1791 ;
Un jeton de l'Ireland, 1820 ;
Un jeton de Mikweh Israel ;
Un one penny de la Nouvelle-Écosse, 1856.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU BUREAU DES GOUVERNEURS DU SYNDICAT FINANCIERS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL QUEBEC, POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 AVRIL 1921

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du Bureau des Gouverneurs pour l'année expirant le 30 avril dernier.

Les revenus de l'année se sont élevés à la somme de $27 220.44, et les déboursés au même montant.

Les frais d'administration, de publication d'avis et autres, se sont élevés à la somme de $563.91, et tou le surplus a été payé au Séminaire de Québec pour l'Université Laval.

Conformément à la résolution qui avait été adoptée à la réunion des Gouverneurs tenue le 18 mai dernier (1920), le Syndicat Financier a fait remise au Séminaire de Québec, pour l'Université Laval, de tout le surplus de la souscription de 1902, et des intérêts accumulés dépassant $100,000.00.

Le capital entre les mains du Syndicat Financier au 30 avril dernier était donc de $100,000.00, auquel il faut ajouter une somme de $1,000.00, premier versement sur la souscription de l'un des Gouverneurs.

Monsieur L.-C. Marcoux a fait la vérification des comptes de notre Secrétaire-Trésorier, et d'après son rapport, ces comptes ont été trouvés exacts.

Aucun changement n'est survenu dans le montant des polices d'assurance prises dans la *Sauvegarde* en faveur du Syndicat.

L'événement le plus saillant de l'année écoulée à été la souscription organisée par l'Aide à Laval.

Vous connaissez tous les très brillants résultats qui ont été obtenus par ce Comité.

L'honorable Louis-Philippe Pelletier, Membre du Bureau des Gouverneurs, est décédé dans le cours de l'année.

L'honorable Monsieur Pelletier a toujours été extrêmement dévoué à l'Université Laval, et sa perte sera douloureusement ressentie.

Nous offrons à famille l'expression de notre plus profonde et respectueuse sympathie.

Le tout humblement soumis.

† L.-N. Card. Bégin, Arch. de Québec.

Québec, 10 mai 1921.

SYNDICAT FINANCIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Bilan au 1er mai 1921

Montant au crédit du Syndicat Financier, au 1er mai 1920	115,917.45	
Payé au Séminaire d'après décision des Gouverneurs	15,917.45	100,000 00
Premier versement reçu sur souscription de M. L.-P. Sirois		1,000 00
		101,000 00

Recettes

1920		
Mai 12	Montant reçu pour l'École d'arpentage, 1919-1920	5,000.00
27	Montant reçu pour l'École forestière, 1919-1920	8,000.00
1921		
Avril 26	Montant reçu pour l'École forestière, 1920-1921	8,000.00
	Montant des revenus de l'année 1920-1921	6,220 44
		27,220 44

Déboursés

1920			
Mai 19	Payé au Séminaire de Québec : a) École d'arpentage, 1919-1920	5,000.00	
27	b) Ecole forestière, 1919-1920	8,000 00	
1921			
Avril 27	c) École forestière, 1920-1921	8,000.00	
	Payé au Séminaire pour diverses Facultés	5,609 35	
	Payé salaire du Secrétaire-Trésorier	400.00	
	Frais d'impression de bill, publication d'avis, etc. etc.	163 91	27,173 26
	Surplus		$ 47 18
	Moins proportion de primes sur débentures déduites		47 18

Placements;

Hypothèque	Jos. Boivin, Québec (Succession)	6 %	$ 1,800.00
"	P.-T. Légaré, Ltée, Québec (balance)	6 %	4,119 69
"	Côté, Boivin & Cie, Chicoutimi	7 %	5,000.00
"	J.-E. Cloutier & J.-E.-A. Dubuc	7 %	5,000 00

Hypothèque Dr Ed. Savard, Chicoutimi .		6%	2,000.00
Débentures Québec, Montmorency et Charlevoix	$10,000.	5%	9,960.00
Débentures Cité de Tr.-Rivières	4,000.	4%	4,175.00
Débentures Cité de North Vancouver................	5,000.	5%	5,086.10
Débentures Cité S.-Boniface..	5,000.	5%	4,886.00
Débentures Cité S.-Boniface..	6,000.	5%	5,671.20
Débentures Ville de Verdun . .	2,000.	5%	2,036.96
Débentures Ville de St-Paul . .	5,000.	5%	5,198.90
Débentures Montreal Steel-Works................	5,000.	6%	5,292.00
Débentures Village de Cartierville................	5,000.	5%	4,900.00
Débentures Ville de St-Jérôme.	4,000.	5%	3,400.00
Débentures Gouvernement du Canada (prêt de guerre) .	2,500.	5%	2,418.75
Débentures Gouvernement du Canada................	12,000.		12,000.00
Débentures Gouvernement du Canada....:..........	15,000.		15,052.07
Dépôts dans les Banques :			
Banque Nationale.......	679.18		
Banque d'Hochelaga	1,324.15		
Caisse d'Économie....	1,000.00		3,003.33
			$101,000.00

N.-B.—Le Gouvernement n'a payé qu'après le premier mai le versement de cette année pour l'Ecole d'arpentage.

L.-P. Sirois,
Secrétaire-trésorier.

Examiné et trouvé exact,
L.-C. Marcoux,
Auditeur.

MATIÈRES DES ÉPREUVES DES EXAMENS UNIVERSITAIRES DE L'INSCRIPTION ET DU BACCALAURÉAT DANS LA FACULTÉ DES ARTS EN JUIN 1921.

PREMIER EXAMEN

COMPOSITION

D.-B. Papineau réclame l'usage de la langue française à la Législature

A la session ouverte à Montréal, le 28 novembre 1844, sous Metcalfe, M. Denis-Benjamin Papineau, ministre des terres de la Couronne dans le ministère Draper-Viger et frère de Louis-Joseph Papineau, fit une démarche qui lui acquit la reconnaissance de ses compatriotes. Il proposa à la Chambre d'Assemblée de voter une adresse à la Reine, lui demandant de rappeler la clause 41ème de l'Acte d'Union, qui proscrivait l'usage du français dans la Législature. Il réclamait, au nom de la justice, le droit que les Canadiens-français ont de parler leur langue, puis au nom de la bonne entente qui doit régner entre les races française et anglaise au Canada et de la prospérité future de ce pays, il protestait contre l'article de la constitution de 1840 qui les en privait.

Faire ce discours.

JOLIETTE, 6-1921-700.

VERSION LATINE

Le choix d'une carrière

In primis constituendum est, quos n s et quales esse velimus, et in quo genere vitæ ; quæ deliberatio est omnium difficillima. Ineunte enim adolescentia, cum est maxima imbecillitas consilii, tum id sibi quisque genus ætatis degendæ constituit quod maxime adamavit. Itaque ante implicatur aliquo certo genere cursuque vivendi, quam potuit, quod optimum esset, judicare. Nam qu d Herculem Prodicium dicunt, ut est apud Xenophontem, cum primum pu' esceret (quod tempu a natura ad deligendum, quam sibi quisque viam vivendi sit ingressurus, datum est), exiisse in solitudinem, atque ibi sedentem, diu secum multumque dubitasse, cum duas cerneret vias, unam Voluptatis, alteram Virtutis, utram ingredi melius esset : hoc Herculi, Jovis satu edito, potuit fortasse contingere ; nobis non item, qui imitamur, quos cuique visum est, atque a d eorum studia institutaque impellimur. Plerique autem, parentium præceptis imbuti, ad eorum consuetudinem moremque deducimur. Alii multitudinis judicio feruntur, quæque majori parti pulcherrima videntur, ea maxime exoptant.

CICÉRON, *De Officiis, I.*

MONT-LAURIER, 6-1921-700.

THÈME LATIN

La jeunesse

Vous dirai-je en ce lieu ce que c'est qu'un jeune homme de vingt-deux ans ? quelle ardeur ? quelle impatience ? quelle impétuosité de désirs ? Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant, semblable à un vin fumeux, ne leur permet rien de rassis ni de modéré. Dans les âges suivants, on commence à prendre son pli, les passions s'appliquent à quelques objets, et alors celle qui domine ralentit du moins la fureur des autres : au lieu que cette verte jeunesse n'ayant rien encore de fixe ni d'arrêté, en cela même qu'elle n'a point de passion dominante par-dessus les autres, elle est agitée de toutes les passions avec violence. Là les folles amours ; là le luxe, l'ambition et le vain désir de paraître exercer leur empire sans résistance. Tout s'y fait par une chaleur inconsidérée ; et comment accoutumer à la règle, à la solitude, à la discipline, cet âge qui ne se plait, que dans le mouvement et dans le désordre, et qui n'est presque jamais dans une action composée.

Bossuet, *Panégyrique de saint Bernard*, 1er point.

Joliette, 6-1921-700.

THÈME ANGLAIS

Paris le matin.

Rien n'est gai comme Paris le matin. Le matin est partout l'âge d'or de la journée. Le monde, à cette heure charmante, semble peuplé de braves gens qui s'aiment entre eux. Paris prend lui-même, sous cette influence heureuse, un air d'innocente allégresse et d'aimable cordialité. Les cris du vieux Paris jettent leurs notes aigues à travers le bourdonnement profond de la grande cité qui s'éveille On voit les concierges balayer les trottoirs blancs ; les marchands à demi-vêtus enlèvent avec fracas les volets des boutiques : des groupes de palefreniers en toque écossaise fument et fraternisent sur le seuil des hôtels ; on entend les questions de bon voisinage, les menus propos du réveil, les pronostics du temps s'échanger d'une porte à l'autre avec sympathie. . . Les morts eux-mêmes, dans ce gai Paris matinal, paraissent s'en aller gaiement au cimetière, avec leurs cochers gaillards qui se sourient l'un à l'autre en passant.

Bourget, 6-1921-700.

VERSION GRECQUE

Θαυμαστὸν δὲ φαίνεταί μοι καὶ τὸ πεισθῆναί τινας ὡς Σωκράτης τοὺς νέους διέφθειρεν, ὃς πρῶτον μὲν καὶ γαστρὸς πάντων ἀνθρώπων ἐγκρατέστατος ἦν, εἶτα πρὸς χειμῶνα καὶ θέρος καὶ πάντας πόνους καρτερικώτατος, ἔτι δὲ πρὸς τὸ μετρίων δεῖσθαι πεπαιδευμένος οὕτως, ὥστε πάνυ μικρὰ κεκτημένος πάνυ ῥαδίως ἔχειν ἀρκοῦντα. Πῶς οὖν, αὐτὸς ὢν τοιοῦτος, ἄλλους ἂν ἢ ἀσεβεῖς ἢ παρανόμους ἢ λίχνους ἢ πρὸς τὸ πονεῖν μαλακοὺς ἐποίησεν; Ἀλλ' ἔπαυσε μὲν τούτων πολλούς, ἀρετῆς ποιήσας ἐπιθυμεῖν καὶ ἐλπίδας παρα-

σχὼν, ἂν ἑαυτῶν ἐπιμελῶνται, καλοὺς κἀγαθοὺς ἔσεσθαι. Καίτοι γε οὐδεπώποτε ὑπέσχετο διδάσκαλος εἶναι τούτου ἀλλὰ, τῷ φανερὸς εἶναι τοιοῦτος ὢν, ἐλπίζειν ἐποίει τοὺς συνδιατρίβοντας ἑαυτῷ, μιμουμένους ἐκεῖνον, τοιούσδε γενήσεσθαι. Ἀλλὰ μὴν καὶ τοῦ σώματος αὐτός τε οὐκ ἠμέλει τούς τ' ἀμελοῦντας οὐκ ἐπῄνει. Τὸ μὲν οὖν ὑπερεσθίοντα ὑπερπονεῖν ἀπεδοκίμαζε, τὸ δὲ ὅσα γ' ἡδέως ἡ ψυχὴ δέχεται, ταῦτα ἱκανῶς ἐκπονεῖν ἐδοκίμαζε· ταύτην γὰρ τὴν ἕξιν ὑγιεινήν τε ἱκανῶς εἶναι καὶ τὴν τῆς ψυχῆς ἐπιμέλειαν οὐκ ἐμποδίζειν ἔφη.

SECOND EXAMEN

PHILOSOPHIE

Logica et Moralis

QUÆSTIONUM SERIES PRIMA

Definitiones — Exempla si possibilia — Applicationes.

1. Evidentia mediata — immediata — Actus elicitus — imperatus.

QUÆSTIONUM SERIES SECUNDA

Status quæstionis (definitio terminorum, prænotiones et distinctiones necessariæ, errorum vel systematum brevis expositio) demonstratio theseos.

1. Enumerentur et demonstrentur regulæ divisionis (cum exemplis).
2. Testimonium conscientiæ intra limites proprii objecti est verax.
3. Jus proprietatis est naturalis.
4. Ecclesia plenissima gaudet facultate docendi independenter a potestate civili.

Metaphysica

QUÆSTIONUM SERIES PRIMA

Definitiones — Exempla si possibilia — applicationes.

1. Existentia — Persona — Causa instrumentalis — Forma substantialis — Species sensibilis.

QUÆSTIONUM SERIES SECUNDA

Status quæstionis (definitio terminorum, prænotiones et distinctiones necessariæ, errorum vel systematum brevis expositio) demonstratio theseos.

2. Accidens realiter distinguitur a substantiâ.
3. Anima humana est intrinsece et extrinsece immortalis.
4. Scientia Dei est infinita.

SAINT-JEAN.

PHYSIQUE

Première section

1. Force centripète et force centrifuge (*expliquer comment elles se développent, donner l'énoncé de la formule dans le cas du mouvement circulaire*).
2. Pressions suppo tées par un corps plongé dans un liquide, principe d'Archimède.
3. Pompe de compression.— Applications de l'air comprimé.

Seconde section

4. Ébullition (déf. et énoncé des lois).
5. Spectres des gaz et des vapeurs ; analyse spectrale.
6. Induction électromagnétique (*exposé sommaire des phénomènes et énoncé des loi*).

QUÉBEC, 6-1921-600.

MATHÉMATIQUES

Première section

1. Règle pour la multiplication et la division des fractions ordinaires (dém.).
2. Deux maisons qui ont couté le même prix chacune sont vendues : la première pour $1600, la deuxième pour $1500 ; le bénéfice réalisé sur la première est de $8\frac{1}{3}$% de plus que sur la seconde. Combien chaque maison avait-elle coûté, et quel a été le taux du gain dans chaque cas ?
3. Trouver les facteurs premiers de :

1 $(x^2 + x - 2)^2 - (x^2 - x + 3)^2$;
2 $64 - n^6$;
3 $12\,xy + 25 - 4\,x^2 - 9\,y^2$;
4 $12\,a^2 - 4\,ab - 3\,ax^2 + bx^2$:

4. Un marchand a acheté un certain nombre de pièces de drap pour $900 ; s'il avait eu trois pièces de drap de plus pour le même prix, il aurait payé $15. de moins par pièce. Combien a-t-il acheté de pièces de drap ?

Seconde section

5. Tout triangle est équivalent à un rectangle construit sur sa base et la moitié de sa hauteur (dém.).
6. Quelqu'un a contracté une dette dont il est convenu de s'acquitter en payant $100. à la fin de chaque mois, pendant sept ans et six mois : trouver le montant de la dette, les intérêts étant fixés à $\frac{1}{2}$% par mois.
6. Une pyramide de 5 mètres de hauteur a pour base un trapèze dont les côtés parallèles sont distants de 1,m80 et mesurent 2,m36 et 1, 50. Calculer le volume de cette pyramide.
8. Si deux côtés d'un parallélogramme ont 84 pieds et 64 pieds, et si l'angle compris entre ces côtés est de 30°, trouver la surface du parallélogramme.

SAINTE-THÉRÈSE, 6-1921-600.

SÉANCE DE CLÔTURE, LE 16 JUIN 1921

Allocution de Mgr le Recteur

Messieurs les Professeurs,

Mesdames,

Messieurs,

S'il vous était donné d'embrasser d'un seul regard toute l'étendue du Canada, vous y verriez, en ce jour de fin d'année scolaire, une quinzaine d'universités convoquer le public à la distribution qu'elles font de leurs diplômes et de leurs honneurs à la jeunesse étudiante.

Ces réunions solennelles sont présidées par une personne invisible à nos yeux corporels, mais toujours présente à nos cœurs, je veux dire la Patrie.

C'est elle, en effet, Messieurs, c'est notre bien-aimée Patrie qui convoque ces assemblées. La patrie est une mère qui confie ses nombreux enfants à des servantes qui ont la noble et lourde tâche d'en faire des hommes de bien, des citoyens vertueux, des défenseurs de l'ordre et de la vérité.

Parmi ces servantes privilégiées de la Patrie, notre Université tient son rang, celui que lui fixe sa devise, *Haud pluribus impar ;* elle prétend n'être inférieure à aucune et même en dépasser plusieurs, non pas par le nombre de citoyens qu'elle livre à la vie publique, mais par la qualité de l'enseignement qu'elle leur donne et la formation morale qu'elle imprime dans leurs âmes.

Et vous, Mesdames et Messieurs, qui avez toujours suivi avec la plus intelligente bienveillance l'œuvre que nous accomplissons auprès de la jeunesse, vous revenez aujourd'hui récompenser de vos applaudissements ceux que le succès a déjà couronnés, et nous apporter l'assurance que votre sympathie ne nous fera jamais défaut : de cela nous vous remercions, d'autant plus que désormais nous tenons du public une partie des ressources qui nous sont nécessaires pour remplir notre mission éducatrice.

La Souscription pour l'Université

Que de fois, Messieurs, depuis un certain nombre d'années les Recteurs vous ont entretenus des désirs de l'Université : enseignement à perfectionner, nouvelles chaires à fonder dans les facultés déjà existantes, faculté des arts à doter de son enseignement supérieur des sciences et des lettres !

Que de fois aussi ils vous ont exposé la raison de ces retards qui paraissaient vouloir s'éterniser !

D'autres se seraient lassés de répéter sans résultat, et si longtemps, les mêmes appels. Mais les recteurs de Laval sont optimistes ou, pour être plus juste, ils connaissent leur auditoire. On ne leur répondait pas encore ; mais sans trop rien dire, des amis de l'Université réfléchissaient, se concertaient, se mettant bien au courant et des besoins pressants de notre ensei-

gnement supérieur et de son manque absolu de ressources pour y faire face. C'était l'aurore de la souscription de septembre 1920. Elle faisait briller la joie et l'espoir au cœur du Séminaire de Québec et de l'Université Laval. Enfin une organisation prit corps : elle s'appela " L'Aide au développement universitaire ". Elle entreprit allègrement une tâche dont elle ne mesura d'abord au juste ni l'étendue ni les difficultés. Le jour où elle constata son impuissance de la mener à terme, une vingtaine de citoyens, tous également amis de l'Université, étaient là, tout prêts à mettre à son service leur temps, leur travail, leur talent des affaires, leur dévouement, leur cœur, voire les généreux sacrifices pécuniaires. " L'Aide au développement universitaire " multipliait ainsi le nombre de ses membres, s'adjoignait de véritables frères par le désintéressement et la générosité. Sans changer d'inspiration ni de but, l'œuvre changea seulement son nom en celui plus bref et plus sonore de " L'Aide à Laval "; puis, déployant sa devise, elle invita tout le monde à travailler et à donner " pour nos fils ".

Et " l'Aide à Laval " commença son travail.

Elle le commença avec l'assurance du succès. Elle entreprenait une œuvre religieuse et nationale : elle allait s'y donner en collaboration avec le clergé tout entier de la province ecclésiastique de Québec, sur l'invitation et avec la bénédiction de nos Pontifes.

Lancée par une telle organisation, et sous d'aussi heureux auspices, la campagne devait être couronnée de succès.

Elle le fut.

Son premier résultat, le plus heureux peut-être et le plus plein de promesses pour l'avenir, fut de rapprocher et d'unir, dans des relations qui furent agréables et intimes, les prêtres et les laïques. Durant des semaines ils vécurent ensemble, parcoururent les mêmes paroisses, parlèrent côte à côte d'éducation, de patriotisme, de religion dans les églises, sur les places publiques, et jusque dans les hameaux. Ce travail en commun était visiblement chez tous le fruit d'un désintéressement entièrement voué aux intérêts d'une cause chère à tous, fruit aussi de la communion aux mêmes idées et aux mêmes sentiments. Au point de vue national et religieux, l'union du clergé et des laïques a toujours été chez nous un spectacle admirable ; ce spectacle n'a jamais été plus attachant que dans cette circonstance.

Aussi, de quel effet ne fut-il pas sur notre population ! Elle était nécessairement importante, d'intérêt majeur, cette souscription patronnée et recommandée par les Évêques, prêchée par tous les prêtres, favorisée par des centaines de laïques de toutes les classes. Aussi, n'en fallut-il pas plus pour ouvrir à la fois tous les cœurs et toutes les bourses.

Puis, les largesses du Gouvernement s'ajoutant à la générosité du public, le résultat général de la campagne de " l'Aide à Laval " a été consolant pour tous ceux qui y ont coopéré.

L'Université aurait à redire aujourd'hui son merci à tous ses bienfaiteurs connus et inconnus, si NN. SS. les Évêques eux-mêmes ne s'étaient déjà chargés de ce devoir.

Aux tout premiers jours de la campagne, leurs Grandeurs publiaient un mandement collectif où se traduit avec éloquence leur suprême sollicitude pour les intérêts religieux et nationaux confiés à l'Université Laval, leur vif désir de voir toutes leurs ouailles concourir efficacement à son œuvre en versant généreusement à la souscription. Le 27 mai dernier, vous lisiez tous, avec la même émotion que nous, leur second mandement collectif qui annonce la fin du travail de la campagne et le couronne. C'est la paternelle approbation de la conduite de leurs diocésains respectifs ; c'est l'expression de leur satisfaction et de leurs remerciements à tous les

zélateurs, à tous les amis, à tous les donateurs de l'Université Laval. Il ne nous reste donc qu'à déposer aux pieds de Leurs Grandeurs, avec l'hommage respectueux de notre filial attachement, l'expression émue de notre profonde gratitude.

Fondation Price

La souscription publique n'a pas empêché les dons particuliers ; bien au contraire, elle semble les avoir encouragés.

Déjà, l'an dernier, deux fondations étaient faites à l'Université Laval pour la faculté des arts. L'honorable sénateur Webster encourageait les études physiques et mathématiques, et M. le docteur A. Vallée, l'étude des Beaux-Arts.

Ces généreux fondateurs trouvent cette année un émule dans la personne de sir William Price. La fondation de sir W. Price se distingue par la largeur d'esprit qu'il y met, et surtout par le sentiment qui l'inspire. Sa famille, remarque-t-il, habite depuis longtemps dans la province de Québec ; elle a toujours eu avec la population canadienne-française les meilleures relations. Ce sont ces bonnes relations que sir William Price désire commémorer en faisant une fondation au bénéfice de la première université canadienne-française de la Province.

Sir W. Price s'honore et honore singulièrement sa famille en interprétant ainsi la pensée des siens ; mais sa démarche n'en est pas moins flatteuse pour notre population de Québec. Les nôtres aimeront aussi savoir que sir William Price a libéralement mis les revenus de sa généreuse fondation à l'entière discrétion de l'Université. Ce nous est un agréable devoir d'adresser publiquement à sir William l'expression de notre profonde gratitude.

Chez les Professeurs : les disparus

Ces faveurs du public ont apporté à nos professeurs l'encouragement le plus précieux. Sans doute, notre personnel enseignant est habitué, depuis de longues années, à se contenter de peu. Nos professeurs — sortis pour la plupart des rangs de nos anciens élèves — fiers d'être les fils de la première université française d'Amérique, ont toujours préféré, à de gros revenus, l'honneur d'occuper une chaire d'université, et la tâche de forger des esprits.

Cette question du personnel enseignant à l'Université Laval a de tout temps été aussi délicate que difficile à résoudre.

L'Université reste soucieuse de se donner des professeurs foncièrement chrétiens et pratiquants, d'une science sûre et étendue.

Grâce à Dieu, les catholiques convaincus ne manquent pas à Québec parmi les hommes de profession libérale. Il est même consolant et rassurant de pouvoir dire que la classe instruite de notre ville universitaire peut servir d'exemple au peuple.

Ce que l'Université a toujours regretté et regrette encore, c'est que ceux qu'elle appelle au professorat n'y puissent pas apporter une préparation plus spéciale, ni consacrer tout leur temps à leur enseignement. L'exercice professionnel qu'ils font donne sans doute à leurs leçons une valeur pratique considérable ; il n'en reste pas moins vrai que le travail double du praticien et du professeur est fort onéreux. Accepter d'enseigner à Laval, c'est consentir d'avance à un labeur ardu, à un sacrifice de temps considérable peu ou point rétribué, à un dévouement constant, pour se contenter en retour de l'honneur et de la satisfaction d'être utile à une œuvre d'importance capitale.

Aussi regardons-nous comme remarquablement mouvementées ces années où s'opèrent de nombreux changements dans le personnel enseignant Or, la session qui finit ce soir n'a guère traversé de mois sans compter parmi ses professeurs des départs ou des arrivées.

L'honorable juge Routhier

Aux tout premiers jours des grandes vacances dernières, sir Adolphe Routhier décédait à sa résidence de St-Irénée-les-Bains. La mort ne le surprenait pas. Il l'accueillait, au milieu des siens, avec sa foi vive et sa résignation chrétienne, comme une hôte attendue. Elle mettait fin à une vie bien remplie.

En effet, sir A.-B. Routhier était juge de la cour d'Amirauté, Grand-Croix de Saint-Grégoire. membre fondateur de la Société royale du Canada, membre du Conseil de l'Université Laval, professeur titulaire à la chaire de droit international. Ces seuls titres vous rappellent, Mesdames et Messieurs, la carrière civile de l'honorable juge Routhier, ses mérites personnels de citoyen, les talents dont il était doué. L'honorable juge Rivard a voulu se charger d'écrire plus au long du juge Routhier. Qu'il me suffise donc de proclamer ce soir que l'Université Laval a eu peu de professeur qui lui ait attiré autant de prestige. Ses trente-sept années de professorat imposent à Laval une dette de reconnaissance qu'elle n'oubliera pas.

Monsieur l'avocat Bouffard

Et c'est avant la fin des mêmes vacances 1920 que monsieur Jean Bouffard, avocat, mourait lui aussi à sa maison de campagne de l'île d'Orléans. Une mort, même subite comme le fut celle de M. Bouffard, n'est pas une mort imprévue. Elle afflige les familles et les amis, mais elle n'expose pas les âmes. Une vie chrétienne comme celle de M. Bouffard, dépensée toute entière au foyer et à l'accomplissement du devoir d'état, prépare aux départs les plus précipités et ne laisse pas de crainte.

M. Bouffard était avocat, docteur en droit, professeur de législation forestière à notre École d'arpentage et de génie forestier. Officier en loi au ministère des Terres et Forêts de la province de Québec. M. Bouffard s'était adonné tout particulièrement à l'étude de nos lois de la propriété.

Si à cela nous ajoutons le don que possédait M. Bouffard d'exposer facilement et clairement sa pensée, on voit quel avantage ce fut pour nos étudiants du génie forestier de l'avoir eu pour professeur. Et l'Université se souviendra du travail qu'il lui a consacré, des services qu'il lui a rendus.

M. Avila Bédard, directeur de l'École d'arpentage et de génie forestier, fera connaître l'œuvre de M. Bouffard sur nos lois.

L'honorable juge Pelletier

Un troisième de nos professeurs devait disparaître de nos rangs durant l'année académique. L'honorable juge L.-P. Pelletier mourait le 8 février 1921. Une maladie de quelques semaines avait raison d'une santé qui jusque là n'avait guère accusé de faiblesse. Le danger suprême se fit rapide, sans enlever au juge Pelletier sa grande tranquillité d'esprit ; c'est dans tout le calme de son âme qu'il satisfît à ses derniers devoirs envers Dieu et envers sa famille.

M. L.-P. Pelletier était juge de la cour du Banc du Roi, et Conseil du Roi, docteur en droit, professeur titulaire de procédure civile et de procédure pratique.

M. le juge Pelletier avait déjà brillé comme avocat, comme député et comme secrétaire de la province de Québec quand il fut appelé au professorat de notre faculté de droit. Il mit donc au service de nos élèves une vaste expérience des hommes et des choses. Aussi, plus d'une fois, avons-nous eu de nos étudiants le témoignage de son savoir, de la rectitude de ses principes et du caractère pratique de ses conseils.

M. Louis St-Laurent fera connaître en détail ce que fut le juge Pelletier comme homme public et comme professeur.

Nous regrettons avec vous, Mesdames et Messieurs, que les limites d'heures que s'imposent nos séances académiques ne nous permettent pas de prononcer, ce soir, les éloges de nos trois professeurs ; vous les trouverez dans l'annuaire de l'Université. Mais nous tenions à vous dire de suite et personnellement que l'Université gardera reconnaissance et fidèle mémoire de ces trois professeurs qui lui furent très attachés et totalement dévoués.

Facultés de théologie et de droit

Nos Facultés de théologie et de droit enrégistrent cette année des événements qui ne sont pas sans importance.

Messieurs les abbés P.-Benoît Garneau, professeur d'histoire ecclésiastique, et Ferdinand Vandry, professeur de dogme, quittent l'enseignement ; le premier, pour une charge honorable qui le réclame, le second, pour cause de santé. Reviennent comme professeurs M. l'abbé Cyrille Gagnon, après un an d'absence à Rome pour des travaux spéciaux, et M. l'abbé A. Langlois, après quelques années passées dans le ministère. Messieurs Christy Foy et Georges Roy, agrégés, deviennent respectivement professeurs de théologie morale et de théologie dogmatique.

La Faculté de droit s'honore de la rentrée de deux de ses professeurs à la magistrature. M. Alphonse Bernier, docteur en droit, professeur de droit commercial et de droit maritime, a été nommé juge de la cour du Banc du Roi ; monsieur Adjutor Rivard, docteur en droit, et professeur de Droit international, a aussi été nommé juge de la cour du Banc du Roi. La haute fonction à laquelle viennent d'être appelés nos professeurs souligne assez leurs mérites et leur science pour que nous n'ayons pas à en parler, L'Université, qui n'est pas sans bénéficier de l'honneur qui leur est fait. est heureuse d'offrir à messieurs les juges Bernier et Rivard ses cordiales félicitations.

Faculté de médecine

Notre Faculté de médecine a vu cette année le travail de ses laboratoires s'augmenter considérablement par l'établissement à Québec d'un dispensaire antivénérien. Les analyses nécessaires à ce dispensaire profitront à nos élèves, et plus encore les cours de clinique qui s'y donneront. Nos futurs médecins apprendront désormais plus facilement à connaître et la nature et l'étendue de maladies les plus funestes qui soient, les moyens les plus efficaces de les prévenir et de les combattre. Il nous est fort avantageux que nos professeurs aient pu prendre charge d'un établissement si utile à notre enseignement.

L'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du nord a tenu à Québec, en septembre dernier, son sixième congrès que la guerre a retardé de quatre ans.

L'Université a été heureuse de donner l'hospitalité à ces médecins de langue française pour toutes leurs séances générales ou particulières. Nous avions presque droit à ce que ce congrès se tint chez nous ; car c'est

des nôtres qu'est née l'idée. l'initiative de l'Association ; de chez nous aussi, le Dr Rousseau, son président du moment, et l'organisateur de cette dernière réunion de l'Association.

Si sceptique que l'on soit sur le résultat pratique des congrès de toutes sortes qui se multiplient aujourd'hui à l'infini, on n'assiste pourtant pas sans bonheur à un congrès comme celui de septembre dernier. Il est déjà beau et bon que tous ces frères par l'origine, frères aussi par la science, se retrouvent parfois en famille. Il se développe alors et se traduit des sentiments dont nous vivons et qui sont chers à tous. Puis, est-il vraiment sans utilité de nous rencontrer pour nous compter, de nous demander si l'élément ethnique que nous représentons dans le Nouveau-Monde conserve bien ici son caractère, son idéal, sa culture naturelle ; s'il remplit bien le rôle que la Providence semble lui avoir assigné ?

Ces sujets, toujours actuels, on s'en est entretenu de particulier à part culier, dans les comités, aux séances générales, dans les banquets. Et cela, sans préjudice pour la science médicale. On n'a pas oublié qu'elle était l'objet principal de ce congrès. Dans aucun des congrès de l'Association on n'avait encore soumis autant de travaux, mieux approfondi les sujets, traité plus de questions générales. Les membres de l'Association se sont séparés avec l'impression d'avoir étudié, réfléchi ; avec l'assurance d'avoir fait œuvre utile. L'Université, témoin de cette fraternelle manifestation de science française d'Amérique, s'en est réjouie. Avec la joie très douce de revoir au foyer la plupart de ses anciens élèves, elle a éprouvé un plaisir très vif, en tant que première université française d'Amérique, à voir siéger ensemble dans ses classes et ses salons, et les médecins de langue française de l'Amérique du nord et les médecins français délégués par l'ancienne mère-patrie.

Faculté des arts

École normale Supérieure

De nos quatre Facultés universitaires, la faculté des arts est sûrement celle qui, cette année, a engagé la grande partie de notre temps, occupé davantage notre attention et éveillé celle du public. Et ce n'est pas sans raison : les développements qu'elle a inaugurés ces derniers mois étaient urgents et sont déjà considérables.

Dès les premières années de son existence, l'Université Laval s'est donnée à l'élaboration du programme des études préparatoires au Baccalauréat. Ses premiers diplômes de Bacheliers ès-arts datent de 1854. Ce cours fondamental de la faculté des arts, soigneusement remis au point d'époque en époque, constitue aujourd'hui dans la province de Québec ce programme d'enseignement secondaire dont l'Université et ses maisons affiliées ont quelque raison d'être fières.

Depuis 1859, des cours publics, du degré plutôt supérieur, se sont donnés aussi à la Faculté des arts, tous les ans, à peu d'exception près, au siège même de l'Université, à Québec. Apologétique, droit public de l'église, histoire du Canada, histoire universelle, lettres, sciences, se sont successivement ou alternativement partagé les conférenciers les plus diserts, les mieux formés ; le grand public de la ville au moins a aussi, de tout temps bénéficié, pour sa part de notre enseignement universitaire.

Restait cependant, vous le constatez, Messieurs et Mesdames, une grande lacune à notre Faculté des arts : l'enseignement régulier, méthodique, préparant aux grades supérieurs dans les lettres et les sciences n'existait pas. La session académique que nous clôturons ce soir l'a inauguré en ouvrant l'École normale Supérieure. En effet, notre École

normale a donné régulièrement, cette année, d'octobre à mai, des cours fermés de lettres classiques, et des cours publics de littérature française, latine et grecque. De plus, l'inauguration de la section a scientifique suivra de près celle de la section des lettres : en octobre prochain commenceront aussi à notre École normale des cours de chimie supérieure, en vue de la licence et du doctorat.

Ainsi ouvert dans ses deux divisions générales des lettres et des sciences, l'enseignement de notre Faculté des arts sera-t-il complet ? Non pas ; il sera tout au plus moins incomplet. Il est destiné à se sectionner, j'oserais dire, presque à l'infini. D'ores et déjà, une section se trouve instituée par la création de notre École normale : c'est la section pédagogique. Viendront dans la suite, dans l'ordre voulu par les circonstances et à l'heure marquée par la Providence : philosophie supérieure, sociologie, droit naturel, économie politique, beaux-arts, langues modernes et autres. Y a-t-il des universités, ou même de simples facultés auxquelles il ne manque rien ?

Pour le moment, l'Université va mettre tous ses soins à ce que son École normale Supérieure réponde aux exigences qu'en a conçues le public et aux besoins actuels de l'enseignement littéraire et scientifique de notre Province. Son nom en indique le but naturel : la formation pédagogique des professeurs de l'enseignement secondaire. A cette fin, l'Université dirigera attention, efforts et sacrifices. Mais elle n'aura garde d'oublier que parmi les élèves qui suivront les cours de l'École normale, il en est qui n'aspirent qu'à la licence, sans se préoccuper de professorat. Aux uns et aux autres, l'Université entend donner pleine satisfaction.

C'est bien dans cette intention que depuis deux ans elle a fait, et continue encore à faire, tant de démarches pour trouver chez nous et en Europe les professeurs nécessaires à son École. Elle en veut qui soient à la hauteur de la tâche. Grâce à Dieu, ses recherches n'ont pas été vaines. Quand, en novembre 1920, des élèves nous arrivaient à l'École normale Supérieure, ils trouvèrent prêts à les accueillir : M. Henri Gaillard de Champris, professeur de littérature française ; M. le chanoine Léon LeBel, professeur de littérature latine ; M. l'abbé Croissant, professeur de littérature grecque ; M. l'abbé Geo. Courchesne, professeur de pédagogie ; M. M. Monaghan, chargé dex cours de langue anglaise.

Ces Messieurs connaissaient la portée de notre œuvre, quelle honorable, mais aussi quelle lourde charge ils assumaient en entrant chez nous. Nous sommes heureux qu'ils l'aient cependant acceptée. A nouveau, ce soir, nous les en remercions cordialement. En prêtant leur concours à notre École normale Supérieure, ils lui assurent le prestige de leur haute formation, des grades académiques qu'ils ont conquis, de leurs connaissances spéciales, de leur expérience dans l'enseignement.

Leur œuvre à Québec offre déjà plus que des promesses.

Des dix élèves de l'École, les uns ont eu assez de loisirs pour suivre régulièrement toutes les leçons. Les autres, qui se recrutaient parmi les professeurs du collège de Lévis et du séminaire de Québec, et parmi les étudiants en droit, ont choisi, selon les aptitudes et les goûts de chacun, qui les cours de français, qui les cours de latin, de grec, d'anglais ou de pédagogie.

Avec quelle ferveur et quelle émotion nous avons épié ces débuts de notre École normale, ceux-là le comprendront qui savent ce qu'elle nous coûte de toutes façons. Tous les détails qui nous sont venus, soit des professeurs, soit des étudiants, ont donc été enrégistrés minutieusement.

On y lira le travail ardu des maîtres et des élèves. Chez les uns, avec une science sure et étendue, la méthode, l'exposition claire et facile, un grand dévouement ; chez les autres, avec des aptitudes sérieuses, le goût de l'étude, un désir de savoir qui ne se dément pas. Entre les uns et les autres, des relations où la courtoisie et la cordialité des maîtres ont conquis la confiance et l'attachement des élèves.

Les conditions plutôt difficiles du travail de l'année n'ont pas empêché les résultats d'en être satisfaisants ; on nous les a signalés chez tous les élèves. Nous sommes sûrs que ces résultats se traduiront l'an prochain par l'obtention de nombreux diplômes. Ce soir, nous n'en décernons qu'un. Il a été mérité par un élève de talent, assez préparé d'avance. Plus heureux que ses condisciples de l'École, il a pu consacrer beaucoup de temps à ces études littéraires. Il ne nous déplaît pas de dire que M. Dion est étudiant en seconde année de la faculté de droit.

Les témoignages flatteurs de l'œuvre de nos nouveaux professeurs ne nous viennent pas seulement pour leurs cours fermés de l'École. Le public de Québec a eu sa part de leurs leçons : chacune d'elles a instruit et intéressé un auditoire qui s'est maintenu nombreux et constamment attaché. L'Université se félicite de ce travail de ces nouveaux professeurs et de l'estime en laquelle on les a tenus.

École de Chimie

Nous le disions plus haut, notre École de chimie ouvre l'automne prochain. Elle fera partie de la section scientifique de la faculté des arts, tout en servant les intérêts de l'École normale. Elle s'occupera donc de la formation pédagogique des professeurs de l'enseignement secondaire scientifique. Mais elle inaugure un cours de quatre ans au moins, conduisant à la licence et au doctorat en chimie. On le voit, c'est de suite la préparation à la carrière de chimiste qui s'offre aux talents spéciaux de nos bacheliers canadiens-français, notre licence leur assurant accès à toutes les industries qui relèvent de cette science. Nous sommes heureux d'ailleurs de constater qu'on a déjà entrevu cette perspective, car des demandes d'inscription nous viennent d'un peu partout.

Avec septembre se terminera l'installation de nos laboratoires temporaires. Nous avons, pour y présider, M. Paul Cardinaux, . Tout en pourvoyant l'Université du matériel nécessaire à l'enseignement, M. Cardinaux recherche quels besoins particuliers, quels intérêts de la Province pourra servir notre École. C'est pourvoir du même coup aux emplois qu'aimeront à trouver nos futurs licenciés en chimie. Les travaux scientifiques qu'a faits M. Cardinaux pendant la guerre, en Angleterre et en France, les hauts grades académiques que lui a décernés l'Université de Fribourg, l'ont admirablement préparé, nous le croyons, à donner à notre École québecquoise de chimie une valeur scientifique incontestable et toute l'utilité industrielle qu'en attend en ce moment la province de Québec.

A monsieur Cardinaux, professeur titulaire de chimie organique, viendra bientôt s'adjoindre, comme professeur de physique générale, M. Adolphe Christen, lui aussi docteur ès-sciences de l'Université de Fribourg. Nous espérons trouver à Québec les trois ou quatre autres professeurs nécessaires pour les cours de première année. La Providence pourvoira aux besoins des années subséquentes.

Nous sommes justifiés, me semble-t-il, d'avoir affirmé que notre Faculté des arts avait pris cette année des développements importants. Voilà ce qui explique le mouvement extraordinaire qui s'est produit dans son

personnel. Les nominations nouvelles qu'elle a été heureuses de faire sont les suivantes :

M. Gaillard de Champris, professeur titulaire de littérature française ;
M. le chanoine LeBel, professeur titulaire de littérature latine ;
M. l'abbé Croissant, professeur titulaire de littérature grecque ;
M. l'abbé Georges Courchesne, professeur titulaire de pédagogie ;
M. Paul Cardinaux, professeur titulaire de chimie organique ;
M. l'abbé Arthur Robitaille, professeur titulaire de botanique ;
M. l'abbé Oscar Genest, professeur agrégé ;
M. l'abbé Rosario Benoît, professeur agrégé ;
M. l'abbé Walter Cannon, professeur titulaire de langue anglaise ;
M. l'abbé Arthur Maheux, professeur titulaire d'éloquence ;
M. Georges Maheux, professeur titulaire d'entomologie.

Ces jours prochains, nous verrons avec plaisir revenir à leurs classes du Séminaire de Québec, MM. les abbés A. Morel et M. Laliberté. Ils partaient tous deux, il y a deux ans, pour l'Institut catholique de Paris. Ils y obtenaient de l'Université de France leurs diplômes de licenciés ès-lettres dès leur première année d'études. Une année de plus n'était pas de trop pour compléter leur formation pédagogique, étendre encore plus leurs connaissances en histoire de l'art et en histoire universelle. Ils seront les bienvenus auprès des élèves et des professeurs : c'est toute la maison qui bénéficiera du succès de leurs études.

Désormais nos jeunes prêtres pourront passer ici leur licence ès-lettres ; ce n'est pas à dire que nous voulons barrer à la jeunesse les chemins qui mènent en Europe, surtout quand ces chemins conduisent en Franc Non, certes ; même après la licence, il reste quelque chose à apprendre, d'autres degrés à obtenir. Du moins notre nouvelle école de lettres permettra à un grand nombre de nos jeunes gens de prendre ici des degrés que le manque de temps ou de ressources les eût empêchés d'aller chercher plus loin.

Il en est un peu de même pour ceux de nos jeunes gens qui se destinent au commerce, ou qui s'y trouvent déjà. Tous n'ont pas l'avantage d'aller chercher dans les écoles des hautes études commerciales des connaissances et une formation qui, dans leur juste estime, leur permettront d'arriver plus vite au succès.

C'est pour leur faciliter l'accès aux bonnes places que nous avons mis à leur portée un enseignement commercial qui, tout en étant supérieur par la méthode et le but, reste pratique dans ses résultats.

Commerce

Nos étudiants du commerce ont été cette année plus nombreux encore que par le passé ; et il faudrait être exigent pour leur demander plus d'assiduité et d'application. Aussi nous a-t-il été fort agréable de pouvoir leur offrir, cet hiver, avec leurs leçons de comptabilité et de droit commercial, des cours d'économie politique et de langue anglaise. Tous les jours de la semaine, d'octobre à avril, donnent à nos employés de commerce l'avantage de suivre l'un ou l'autre de ces cours.

Nos félicitations vont à tous ceux qui les fréquentent : tous les méritent pour l'ardeur qu'ils montrent à s'instruire ; mais elles s'adressent particulièrement chaleureuses à ceux qui se portent candidats aux examens. Les quelques vingt diplômes que nous décernons ce soir à nos jeunes du commerce leur valent sûrement l'attention et de leurs patrons et du public en général.

Comment passer sous silence l'intelligente générosité de certaines maisons commerciales ou industrielles qui, pour favoriser le travail d'études

chez leurs employés, savent leur laisser quelque loisir et solder la note de leurs cours à l'Université ? Un tel procédé fait supposer que dans ces établissements les questions entre patrons et employés se règlent autrement que par la grève.

Nous avons déjà présenté à notre public MM. Bernier et LaRue qui enseignent, le premier, le Droit commercial, et le second, la Comptabilité. Les deux autres professeurs sont MM. Monaghan et J.-E. Grégoire.

M. Monaghan a pris ses degrés universitaires dans la vénérable université de Dublin. Ces titres lui ont valu d'occuper des chaires d'enseignement en Europe et en Amérique. Nous avons été bien aise de recourir à ses connaissances variées, et surtout à la science de la langue anglaise qu'il a puisée aux meilleures sources.

Le cours d'économie politique, pour la section du commerce, a été confié à M. J.-Ernest Grégoire. Ceux qui ont connu autrefois, quand il suivait les leçons de la Faculté de droit, ce jeune homme rangé et travailleur, apprendront avec plaisir qu'il a rempli toutes les espérances qu'il faisait alors concevoir. Les années qu'il a passées dans les universités de Louvain de Lille et de Londres, les titres nombreux qu'il a conquis, la place qu'il est en train de se conquérir au barreau de Québec, nous faisaient autant de raisons de l'inviter à collaborer à notre œuvre. Ses élèves l'estiment autant que nous l'estimons nous-mêmes, et ils feront de rapides progrès sous sa direction.

Nos Élèves

Nous avons voulu, Mesdames et Messieurs, mettre sous vos yeux un aperçu de l'activité qui se déploie dans nos Facultés. Ce labeur intense de nos professeurs, ces attentions constantes des Directeurs de la maison, tout cela — nous le disions au début — c'est pour notre chère jeunesse, c'est pour nos élèves.

Comment répondent-ils à tous ces soins ? C'est ce qui nous reste à dire.

Nous ne referons pas ici le portrait de l'éternelle jeunesse : Aristote, saint Bernard, Bossuet l'ont tracé de main de maître : telle elle était aux temps reculés du Stagyrite, telle elle se retrouve entre nos mains, avec des qualités heureuses, avec aussi des défauts.

Nos jeunes gens ne tiennent pas tous également compte des préoccupations et des sacrifices des parents, des légitimes ambitions des professeurs, des attentions et des désirs des directeurs de l'Université, même — faut-il le dire — de leurs propres intérêts. L'intelligence, le goût de l'étude, la claire vision de l'avenir ne sont pas l'apanage de tous. Il en est dont la réflexion et la bonne volonté se laissent distraire par des riens inoffensifs en apparence, mais souvent dangereux, parfois funestes, qui s'appellent flânerie, promenades, jeux, danses ou théâtres. De là, pour maintenant, relâche dans le travail, perte de temps, examens faibles ou insuffisants, et pour l'avenir, regrets et dommages certains.

Hâtons-nous de dire en toute vérité que, en parlant de la sorte, nous ne pensons qu'à de très rares élèves ; que de ceux-là, par des degrés rapides et bien consolants, nous atteignons vite ce grand nombre d'étudiants dont le travail et la conduite sont satisfaisants, pour en arriver à ces élèves d'élite que la conscience du devoir ne trouve jamais en défaut.

Et de ceux-là, grâce à Dieu, il s'en trouve dans toutes les Facultés.

C'est ainsi que dans nos Facultés laïques, le cercle de l'A. C. J. C., le cercle Laennec, la société de St-Vincent de Paul, la Congrégation recrutent de nombreux membres qui mènent de front leurs études légales ou médicales, et des études d'à côté ou des œuvres sociales. Je désire mentionner ici, comme particulièrement dignes de félicitations, ces sept étudiants en

médecine et en droit qui, à leurs études obligatoires, ont ajouté soit la préparation à la licence en philosophie, soit au certificat d'études supérieures françaises. C'est là comprendre admirablement l'importance de la culture générale, l'obligation qui incombe à chacun de profiter des avantages que l'Université offre à tous les talents.

On ne s'étonnera pas, croyons-nous, de nous entendre donner de nos enfants des détails aussi complets. Ils en savent eux-mêmes l'à-propos : ce leur est une preuve, comme à tous, de l'intérêt que nous leur portons. Dans tous les cas, ils sont notre grande préoccupation ; l'Université n'existe que pour eux. Qu'à une conduite irréprochable ils joignent un travail consciencieux, une religion éclairée et une foi agissante, et ils seront notre suprême consolation, comme ils feront plus tard l'appui des bonnes causes. Nous attendons d'eux qu'ils deviennent de bons serviteurs de l'Église et de la Patrie.

Tel est, Mesdames et Messieurs, l'idéal poursuivi par l'Université Laval. L'année qui se clôt ce soir a été consacrée — vous l'avez vu — à la poursuite de cet idéal. Plus étroitement unie à toute la population de notre province par la souscription de l'" Aide à Laval ", sensiblement honorée et heureuse des sympathies et de l'aide qu'elle a reçues, accrue dans son enseignement et dans son personnel, l'Université Laval, désireuse de faire toujours mieux, se consolera de ses deuils en pensant que les bénédictions du Ciel sont descendues sur elle, abondantes et efficaces. Elle poursuivra sa tâche allégrement, et elle vous invite à chanter avec elle un hymne d'actions de grâces à la divine Providence.

———

SIR A.-B. ROUTHIER

Dans les quelques pages de son annuaire que l'Université Laval peut consacrer à la mémoire de chacun de ses professeurs disparus, il est difficile de satisfaire le goût qu'on aurait d'étudier à fond une vie, un caractère et des œuvres considérables.

Invité par les autorités universitaires à rédiger la notice biographique de feu Sir Adolphe-Basile Routhier, j'apprécie hautement l'honneur qui m'est fait et l'avantage qui m'est donné ; je regrette seulement de ne pouvoir donner à l'étude d'une vie si pleine et d'une carrière féconde tous les développements qu'elle mérite.

Dans notre pays, où il est si difficile de produire, où un travail intense et qui ne connaît pas de cesse peut seul assurer le succès, on ne saurait louer aucu de ceux qui ont laissé derrière eux quelque chose de durable sans faire état avant tout de leur esprit de travail et de leur effort persévérant. Ni le milieu, ni les moyens dont géné alement on dispose, ni les instruments de travail à notre disposition ne sont favorables chez nous à l'œuvre intellectuelle Le génie, sans doute, peut atteindre au sommet sans ces auxiliaires nécessaires pour d'autres; mais le talent, quelque brillant qu'il soit, ne peut se passer du labeur et de la peine. N'est-ce pas d'ailleurs par la culture du talent, plutôt que par la soudaine éclosion du génie, qu'un peuple jeune a besoin de se signaler ? Aussi, dire d'un homme qu'il a travaillé sans relâche, c'est déjà, ici peut-être plus qu'ailleurs, lui faire le plus grand éloge.

En parlant de Sir A -B. Routhier, il convient de rappeler tout d'abord qu'il a mérité cet éloge d'une façon singulière. A ceux qui de loin n'ont vu que ses succès, que la facilité avec laquelle il a paru parcourir une longue et fructueuse carrière, il a pu sembler que tout lui fut aisé et que la fortune lui sourit sans cesse. Ceux qui l'ont connu et tous ceux qui, sans l'avoir vu à l'œuvre, savent quelles peines il faut prendre pour produire la moindre chose, n'ignorent pas que Sir Adolphe Routhier a donné, pendant toute sa vie, le plus bel exemple d'un labeur constant et bien ordonné.

En relevant certaines imperfections rencontrées dans ses ouvrages, quelques-uns ont pu penser qu'il eût mieux valu pour lui moins produire et s'efforcer plutôt de faire mieux ; mais, à de certaines époques, il importe pour un peuple jeune qu'on lui donne des instruments de culture intellectuelle et morale, même si ces instruments ne sont pas d'une forme parfaite, plutôt que de petits chefs-d'œuvres de style. Sir Adolphe Routhier a beaucoup écrit et il s'est surtout préoccupé de donner à notre peuple, sous les formes les plus diverses, l'aliment intellectuel nécessaire. Quand il a voulu le tenter, il ne lui a pas été difficile de démontrer qu'il aurait pu ciseler avec art de petits joyaux, qui auraient fait le plaisir des lettrés.

Mais c'est trop tôt parler de son œuvre littéraire, sur laquelle du reste je ne pourrai que donner de courtes indications.

Né à Saint-Placide, dans le comté des Deux-Montagnes, le 8 mai 1839, Adolphe-Basile Routhier est décédé à Saint-Irénée le 27 juin 1920 ; il avait donc 82 ans.

Il avait fait ses études classiques au séminaire de Sainte-Thérèse, puis son droit à l'Université Laval, à Québec.

De 1861 à 1920, M. Routhier, je le répète, a fourni une carrière remplie d'un travail qui ne connût pas de relâche. Avocat jusqu'en 1873, juge de la Cour Supérieure depuis cette dernière date jusqu'à 1906, juge de la Cour de Vice-Amirauté de 1897 à sa mort, professeur de droit international à l'Université de 1897 à 1917, M. Routhier cultiva, pendant soixante années,

à la fois les lettres et le droit. Il honora l'une et l'autre de ces deux carrières autant par son talent que par son caractère. C'est ce qu'on a voulu reconnaître en lui conférant des honneurs mérités : docteur ès lettres et docteur en droit de notre Université, il était membre et fut président de la Société Royale du Canada, chevalier de Saint-Grégoire le Grand et chevalier de Saint-Michel et de Saint-Georges.

Si le temps et l'espace le permettaient, c'est de son caractère et de l'esprit qui anima toute sa vie qu'il faudrait surtout parler. Monsieur Routhier croyait que la religion est le fondement de toute patrie et que spécialement le catholicisme est la sauvegarde de notre nationalité. Aussi écrivait-il : " La nationalité canadienne-française et la religion catholique doivent rester inséparablement unies ", et l'honorable monsieur Thomas Chapais, pouvait dire de lui, au lendemain de sa mort, qu'il était un de ces chrétiens qui, dans toute la réalité de l'expression, vivent comme ils pensent. Et voilà ce qui, avant tout, a fait de Sir Adolphe Routhier l'un des hommes les plus remarquables de notre race. Il était croyant et ses croyances faisaient sa fierté. Il ne lui vint jamais à l'esprit qu'on pût reculer devant une profession de foi. Sans ostentation, mais sans respect humain, il vivait sa foi. Non seulement il donnait l'exemple du devoir religieux scrupuleusement accompli, mais il avait cette noble ambition de travailler à la défense de la foi catholique. Jurisconsulte occupé à chercher la solution des difficultés légales, littérateur qui sans cesse avait quelque ouvrage sur le métier, patriote toujours prêt à s'employer pour rehausser l'éclat des démonstrations nationales, homme du monde très répandu dans la meilleure société, il trouvait encore le temps de composer des œuvres de piété, des prières ; et l'ouvrage auquel il travailla avec le plus d'amour fut une œuvre d'apologétique : " De l'homme à Dieu ", consacrée à la défense de notre religion, d'une érudition étendue qui marque un sens éminemment chrétien et un profond dévouement à l'Église, ainsi que s'exprimait monseigneur Pâquet dans une lettre à l'auteur.

Voilà le premier éloge que je voulais faire de Sir Adolphe Routhier, celui qui vaut davantage et qu'il aurait gouté lui-même plus que tout autre.

Cet esprit profondément chrétien se retrouve dans tous ses ouvrages comme dans toute sa vie.

Dans son enseignement, à l'Université Laval, c'était le véritable droit international chrétien qu'il exposait à ses élèves. Philosophe et juriste, Sir A.-B. Routhier ne manquait pas de rattacher toutes les règles du droit des gens aux principes du droit naturel, et il ne cessait pas de regarder Rome comme le phare qui devait guider toutes les nations. Je me rappelle telle de ses leçons qu'il eût fait bon d'entendre répéter pendant les temps troublés que nous traversons.

Sur le banc judiciaire, Sir A.-B. Routhier apportait le même souci de la justice ; sa longue expérience, unie à une science profonde du droit, lui permettait de rendre des arrêts, dont quelques-uns sans doute peuvent être discutés comme tous les décrets de la justice humaine, mais dont plusieurs restent à sa gloire et témoignent de la conscience éclairée du magistrat.

Je dirai tantôt que Sir Adolphe Routhier s'est essayé dans le genre dramatique. Il avait le sens du drame, et si j'en parle tout de suite, c'est pour rappeler sa manière toute particulière de rendre ses jugements. Quand c'était le juge Routhier qui prononçait la sentence du tribunal, l'une des parties devait nécessairement être moins satisfaite que l'autre, mais cellelà même ne pouvait laisser d'être fortement intéressée aux remarques du juge. On ne s'absentait pas au prétoire, quand le juge Routhier parlait. La langue était toujours correcte, la diction claire, nette, expressive; les nuances étaient sobres, mais suffisamment indiquées ; et surtout le juge Routhier

faisait du moindre débat un drame ; il y avait une exposition, un trame, des difficultés qui se nouaient, des questions qui se posaient entre croisées et complexes, de telle sorte que l'intérêt était soutenu et que le jugement restait suspendu jusqu'à la fin, alors que, dans le dénouement, les nuages se dissipaient, les difficultés étaiet résolues, et l'arrêt enfin rendu, clair et net.

Cet art, avec lequel il savait soutenir l'intérêt, était remarquable aussi dans ses discours. C'est d'ailleurs comme orateur que Sir A.-B. Routhier a remporté ses plus beaux triomphes. Il avait, disons le tout simplement, le don de l'éloquence. Peu d'orateurs chez nous ont été plus populaires et ont plus souvent remué les foules. Parfois, c'est le sort de plus d'un discours, on était un peu déçu en lisant dans un journal les paroles qui, la veille, avaient paru si pleines de flamme ; c'est que l'éloquence de M. Routhier était faite pour être entendue, et non pour être lue. Il avait l'art subtil de faire ressortir étrangement certains rapprochements, certaines comparaisons, certains rappels de lumière sur des évènements connus, qui surprenaient et soulevaient les applaudissements ; non pas que ses discours ne fussent composés que d'effets de ce genre ; mais, par là, il pouvait retenir et soutenir l'attention, et en profiter pour faire comprendre des choses plus profondes et moins saisissantes. Aussi, M. Routhier fut-il pendant de nombreuses années, l'orateur obligé de nos plus belles manifestations patriotiques. Ses discours et ses conférences ont été publiés, et je pense que c'est celle de ses œuvres qui durera le plus longtemps.

Monsieur Routhier a aussi beaucoup écrit sur ses voyages ; car il fut un grand voyageur. Voyages en Angleterre, en France, en Espagne, en Algérie, et voyages au Canada, dans la province de Québec et dans l'Ouest, il a raconté ses pérégrinations en des pages d'un style facile, qu'on a beaucoup lues autrefois et qu'il est encore agréable de lire. Le juge Routhier ne racontait pas ses voyages pour le seul plaisir de décrire ; il mêlait à son récit des observations personnelles, des souvenirs historiques et des considérations de sociologue et de philosophe qui donnent à ses récits un attrait particulier.

Mentionnons encore des œuvre de polémique,pleines d'esprit et qui sont restées fort amusantes ; des vers, qui ne sont sans doute pas tous des chefs-d'œuvre, mais qui ont cette qualité de paraître aussi faciles que de la prose ; des monographies historiques, où M. Routhier prête à l'histoire de la Reine Victoria et à l'histoire de la vieille Cité de Champlain tout le brio de son style oratoire ; un roman des temps messianiques, un roman des temps apostoliques et un drame historique canadien.

Je ne fais pas ici de critique littéraire et je sortirais de mon rôle si j'essayais de donner une appréciation de tous ces ouvrages au point de vue de la forme. Il faut tout de même rappeler que l'un des romans de Sir A.-B. Routhier, " Le Centurion ", a eu une fortune extraordinaire : je ne crois pas qu'aucun ouvrage canadien-français ait été aussi répandu et traduit dans autant de langues étrangères.

Sir A.-B. Routhier laisse la mémoire la plus honorable. Sa vie et ses œuvres sont une suite d'excellentes leçons. L'Université s'enorgueillit à bon droit de l'avoir compté parmi ses élèves d'abord et ensuite parmi les plus distingués de ses professeurs.

A. Rivard

———

M. Jean Bouffard.

Si j'ai accepté de faire l'éloge du regretté Jean Bouffard, c'est que je ne saurais trouver plus belle occasion d'acquitter envers lui une dette de reconnaissance pour les services qu'il nous a rendus à l'École Forestières, pendant 10 ans, comme professeur de législation et de montrer à ceux qui ne l'ont pas connu aussi bien que nous ce que, sous des dehors très modestes, il cachait de vertus et de savoir.

Né à St-Laurent, Isle d'Orléans, Jean Bouffard était envoyé de bonne heure au Séminaire de Québec pour y faire ses études classiques. Ceux qui l'ont connu au Séminaire, ceux qui ont été ses contemporains s'accordent à dire qu'il s'y prépara à se faire, suivant l'expression de Fénélon, " un fonds abondant." Ses goûts et ses aptitudes le portaient vers l'étude du droit. Licencié en droit de l'Université Laval, il exerça, pendant quelques année, en société avec Sir François Lemieux, la profession d'avocat. Il s'était déjà acquis une enviable réputation comme tel, quand il fut appelé à remplir dans les services publics des fonctions qui lui prenaient tout son temps et le tenaient comme éloigné du barreau. En 1891, il entrait au service du département des Terres et Forêts, comme officier en loi, ou, si l'on aime mieux, comme Conseil légal.

C'est dans l'exercice de cette fonction qu'il a donné toute la mesure de son talent. Obligé de donner sur des sujets de grande ampleur, sur des questions où des intérêts considérables étaient en jeu, son opinion, il l'a fait dans de nombreux documents où l'on retrouve une grande clarté d'exposition, une louable sobriété de termes, une abondante documentation une grande sureté de jugement, et un remarquable sens légal. Nous avons eu occasion de parcourir une de ces études, dont c'est la destinée de rester soigneusement enfermées dans des chemises poudreuses et nous avons vu tout ce qu'elle représentait de travail et de savoir. Cette étude, intitulée: " Mémoire au sujet des droits du gouvernement à la propriété du Champ de Mars à Montréal " est un document historique de première valeur. D'autres études sur les pêcheries, sur les rivières, sur les forêts, sur les droits de la Couronne relativement à ces choses qui font partie soit du domaine public, soit du domaine de l'état, font autorité. Quelques'unes d'entre-elles ont même servi à établir une certaine jurisprudence, ou mieux, à faire que celle-ci soit respectueusement des principes que le droit a posés.

C'est au cours de ces études variées, qu'il a pu accumuler, pendant les quelques vingt-cinq ans qu'il a agi comme conseil légal au ministère des Terres et Forêts, tous les matériaux nécessaires pour la rédaction de son ouvrage " le Traité du Domaine ".

Cet ouvrage, Jean Bouffard ne devait le voir qu'en manuscrit. La mort en effet l'enleva au moment où il venait de mettre la dernière main à son *Traité du Domaine*. C'est un ouvrage dont, depuis longtemps, la nécessité s'était fait sentir. On sait, en effet, qu'en matière de droit public, interne,aucun code spécial n'existe et que toutes les règles qui le constituent se trouvent comme éparpillées dans l'ancien droit, dans le droit statuaire moderne et dans le code civil.

Quand on se représente que les différentes législations qui ont été dans notre province publiées, tant sous le régime français que sous le régime anglais, sont un peu comme les couches géologiques qui composent les terrains, à savoir qu'elles ne se superposent pas exactement, qu'elles ne se complètent pas toujours, et qu'elles sont quelquefois en discordance, on se fait une juste idée des recherches et de l'étude que l'auteur du *Traité du Domaine* s'est imposées.

C'était un sujet de grande ampleur, où les difficultés se faisaient nombreuses et où les obscurités étaient grandes. Il s'agissait, dans l'espèce, d'embrasser toutes ces choses qui, dans un pays, sont communément productives d'un revenu, et sur lesquelles l'état possède à l'exclusion des autres le droit de propriété et toutes celles sur lesquelles l'état n'exerce qu'un pouvoir d'administration, choses du domaine de l'état et choses du domaine public. Les terres, les forêts, les mines, les eaux, les forces hydrauliques, la pêche et la chasse, voilà ce qui est à proprement parler des choses du domaine, des choses sur lesquelles l'Etat conserve un certain contrôle, des choses dont l'aménagement, l'utilisation et la jouissance doivent être réglés dans l'intérêt de tous et de façon à ce qu'aucun droit particulier ne soit lésé.

Si des ouvrages spéciaux existent où sont clairement définis les rapports des particuliers entre eux relativement à ces mêmes choses, qui forment comme le fonds d'un pays, il n'en existait pas chez nous où fussent définis les rapports de l'Etat avec les particuliers, quant à ces choses.

Pour bien fixer les droits de l'Etat sur ces choses, il était nécessaire de remonter aux sources mêmes de l'histoire de la colonie. Une étude de la législation ne saurait se concevoir sans une étude de l'histoire. Aussi bien Ortolan pouvait-il écrire, dans son traité de Législation romaine : "Tout historien devrait être jurisconsulte et tout jurisconsulte historien." C'est parce que la législation et l'histoire sont intimement liées, parce qu'elles s'expliquent l'une par l'autre que l'auteur du Traité de Domaine a cru devoir tracer à grands traits l'histoire du pays en même temps qu'il en étudiait la législation. Au différentes époques de l'histoire de notre pays, il s'est occupé d'établir, de façon précise, à quel régime légal se trouvaient soumises les choses et du domaine public et du domaine privé. A la source même de notre législation, nous retrouvons l'acte par lequel notre pays, avec ses terres, ses forêts, ses mines, ses pêcheries, ses chasses et ses eaux, se trouve, grâce à la prise de possession de Jacques-Cartier, incorporé au Royaume de France. D'importantes parties de ce domaine sont aliénées sous le régime français. Nous connaissons la nature et l'étendue de ces aliénations. Sous le régime anglais, d'autres aliénations sont faites dont nous savons tout le détail. L'histoire nous enseigne, en chaque cas, quelle fut la nature des choses aliénées, quels droits se réserva la Couronne et de quels droits elle se départit. M. Bouffard, dans son Traité, refait cette histoire. L'extrait des titres des seigneuries qu'il nous donne complète son étude.

Pour refaire cette histoire comme pour établir entre les droits de l'Etat et ceux des particuliers relativement aux choses du domaine public et du domaine de l'Etat, il a mis en pratique le conseil ou le motto de Fustel de Coulanges: les textes, tous les textes. Les textes, il les a étudiés et comparés, pour pouvoir tracer les règles auxquelles sont assujetties les choses du domaine public et privé de l'État.

Toutes les législations récentes, depuis l'abolition de la tenure seigneuriale jusqu'à nos jours, relatives à la navigabilité des rivières, à leur aménagement hydro-électrique, au flottage des bois, toutes celles relatives à l'exploitation des mines, des ressources de chasse et de pêche et des richesses forestières y sont étudiées à la lumière même des principes du droit et de la jusris prudence.

Ce n'est pas le moment d'entrer dans le détail sur la façon dont la matière a été généralement distribuée, dans le Traité du Domaine ; il suffira sans doute de dire qu'elle y est clairementexposée, dans un style sans prétention. Il suffira aussi pour montrer quels inappréciales services ce traité est appelé à rendre, de dire que l'auteur y a mis toutes les ressources de son jugement sûr et droit, toute l'expérience qu'il avait acquise en matière de droit administratif, en un mot toutes ses connaissances légales fort étendues.

Si la mort l'avait empêché de terminer ce travail, Jean Bouffard ne serait connu, estimé à sa valeur que des siens et de ses intimes. En effet, sa vie était toute de simplicité, une vie où l'on ne retrouve aucun de ces faits extraordinaires qui retiennent l'attention des hommes.

Vie simple, vie de devoir, vie de labeur, vie d'un citoyen intègre, d'un pieux modèle, d'un chrétien fervent, vie d'un homme qui a mis en pratique le conseil des proverbes : possidе sapientiam, acquire prudentiam.

Avila Bédard.

L'éloge de l'honorable L.-P. Pelletier sera publié dans le prochain numéro de l'annuaire.

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ

Pour l'année 1920-1921

GRADUÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS

Diplômées de l'enseignement primaire

SECTION MÉNAGÈRE

Certificats (cours moyen)

1921 — Melles Fraser, Jeanne, a. g. d., Roberval.
Gagné, Marie-Ange, a. g. d., Roberval.
Béchard, Irène, a. g. d., Roberval.
Bergeron, Maria, a. d., Roberval.
Doyon, Yvette, a. d., Roberval.
Auclair, Marie-Louise, a. d., Roberval.
Leclerc, Yvette, Roberval.

Diplômes (cours supérieur)

1921 — Melle Brassard, Henriette, a. g. d., Roberval.

SECTION MÉNAGÈRE-AGRICOLE

Diplômes (cours supérieur)

1921 — Sœur Sainte Blanche, a. g. d., SS. de la Charité.
Melles Bélanger, Gabrielle, a. g. d., SS. de la Charité.
Paré, Marguerite-Marie, a. g. d., SS. de la Charité.
Blondeau, Eugénie, a. g. d., SS. de la Charité.
Montambault, Rachel, a. g. d., SS. de la Charité.
Rinfret, Charlotte, a. g. d., SS. de la Charité.
Desmeules, Jeannette, a. d., SS. de la Charité.
Gagnon, Jeanne, a. d., SS. de la Charité
Arcand, Georgette, a. d., SS. de la Char té.
Harvey, Bernadette, SS. de la Charité.
Dufour, M.-Blanche, SS. de la Charité.
Tremblay, Bernadette, SS. de la Charité.

SECTION COMMERCIALE

Diplômes (cours supérieur)

1921 — Melles Samson, Bertha, a. g. d., SS. de la Charité.
Audet, Irène, a. d., SS. de la Charité.
Couture, Germaine, a. d., SS. de la Charité.
Sirois, Cécile, SS. de la Charité.

SECTION GÉNÉRALE

Certificats (cours moyen)

1921 — Melles Sylvain, Émilie, a. g. d., Jésus-Marie.
Dussault, Clémence, a. g. d., Jésus-Marie.
Roberge, Pauline, a. g. d., Jésus-Marie.
Alain, Marguerite, a. g. d., Jésus-Marie.
Drouin, Antoinette, a. g. d., Jésus-Marie.
Bugeaud, Marguerite, a. g. d., Jésus-Marie.
Beaudoin, Marcelle, a. g. d., Jésus-Marie.
Gauthier, Léonne, a. g. d., Jésus-Marie.
Lemieux, Louise, a. g. d., Jésus-Marie.
Payment, Ernestine, a. g. d., Jésus-Marie.
Ruelland, Augusta, a. d., Jésus-Marie.
Lecavalier, Bernadette, a. d., Jésus-Marie.
Bélanger, Camille, a. d., Jésus-Marie.
Hudson, Gabrielle, a. d., Jésus-Marie.
Ruel, Charlotte, a. d., Jésus-Marie.
Samson, Colette, a. d., Jésus-Marie.
Lafrance, Françoise, Jésus-Marie.
Bissonnette, Rose-Hélène, Jésus-Marie.
Roy, Gaétane, Jésus-Marie.
Godin, Françoise, Jésus-Marie.
Champoux, Juliette, a. g. d., Ursulines.
Trudel, Andrée, a. g. d., Ursulines.
St-Denis, Annette, a. g. d., Ursulines.
Lanctôt, Claire, a. g. d., Ursulines.
Lemoine, Henriette, a. g. d., Ursulines.
Genest, Olivette, a. g. d., Ursulines.
Roy, Aline, a. d., Ursulines.
Lacroix, Jeannette, a. d., Ursulines.
Lachance, Jeannette, a. d., Ursulines.
Lemieux, Alice a. d., Ursulines.
Robinson, Lily, a. d., Ursulines.
La Rue, Alphonsine, Ursulines.
La Rue, Rita, Ursulines.
B.langer, Jeannette, Ursulines.
Nadeau, Florence, Ursulines.
Pâquet, Jeanne, Ursulines.
Tremblay, Jeanne, Ursulines.
Sullivan, Kathleen, Ursulines.
Kelly, Gladys, a. g. d., Bon-Pasteur.
Lapointe, Ursule, a. g. d., Bon-Pasteur.
Pâquet, Claire, a. g. d., Bon-Pasteur.
Connolly, Ursula, a. g. d., Bon-Pasteur.
O'Dowd, Rita, a. g. d., Bon-Pasteur.
Delâge, Simone, a. g. d., Bon-Pasteur.
Potvin, Marie-Anna, a. g. d., Bon-Pasteur.
Marchand, Blanche-Estelle, a. g. d., Bon-Pasteur.
Parent, Albertine, a. g. d., Bon-Pasteur.
Gaumond, Lucienne, a. g. d., Bon-Pasteur.
Jobin, Émilienne, a. g. d., Bon-Pasteur.
Bourret, Alice, a. g. d., Bon-Pasteur.
Bédard, Cécile, a. g. d., Bon-Pasteur.
Bédard, Cécile-Yvonne, a. g. d., Bon-Pasteur.

Melles Auger, Cécile, a. g. d., Bon-Pasteur.
Roux, Jeannine, a. g. d., Bon-Pasteur.
Labonté, Albertine, a. g. d., Bon-Pasteur.
Demers, a. g. d., Bon-Pasteur.
Laflamme, Fleur-Ange, a. g. d., Bon-Pasteur.
Noonan, Olive, a. d., Bon-Pasteur.
Maher, Julia, a. d., Bon-Pasteur.
McClish, May, a. d., Bon-Pasteur.
Frawley, Mary, a. d., Bon-Pasteur.
Buckley, Mary, a. d., Bon-Pasteur.
Turgeon, Germaine, a. d., Bon-Pasteur.
Delisle, Antoinette, a. d., Bon-Pasteur.
Denoncourt, Corinne, a. d., Bon-Pasteur.
Lonergan, Nellie, a. d., Bon-Pasteur.
Dugal, Gertrude, a. d., Bon-Pasteur.
Mathieu, Margu.rite, a. d., Bon-Pasteur.
Desjardins, Adrienne, a. d., Bon-Pasteur.
Dupuis, Marie-Anna, a. d., Bon-Pasteur.
Thompson, Mary, a. d., Bon-Pasteur.
Gamache, Marie-Louise, a. d., Bon-Pasteur.
Mullen, Alice, Bon-Pasteur.
McClish, Bartha, Bon-Pasteur.
Belleau, Andrée, Bon-Pasteur.
Dugal, Anna-Marie, Bon-Pasteur.
Delisle Gabrielle, Bon-Pasteur.
Duhault, Gertrude, Bon-Pasteur,
Fréchette, Lucienne, Bon-Pasteur.
Foisy, Germaine, Bon-Pasteur.
Laforest, Anne-Marie, Bon-Pasteur.
Arteau, Céline, a. g. d., SS. de la Charité.
Drolet, Juliette, a. g. d., SS. de la Charité.
Papillon, Juliette, a. g. d., SS. de la Charité.
Jobidon, Marguerite, a. g. d., SS. de la Charité.
Leclerc, Lauretta, a. g. d., SS. de la Charité.
Goulet, Gérardine, a. g. d., SS. de la Charité.
Lambert, Alice a.g. d., SS. de la Charité.
Bérubé, Jeanne, a. g. d., SS. de la Charité.
Fisher, Barbara, a. g. d., SS. de la Charité.
Copeman, Myrtle, a. g. d., SS. de la Charité.
Murphy, Frances, a. g. d., SS. de la Charité.
Pouliot, Catherine, a. g. d., SS. de la Charité.
Verreault, Marguerite, a. g. d., SS. de la Charité.
Dorval, Berthe, a. g. d., SS. de la Charité.
Charland, Germaine, a. g. d., SS. de la Charité.
Lainé, Fernande, a. g. d., SS. de la Charité.
Létourneau, Lucienne, a. g. d., SS. de la Charité.
Gingras, Claire, a. g. d., SS. de la Charité.
Martel, Gérardine, a. g. d., SS. de la Chartié.
Lefebvre, Cordélia, a. g. d., SS. de la Charité.
Paradis, Ecxélire, a. g. d., SS. de la Charité.
Deschênes, Germaine, a. g. d., SS. de la Charité.
Maranda, Mariette, a. g. d., SS. de la Charité.
Morin, Germaine, a. g. d., SS. de la Charité.
Carrier, Yvette a. g. d., SS. de la Charité.
Lavallée, Alexandre, a. g. d., SS. de la Charité.
Belleau, Madeleine, a. g. d., SS. de la Charité.

Melles Ross, Rose-Irène, a. g. d., SS. de la Charité.
Carrier, Marguerite, a. g. a., SS. de la Charité.
Michaud, Elianette, a. g. d., SS. de la Charité.
Dubuc, Frances, a. d., SS. de la Charité.
Thomas, Mary, a. d., SS de la Charité.
Power, Sadie, a. d., SS. de la Charité.
Picard, Alida, a. d., SS. de la Charité.
Mathieu, Odile, a. d., SS. de la Charité.
Lachance, M.-Thérèse, a. d., SS. de la Charité.
Côté, Lucette, a. d., SS. de la Charité.
Bédard, Cécile, a. d., SS. de la Charité.
Boisvert, Monique, a. d., SS. de la Charité.
Thivierge, Rita, a. d., SS. de la Charité.
Cauchy, Pauline, a d., SS. de la Charité.
Belleau, Marguerite-M., a. d., SS. de la Charité.
Gosselin, Jeanne-Berthe, a. d., SS. de la Charité.
Pelletier, Thérèse, a. d., SS. de la Chartié.
Giguère, M.-Thérèse, a. d., SS. de la Charité.
Couture, Éva, a. d., SS. de la Charité.
Thivierge, Juliette, a. d., SS. de la Charité.
Beaudoin, Marguerite, a. d., SS. de la Charité.
Bernier, M.-Blanche, a. d., SS. de la Charité.
Turcotte, Germaine, a. d., SS. de la Charité.
Delisle, Cécile, SS. de la Charité.
Laveau, Simonne, SS. de la Charité.
Plamondon, Aurore, SS. de la Charité.
Beaudoin, Annette, SS. de la Charité.
Bussières, Amanda, SS. de la Charité.
Larochelle, Yvette, SS. de la Charité.
Fournier, Inez, SS. de la Charité.
Tessier, Béatrice, SS. de la Charité.
Binet, Évangéline, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Drouin, Corinne, a. g. d., C. N.-D. St-Roch.
Catellier, Madeleine, a. g. d., C. N,-D., St-Roch.
Cantin, Clarisse, a. g. d., C. N.-D., St-Roch,
Lafontaine, Stella, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Gagnon, Marguerite, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Normand, Marguerite, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Lortie, Cécile, a. d., C. N.-D.. St-Roch.
Duchaîne, Yvette, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Payne, Alexandra, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Cantin, Germaine, C. N.-D., St-Roch.
Lafontaine, Grace, C. N.-D., St-Roch.
Jalbert, Georgette, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Beaulieu, Albertine, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Beaumont, Marie-Ange, a. d., C. N.-D. Bellevue.
Robitaille, Adrienne, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Tanguay, Fabienne, C. N.-D., Bellevue.
Bolduc, Hermine, C. N.-D., Bellevue.
Légaré, Thérèse, C. N.-D., Bellevue.
Morin, Jacqueline, C. N.-D., Bellevue.
Pinard, Elizabeth, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Vadeboncœur, Marie, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Vanasse, Berthe, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Houle, Judith, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lemire, Aline, a. g. d., SS. de l'Assomption.

Melles Côté, Cécile, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Boisvert, Wilehlmine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Boisvert, Henriette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Pépin, Éveline, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Dorval, Marie-Blanche, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Bessette, Anaïs, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Descoteaux, Lucienne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Charpentier, Lucie, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Leclerc, Germaine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Laroche, Lucienne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Gauthier, Bertha, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Mailhot, Adrienne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Niguet, Angéline, a. d., SS. de l'Assomption.
Péloquin, Imelda, a. d., SS. de l'Assomption.
Bergeron, Lucette, a. d., SS. de l'Assomption.
Proulx, Marie-Anne, a. d., SS. de l'Assomption.
Pichette, Berthe, a. d., SS. de l'Assomption.
Hamel, Irène, a. d., SS. de l'Assomption.
Bégin, Madeleine, a. d., SS. de l'Assomption.
Camirand, Gertrude, a. d., SS. de l'Assomption.
Simard, Alida, a. d., SS. de l'Assomption.
Picher, Antoinette, a. d., SS. de l'Assomption.
Darveau, Bibiane, a. d., SS. de l'Assomption.
Comeau, Annette, a. d., SS. de l'Assomption.
Stiouphile, Eliane, SS. de l'Assomption.
Triganne, Josephte, SS. de l'Assomption.
Charland, Jeanne SS. de l'Assomption.
Dontigny, Annette, SS. de l'Assomption.
Martel, Marguerite, SS. de l'Assomption.
Vanasse, Monique, SS. de l'Assomption.
Plante, Juliette, SS. de l'Assomption.
Lesage, Colombe, SS. de l'Assomption.
Denoncourt, Gilberte, SS. de l'Assomption.
Héroux, Annette, SS. de l'Assomption.
Comeau, Yvette, SS. de l'Assomption.
Yergeau, Antoinette, S . de l'Assomption.
Lussier, Corinne, SS. de l'Assomption.
Duclos, Régine, a. g. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Carrier, Marie-Rose, a. g. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Légaré, Marie, a. g. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Hart, Gertie, a. g. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Gagnon, Marguerite, a. g. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Verret, Alice, a. g. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Durand, Antoinette, a. g. d , SS. de la Charité de St-Louis.
L'Heureux, Cécile, a. g. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Blais, Anna-Marie, a. g. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Poirier, Alice, a. g. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Paquet, Juliette, a. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Déry, Béatrice, a. d., SS de la Charité de St-Louis.
Pleau, Marguerite, a. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Parent, Thérèse, SS. de la Charité de St-Louis.
Robitaille, Armel, SS. de la Charité de St-Louis.
Renaud, Antoinette, SS. de la Charité de St-Louis.
Lavoie, Marie-Paule, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.

Melles Brochu, Annette, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Gauvin, Emma, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Francœur, Marguerite, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Morissette, Claire, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Drouin, Carmen, a. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Fournier, Irène, SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Pilette, Imelda a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Courchesne, Carmel, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Chagnon, Liliane, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Doyon, Georgianna, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Lavoie, Georgianne, a. g. d., Ursu'ines, Stanstead.
Lavoie, Madeleine, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Massé, Gabrielle, a. d., Ursulines, Stanstead.
Choquette, Gabrielle, a. d., Ursulines, Stanstead.
Beaudet, Yvette, Ursulines, Stanstead.
Mailhot, Alice, a. g. d., N. -D. Bon-Conseil, Lévis.
Bastien, Simone, a. g. d., N.-D. Bon-Conseil, Lévis.
Néron, Marie-Laure, a. g. d., N.-D. Bon-Conseil, Lévis.
Donaldson, Adrienne, a. g. d., N.-D. Bon-Conseil, Lévis.
Moreau, Blanche, a. g. d., N.-D. Bon-Conseil, Lévis.
Boily, Marie-Jeanne, a. g. d., N.-D. Bon-Conseil, Lévis.
Turcotte, Graziella, a. d., N.-D. Bon-Conseil, Lévis.
Bergeron, Mariette, a. d., N.-D. Bon-Conseil, Lévis.
Bergeron, Pierrette, N. -D. Bon-Conseil, Lévis

Diplômes (cours supérieur)

1921—Melles Laframboise, Alice, a. g. d., Jésus-Marie.
Amyot, Adrienne, a. g. d., Jésus-Marie.
Richard, Gisèle, a g. d., Jésus-Marie.
Dion, Marcelle, a. g. d., Jésus-Marie.
Girard, Germaine, a. g. d., Jésus-Marie.
Plamondon, Georgette, a. g. d., Jésus-Marie.
Roberge, Gabrielle a. d., Jésus-Marie.
Coulombe, Imelda, a. d., Jésus-Marie.
Roy, M.-Thérèse, a. d., Jésus-Marie.
Mercier, Emma-Jeanne, Jésus-Marie.
Julien, Mariette, Jésus-Marie.
Sexton, Berthe, a. g. d., Bon-Pasteur.
Belleau, Marie-Marthe, a. g. d., Bon-Pasteur.
Mathieu, Antoinette, a g. d., Bon-Pasteur.
Byrne, Cécile, a. g. d., Bon-Pasteur.
Baxter, Mary, a. d., Bon-Pasteur.
Gaumond, Marinette, a. d., Bon-Pasteur.
Rhéaume, Germaine, a. g. d., SS. de la Charité.
Flynn, Christine, a. g. d., SS. de la Charité.
Madden, Margaret, a. g. d., SS. de la Charité.
Burridge, Clothilda, a. g. d., SS. de la Charité.
Gravel, Lucienne, a g. d., SS. de la Charité.
Rochette, M.-Alma, a. g. d., SS. de la Charité
Hazel, Blanche, a. d., SS. de la Charité.
Mountain, Bella, a. d., SS. de la Charité.
Turgeon, M.-Ange, a. d., SS. de la Charité.
Rochette, M.-Alma, a. d., SS. de la Charité.

Melles Lavallée, M.-Claire, a. d., SS. de la Charité.
Boulanger, Juliette, SS de la Charité.
Dupont, M.-Jeanne, SS. de la Charité.
Blais, Irène, a. g. d., C. N.-D. St-Roch.
Marceau, Madeleine, a. d , C. N.-D., Bellevue.
Bouchard, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Donavan, Norah, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Morgan, Helen,a. d., C. N.-D., Bellevue.
Rora, Esther, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Morgan, Estelle, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Cozzolino, Nora, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Allard, Edouardine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Desmarais, Cécile, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Morisset, Gabrielle, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Pelletier, May-Aline, a g. d , SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Casgrain, Germaine, a. d., SS. de St Joseph de St-Val ier.
Genest, Rachel, a. g d., Ursulines, Stanstead
Beaudoin, Germaine, a. g. d., Ursu ines, Stansdead.
Laflamme, Germaine, a. d., Ursulines, Stantead.

Diplômes (cours supplémentaire)

1921—Melles Samson, Marguerite, a. g. d., Jésus-Marie.
Roy, Lucienne, a. g. d., Jésus-Marie.
Bélanger, Gilberte, a. g. d., Jésus-Marie.
De'isle, Simone, a. g. d., Jésus-Marie.
Turgeon, M.-Alice, a. g. d , Jésus-Marie.
Hoesechen, Bernardine, a. g. d., Jésus-Marie.
Bloomey, Bertha, a. g. d., Jésus-Marie.
Francœur, Jacqueline, a. g. d , Jésus-Mar'e.
Pâquet, Alice, a. g. d., Jésus-Marie.
Byrne, Ursula, a. g. d., Bon-Pasteur.
Lec'air, Rose-Blanche, a. g d., Bon-Pasteur.
Rioux, Bertha, a. g. d., Bon-Pasteur.
Michaud, Pauline, a. g. d., Bon-Pasteur.
Lefebvre, Berthe, a. d., Bon-Pasteur.
Bélanger, Irène, Bon-Pasteu-.
Levasseur, Marg.-Marie, Bon-Pasteur..
Paquin, El ane, a. g. d., SS. de la Charité
Bussières, Béatrice, a. g. d., SS. de la Charité.
Papillon, Gert ude, a. d., SS. de la Charité.
Côté, Émilienne, a. d., SS. de la Char té.
Clavet, Luc:enne, a. d., SS. d› la Charité.
Beaudet, Ernestine, a. d., SS. de la Charité.
L'Homme, Hélène, a. d., SS. de la Charité.
Picard, Esther, SS. de la Charité
Bel'eau, M.-Sylvia, SS. de la Charité.
Rémilla d, Esthér'ta, SS. de la Charité
Roy, Éléonore, SS. de la Charité
Léveillée, Lucienne, SS. de la Charité.
Caron, Mari -Paule, a. g. d., C. N.-D., St Roch.
Douville, Ma guerite, a. g. d., C N.-D., St-Roch.
Huot, Yvonne, a. g. d., C. N.-D., St Roch.

Melles Turcotte, Lucienne, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Martin, Annie, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Auger, Yvette, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Julien, Anna, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Gill, Élodie, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Trahan, M.-Thérèse, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Béland, Blanche, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Cloutier, Gabrielle, a. g. d., SS. de l'Assomption.

Diplômés de l'enseignement commercial

CERTIFICAT DE DROIT COMMERCIAL

1921 — MM. Deschamps, J.-Séverin, a. d.
Gauvin, Henri, a. d.
Pouliot, Lionel, a. d.
Bédard, Alexandre, a. d.
Dion, J.-E., a. d.
Rondeau, Raoul-Henri, a. d.
Boutin, Alfred, a. d.
Rondeau, Lucien, a. d.
Marois, L.-J., a. d.
East, J.-H., a. d.
Lapointe, Auguste, a. d.
Juneau, J.-A. a d.
Angers, Albert.
Plamondon, Gaudiose.

CERTIFICAT DE COMPTABILITÉ

1921 — MM. Vincent, E.-R., a. g. d.
Roberge, abbé Louis-Joseph, a. d.
Turgeon, Maurice, a. d.
Lachance, Adjutor, a. d.
East, J.-H., a. d.

CERTIFICAT D'ÉCONOMIE POLITIQUE

1921 — MM. Guy, Alphonse, a. g. d.
Pouliot, Lionel, a. g. d.
Germain, Ernest, a. g. d.
Montambault, Alfred, a. g. d.

Diplômés de l'Ecole d'arpentage et de génie forestier

CERTIFICAT D'ADMISSION A L'ÉTUDE DE L'ARPENTAGE

1921 — M. Savard, Maurice.

ARPENTEURS STAGIAIRES

1921 — MM. Savard, Paul, a. d.
Cimon, Laugevin.

INGÉNIEUR FORESTIER

1921 — M. Lafrance, Léonidas.

Diplômés de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière

BACHELIERS

1921 — MM. Poisson, Émile, a. g. d.
Caron, Omer, a. g. d.
Paris, André, a. d.
Pelletier, Albert, a. d.
Belzile, Damase, a. d.
Langlois, Paul.
Bégin, Louis-Joseph.

Diplômés de l'enseignement classique

BACHELIERS ES SCIENCES

1921 — MM. Chabot, Édouard, Québec.
Desmarais, Roger, Québec.
Vachon, Wilfrid, Québec.
Rouillard, Victor-Aimé, Québec.
Laramée, Léo, Joliette.
Méloche, René, Ste-Thérèse.
Lauzer, Rosaire, a. d., Nicolet.
Grandpré, Antonio, St-Hyacinthe.
Rousseau, Louis, Québec.
Samson, René, a. d., Lévis.
Thiboutot, Jos.-Ls.-Philippe, Ste-Anne.
Blondin, Paul, Trois-Rivières.
LaRose, Rosario, Lévis.
Poirier, Paul-Henri, Nicolet.

BACHELIERS ES LETTRES

1921 — MM. Campeau, Elzéar, Ste-Marie.
Charbonneau, Lionel, St-Marie.
Durand, Robert, Ste-Marie
Painchaud, Narcisse, Ste-Marie.
Paquin, Chs-Auguste, Ste-Marie.
Sainte-Marie, Georges-Henri, Ste-Marie.
Gélinas, Marcel, Ste-Marie.
Deragon, Frédéric, Ste-Marie.
Bouchard, Pierre-Paul, Québec.
Larochelle, Paul, Québec.
Laliberté, Benoît, Québec.
Turmel, Herménégilde, Québec.
Giroux, Hercule, St-Hyacinthe.
Pouliot, Elzébert, Québec.
Deschênes, Jean-Léon, Québec.
Morissette, Amaury, Mont-Laurier.
Héon, Rodolphe, Mont-Laurier.
Vigeant, J.-Hector-Emilien, Joliette.
Dawson, Cécilius, Sherbrooke.
Brouillette, Gaspard, St-Hyacinthe.
Gagner, Bernard, St-Hyacinthe.
Garneau, Jean, Québec.
Johnson, Raoul, L'Assomption.
Mignault, Antonin, Sherbrooke.
Painchaud, Paul, Québec.
Gauthier, Chs-Auguste, Québec.
Leblanc, Romulus, St-Hyacinthe.
Talbot, Léonidas, St-Alexandre.

BACHELIER ES ARTS

— MM. Beauséjour, Jos.-Ach'le, a. d., Ste Marie
Bourg ault, Florent, a. d., Ste-Mar'e
Charbonneau, Henri, a. d., Ste-Mar'e.
Forget, Valmo e, a. d., S e-Mar'e
D'Auteuil, Georges-Henri, S e-Ma ie.
Bernier, Marcel, Ste-Marie.
Bla's, Ro'and, Ste-Marie.
Bruchési, Jean, Ste-Marie.
Charbonneau, Léopold, S e-Marie.
Crépeau, Loui , Ste-Mar e.
Germain, Léon-Dav'd, S'e-Marie.
Giroux, Bathélemy, Ste-Mar'e.
Lalande, Em le, Ste-Marie.
Légaré, Maurice, S'e-Marie.
Provost, Paul, Ste Marie.
Roberge, Antonio Ste-Marie.
Roch, Louis-Pau , Ste-Mar e.
Th bault, Eugène St -Marie,
Vachon, Georges. Ste-Marie.
Bergin, Joseph, Loyola.
Désy, Pau , Loyo'a.
Dolan. John, Loyola.
LaChapelle Pascal, Loyola.
M G e, William, Loyola.
McGarry, James Loyola.
Terroux, Fernand, Loyola.
Wickham, Paul, Loyola.
Toussaint, J.-Hilaire, Québec.
Cantin, Stanislas, Québec.
Michaud, Jean-Baptiste, Québec.
Lemieux, Renaud, Québec.
Touchet, Louis-Ernest, Québec.
Létourneau, Léger, a. d., Québec.
Fortier, de la Bruère, Québec.
Gervais, Jacques, a. g. d., Québec.
Leclerc, Louis-Philippe, Québec.
Poulin, Charlemagne, Québec.
Cantin, Charles-Édouard, Québec.
Nadeau, Rosaire, a. d., Québec.
Therrien, Achille, Québec.
Pouliot, Émilien, a. d., Québec.
Chouinard, Aubert, a. d., Québec.
Dorion, Jules-Édoaurd, Québec.
Gagnon, Georges-Sailly, Québec.
Roy, Évariste, a. d., Québec.
Talbot, Antonio, Québec.
Miquelon, Paul, a. g. d., St-Hyacinthe.
Dumouchel, Antoine, a. d., St-Hyacinthe.
Gauthier, Paul, L'Assomption.
Joyal, Romulus. L'Assomption.
Séguin, Nérée, Valleyfield.
Roy, Georges-Édouard, Ste-Anne.
Bruneau, Joseph-Roméo, a. g. d., Nicolet.
Garon, Alphonse, Rimouski.
Forget, Ulysse, Ste-Jean.

1921—MM. Larivière, Alfred, a. g. d., Mont-Laurier.
Bélanger, Sinaï, a. g. d., Montréal.
Lavallée, Rosario, a. d., Joliette.
Caisse, J.-Jules-Gaston, Joliette.
Guimond, Joseph-Cléophas, Joliette.
Venne, Charlemagne, a. d., Joliette.
Bérard, Rosario, Joliette.
Champeau, Jean-Baptiste, Sherbrooke.
Lemaître, Georges-L., a. d., Sherbrooke.
Guilbault, Claudius, a. d., Ste-Thérèse.
Raymond, René, a. d., Ste-Thérèse.
Déon, Joseph, Ste-Thérèse.
Gascon, Ernest, Ste-Thérèse.
Filion, Adrien, Ste-Thérèse.
Séguin, Georges-Édouard, Ste-Thérèse.
Marier, Alexandre, a. g. d., Nicolet.
Bellehumeur, Paul, L'Assomption.
Bruneau, Roméo, a. d., Nicolet.
L'Heureux, Ernest, St-Hyacinthe.
Larivière, Paul, St-Hyacinthe.
Bernier, Antonio, St-Hyacinthe.
Godin, Raymond, a. d., L'Assomption.
Samson, Jean-Charles, St-Dunstan.
Labelle, Ls-Arthur, St-Alexandre.
Trottier, Alphonse, a. d., L'Assomption.
Séguin, Almanzor, Ste-Thérèse.
Choquette, Joseph, a. d., L'Assomption.
Laberge, Antonio, Valleyfield.
Grégoire, Roméo, Lévis.
Longpré, Zénon, L'Assomption.
Daoust, Achille, St-Laurent.
Belleau, André, Lévis.
Lafrance, Hector, St-Laurent.
Blais, Ls-Philippe, a. d., Lévis.
Baribault, Charlemagne, Trois-Rivières.
Turmel, Jean-Thomas, Lévis.
Samson, Mathieu, a. d., Québec.
Germain, Chs-Édouard, a. d., Trois-Rivières.
Laurin, Carroll, a. d., St-Alexandre.
Gilbert, Jules-Albert, a. d. Québec.
Fréchette, Athanase, Montréal.
Morin, Emile, St-Dunstan.
Tétrault, Ovila, a. d., Sherbrooke.
Poirier, Robert, Nicolet.
Poulin, Raoul, Lévis.

CERTIFICAT D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

1921 — M. Dion, Joseph-Alfred, Québec.

LICENCE EN PHILOSOPHIE

1921 — MM. Garant, abbé Chs Omer, a. g. d.
Boutin, abbé Jos.-Hormisdas, a. g. d.
Duchêne, abbé Guillaume-Miville, a. g. d.
Boileau, Fr. Roméo, C.S.C., a. d.
Hudon, Jean, a. d.

MAITRES ES ARTS

Binet, Henri-Philippe, a. d.
Raymond, abbé Chs-Eugène.
Chassé, Alphonse.
Lacroix, Gérard.
Girard, Albert.
Martel, Jean-Baptiste.

1921 — MM. Adam, abbé Léonidas, Sherbrooke.
Robitaille, abbé Georges, Joliette.
Lamarche, abbé Louis-Philippe, Joliette.
de Grandpré, R. P. Alphonse, C.S.V., Joliette.

DOCTEUR ES LETTRES

1921 — M. Caron, abbé Ivanhoe, Québec.

GRADUÉS DE FACULTÉ DE MÉDECINE

BACHELIERS

1921 — MM. Paquin, Raymond.
Parrot, Paul.
Brassard, Jos.-Emile.
Lavergne, Nérée
Dubé, Louis-Philippe.
Desruisseaux, Oliva.
Samson, J.-Wilfrid.
Normand, Hudon.
Labrecque, François.
Dubé, Joseph-Alcide.
Bélanger, J.-Antoine.
Lespérance, Alphonse.
Mayrand, Clovis.
Caron, Maurice
Larue, Lucien.
Garneau, P ul-Édouard.

DOCTEURS

1921 — MM. Grégoire, Georges, a. g. d.
Re'd, Léonide, a g. d.
Laflèche, Georges, a. g. d.
Gagnon, Pierre-Paul a. g. d.
Bélanger, Samuel, a. d.
Dumais, Chs.-Henri, a. d.
Demers, Charles, a. d.
Fortier, Ferdi and.
Noë'. Jos -Ov la.
Gauth'er, Pierre.
Faucher. Euclide.
Ducharme. Al'red.
Lab rge, Joseph-Arthur.
Dem rs, Victor.
Mlvi le, Delphis.
Hamelin, Raoul.
Lizotte, Adrien.
Lebe', Joseph.
Perrier, Aimé.
Roy, Pierre.
A'laire, Egide.

HYGIÉNISTES EXPERTS

1921 — MM. Piégay Jean-Benoît, a. g. d.
Constantin, Jules, a. d.
Gosselin, Joseph, a. d.
Masson, Joseph a. d.
Dumais, Chs.-Henri, a. d.
Leblond, Joseph.

GRADUÉS DE LA FACULTÉ DE DROIT

BACHELIERS

1921 — MM. Leroux, Jos.-Eugène.
Turgeon, Jean-Marie.

LICENCIÉS

1921 — MM. Taschereau, Claude, a. d
Picher, Édouard, a. d.
Dussault, Alexandre.
Benoit, Antonio.
Gervais, Antonio.
Dumais, Antonio.
Dumoulin, Jacques.
Pettigrew, Achille.
Caron, Amédée.
Naud, Albert.
Delâge, Maurice.
Drolet, Lucien.
Garneau, Antonio.
Michaud, David.
Frenette, Paul.
Désilets, Albert.
Cloutier, Maurice.
Cantin, Charles.
Gagné, Léonidas.

DOCTEURS

1921 — MM. D'Auteuil, hon. Juge Pierre, Québec
Sévigny, hon. Juge Albert, Québec.

GRADUÉS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE

BACHELIERS

1921 — MM. Duval, Jean.
Gagnon, Eustache, C.S.C.
Rodrigue, Charles.
Beaudry, Adrien, C.S.C.

LICENCIÉS

1921 — MM. Duval, Jean, a. g. d.
Gagnon, Eustache, C.S.C., a. g. d.
Rodrigue, Charles, a. d.
Beaudry, Adrien, C.S.C., a. d.

DOCTEURS

1921 — MM. O'Reilly, Thomas-Boyle.
D'Eschambault, Antonio.
Brière, Eugène.
Bettez, Antonio.
Carrier, Joseph.
Michaud, Eustache.

— —

PRIX ET MÉDAILLES

DÉCERNÉS À LA FIN DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1920-1921

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Prix Thomas d'Aquin.—{M. Eustache Gagnon, C.S.C., M. Jean Duval,} *ex æquo.*

Droit canonique.— M. Auguste Saint-Pierre, d.P.B.

Théologie morale (cours inférieur).— M. Auguste Saint-Pierre, d.P.B.

Lieux théologiques.— M. Auguste Saint-Pierre, d.P.B.

Droit paroissial.— MM. Jean Verreault et Willie Laverdière, *ex æquo.*

Ecriture sainte.—MM. Guillaume Déchêne et Auguste Saint-Pierre, *ex æquo*

Histoire ecclésiastique.—Guillaume Déchêne.

Histoire ecclésiastique du Canada. — M. Auguste Saint-Pierre, d.P.B.

Cours d'hébreu.—M. Guillaume Déchêne.

Théologie morale (cours supérieur).— M.Joseph Dubé.

Théologie dogmatique. (de Creatione).— M. Joseph Roberge.

Théologie dogmatique.—(De Verbo Dei incarnato).— M. Joseph Boutin.

FACULTÉ DE DROIT

Médaille d'or donnée par Son Excellence le Gouverneur Général du Canada.
M. Claude Taschereau.

PRIX TESSIER

1er prix : M. Édouard Picher.
2e prix : M. Claude Taschereau.

PRIX SIROIS

M. Alexandre Dussault.

PRIX ROY

1er prix : M. Marie-Louis Beaulieu
2e prix : M. Jean-Baptiste Martel.

PRIX DORION

M .Alexandre Dussault.

PRIX DESRIVIÈRES

M. Pierre-Émile Gelly.

PRIX RIVARD

1er prix : M. Antonio Benoît.
2e prix : M. Césaire Gervais.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Médailles données par sir Charles Fitzpatrick, Lieutenant-gouverneur de la Province.

1er prix : M. Georges Grégoire.
2e prix : M. Léonide Reid.

PRIX MORRIN

4me année : 1er prix : M. Fabien Gagnon.
2e prix : M. Roland Desmeules, M. Gustave Desroches *ex æquo*.
3me année : 2e prix: M. Adolphe Gingras.
2me année : 1er prix : M. Nérée Lavergne.
2e prix : M. J.-Émile Brassard.
1re année : 1er prix : M. Aristide Tardif.
2e prix : M. J.-Henri Digout.

PRIX LEMIEUX

M. Jos.-Ed. Morin.

PRIX SIMARD

1er prix : MM. Chs-Henri Dumais, Pierre-Paul Gagnon, Georges Laflèche, *ex æquo*
2e prix MM. Georges Grégoire, Léonide Reid, *ex æquo.*

PRIX VÉZINA

1er prix MM. Robert Fiset, Hector Lavallée, *ex æquo.*

2e prix : M. Aristide Tardif.

FACULTÉ DES ARTS

MÉDAILLE DEVONSHIRE

M. Henri Beaulieu.

PRIX GARNEAU

1er prix : M. Roméo Blanchet.
2e prix : M. Maurice Lamontagne.

PRIX HUARD

1er prix : M. Jos.-Arthur Huard.
2e prix : M. Antonio Talbot.

PRIX WEBSTER

De mathématiques. — 1er prix : M. Roméo Blanchet.
2e prix : M. Gérard Jacques.

De physique.— 1er prix : M. Mathieu Samson.
2e prix : M. Jacques Gervais.

PRIX P.-J.-O. CHAUVEAU

M. Maurice Roy.

PRIX DE RHÉTORIQUE donné par S. H. le Lieutenant-Gouverneur.

1er prix : M. Fernand Bussières
2e prix : M. Maurice Roy.

PRIX DU PRINCE DE GALLES

Son Altesse Royale le Prince de Galles (plus tard S. M. Édouard VII), à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 20 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de $800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles.*

Conditions du concours pour ce prix

(Voir page 146)

RHÉTORIQUE

Messieurs

1873—Alfred Cloutier, Québec.
1874—Joseph Lemaître, Nicolet.
1875—Alphonse Lemieux, Québec.
1876—Achille Routhier, Québec.
1877—Gilbert M.-Déchêne, Ste-Anne.
1878—Gaudiose Brousseau, Québec.
1879—Alphonse Bernier, Lévis.
1880—L.-M. Guérin, Nicolet.
1881—William J.-Kelly, St-Laurent.
1882—Louis Fortier, Québec.
1883—Thomas Lefebvre, Québec.
1884—Napoléon Laflamme, Québec.
1885—Adalbert Guillot, Québec.
1886—Pierre Bouffard, Québec.
1887—Elias Roy, Lévis.
1888—Aurèle Nadeau, Lévis.
1889—Albert Dorais, Nicolet.
1890—D. Lalanne, Montréal.
1891—Louis Boyer, Montréal.
1892—Ernest Nadeau, Lévis.
1893—E. Lapointe, Rimouski.
1894—A. Cannon, Québec.
1895—J.-A. Léveillé, Lévis.
1896—A. Tremblay, Chicoutimi.
1897—F. Leclerc, Lévis.
1898—J. Côté, Nicolet.
1899—L. Morin, Nicolet.

Messieurs.

1900—Thomas Albert, Ste-Anne.
1901—H. Désy, Montréal. } ex æquo
J.-T. Nadeau, Lévis.
1902—Adélard Gilbert, Ste-Anne.
1903—Adélard Harbour, Montréal.
1904—David Roy, Ste-Anne.
1905—Eugène Gousie, Trois-Rivières.
1906—Léopold Choquette, Monnoir
1907—Arthur Robitaille, Québec.
1908—Omer Ladouceur, Joliette.
1909—Noël Fauteux, Montréal.
1910—Thomas McCarthy, Montréal.
1911—Aurèle Allard, Montréal.
1912—Rosario Lesieur, Montréal.
1913—Jean Chauvin, Assomption.
1914—Sylvio Laporte, St-Jean. } ex æquo
Gérard Tremblay, Lévis.
1915—A. Brossard, Montréal. } ex æquo
L. Deguire, Valleyfield.
1916—J.-B. Vinet, Montréal.
1917—Robert Cannon, Québec.
1918—Edouard Beaulieu, Lévis.
1919—Ernest Jasmin, Montréal.
1920—Louis-Joseph Lefebvre, Joliette.
1921—François Caron, L'Assomption.

PHILOSOPHIE

MESSIEURS

1875—Ls-Félix Pinault, Rimouski.
1876—Félix Landry, Québec.
1877—Henri Gouin, Québec.
1878—Alphonse Corriveau, Nicolet.
1879—Philippe Bérubé, Rimouski.
1880—Edouard Baril, Nicolet.
1881—Ovide Côté, Rimouski.
1882—Théodule Blais, Québec.
1883—Clovis Arsenault, Québec.
1884—Ernest Devoy, Nicolet.
1885—Eugène Gélinas, Nicolet.
1886—Joseph Guérard, Québec.
1887—John McGrath, Québec.
1888—Pierre Bouffard, Québec.
1889—Elias Roy, Lévis.
1890—Hermann Pelletier, Ste-Anne.
1891—Oscar Dorais, Nicolet.
1892—Emile Langlais, Ste-Anne.
1893—J. Pageau, Ste-Anne.
1894—F. Coulombe, Québec.
1895—R. Guimont, Québec.
1896—E. Bélanger, Ste-Anne.
1897—A. Léveillé, Lévis.
1899—E. Mercier, Québec.

MESSIEURS

1900—Chs Beaulieu, Québec.
1901—A. Marchand, Trois-Rivières
1902—J. Ferland, Lévis.
1903—J. Edmond Morin, Chicoutimi.
1904—Adélard Gilbert, Ste-Anne.
1905—Léonce Boivin, Chicoutimi.
1906—Arthur Léveillé, Ste-Thérèse.
1907—François Maltais, Québec
1908—M.-Aimé Troie, Montréal.
1909—Jos.-H. Landry, Joliette.
1910—D.-Alph. Robert, Joliette.
1911—Adjutor Boulianne, Ste-Anne.
1912—J. Charbonneau, Ste-Thérèse.
1913—Rosaire Benoit, Québec.
1914—Émile Yelle, Joliette.
1915—Georges Lemaire, Nicolet.
1916—Henri Duchesnay, Québec.
1917—Ariste Brossard, Montréal.
1918—Napoléon Morissette, Québec.
1919—Gaston Allard, Sherbrooke.
1920—Guillaume Déchêne, Québec.
1921—François Leduc, Bourget.

PRIX THOMAS-CHASE CASGRAIN

1916 — 1er prix : J.-B. Vinet, Montréal.
2e prix : Lionel Deguire, Valleyfield.

1917. — 1er prix : François Vézina, Assomption.
2e prix : Guillaume Cassovi, Rimouski.

1918.— 1er prix : Marie-Louis Beaulieu, Lévis.
2e prix : Auguste St-Pierre, Québec.

1919.— 1er prix : Guillaume Dechêne, Québec.
2e prix : Chs-Emile Décary, Ste-Thérèse.

1920.— 1er prix : Marie-Louis Beaulieu, Lévis.
2e prix : Fernand Guilbault, Joliette.

1921.— 1er prix : Robert Picard, Edmonton.
2e prix : François Caron, L'Assomption.

ÉLÈVES ANCIENS ET ACTUELS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC

et du

SÉMINAIRE DE QUÉBEC (Faculté de arts)

—

Qui ont fait du service militaire pendant la guerre

MM. Ahern, Georges, capitaine.
Alleyn, Richard, soldat lieutenant.
Asselin, Emile, lieutenant-pilote.
Audet, Antoine, lieutenant.
Bacon, Lucien, lieutenant-colonel.
Baillargeon, Guy, lieutenant.
Barrette, Hermann, soldat.
Barnwell, Léopold, soldat.
Beaubien, E., capitaine, **tué**.
Beaudoin, Louis, soldat.
Bédard, Maurice, soldat.
Bélanger, Joseph, soldat.
Bélanger, Roland, soldat.
Bélanger, Maurice, soldat.
Bélanger, Roméo, soldat.
Beaulieu, Eugène, capitaine.
Belleau, Edouard, soldat-lieutenant.
Belleau, René, soldat.
Belleau, Joseph, capitaine.
Belzile, Gleason, cadet.
Bergeron, Gilles, soldat.
Bernier, Hector, lieutenant.
Bernier, Maurice.
Binet, Charles, lieutenant.
Binet, Joseph, lieutenant, **tué**.
Blagdon, Joseph, capitaine.
Blagdon, Léonidas, capitaine.
Blais, Aristide, capitaine.
Boisvert, René, cadet.
Bouchard, Georges, sergent-major instructeur.
Boucher, Osias, lieutenant, armée américaine.
Bourassa, Lévis, capitaine.
Boyce, George, colonel D.S.O.M.C.
Brochu, Raoul, capitaine.
Brochu, Eugène, soldat.
Brousseau, Docile, lieutenant-colonel.
Bruneau, Jean, soldat-lieutenant.
Brunet, Pierre, soldat-cadet.
Brunet, Willie, soldat.

MM. Cannon, Lionel, soldat.
Cannon, Walter, capitaine-aumônier.
Cantin, Charles, cadet.
Caron, Lorenzo, soldat.
Casgrain, Perreault, soldat-lieutenant.
Casgrain, Philippe, major G. M. G.
Cassavant. N., soldat.
Chalifour, Adrien, soldat.
Chassé, Antoine, soldat, M.C.
Chassé, Henri, major D.S.O.M.C.
Chatigny, Joseph, soldat.
Chauveau, Charles, lieutenant-colonel.
Chouinard, Julien. lieutenant.
Choquette, Roddie, soldat-caporal.
Simon, Gérard, soldat.
Cimon, Langevin, soldat-lieutenant.
Cinq-Mars, Ernest, capitaine, croix de guerre française.
Cloutier, J.-L., capitaine.
Côté, Camille, soldat.
Côté. C.-E., soldat.
Côté, Georges, capitaine aumônier.
Côté, Paul, soldat.
Darche, Albert, soldat.
Deguise, Pierre, soldat-lieutenant.
Delâge, Maurice, soldat-sergent.
Delâge, Emile, capitaine.
Delaney, Errol, soldat.
Delany, William, colonel.
Déry, Eugène, capitaine aumônier.
De St-Georges, Paul, soldat.
Deschênes, Jean, soldat.
Deschênes, Jean-Léon, soldat.
Desjardins, Joseph, lieutenant.
Desjardins, Arthur, major-aumônier.
Desjardins, Alexandre, soldat.
Desroches. François, soldat.
Desrochers, E., soldat.
Desrochers, Gustave, soldat.
Dessanes, Fernand, soldat.
Dion, Alfred, soldat.
Dion, C.-E., capitaine.
Dolbec, Maurice, soldat croix de guerre.
Dorion, Frédéric, cadet.
Dorion, Robert, soldat-lieutenant.
Dubé, Jos.-Alcide, soldat.
Dubé, Alfred, lieutenant.
Dubé, Paul-Henri, soldat.
Dubord, Armand, major.
Dubuc, Arthur, soldat.
Duchesnay, Elzéar, soldat-cadet.
Dufault, Paul-Emile, soldat.
Dumas, J.-A., capitaine-aumônier.
Dussault. Antoine, soldat.
Dussault, Fernand, soldat-lieutenant.
Dussault. Lucien, lieutenant-capitaine.
Dussault, Jean-Baptiste, soldat.

MM. Fafard, Raoul, lieutenant.
Fages, Cortland, lieutenant-capitaine.
Falardeau, Jules, lieutenant.
Fauteux, Mercier, soldat-sergent.
Fillion, Joseph, capitaine-aumônier, M.B.E.
Fiset, sir Eugène, major-général K.C.M.G., D.S.O., légion d'honneur.
Flynn, Edmond, soldat-lieutenant.
Flynn, Percy, lieutenant-capitaine.
Fontaine, Charles, major A.C.
Fortier, Gaston, soldat-cadet.
Fradette, Moïse, sergent.
Fréchette, Charles, soldat.
Fréchette, Louis-David, soldat.
Frenette, Jules, soldat.
Fugère, Lomer, soldat-sergent.
Garneau, Antonio, cadet.
Garneau, Gérard, lieutenant.
Garneau, Henri, soldat-lieutenant.
Garneau, Léon, lieutenant-capitaine.
Garneau, Paul, soldat-lieutenant.
Garneau, Raymond, lieutenant-capitaine.
Gagné, Léonidas, soldat.
Gagnon, Aimé, soldat.
Gagnon, Emile, soldat-sergent.
Gagnon, Edmond, cadet.
Gauthier, Léon-Georges, lieutenant.
Gauvin, Raymond, lieutenant.
Gauvreau, Maurice, lieutenant R. N. A.
Gauvreau, J.-Charles, soldat.
Gibsone, hoonorable juge Georges, major.
Gobeil, Jean-Robert, lieutenant-capitaine.
Gosselin, Auguste, cadet.
Gosselin, François, cadet.
Gosselin, Yves, soldat-lieutenant.
Gouin, Paul-Henri, lieutenant.
Goulet, Donat, cadet.
Goulet, Victor, soldat-lieutenant.
Gravel, Emile, soldat lieutenant.
Grondin, Maurice, lieutenant, **tué.**
Guay, J.-Edouard, capitaine-aumônier.
Guay, Pierre, lieutenant M.C., **tué.**
Guay, Rodolphe, lieutenant-colonel.
Hamel, Pierre, lieutenant. **tué.**
Hébert, Arthur, soldat, C.Q.M.S.
Hébert. Aurèle, soldat.
Henry, Yves, sergent armée française, croix de guerre.
Houde, Jos.-Léon, capitaine.
Hudon, J.-R., soldat.
Hudon, Georges, sergent, croix St-Georges de Russie.
Huot, Eugène, soldat.
Huot, Gérard, soldat.
Hurteau, J.-A., soldat-lieutenant.
Jobin, J.-B., soldat.
Jolicœur, Siméon, lieutenant-colonel-aumônier.
Jones, Allen, colonel.
Lacasse, Antonio, cadet.

MM. Lacroix, Henri, soldat.
Lacroix, Octave, major.
Lajoie, Eddy, soldat, armée américaine.
Laliberté, Edmond, major.
Laliberté, Napoléon, capitaine.
Lamontagne, Frs-Xavier, soldat.
Lamothe, Georges, lieutenant M. C.
Lanctot, Jean, lieutenant.
Landry, Ernest, soldat.
Landry, Jos., brigadier-général, C.M.G.
Landry, René, lieutenant.
Langelier, Braun, lieutenant capitaine, M.C.
Langevin, H., soldat.
Languedoc, Bernard, capitaine.
Lanthier, Dunn, soldat.
Lanthier, Jacques, lieutenant-capitaine.
Lapointe, Roméo, soldat.
Larue, Auguste, soldat.
Larue, Eugène, soldat.
Larue, Victor, soldat.
Larue, Win., soldat-lieutenant.
Lantagne, Laval, soldat.
Latulippe, Aimé, lieutenant.
Lavallée, Ludovic, lieutenant.
Lebel, E.-A., lieut.-colonel, C.M.G., D.S.O., Légion d'honneur
Lebœuf, Auguste, lieutenant.
Lemieux, Roddy, lieutenant, **tué**.
Lépinay, St-Georges, soldat-sergent.
Lespérance, Alphonse, soldat-cadet.
Lortie, Antoine-Charles, sous lieutenant.
MacKay, Jean-Charles, capitaine.
MacKay, Lionel, lieutenant.
MacKay, Willie, lieutenant.
Maltais, François, capitaine-aumônier.
Malouin, Horace, cadet.
Maranda, A., lieutenant.
Marois, Alfred, lieutenant.
Mayrand, Robert, major.
McCaffrey, Henry, lieutenant.
McGuire, Frank, lieutenant, **tué**.
Mercier, Ed uard, soldat.
Mercier, Théodore, soldat.
Michaud, David, soldat.
Michaud, Jean-Baptiste, soldat.
Michaud, Thos., soldat, **tué**.
Montminy, Charles, lieutenant.
Montminy, Eugène, soldat.
Morin, Alonzo, lieutenant.
Morin, J.-A., lieutenant-colonel.
Morin, Willie, soldat, armée américaine.
Morissette, Alexandre, soldat.
Naud, Albert, soldat.
Noreau, Louis-Philippe, soldat.
O'Gallagher, Dermot, capitaine.
O'Leary, Peter, lieutenant-colonel-aumônier, D.S.O.
Ollivier, Maurice, soldat-lieutenant.

MM. O Meara, Jack, lieutenant-colonel.
Paré Roméo, lieutenant.
Paulin, Ernest, lieutenant.
Pelletier, Oscar, colonel.
Pelletier, René, soldat-lieutenant, **tué.**
Petitclerc, J.-L., capitaine.
Plante, Lucien, major.
Pouliot, Adrien, cadet.
Pouliot, Charles-Eugène, soldat-lieutenant, D.C.M.
Power, Charles, M.P., soldat-capitaine, M.C.
Prud'homme, Harris, soldat.
Rainville, Rosaire, lieutenant.
Ranger, Lucien, lieutenant.
Rivard, Antoine, soldat-lieutenant.
Roberge, Léonce, lieutenant.
Roberge, Louis, lieutenant.
Rochon, Albert, soldat.
Rooney, Walter, lieutenant.
Routhier, Emile, capitaine, M.C.
Routhier, G.-A., major, M.C., une barre.
Roy, Donat, cadet.
Roy, Emile, ca itaine.
Roy, Félix, soldat.
Roy, Georges, lieutenant-colonel.
Roy, Hervé, soldat.
Roy, John-H., major M.C., deux barres.
Ryan, Ge ard, lieutenant.
St-Amand, Georges, capitaine.
St-Hilaire, Louis-E., soldat.
Samson, Wilfrid, soldat.
Savard, Arthur, soldat.
Savary, E.-René, soldat.
Savoie, Marius, capitaine.
Shink, Georges, lieutenant.
Simard, Arthur, soldat.
Simard, Henri, soldat.
Sirois, Auguste, soldat-lieutenant.
Soucy, Paul, caporal.
Sylvestre, Armand, lieutenant.
Talbot, Paul, soldat.
Tanguay, Georges, soldat.
Taschereau, André, soldat-sergent.
Taschereau, Claude, soldat-sergent.
Taschereau, de Gaspé, soldat, **tué.**
Taschereau, Henri, lieutenant.
Taschereau, Robert, soldat-sergent.
Tellier, Edouard, soldat-lieutenant.
Thompson, Cecil, lieutenant.
Tousignant, Albert, capitaine, croix de guerre française.
Tremblay, Solyme, capitaine.
Trempe, Florian, cadet.
Trempe, Gaspard, soldat-lieutenant.
Trudelle, Maurice, soldat.
Vaillancourt, C.-E., soldat.
Vaillancourt, Joseph, capitaine.
Vallières, Maurice, soldat.

MM. Vaillancourt, C.-E., soldat.
Vaillancourt, Joseph, capitaine.
Vallières, Maurice, soldat.
Veilleux, Charles, lieutenant, **tué**.
Vien, Thomas, major.
Walsh, Jack, capitaine, **tué**.
Watters, Lucien, soldat-cadet.
Watters, Avila, capitaine.
Williams, James, lieutenant, **tué**.

En tout, pour la guerre qui vient de finir, 275 élèves (anciens et présents) du Séminaire de Québec et de l'Université Laval de Québec se sont enrôlés.

De ce nombre, 13 ont été tués en action, et 28 décorés, comme suit :

Un a reçu le titre de K.C.M.G.— Cinq ont été classés dans l'Ordre du Service Distingué.— Deux ont été admis dans la Légion d'Honneur.— Quatre ont reçu la Croix de Guerre française.— Quatorze ont reçu la Croix Militaire.— Un a reçu la décoration du D.C.M.— Un a reçu la Croix de Saint-Georges de Russie.— Un a reçu la décoration de Membre de l'Ordre de l'Empire britannique, M.B.E.

OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

DU

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Pour l'année 1920-1921

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Pour l'année 1920-1921

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

SUPÉRIEUR

Mgr François Pelletier, M. A.

DIRECTEURS

M. Ernest Nadeau, B.A., L.D.C., D.S.T.
M. Tancrède Pâquet,
Mgr Amédée Gosselin, M.A.
M. Napoléon Gariépy, B.A., D.S.T.
M. Pierre Hébert, M. A.
M. Philéas-J. Fillion, M.A., F.C.I.C.
M. Henri Simard, M.A., D.S.T.

AGRÉGÉS

Mgr Louis-Adolphe Pâquet, B.A., D.S.T.
M. Ph.-Benoit Garneau.
M. Joseph-N. Gignac, B.L., D.D.C., D.S.T.
M. Camille Roy, M.A., L.L., D.Ph.
M. P.-Chrysologue Desrochers.
M. Jos.-Emery Grandbois, B.S., L.Ph., D.S.T.
M. Adolphe Garneau, M.A.
M. Jos.-Romuald Pelletier.
M. Albert Aubert, B.A.
M. Odilon Gosselin, B.A.
M. Arthur Robert, M.A., D.Ph., D.S.T.
M. Oscar Genest, B.L.
M. Cyrille Gagnon, B.A., L.Ph., D.S.T.
M. Walter Cannon, B.A.

PRÊTRES AUXILIAIRES

M. Bruno Pelletier, B.A.
M. Arthur Maheux, B.A., D.S.P., L.L., D.S.T.
M. L.-Philippe Blais, B.L.
M. Alexandre Vachon, M.A., L.Ph., L.S.T., F.C.I.C.

M. Alphonse Morel, B.A., L.Ph., L.L.
M. Georges Savard.
M. Oscar Bergeron, M.A.
M. Elzéar Latulippe, B.L.
M. Jules Lachance, B.S.
M. Maurice, Laliberté, B.A., L.L.
M. Arthur Robitaille, B.A., L.Ph.
M. Ferdinand Vandry, B.A., L.Ph., L.S.T.
M. Ferdinand Côté.
M. Florido Gagné, B.A., L.Ph., L.D.C., D.S.T.
M. Rosaire Benoit, B.A., L Ph., L.D.C., L.S.T.
M. Joseph Lacroix, B.L.
M. Odilon Gauthier, B.A.
M. Aimé Labrie, B.A., L.Ph.
M. Christy Foy, B.A., L.Ph., L.D.C., S.T.D.
M. Emile Beaudry. B.L.
M. Joseph Bolduc, B.A.
M. Georges Roy, B.A., L.Ph., L.D.C., S.T.D.
M. Camille Morissette, B.A.
M. Noël Dion, B.S.

BIENFAITEURS DU SÉMINAIRE DE QUEBEC

(*Décédés avant juin 1920, avec date de naissance et de décès.*)

Mgr François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, fondateur, 1623-1708.

Mgr Jean-Baptiste de la Croix de St-Vallier, deuxième évêque de Québec, 1653-1727.

Mgr Jean-Olivier Briand, sixième évêque de Québec, réorganisateur après la cession du pays à l'Angleterre, et second fondateur, 1715-94.

Rév. Louis Soumande, prêtre du Séminaire de Québec, 1652-1706.

Son Altesse le duc Louis d'Orléans, 1703-1794.

Rév. Jean-Baptiste Gatien, curé de Lotbinière, 1719-1785.

Rév. Louis-Pascal Sarault, curé de St-Charles, Bellechasse, 1720-1794.

Rév. Jean Holmes, prêtre du Séminaire de Québec, 1799-1852.

Dame Marie-Louise Dubois, veuve de François-Xavier Corneau, et en secondes noces, de Joseph Deblois, 1793-1848.

Rév. Noël-Laurent Amyot, curé de St-Cyprien, St-Jean, 1794-1845.

Rév. Joseph Asselin, curé de l'Ange-Gardien, Montmorency, 1798-1856

Dame Marguerite Pouliot, veuve de Henri Salgé, Québec, 1755-1840.

Dame Marie-Louise Tanguay, veuve d'Ignace Hély dit Breton, Saint-Michel, Bellechasse, 1789-1848.

Rév. Joseph Couture, curé de St-Isidore, Dorchester, 1805-1862.

Rév. Marc Chauvin, V. G., chapelain de l'Hôtel-Dieu, 1795-1862.

Rév. Narcisse-Charles Fortier, curé de St-Michel, Bellechasse, 1800-1859.

Rév. Louis Gingras, prêtre du Séminaire de Québec, 1796-1866.

Rév. François-Xavier Leduc, curé de l'Ange-Gardien, Montmorency, 1791-1854.

Rév. Edouard-Gabriel Plante, chapelain de l'Hôpital-Général, Québec, 1813-1869.

M. Georges-Barthélemy Faribault, avocat, un des fondateurs de la Société historique de Québec, Québec, 1789-1886.

Rév. Charles Beaumont, curé de St-Joachim, Montmorency, 1820-1889.

Rév. Joseph Lagueux, curé de St-Jean-Port-Joli, 1826-1888.

Rév. Pierre-Léon Lahaye, curé de St-Jean-Deschaillons, 1820-1873.

Rév. Octave Lépine, ancien curé de St-Roch, Québec, 1835-1886.

Rév. Pierre-Télesphore Sax, curé de St-Romuald, Lévis, 1821-1881.

Demoiselle Mathilde Gosselin, institutrice, St-Charles, Bellechasse, 1818-1887.

Demoiselle Marie-Modeste Sirois, St-André de Kamouraska, 1815-1889

Rév. Pierre Lagacé, Principal de l'Ecole normale Laval, Québec, 1830-1884.

Rév. Pierre Patry, curé de St-Paschal de Kamouraska, 1815-1883.

Rév. John O'Grady, curé de Ste-Catherine de Fossambault, 1803-1872.

Rév. Jacques-Benjamin Grenier, curé de St-Henri de Lévis, 1809-1878.

Le Colonel Louis Fournier, Montmagny, 1797-1880.

Dame Luce-Monique Pinguet, veuve du Colonel Jacques Voyer, notaire, Québec, et en seconde noces, d'Etienne Gauvin, Québec, 1782-1857.

M. Jean-Baptiste Pouliot, notaire, Fraserville, 1816-1888.

Rév. François-Xavier Tessier, curé de St-François, Beauce, 1815-1890.

Rév. Eugène Méthot, prêtre demeurant au Séminaire de Québec, 1837-1867.

Rév. Michel Forgues, curé de St-Laurent, Ile d'Orléans, 1811-1882.

Rév. Louis Beaudet, prêtre du Séminaire de Québec, 1839-1891.

M. Thomas-Sterry Hunt, ancien professeur à l'Université Laval, 1820-1892.

Dame Marie-Anastasie de Villers, veuve de Frs Soulard, Lotbinière, 1810-1892.

M. Herménégilde Elie *alias* Jean Montigny, ancien serviteur du Séminaire de Québec, Montréal, 1838-1894.

Dame Clélie Boudreau, veuve de E.-Eleusippe Méthot, Lotbinière, 1819-1895.

Rév. Louis-Antoine Proulx, ancien curé de St-Vallier, Bellechasse, 1810-1895.

Son Excellence Louis de Gonzague Baillargé, avocat, comte romain, Québec, 1812-1896.

Rév. Augustin Beaudry, curé de Charlesbourg, 1812-1896.

Mgr Charles-Édouard Poiré, curé de Ste-Anne de la Pocatière,1810-1896.

M. Antoine Roussel, pilote, St-Jean, Ile d'Orléans, 1813-1892.

M. Jean-Baptiste Parent, cordonnier, Beauport, 1834-1897.

Son Éminence le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, 1820-1898.

Rév. Napoléon-Honoré Leclerc, curé de Kamouraska, 1849-1899.

Rév. Joseph-Eugène Gingras, curé de Sturgeon Falls, Ontario, 1863-1899.

Mgr Benjamin Pâquet, prêtre du Séminaire de Québec, 1832-1900.

Rév. Louis Hallé, curé de St-André de Kamouraska, 1834-1900.

M. Célestin Lachance, menuisier, St-Jean, Ile d'Orléans, 1832-1900.

Rév. Charles-Ovide Grenier, ancien curé de St-Basile de Portneuf, 1830-1901.

Rév. Hospice-Anthelme Verreau, principal de l'École normale Jacques-Cartier, 1828-1901.

Demoiselle Sara Grenier, St-Isidore de Dorchester, 1829-1902.

Mgr Cyprien Tanguay, prélat domestique, 1819-1902.

Dame Angèle Carrière, veuve de Ths Roy, St-Anselme, 1817-1903

Rév. Ls-Antoine Martel, ancien curé de St-Joseph, Beauce, 1833-1903.

Rév. Pierre Roussel, prêtre du Séminaire de Québec, 1831-1903.

Rév. H.-Raymond Casgrain, professeur à l'Université Laval, 1831-1904

Mgr Joseph-Calixte Marquis, protonotaire apostolique, 1821-1904.

Rév. Jean-Baptiste Villeneuve, ancien curé de St-Victor de Tring 1832-1904.

Rév. Polycarpe Dasylva, ancien curé de St-Isidore, 1831-1905.

M. Augustin Dionne, marchand, St-Denis de Kamouraska, 1835-1906

M. Wilbrod Constantin, marchand, St-Augustin, 1906.

M. Louis-François Tardif, ancien instituteur à St-Pierre, I. O., 1830-1907.

Rév. Etienne Hallé, ancien curé de Ste-Marguerite, 1823-1907.

Rév. Placide-E. Beaudet, ancien curé de Kamouraska, 1847-1907.

M. Auguste Wallard, ancien appariteur à la Faculté de médecine, 1907

M. Auguste Beaudry, avocat, Percé, 1907.

Rév. Benjamin Dionne, ancien curé de St-Elzéar, 1849-1907.

Demoiselle Sophie Grenier, St-Isidore, 1905.

Rév. Charles Cloutier, aumônier à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, Québec, 1831-1908.

Rév. Charles Sweron, ancien curé de Frenchville, Maine, E. U., 1828-1908.

Rév. Wenceslas Plaisance, ancien curé du Cap-Santé, 1850-1908.

Rév. Pantaléon Bégin, ancien curé de Laval, 1840-1908.

Rév. Joseph Dion, ancien professeur à Chicoutimi et à Lévis, 1833- 8.

Demoiselle Justine Verreau, L'Islet, 1909.

Rév. Flavien-E. Casault, ancien curé de St-Casimir, 1842-1910.

Rév. Joseph Genest, curé d'Adams, E. U., 1858-1909.

Mgr J.-C.-K. Laflamme, prêtre du Séminaire de Québec, 1849-1910.

Rév. Chs-Henri Pâquet, ancien curé de St-Alban, 1844-1910.

Rév. Placide Roy, curé de St-Isidore, 1853-1911.

Mgr R. McDonald, évêque de Hâvre-de-Grâce, Terreneuve, 1912.

Rév. J.-Edmond Marcoux, ancien prêtre du Séminaire de Québec, 1846-1911.

M. Phydime Pichette, St-Pierre, I. O., 1913.

Rév. Joseph Dumas, ancien curé de Baie-St-Paul, 1914.

Rév. Ovide Godin, curé de St-Augustin, 1847-1914.

Rév. J.-B. Couillard-Dupuis, ancien curé de N. D. de la Garde, 1852-1914.

M. et Mme Joseph St-Onge, 1915.

Rév. John Seubert, curé de Cologne, Minnesota, 1853-1909.

Rév. René Casgrain, ancien curé de l'Ange Gardien, 1839-1917.

Rév. Louis-Augustin Gauthier, ancien curé de St-Basile, 1836-1917.

Rév. James-D. Ballantyne, ancien curé de Grondines, 1847-1918.

M. Louis Bilodeau, industriel, Québec, 1917.

Rév. Léandre Hamelin, ancien chapelain de l'Hôpital-Général de Québec, 1828-1918.

Rév. Auguste Gosselin, ancien curé de St-Ferréol, 1843-1918.

Rév. Joseph-Élie Breton, ancien curé de St-Côme, 1850-1919.

M. Narcisse Baillargeon, St-Anselme, 1919.

Rév. F. de Borgia Boutin, ancien curé de St-Évariste, 1847-1919.

Rév. Benjamin Demers, ancien curé de St-Jean-Baptiste, Québec, 1848-1919.

Rév. Ferdinand Garneau, ancien curé de St-Roch des Aulnaies, 1846-1920.

M. D.-J. Montambault, Québec, 1920.

Mgr Thomas.-F. Barry, évêque de Chatam, N.-B., 1841-1920

———

GRAND SÉMINAIRE

(1920-1921)

DIRECTEUR

M. Chanoine Jos.-N. GIGNAC, B. L., D. D. C., D. S. T.

ASSISTANTS-DIRECTEURS

M. J.-E. GRANDBOIS, B. S., L. Ph., D. S. T.

M. GEORGES ROY, B. A., L. Ph., L. D. C., D. S. T.

PROFESSEURS

M. P.-B. GARNEAU,

M. J.-N. GIGNAC, B. L., D. D. C., D. S. T.

Mgr A.-E. GOSSELIN, M. A.

M. C.-N. GARIÉPY, B. A., D. S. T.

M. J.-E. GRANDBOIS, B. S., L. Ph., D. S. T.

M. J.-R. PELLETIER.

M. C. GAGNON, B. A., D. S. T.

M. F. VANDRY, B. A., S. T. L.

Mr C. FOY, B. A., S. T. D.

M. ADJUTOR RIVARD, M. A., D. L., D. LL.

M. JOS. SIROIS, B. A.. D. LL.

M. GEORGES ROY, B. A., L. Ph., L. D. C., D. S. T.

La liste des étudiants en théologie se trouve à la page 173.

LA SOMME THÉOLOGIQUE DE ST-THOMAS

Avec l'agrément de Mgr l'archevêque de Québec, et pour se conformer, autant que possible, au bienveillant désir manifesté spécialement par le Souverain Pontife Léon XIII relativement à l'Université Laval, le Séminaire de Québec a adopté la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin pour texte de l'enseignement dogmatique.

Comme cet enseignement suppose des notions philosophiques assez étendues et une préparation spéciale, il a été résolu que tout séminariste, pour être admis au Grand Séminaire de Québec, devrait prouver , par un examen suffisant sur la philosophie, qu'il est en état de suivre l'enseignement théologique, à moins qu'il n'ait déjà subi avec succès l'examen de l'Inscription dans quelque collège affilié ou agrégé à l'Université Laval. Si cet examen ne témoigne pas de connaissances suffisantes, l'élève devra faire un an de philosophie.

De plus, en vertu d'un règlement passé par Mgr l'archevêque de Québec, aucun séminariste de l'archidiocèse ne pourra, à l'avenir, être employé pendant les trois premières années, à l'enseignement ou à la surveillance ; mais il devra passer ces années tout entières au Grand Séminaire.

CONDITIONS DU GRAND SÉMINAIRE

1° Pour être admis au Grand Séminaire de Québec, les élèves doivent avoir un certificat de bonne conduite et une autorisation expresse de leurs évêques respectifs.

2° Tous les élèves sont pensionnaires. Le prix de la pension est de $250.00 par année, payables comme suit:

$85.00 en entrant;
85.00 le 10 décembre;
80.00 le 16 mars.

Ces sommes comprennent le chauffage et l'éclairage. — L'enseignement est gratuit.

3° Chaque élève doit payer en outre $1.00 pour le médecin (remèdes non compris) et $10.00 par année pour couchette, matelas, oreillers, la garniture complète du lit, le lavemain, les serviettes de toilette et de table.

4° Les élèves peuvent se procurer au Séminaire leurs livres, les fournitures de bureau, etc., à des prix modérés.

DIRECTIONS SPÉCIALES

Pour ceux qui doivent entrer dans l'état ecclésiastique dans la province de Québec *

Ils doivent en faire la demande par écrit à l'évêque.

Ils doivent en même temps présenter les documents suivants :

1° Un certificat de baptême et de confirmation :

2° Un certificat de bonne vie :

3° Une déclaration comme quoi ils sont *ou non* capables de se munir d'un titre clérical ;

4° La promesse écrite et signée de leur main, par laquelle ils s'engagent à rembourser au diocèse tout ce que l'évêque aura dépensé pour eux jusqu'à leur prêtrise ;

5° Un certificat de chacun des évêques dans les diocèses desquels ils auront demeuré ;

6° Un certificat du Conseil du collège où ils ont étudié, concernant les marques de vocation que les directeurs auront observées en eux ;

7° Un certificat de bonne santé donné par un médecin.

N. B. — Dans l'archidiocèse de Québec il faut ajouter le certificat d'*Inscription*.

---

* Ces dispositions ont été adoptées et rendues obligatoires dans le dernier Concile de Québec.

PETIT SÉMINAIRE

(1920-1921)

DIRECTEUR

M. ARTHUR ROBERT, M.A., D.Ph., D.S.T.

PRÉFET DES ÉTUDES

M. CAMILLE ROY, M.A., L.L., D.Ph.

PROFESSEURS

MM. FLORIDO GAGNÉ, B.A., L.Ph., L.D.C., D.S.T.,
ROSAIRE BENOIT, B.A., L.Ph., L.D.C., L.S.T. *de philosophie.*

MM. OSCAR BERGERON, M.A.,
ARTHUR ROBITAILLE, B.A., L.Ph., *de mathématiques.*

M. HENRI SIMARD, M.A., D.S.T., de *physique* et d'*astronomie.*

M. ALEXANDRE VACHON, B.A., L.Ph., L.S.T., de *chimie.*

M. ARTHUR MAHEUX, B.A., D.S.P., L.L., D.S.T., de *littérature en Rhétorique.*

M. ADOLPHE GARNEAU, M.A., de *latin en Rhétorique.*

M. NAPOLÉON MORISSETTE, B.A., *de grec en Rhétorique.*

M. PIERRE HÉBERT, M.A., *de Seconde.*

M. JOSEPH MATTE, B.A., *assistant en seconde.*

M. JEAN-BAPTISTE BÉLANGER, B.A., *de Belles-Lettres.*

M. ALBERT AUBERT, B.A., *de Troisième.*

M. ANTONIO LALIBERTÉ, B.A., *assistant en Troisième.*

M. ELZÉAR LATULIPPE, B.L., *de Versification.*

M. ÉMILE BEAUDRY, B.A., *de Quatrième A.*

M. NOËL DION, B.S., *de Quatrième B.*

M. JULES LEFRANÇOIS, B.A., *de Quatrième C.*

M. PHILIPPE BLAIS, B.L., *de Cinquième A.*

M. ALFRED ROY, B.A., *de Cinquième B.*

M. JOSEPH DUBÉ, B.A., *de Cinquième C.*

M. JULES LACHANCE, B.S., *de Sixième A.*

M. HENRI GARANT, B.S., *de Sixième B.*

M. ROMÉO CRÉPIN, B.L., *de Sixième C.*

M, CHARLES EAST, B.A., *de Septième.*

HISTOIRE

M. OSCAR GENEST, B. L., *Histoire du Canada et des États-Unis en Rhétorique.*

M. GEORGES SAVARD, *Histoire contemporaine en Rhétorique, Histoire moderne en Seconde et en Belles-Lettres, Histoire du Moyen-Age en Troisième.*

M. CHRYSOLOGUE DESROCHERS, *Histoire du Moyen-Age en Versification, Histoire romaine en Quatrième B.*

M. EUGÈBE MATHIEU, B.A., *Histoire romaine en Quatrième A et C.*

ANGLAIS

M. WALTER CANNON, B.A., *en Rhétorique, Seconde, Belles-Lettres et Troisième.*

M. JOSEPH BOLDUC, B.A., *en Versification et Quatrième A, B et C.*

M. GAUDIOSE CHATEAUVERT, *en Cinquièmes A, B et C.*

MM. AUGUSTE CANTIN et ARTHUR POIRIER, *en Sixièmes A et B.*

M. EDGAR CHOUINARD, *en Sixième C et en Septième.*

ARITHMÉTIQUE ET ALGÈBRE

M. CAMILLE MORISSETTE, B.A., *Algèbre en Seconde et en Belles-Lettres, Arithmétique en Troisième, Versification, Quatrièmes A et B.*

M. OMER LABBÉ, *Arithmétique en Cinquièmes A, B et C, et en Quatrième C.*

M. LUCIEN GARIÉPY, *Arithmétique en Sixièmes A B et C.*

M, FERDINAND COTÉ, *Arithmétique en Septième.*

DESSIN

M. Adolphe GARNEAU, M.A., *en Cinquièmes A, B et C.*

TENUE DE LIVRES

M. Omer Labbé, *en Cinquièmes A, B et C.*

INSTRUCTION RELIGIEUSE

M. Georges Roy, B.A., L.Ph., L.D.C., D.S.T., *en Philosophie de deuxième année . l'Eglise.*

M. Florido Gagné, B.A., L.Ph., L.D.C., D.S.T., *en Philosophie de première année : La Religion.*

M, Georges Savard, *en Rhétorique : Histoire de l'Eglise.*

M, Pierre, Hébert, M.A., *en Seconde : Controverse, les sacrements en particulier.*

M. Jean-Baptiste Bélanger, B.A., *en Belles-Lettres Controverse, les sacrements en particulier.*

M. Albert Aubert, B.A., *en Troisième : les commandements,*

M. Elzéar Latulippe, B.L., *en Versification : les commandements.*

M. Émile Beaudry, B.L, *en Quatrième A : les vérités à croire.*

M. Noël Dion, B.S., *en Quatrième B : les vérités à croire.*

M. Jules Lefrançois, B.A., *en Quatrième C les vérités à croire.*

M. Philippe Blais, B.L., *en Cinquième A : la vie de Jésus-Christ.*

M. Alfred Roy, B.A., *en Cinquième B : la vie de Jésus-Christ.*

M. Joseph Dubé, B.A., *en Cinquième C : la vie de Jésus-Christ.*

M. Jules Lachance, B.S., *en Sixième A : le petit catéchisme.*

M. Henri Garant, B.S., *en Sixième B : le petit catéchisme.*

M. Roméo Crépin; B.L., *en Sixième C . le petit catéchisme.*

M. Charles East, B.A., *en Septième : le petit catéchisme.*

MUSIQUE INSTRUMENTALE

M. Joseph Vézina.

M. Henri Gagnon,

M. J.-A. Gilbert.

M. Georges Chouinard.

PROCUREUR

M. Odilon Gosselin. B.A.

ASSISTANTS PROCUREURS

M. Tancrède Pâquet.

M. Odilon Gauthier. B.A.

ÉCONOME

M. Bruno Pelletier, B.A.

MAITRES DE SALLE

M. Ferdinand Coté.

M. Joseph Lacroix, B.L.

M. Albert Painchaud, B.S.

M. Roch Rochette, B.A.

M. Philibert Goulet.

M. Augustin Paré, B.S.

M. Réal Thomassin, B.A.

M. Paul Laberge.

M. Napoléon Tanguay, B.A.

M. Joseph Turmel.

INFIRMIERS DU PETIT SÉMINAIRE

M. Alonzo Rousseau, B.A.

M. Emile Hébert.

INFIRMIER DU GRAND SÉMINAIRE

M. Omer Lapointe, B.S.

MÉDECIN

M. Edwin Turcot, M.D.

ELEVES DU PETIT SEMINAIRE DE QUEBEC

(1920-1921)

Philosophie *de Seconde année*

Belleau, Gabriel, Québec, E.
Bellemare, Roméo, Québec, E.
Boisvert, Charles, St-Ludger, P.
Bouchard, Pierre-Paul, Québec, E.
Cantin, Charles-Edouard, Québec, E.
Cantin, Stanislas, Québec, E.
Cantin, Stanislas, Québec, E.
Carroll, James, Revere. Mass. P.
Chabot, Edouard. St-Isidore, Dorchester, P.
Chouinard, Aubert, St-Aubert, E.
Desmarais, Roger, St-François-du-Lac, E.
De Villers, Garneau, Lotbinière, E.
Dorion, Jules-Edouard, Québec, E.
Dussault, Adjutor, Québec, E.
Fortier, de la Bruère, Québec, E.
Gagnon, G. Sailly, Québec, P.
Gervais, Jacques, Montréal, E.
Howard, Jeremiah. Daniel's Cove, T.N., P.
Lacasse, Louis-Philippe, Québec, E.
Laliberté, Benoit, Ste-Croix, P.
Larochelle, Paul, St-Ferdinand, E.
Leclerc. Louis-Philippe, Loretteville, P.
Lemieux, Renaud, Weedon, P.
Létourneau, Léger, Lauzon, E.
Michaud, Jean-Baptiste, Québec, E.
Morissette, Lucien, Thetford Mines, P.
Nadeau, Alexandre, St-Gervais, P.
Nadeau, Rosaire, St-Méthode, P.
Painchaud, Paul, Québec, E.
Poulin, Charlemagne, St-Marc, P.
Pouliot, Emilien, Québec, E.
Rouillard, Victor-Aimé, St-Gervais, E.
Roy, Evariste, St-Michel P.
Roy, Paul, Québec, E.
Samson, Mathieu, Québec, E.
Talbot, Antonio, St-Gervais, P.
Tardif, Hermas, St-Pierre, E.
Therrien, Achille, Thetford Mines, P.
Touchet, Louis Ernest, Beauport, E.
Toussaint, Josaphat-Hilaire, St-Isidore, P.
Turmel, Herménégilde, L'Enfant-Jésus, B., P.
Vachon, Wilfrid, St-Frédéric, P.
Villeneuve, Lucien, Québec, E.

Philosophie *de Première année*

Beaudet, Jos.-Édouard, Parisville, P.
Beaulieu, Henri, Québec, E.
Bélanger, Maurice, Plessisville, P.
Belanger, Foméo, Beauport, E.
Blanchet, Roméo, Fortierville, P.
Boucher, Adjutor, St-Alexandre, P.
Bromilow, E.-G. Donacona, P.
Castonguay, Léonidas, St-Édouard, P.
Caux, Arthur, St-Narcisse, P.
Chaloult, René, Québec, E.
Charest, Émile, New Bedford, E.U. E.
Cloutier, Gérard, St-Pierre(Montm) P.
Côté, Léo, Québec, E.
Côté, Robert, Champigny, E.
D'Auteuil, Raymond. La Malbaie, —P.
Delâge, Émile, Québec, E.
*Denault, Bernard, Québec, E.
Dorion, Élie, Québec, E.
Douville, André, St-Casimir, P.
Dunn, Raymond, Victoriaville, P.
Gagnon, Hervé, Québec, E.
Gariépy, Napoléon, Québec, E.
Giguère, Antoine, Québec, E.
Grenier, Gérard. Courville, E.
Guy, Alphonse, Québec, P.
Hemelin, Lucien, Portneuf, P.
Hardy, Léger, St-Casimir, E.
Houde, Antonio, St-Jean-Deschaillons, P.
Huard, Jos.-Arthur, Québec, E.
Hudon, Éric, Québec, E.
Jacques. Gérard, St-Édouard, Lot., P.
Lafleur, Joseph, St-Henri, E.

---

* décédé le 17 mars 1921

Lamontagne, Maurice, St-Bernard, P.
Langlois, Marcel, Québec, E.
Lefebre, Jules, Roberval, P.
Marcotte, Émile, St-Basile, P.
Martel, Émile, Chandler, P.
Martineau, Alphonse, Thetford Mines, P.
Masson, Antoine, St-Augustin E.
Pagé, Jules, Ottawa, P.
Pelletier, Lionel, Québec, E.
Poitras, Adrien, Québec, E.
Richard, Donat, St-Louis, Lot., P
Robitaille, Gérard, Charlesbourg, P
Rochette, Oscar, St-Raymond, P
Roy, Bernardin, St-Charles, P
Roy, Jos.-Octave, Chmpigny, P
Saint-Pierre, Frédéric, Ste-Perpétue, P.
Talbot, Lucien, Provicence, E.-U., E.
Vachon, Joseph, St-Damien, P
Vaillancourt, Napoléon, St-Bernard, E.

Rhétorique

Abel, Georges, Lotbinière, P.
Aubé, Charlemagne, Québec, E.
Aubin, Alyre, Québec, E.
Beaumont, Henri, Québec, E.
Belleau, Guy, Québec, E.
Boissonneault, Gérard, Plessisville, P.
Boisvert, Paul, Québec, E.
Breton, Napoléon, Ste-Hénédine, P
Brown, William, Saint-Joachim, P.
Bureau, Aderville, Saint-Vital de Lambton, P.
Bussières, Fernand, Québec, E.
Chaloult, Jean, Québec, E.
Côté, Albert, Québec, E.
Couture, Damase, Compton, P.
Croteau, Adélard, Sainte-Croix, P.
Desjardins, Wilfrid, Québec, E.
Dionne, Jean-Paul, Beauport, E.
Domingue, Albert, Saint-Évariste, P.
Dorion, André, Québec, E.
Donohue, Georges, Québec, E.
Drouin, Marc, Québec, E.
Dumais, Émile, Thetford, P
Fillion, Adélard, Québec, E.
Gagné, Adrien, Saint-Georges de Beauce, E.
Gagné, Irénée, Thetford, P.
Gagnon, Henri, Québec, E.
Gaumont, Émile, Québec, E.
Germain, Stanislas, Québec, P.
Gignac, Joseph, Québec, E.
Giguère, Georges, Québec, E.
Gilbert, Arthur, Québec, E.
Guay, Lucien, Manchester, P.
Hudon, Guy, Québec, E.
Huot, Louis-Philippe, L'Ange-Gardien, E.
Lachance, Léonidas, Québec, E.
Laflamme, Louis-Philippe, Québec, E.
Lanctôt, Louis-Philippe, Québec, E.
Larivière, Bertrand, Sainte-Hénédine, P.
Leblond, Sylvio, Thetford, E.
Lemieux, Ernest, Québec, E.
Lesage, Laurent, Québec, E.
Lessard, Jean-Paul, Québec, E.
Letarte, Léon, Saint-Raymond, P.
Marquis, Eugène, Saint-Alexandre, P.
Morin, Émile, Québec, E.
Morin, Louis-Philippe, Québec, E.
Nadeau, Paul, Saint-Gervais, P.
Noël, Philippe-Auguste, Sedley, Sask., P.
Ouellet, Gérard, Saint-André, P.
Parent, Louis-Nazaire, Saint-Isidore, P.
Pelletier, Alphonse, Rivière-Jaune, P.
Pelletier, Léon, Saint-Cyrille, P.
Plante, Louis-Joseph, Québec, E.
Rémillard, Jean, Québec, E.
Roberge, Gaston Lambton, E.
Robert, Paul, Québec, E.
Roy, Maurice, Québec, E.
Savard, Lucien, Québec, E.
Tanguay, Jean-Berchmans, Québec, E.
Tessier, Edmond, Sainte-Foy, P.
Tremblay, Bruno, Pointe-à-Pic, P.
Trépanier, Théodore, Château-Richer, P.
Veilleux, Roméo, Saint-Victor de Tring, P.

Seconde

Bolduc, Théodore, St-Martin, Beauce, E.
Chabot, Louis, St-Laurent, I.-O., P
Clément, Marcel, Québec, E.
Dorion, Antonio, Ancienne-Lorette, E.
Fortier, Henri, Québec, P.
Fréchette, Eddie, St-Ferdinand, P.
Gariépy, Joseph, Ste-Anne-de-Beaupré, P.
Germain, Paul, Québec, E.
Grégoire, Louis, Québec, E.
Guillemette, Alfred, Québec, E.
Huard, Louis, St-Raymond, P.
Jolicœur, Henri, Québec, E.
Lachance, Joseph, St-Côme, E.
Lacroix, Léon, Québec, E.
Laliberté, Roy, Warwick, P.
Lanctot, Guy, Québec, E.
Lamontagne, Lorenzo, Québec, E.
Larue, Alexandre, Québec, E.
Marcoux, Henri, Québec, E.
Matte, Alfred, Québec, E.
Papillon, Azarias, St-Raymond, P.
Paradis, Albert, Québec, E.
Paradis, Charles-Henri, Beauport, E.
Pelletier, Louis-Michaud, Québec, P.
Poliquin, Maurice, Portneuf, P.
Pothier, Georges, Québec, E.
Roberge, Léon, Québec, E.
Robinson, George, Québec, E.
Richard, André, Québec, E.
Richard, Gustave, Arthurville, Bellechasse, E.
Roy, Lucien, Québec, E.
Thibault, Antoine, Québec, E.
Turgeon, Noel, St-Laurent, I.-O., P.
Vallières, Henri, Rivière-du-Loup, P.

Belles-Lettres

Auger, Henri, Saint-Ubald, P.
Beaumont, Lucien, Québec, E.
Bédard, Urbain, Charlesbourg, E.
Bernier, Conrad, Québec, E.
Bernier, Paul, Québec, E.
Blouin, Donat, Québec, E.
Boulanger, Viateur, Montmagny, P.
Chouinard, Marcel, Québec, E.
Décary, Pierre, Québec, E.
Dorion, Noël, Charlesbourg, P.
Dupuis, Paul, Montmagny, P.
Emond, Josaphat, Saint-François, I.-O., P.
Gaudreault, Gérard, Concord, N.-H., E.-U., P.
Gravel, Adjutor, Château-Richer, P.
Henry, François, Québec, E.
Lapointe, Hector, Québec, E.
Laroche, Georges, Québec, E.
Lesage, Paul, Québec, E.
Lessard, Richard, Québec, E.
Létourneau, Émile, Québec, E.
Lortie, Pierre, Beauport, P.
Mercier, Georges, Saint-Louis de Lotbinière, E.
Morin, Roland, Québec, E.
Noël, Aurélien, Saint-Verdinand, P.
Parent, Henri, Québec, E.
*Robitaille, Roméo, Québec, E.
Rochette, Adolphe, Québec, E.
Rochette, Paul, Québec, E.
Royer, Henri, Québec, E.
Turgeon, Louis, Québec, E.

Troisième

Bédard, Majella, Québec, E.
Bergeron, Paul, Québec, E.
Blais, Antoni, Québec, E.
Bornais, Gérard, Québec, E.
Boucher, Gérard, Québec, E.
Caron, Emile, Québec, E.
Clark, Remi Stanislas, Québec, E.
Cloutier, Paul, Ancienne-Lorette, E
Dufresne, Adrien, Beauport, E.
Dumas, Lucien, Cap-Rouge, E.
Fiset, Albert, Québec, E.
Fortier, Laval, Québec, E.
Galipeault, Jean-Paul, Québec, E.
Galipeault, Langis, Québec, E.
Genest, Arthur, Québec, E.
Gosselin, Yves, Québec, E.
Gravel Benoît, Philippe, Québec, E
Guay, Apollinaire, Québec, E.

---

* Décédé le 12 novembre 1920.

Hecker, Frédéric, Québec, P.
Lambert, Adolphe, Robertson, P.
Lamontagne, Henri, Québec, E.
Larue, Georges-Henri, Courville, E.
Larue, Marcel, Québec, E.
Lauzier, Charles, Québec, E.
Lefrançois, Gérard, Québec, E.
Legendre, Garneau, Sillery, P.
Marineau, Paul, Québec, E.
Matte, Alfred, Québec, E.
Matte, Gérard, Québec, E.
Morin, Joseph, Québec, E.
Parent, Alphonse-Marie, St-Isidore E.
Pigeon, Louis-Philippe, Québec, E.
Poitras, Gabriel, Québec, E.
Poliquin, Philippe, Portneuf, P.
Robitaille, Albert, Québec, E.
Robitaille, Léger, Ancienne-Lorette, E.
Savard, Jules, Québec, E
Tardif, Fernand, Montmagny, P.
Turcotte, Antoine, Ste-Famille, I.-O., P.
Turcotte, Jules, Québec, R.

Versification

Bélanger, Paul, Québec, E.
Béliveau, Evariste, Plessisville, P.
Belleau, Paul-Émile, Québec, E.
Bernier, Paul, Beauceville, P.
Bouffard, David, St-Laurent, I.-O. P.
Boulay, Fernando, Sayabec, Matane, E.
Boutin, Paul, Québec, E.
Buteau, Théophile, Québec, E.
De Varennes, Fernand, Québec, E.
Dionne, Jean, Québec, E.
Drolet, Antonio, Québec, E.
Duchaîne, Charles-Eugène, St-Gédéon, P.
Dumas, Martial, St-Casimir, P.
Fournier, Émile, Québec, E.
Françœur, Albert, Québec, E.
Gingras, Georges, Québec, E.
Goulet, Gérard, Québec, E.
Gourdes, Rolland, St-Maxime de Scott, P.
Guertin, Jean-Marie, Lambton, P.
Jobin, Joachim, Québec, E.
Lachance, Charles-Antoine, Québec, E.
Lapointe, Charles, Beauport, E
Larose, Georges, St-Isidore, P.
Larochelle, Joseph, St-Isidore, P.
Lepage, Antonio, Québec, E.
Marcoux, Edgar, Québec, E.
Morisset, Alfred, Québec, E.
Nicole, Louis-Jacques, Montmagny, P.
Noël, Raymond, St-Ferdinand P.
Paquet, Berchmans, Québec, E.
Pelletier, Charles-Eugène, St-Cyrille, Wendover, P.
Petitclerc, Lucien, Québec, E.
Plamondon, Lucien, St-Raymond, P.
Pouliot, Gérard, Québec, E.
Racine, Joseph, Montmorency-Est, E.
Richard, Philippe, Montmagny, P.
Robitaille, Émile, Québec, P.
Samson, Jacques, Québec, E.
Simard, Alfred, Québec, E
Synott, Georges, Les Eboulements, P.
Vachon, Athanase, St-Damien, P.
Vachon, William, St-Eûgène, E.

Quatrième A

Allard, Omer, Weedon, P.
Bazin, Jules, Québec, E.
Bédard, Onésime, Québec, E.
Bédard, René, Québec, E.
Bélanger, Albert, Québec, E.
Blanchet, Marcel, Québec, E.
Boutet, Jean-Baptiste, Beauport, E.
Campagna, Jean-Baptiste, Québec, E.
Côté, Joseph, Saint-Augustin, E.
Côté, Louis-Charles, SainteAnne de Beaupré, E.
Couture, Wilgrid, East-Broughton E.
Dagenais, Victor, Dover, N.-H., E.-U., P.
Darveau, Jean-Charles, Québec, E.
Deveault, Antoine, Saint-Rémi du Lac au Sable, P.
Dorion, Léopold, Québec, E.
Drolet, Aquilas, Québec, E.
Drouin, Ross Québec, E.
Dumas, Benoît, Saint-Casimir, P.
Dussault, Michel, Québec, E.

Furois, Gérard, Québec, E.
Gagnon, Eugène, Sainte'Marguerite P.
Genest. Omer, Québec, E.
Gervais. Germain, La Tuque, P.
Giroux, Jacques, Québec, E.
Grandbois, Louis-Jérôme, Saint-Casimir, P.
Gravel, Lucien, Limoilou, E.
Groleau, Lionel, East-Broughton, P.
Jobidon, Arthur, Chateau-Richer, E.
Lajeunesse, Paul-Henri, Québec, E.
Larue, Jacques, Québec, E.
Leblond, Joseph, Québec, E.
Letarte, Augustin, Ange-Gardin, E.
Marchand, Gérard, Québec, E.
Massé, Joseph, Québec, E.
Mercier, Gérard, Québec, E.
Nadeau, Honoré, Saint-Méthode, P
Painchaud, Maurice, Québec, E.
Paquet, Arthur, Saint-Flavien, P.
Parent, Paul, Québec, E.
Poulin, Léo, Saint-Georges, Beauce, P.
Trépanier, Alphonse, Château-Richer, P.
Turgeon, Gustave, Québec, E.
Turgeon, Joseph, Saint-Anselme, P.

Quatrième B

Allard, Eugène, Ancienne-Lorette, E.
Bédard, Antoine, Deschambeault, P.
Bégin, Jean, Ste-Martine, Courcelles, Frontenac, E.
Bergeron, St-Georges, Québec, E.
Boutet, Raymond, Québec, E.
Brousseau, Ome , Québec, E.
Bouchard, Joseph, Village-Montmorency, E.
Cliche, Georges, St-Joseph, Beauce, P.
Deslauriers, Tancrède, Québec, E.
Dion, Léonce, Québec, E.
Drouin, Chs-Auguste, Québec, E.
Filteau, André, Québec, E.
Garneau, Marcel, Arthabsaka, P.
Gignac, Donat, Québec, E.
Giguère, Alphonse, St-Joseph, Beauce, P.
Giguère, Paul-Émile, Québec, P.
Gosselin, Jacques. St-Alban, Portneuf, E.
Guerette, René, St-Alexandre, P.
Labrie, Jos.-Arthur. St-Charles, Bellechasse, P.
Lamonde, Paul, Québec, E.
Lapointe, Paul, Qué ec E.
Larochelle, Stanislas, St-Damien, Bellechasse, E.
Lavoie, Louis, Québec, E.
Lesage, André, Québec, E.
Lemieux, Pierre, Québec, E.
Lortie, Lucien, Maizerets, Queb, E.
Massé, Léopold, Qu bec, E.
Mongrain, Maurice, St-Casimir, E.
Noreau, Maurice, Québec, E.
Papillon, Arthur, St-Raymond, Portneuf, P.
Parent, Jos.-Marie, St-Isidore, Dorchester, P.
Picher, Jean-Charles, Québec, E.
Poulin, Eugène, Québec, E.
Richard, Paul, Québec, E.
Roy, Lionel, Québec, E
Roy, Ls-Philippe, St-Victor, Beauce P.
Royer, Léo, Québec, E.
Thibault, Aurèle, Québec, E.
Trudelle, Maurice, Québec, E.

Quatrième C

Blais, Jean-Marie, Québec, E.
Boivin, René, St-Joachim, P
Bri re, Maurice, Québec, E.
Campagna, Rosa io, Québec, E.
Cantin, Uldéric, St-Raymond, P.
Casgrain, Jean-Charl s, Québec, E.
Côté, Paul-Emile, Québec, E.
De Varenn s, Henri-Paul, Québec, E.
Dionne, Charles-Alphonse, Québec, E.
Dussault, Joseph-Eugène, Ste-Marguerite, P.
Falardeau, Adrien, Québec, E.
Fiset, Gérard, Québec, E.
Gagnon, Edgar, St-Charles, P.
Gariépy, Paul, L'Ange-Gardien, E.
Giguère, Norbert, St-Joseph-de-Beauce, P.
Goulet, Paul, St-Gervais, P.
Lacroix, Hector, Québec, E.
Langlois, Lucien, Beauport, E.

Lapointe, Donat, Beauport, E.
Laurendeau, Edmond, Plessisville, E.
Légaré, Philippe-Auguste, St-Joseph de-Beauce, P.
Lessard, Charles-Edouard, Québec, E.
Lessard, Maurice, Québec, E.
Létourneau, Louis-Phili-pe, St-Joseph-de-Beauce, P.
L'Heureux, Paul-Henri, Québec, E.
Marier, Joseph-Arthur, Québec, E.
Martin, Joseph, Québec, E.
Mignault, Joseph, Québec, E.
Montreuil, Albert, Giffard, E.
O'Neil, Louis-Couillard, Québec, E.
Ouellet, François-Xavier, St-Zndré, E.
Plante, Rosario, Québec, E.
Rhéaume, Omer, St-Bernard, P.
Simpson, Léo, Québec, E.
Vézina, Hermas, L'Ange-Gardien, P.
Wagner, Fernando, Québec, E.

Cinquième A

Audet, Lauréat, St-Léon de Standon P.
Anger, Camille, Québec, E.
Bédard, Ulric, Ancienne-Lorette, E.
Bérubé, Georges-Émile, Giffard, E.
Brochu, Paul, Québec, E.
Brousseau, Roméo, Lacasse, P.
Camiré, Odilon, St-Maurice, E.
Carette, Paul, Ste-Marie, Beauce, P
Chabot, Alphée, Valley-Junction, P.
Doyon, Armand, Ange-Gardien, P.
Drolet, Robert, La Tuque, P.
Dupont, Wheler, St-Grégoire, Montmorency, E.
Frenette, Charles-Eugène, Québec, E.
Gagné, Lomer, Québec, E.
Gagnon, Alexandre, Ste-Claire, P.
Garant, Paul, Québec, E.
Garneau, René, Québec, E.
Gauvreau, Adrien, Québec, E.
Godbout, Omer, St-Georges, Beauce P.
Gosselin, Charles, Québec, E.
Goulet, Paul-Henri, Québec, E.
Héroux, Wilfrid, St-Jean des Chaillons, P.
Labranche, Camillien, Portneuf, P.
Labrèque, Lauréat, St-Charles, P.
Lacasse, Lucien, Québec, E.
Lamontagne, Hénri, Québec, E
Lapointe, Jacques, Québec, E.
Lavallée, Robert, Berthier, P.
Leclerc, Paul-Emile, St-Bazile, P.
Lefebvre, Paul, Québec, E.
Lemay, Félix, Québec, E.
De Lottinville, Wilfrid, Québec, E.
Matte, Omer, St-Raymond, P.
Michaud, Albert, St-Michel, P.
Morency, Fernando, Québec, E.
Noreauld, Rolland St-Faymond, P.
Ollivier, François, St-Flavien, E
Perreault, Henri, Québec, E.
Roy, Paul-Émile, Québec, P.
Roy, Sylvio, Ste-Claire.
Samson, Rosario, Québec, E.
St-Cyr, Antonio, Québec, E
Thibeaudeau, Henri, Rivière Gilbert, Beauce, P.
Thibeaudeau, Roland, Québec, E
Tardif, Henri, St-Augustin, E
Vermette, Eugène, St-Gervais, P

Cinquième B

Beaudet, Simon, St-Edouard, P.
Bédard, Charles-Aimé, Charlesbourg, P.
Bélanger, Lucien, St-Casimir, P.
Bilodeau, Charles-Édouard, Valley-Jonction, P.
Bordeleau, Armand, Ste-Thècle, E.
Bourbeau, Sylvio, St.-Casimir, P.
Brassard, Gérard, Québec, E.
Cannon, Édouard, Québec, E.
Cartier, Gatien, Québec, P.
Couillard, Joseph-Emile, Québec, P.
Demers, Georges-Édouard, Laurierville, P.
Denis, Arcadiens, Weedon, P.
Dolbec, Robert, St-Casimir, P.
Drouin, Jacques, Québec, E.
Duclos, Paul-Henri, Charny, P.
Emond, Alexandre, Québec, E
Faucher, Lucien, Québec, E.
Fortier, Gérard, Québec, E.
Fortier, Raymond, Québec, E.
Gaudry, Dominique, Québec, E.
Genest, Léopold, St-Anselme, P.

Germain, Joseph, Québec, E.
Gonthier, Paul-Émile, St-Benoit, Labre, E.
Gosselin, Charles-Eugène, Plessisville, P.
Gravel, Jean-Paul, Limoilou, E.
Hamel, Maurice, Pont-Fouge, P.
Jobin. Pierre, Québec, E.
Larochelle, Louis-Napoléon, St-Maxime, Scott, P.
Lavoie, Paul-Émile, Québec, E.
Lemay, Louis-Philippe, Laurier, P.
Lemieux, Édouard, Québec, E.
Létourneau, Oscar, Bienville, P.
Marceau, Joseph, St-Lazare, P.
Martel, Antonio, Québec, E.
Mathieu, Maurice, Québec, E.
Morin, Léopold, Ste-Claire, P.
Morisset, Pierre, Québec, E.
Nadeau, Edgar, St-Anselme, P.
Patry, Laurent, Québec, E.
Prévost, Rolland, Montmagny, P.
Rhéaume, Gérard-Magella, Québec, E.
Rochette, Gabriel, Québec, E.
Royer, Jules, Québec, E.
Ruel, Paul, Lauzon, P.
Savard, Henri, St-Alban, P.
Ruel, Paul, Lauzon, P.
Savard, Henri, St-Alban, P.
Touzin, Adrien, Deschambault, P.
Tremblay, Jacques, Québec, E.
Tremblay, Jean-Louis, Québec, E.

Cinquième C

Aubé, Cécilien, Montréal, E.
Bédard, Lucien, Charlesbourg, E.
Bernier, Raymond, Beauceville, P.
Bouchard, Henri, Ile-aux-Grues, P.
Carpentier, Vitalien, St-Augustin, P.
Descarreaux, Grégoire, St-Augustin, P.
Desjardins, Lionel, Montréal, E.
Drouin, Guy, Québec, E.
Dunn, Quillaume, Victoriaville, P.
Faucher, Eugène, Rivière-du-Loup, P.
Ferland, Oscar, St-Pierre, I.-O., P.
Fortier, de Labroquerie, Québec, E.
Gervais, Léon, LaTuqe, P.
Gilbert, Armand, St-Raymond, P.
Gingras, Armand, Québec, E.
Grégoire, Léonce, Québec, E.
Grenier, Joseph, Montréal, E.
Guimont, Henri, Québec, P.
Hudon, Eugène, Ottawa, E.
Lachance, Louis-Joseph, St-Joachim, P.
Laliberté, Paul-Émile, St-Raymond P.
Larue, Louis, Québec, E.
Laverdière Rosaire, Chateau-Richer, E.
Leblond, Armand, St-Damien, P.
Lortie, Armand, Québec, E.
Lortie, Bruno, St-Faymond, P.
Lortie, Lucien, Québec, E.
Marcoux, Léo, Biddeford, Maine, E.
Ménard, Théophile, LaTuque, P.
Moquin, Hector, Montréal, E.
Morin, Wilfrid, St-Camille, P.
Ouellet, Gérard, Québec, E.
Paradis, Gérard, Québec, E.
Parent, Léonard, Brackeyville, P.
Pelletier, Léo, St-Arsène, E.
Pelletier, Rosaire, Québec, E.
Picard, Gérard, Fontainebleau, P.
Tardif, Irénée, Rivière-du-Loup, E.
Thivierge, Philippe, Québec, E.
Tremblay, Adolphe, Québec, E.
*Tremblay, Charles, Petit-Pré, E.
Trépanier, Paul, Québec, E.
Vézina, Charles, St-Laurent, G.-O. P.

Sixième A

Bédard, David, Charlesbourg, E.
Bédard, Edouard, Québec, E.
Bélanger, François, Ste-Foy, P.
Belleau, Henri, Ancienne-Lorette, P.
Bergeron, Roland, Matane, P.
Blouin, Arthur, Québec, E.
Blouin, Pierre, Québec, E.
Brulotte, Roland, Thedford Mines, E.
Bussières, François, Pont-Rouge, P.
Bussières, Jean-Marie, St-Henri, P.

* décédé le 21 mars 1921

Caron, Omer, New-Bedford, Mass. P.
Carrier, Lucien, St-Maurice de Thedford, P.
Casgrain, Jacques, Québec, E.
Chabot, Marcel, Québec, E.
Chalifour, Ouésime, Beauport, E.
Cloutier, Joseph-Arthur, Charlesbourg, E.
Collier, Frank, Québec, E.
Couture, Antoine, Québec, E.
Descombes, Eugène, Québec, E.
De St-Victor, Henri, Québec, E.
Desrochers, Sévirin, Ste-Croix, P.
Dion, Gérard, Québec, E.
Duplain, Paul-Eugène, Québec, E.
Dussault, Jean-Baptiste, Québec, E.
Fillion, Jean-Robert, Québec, P.
Foy, Ernest, St-Pierre, de Broughton, P.
Gariépy, Gérard, Ste-Anne-de-Beaupré, P.
Gaumond, Marcel, Québec, E.
Gauthier, Léon, St-Rémi, P.
Gingras, Charles-Édouard, Québec, E.
Gosselin, Alexandre, St-Camille, P.
Guay, Paul, Québec, E.
Guimont, Célestin, Québec, P.
Hamel, Jules, Québec, E.
Huot, Clifford, Québec, P.
Laflamme, Charles-Auguste, Quévec, E.
Lagacé, Maurice, Québec, E.
Lambert, Paul, Robertsonville, P.
Langlois, Rémy, Québec, E.
Lapierre, Adélard, St-Hélène, de Breakeyville, P.
Leclerc, Charles-Édouard, Loretteville, P.
Lemont, Jean, Québec, E.
Lepine, Gaétan, Québec, E.
Mercier, Rolland, St-Sébastien, E.
Morisset, Arsene, St-Michel, P.
Nadeau, Arthur, St-Raphael, P.
Nadeau, Omer, St-Léon de Standon, P.
Papillon, Paul-Henri, Québec, E.
Parent, Pierre, Québec, E.
Pépin, Émilien, Québec, E.
Pérusse, Louis-Philippe, St-Louis de Lotbinière, P.
Pleau, Louis-Philippe, Loretteville P.
Poliquin, Roland, Portneuf, P.
Robert, Alexandre, Beauport, E.
Rousseau, Marc-Antoine, St-Michel P.
Roy, Paul, St-Michel, E.
Sauvageau, Dorval, St-Thuribe, P.
Sévigny, Almanzor, Ste-Hélène, P.
St-Amant, Satanislas, St-Ulbald, P.

Sixième B

Aubé, Joseph, Québec P.
Audibert, Roland, Québec, E.
Auger, Antoine, Charlesbourg, E.
Beaudet, Rosario, St-Edward, Lot., P.
Beaumont, Gérard, St-Pierre, Montmagny, P.
Bégin, Maurice, Québec, E.
Bélanger, Antoine, Ste-Perpétue, E.
Bélanger, Lucien, Beauport, E.
Bernier, Philippe, St-Charles, Bellechasse, P.
Blais, Paul-Émile, Beauport, E.
Bourgault, Norbert, Québec, E.
Breton, Lucien, Québec, E.
Côté, Gérard, Bergerville, E.
Côté, Philippe, St-Paul du Buton, Montmagny, E.
Côté, Philippe, Québec, E.
Desbiens, Lucien, La Tuque, P.
Dion, Edgar, Québec, E.
Doyle, Edmond, St-Pierre de Broughton, P.
Duchesneau, Lorenzo, Québec, E.
Fortier, Adalbert, Québec, E.
Frenette, Chs-Eug., Québec, E.
Gagné, Jean-Chs., Québec, E.
Gagnon, Maurice, Québec, E.
Gauthier, Jean-Jos., La Tuqe, P.
Gilbert, Henri, Québec, E.
Gingras, Maurice, Québec, E.
Godin, Georges, St-Raymond, P.
Gosselin, Willie, St-Charles, Bellechasse, P.
Gourdes, Alexandre, St-Maxime, Scott, P.
Hardy, Alfred, Québec, E.
Hardy, Joseph, St-Basile, P.
Huard, Roland, Québec, E.
Jobin, Roland, Sherbrooke, P.
Laberge, Armand, St-Louis, Lotbinière, P.
Lacroix, Robert, St-Marie, Beauce, P.
Langlois, Alfred, Ste-Claire, Dorchester, E.

Laplante, Louis-Phil., St-Louis-de-Courville, E.
Laroche, Lucien, St-Antoine de Tilly, E.
Leclerc, Ludger, St-Basile, E.
Legendre, Charles, Québec, E.
Lockquell, Camille, Québec, E.
Lortie, Georges, St-Raymond, P.
Maheu, Odilon, St-Joseph, Beauce, P.
Maranda, Adrien, Québec, E.
Ménard, Alban, St-Tite des Caps, P.
Moisan, Paul, Québec, E.
Nadeau, Paul, St-Charles, Bellechasse, P.
Neilson, John, Cap Santé, P.
Paquet, Adrien, Québec, E.
Paradis, Lainé, Québec, E.
Paradis, Stanislas, St-Augustin, P.
Paré, Ludger, St-Joachim, P.
Picard, Robert, Québec, E.
Roy, Antonio, St-Demond, Lotb., P.
Roy, Edmond, St-Raymond, P.
Savard, Cyrille, Québec, E.
St-Amand, Maurice, Québec, E.
St-Hilaire, Québec, E.
Touzin, Alphonse. St-Rémi, Lac aux Sables, P.
Vézina, Philippe, St-Louis de Courville, E.

Sixième C

Archer, Gérard, Québec, E.
Asselin, Alphonse, St-Charles, Bellechasse, P.
Auger, Gustave, St-Joachim, Beauce E.
Bélanger, Georges, Roch, St-François d'Assise, E.
Bélanger, Paul, Québec, E.
Bilodeau, Gérard, St-Camille, Bellechasse, P.
Bouchard, Henri-Paul, Québec, E.
Boutin, Maurice, Québec, E.
Bussières, Lucien, Québec, E.
Carette, Laval, Québec, E.
Côté, Victor, St-François d'Assise E.
Crépin, Paul-Eugène, St-Louis-de-Courville, E.
Delâge, Adrien, Québec, E.
Depeyre, Roméo, Québec, P.
Dion, Joseph, Octave, St-Gervais, Bellechasse, P.
Dionne, Elzézr, Stratford-Centre, Wolfe, P.
Dorion, Lucien, Québec, E.
Doyon, Lévi, Laurierville, Mégantic P.
Dubois, Léo, Plessisville, Mégantic, P.
Duchesneau, Armand, Québec, E.
Feeney, Jacques, Princeville, P.
Fortier, Louis, Québec, E.
Gignac, Roch, Québec, E.
Giguère, Jean-Thomas, Beauce-Jonction, P.
Giroux, Louis-Philippe, Saint-Louis-de-Courville, E.
Goulet, Joseph, Ste-Pierre, Ile d'Orléans, E.
Gravel, Louis-Philippe, Château-Richer, P.
Groleau, Eudore, East Broughton. P.
Julien, Alban, St-Alban, Portneuf, P.
Labrie, Herménégilde, St-Charles, Bellechasse, P.
Lacombe, Jean-Marie, Québec, E.
Laperrière, Joseph, Saint-Louis de Courville, E.
Laliberté, Jean-Marc, Warwick, P. Q., P.
Leblanc, Arthur, Moncton, N.-B. P.
Lemieux, Gérard, Weedon, P. Q., P.
Lessard, Louis-Alphonse, Québec, P.
Lockquell, Cyrille, Québec, E.
Lortie, Paul, Beauport, E.
Magnan, Albert, Québec, E.
Maloiun, Joseph-Charles, Charny, E.
Masse, Rosaire, St-Apollinaire, P.
Mathieu, Paul, Québec, E.
Matte, Lucien, Québec, E.
Moisan, Maurice, Québec, E.
Morin, Paul-Émile, Québec, E.
Noël, Antoine, Québec, E.
Parent, Maurice, Québec, E.
Pettigrew, Antoine, Québec, E.
Plaisance, Paul, St-Louis, Lotbinière, P.
Plante, Paul-Eugène, Charny, P.

Prévost, Yves, Beauport, P.
Richard, Jean-Baptiste, Québec, E.
Roy, Dominique, Québec, E.
Simard, Paul-Eugène, Québec, E.
St-Hilaire, Richard, Ste-Marie, Beauce, P.
Vézina, Joseph-Albert, Ange-Gardien, E.
Villeneuve, Pierre, Québec, E

Septième

Audet, Paul, Québec, E.
Beaudry, Louis, Neuville, P.
Bédard, André, Deschambault, P.
Boily, Albert, Québec, E.
Bolduc, Arthur, Saint-Camille, P.
Bolduc, Auguste, Saint-Camille, P.
Boulanger, Aimé, Saint-Côme, P.
Cannon, Alexandre, Québec, E.
Czntin, Achille, Saint-Raymond, P.
Carette, Henri, sainte-Marie de Beauce, P.
Carette, Nicolas, Sainte-Marie de Beauce, P.
Caron, Albani, Saint-Marc des Carrières, P.
Chabot, Lorenzo, L'Enfant-Jésus, P.
Champagne, Georges, Lac au Sable, P .
Cooper, Gérard, Beaupré, P.
Doiron, Aldéric, Cape Bald, N.-B. P.
Doyon, Gérard, Beauceville, E.
Gaillard de Champris, Jean, Québec, E.
Galipault, Jacques-Antonin, Québec E.
Garant, Louis-Dollard, Québec, P.
Gariépy, Joseph-Henri, Québec, E.
Garneau, Lauréat, L'Ange-Gardien, P.
Gauthier, Elzéar, Saint-Raymond, P.
Huot, Maurice, l'Ange-Gardien, P.
L'abbé, Gérard, Saint-Gervais, P.
Lacroix, Henri, Sainte-Marie de Beauce, E.
Langlois, Maurice, Valcour , P.
Larochelle, Ovide, Sainte-Marie de Brauce, P.
Lefebvre, Maurice, Villeroy, P.
Martel, Emilien, Saint-Marc des Carrières, P.
Martineau, Albert, Québec, E
Mercier, Adolphe, Bienville, E.
Michaud, Girard, Notre-Dame du Portage, P.
Naud, Rosaire, Saint-Marc des Carrières, P.
Noël, Jean-Paul, Thetford Mines P.
Paquet, Jules, Québec, E.
Paquet, Louis-Philippe, Québec, E.
Paquet, Théodore, Québec, E.
Paradis, Gaston, Québec, E.
Patry, Alphonse, Weedon, P.
Pettigrew, Eugène, Rivière-du-Loup P.
Rancourt, Loui -Philippe, Château-Richer, P.
Rémillard, Paul, Québec, E.
Renaud, Alexandre, Loretteville, P.
Roy, Adolphe, Saint-Michel, P.
Roy, Léon, Saint-Michel, P.
St-Amant, Stanaislas, Saint-Ublad, P.
Talbot, Rodolphe, Québec, E

TABLEAU

INDIQUANT LE NOMBRE D'ÉLÈVES DANS CHAQUE CLASSE PENDANT L'ANNÉE 1920-1921

Ordre des classes	Pension-naires	Externes	Total
Philosophie de 2e année	18	24	42
Philosophie de 1ère année.....	27	24	51
Rhétorique	28	34	62
Seconde..................	11	23	34
Belles-Lettres..............	9	21	30
Troisième..................	6	34	40
Versification	17	25	42
Quatrième A...............	13	30	43
Quatrième B...............	11	29	40
Quatrième C...............	10	26	36
Cinquième A...............	20	26	46
Cinquième B...............	24	24	48
Cinquième C...............	19	24	43
Sixième A	28	31	59
Sixième B	24	36	60
Sixième C	31	36	57
Septième	32	16	48
Total	318	463	781

PROGRAMME DES ÉTUDES

du Petit Séminaire de Québec

SIXIÈME

Grammaire française de A. Aubert (2ème année), revue et terminée, avec exercices correspondants.— Dictée française.— Analyse logique — Composition française.— Histoire ancienne.— Géographie d'Amérique, de A. Garneau.— Arithmétique : les fractions ordinaires et décimales.— Calligraphie.— Lecture à haute voix.

En latin, la grammaire de G. Edon, en entier, avec thèmes et versions de l'exercice correspondant.— Traduction de l'Epitome et des lettres de Cicéron.

En anglais, vocabulaire, thèmes et versions, morceaux choisis, cours de lecture.

Enseignement religieux : — Les Sacrements.

CINQUIÈME

Grammaire française de A. Aubert (3ème année).— Dictée française.— Analyse logique.— Composition française.— Histoire de la Grèce.— Histoire du Canada, de Gauthier.— Géographie de l'Europe, de A Garneau.— Principes de Tenue des livres.— Arithmétique : réduction, règles composées.— Lecture à haute voix.

En latin, grammaire complète de Edon, avec thèmes appropriés.— Versions tirées de *Selectæ*.— Versions graduées sur feuillets détachés.— Versions et thèmes oraux.— Traduction de Phèdre, Cornélius Népos, César, Virgile.

En anglais, vocabulaire, morceaux choisis, thèmes et versions.— Cours de lecture.— Une heure d'anglais et une heure d'arithmétique ou de tenue des livres, tous les jours.

Dessin : enseignement rationel des principes élémentaires du dessin géométral coté, de la perspective, du dessin d'ornement, architecture, théorie de la couleur.

Enseignement religieux : — La vie de Jésus-Christ.

QUATRIÈME

Histoire romaine.— Géographie d'Asie, d'Afrique et d'Océanie, de A. Garneau.— Notions de mythologie.— Cours de lecture.— Arithmétique : fractions, problèmes raisonnés, règles de trois et d'intérêt.— Fables de Lafontaine.

En latin, la grammaire de Edon, revue en entier.— Cours de thèmes appropriés.— Cours de versions sur feuillets détachés.— Traduction de César et de Virgile.— Prosodie latine.— Vers latins.— Récitation de Virgile et de morceaux latins choisis.

En grec, éléments de la grammaire Ragon avec exercices correspondants. — Vocabulaire grec.— Thèmes appropriés.— Versions graduées sur feuilles détachées.— Traduction des fables d'Esope.

Enseignement de l'anglais dans les classes de Quatrième, de Troisième, de Seconde et de Rhétorique : Grammaire Chamberland. — Cours de lecture et traduction. — Versions et thèmes. — Morceaux choisis. — Compositions anglaises.

Enseignement religieux : Les Vérités à croire.

TROISIÈME

Littérature, style et composition, de A. Dion. — Exercices de composition : descriptions, narrations, lettres. — Histoire du Moyen-Age. — Histoire de la littérature grecque et de la littérature latine. — Arithmétique: règles d'escompte, poids et mesures du Canada, système métrique.

En latin, cours de thèmes de Troisième. — Versions graduées. — Récitation latine. — Traduction de Virgile, Salluste et Cicéron.

En grec, toute la grammaire Ragon. — Thèmes et versions. — Traduction de Lucien, de Xénophon et des Pères grecs.

Enseignement religieux : — Les Commandements.

SECONDE

Littérature, Poétique, de A. Dion. — Exercices de composition : descriptions et narrations. — Histoire de la littérature française depuis la formation de la langue jusqu'au XIXe siècle. — Travaux littéraires, appréciations, aperçus généraux, etc. — Etude raisonnée d'un auteur français : Art poétique de Boileau, tragédies de Corneille ou de Racine, etc. — Histoire moderne — Histoire universelle revue en entier. — Exercices de déclamation. — Athalie et Art poétique de Boileau appris par cœur. — Arithmétique et première partie de l'algèbre. — Notions d'architecture.

En latin, cours de thèmes de Seconde. — Versions graduées. — Récitation latine. — Auteurs à traduire : Cicéron, Horace, etc.

En grec, grammaire de Ragon. — Thèmes et Versions. — Auteurs à traduire : Homère, Plutarque, Sophocle, Pères grecs.

Enseignement religieux : Les Sacrements en particulier.

RHÉTORIQUE

Littérature, préceptes de rhétorique, de A. Dion. — Exercices de composition : discours, amplifications proprement dites. — Etude raisonnée d'un auteur français, oraisons funèbres de Bossuet. — Histoire de l'éloquence grecque, latine, française et anglaise. — Exercices de déclamation.— Cours d'histoire contemporaine, d'histoire du Canada et d'histoire des Etats-Unis.

En latin, cours de thèmes et de versions de Rhétorique. — Compositions atines. — Auteurs à traduire : Cicéron, Horace, Tacite, Tite-Live.

Nota. — Les ouvrages de Cicéron que l'on traduit ordinairement dans les classes d'Humanités et de Rhétorique sont les suivants : Dialogues sur l'amitié, sur la vieillesse, des devoirs, pour Archias, pour Ligarius, pour Murena, pour Milon, pour Marcellus, les Catilinaires, l'Orateur, de l'Orateur.
En grec, thèmes et versions. — Auteurs à traduire : Pères grecs, Homère, Démosthène, Eschine, Plutarque, Platon, Thucydide.
Enseignement religieux : Histoire de l'Eglise.

PHILOSOPHIE (1ère Année)

Philosophie intellectuelle et morale, S.-A. Lortie. (Le cours se donne en latin). Dissertations philosophiques et exercices d'argumentation. — Histoire de la philosophie de A. Robert.
Arithmétique : algèbre, géométrie et trigonométrie. — Botanique. — Chimie.
Enseignement religieux : La religion. Leçons d'Apologétique de l'abbé A. Robert.

PHILOSOPHIE (2ème Année)

Philosophie intellectuelle et morale, S. A. Lortie. — Dissertations philosophiques. — Physique. — Géologie et Minéralogie. — Astronomie.
Enseignement religieux : L'Église. Leçons d'Apologétique de l'abbé Robert.

DESSIN ET MUSIQUE

Le cours de dessin se donne d'après la méthode suivie dans les écoles de la ville de Paris.
Tous les élèves reçoivent deux leçons de musique vocale par semaine.

ÉLOCUTION

Les élèves suivent toutes les semaines un cours d'élocution d'une heure.

CONDITIONS DU PETIT SÉMINAIRE

PENSIONNAIRES

1° L'année scolaire est de dix mois et se divise en trois termes pour le paiement de la pension.

Le prix de la pension pour une année est de	$ 215.00
Le loyer du lit garni et d'un chiffonnier avec bassin et miroir	10.00
Médecin (remèdes non inclus)	2.00
Pour les jeux	1.00
Total	$ 228.00

Ces $227.00 *doivent être payées d'avance*, comme suit :

$ 78.00 le jour de l'entrée des élèves ;
75.00 le 10 décembre ;
75.00 le 20 mars.

$ 228.00

N. B. — On ne déduit rien pour le premier terme en faveur de ceux qui arrivent moins d'un mois après l'entrée des élèves ; et après qu'un élève est entré, on ne fait aucune remise pour une absence de moins de deux mois consécutifs. Un élève qui n'a pas payé les arrérages de l'année précédente n'est pas admis l'année suivante.

2° Tous les pensionnaires doivent porter l'habit du collège, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches et une ceinture de laine verte. Le capot doit descendre un peu plus bas que les genoux, et M. le Directeur est autorisé à interdire ceux qui n'ont pas la longueur exigée. Chaque élève doit avoir deux capots, autant que possible dès le commencement de l'année, afin de ne pas être sans uniforme lorsque quelque accident nécessite une réparation. En été, la coiffure est une casquette de même couleur et de même étoffe que le capot, portant une nervure blanche. Pour les sorties à la campagne et aux récréations de la cour, on *tolère* un chapeau de paille. En hiver, la coiffure est un casque de mouton de Perse ou d'astrakan portant sur le côté une bande de drap bleu avec liséré blanc et vert. Le pardessus d'hiver, les gants ou mitaines et les chaussures sont au choix des parents.

3° Les effets que les parents doivent fournir à leurs enfants pensionnaires outre les habits, sont : des serviettes, du savon, des peignes, du cirage et des brosses à souliers, des claques en caoutchouc, une brosse pour les habits.

4° Tous les effets doivent, autant que possible, être marqués en toutes lettres, ou au moins de manière à être facilement reconnus. Le Séminaire ne se tient pas responsable du linge des élèves qui serait égaré ou perdu par suite de la négligence des enfants ou autrement.

5° Le Séminaire fait réparer aux frais des élèves tout dommage fait *malicieusement* ou par une *coupable légèreté* aux fenêtres, bancs, tables, etc., de la maison.

6° Tous les jours de la semaine, il y a parloir de 10 heures à 10.15 h., de midi à 1 heure, et de 4 h. à 4.25 h. du soir. Le dimanche et les jours de fête d'obligation, il n'y a parloir que le midi après le dîner, jusqu'à 2.00 h. Les jours de congé, généralement le jeudi, les parloirs sont ouverts de 9.30 h. à 10.15 du matin, ainsi que l'après-midi, depuis le dîner jusqu'à 5 heures. Les parents seulement, et ceux qui ont quelque raison spéciale, sont admis à voir les élèves, et tous sont priés de se conformer scrupuleusement aux heures indiquées plus haut.

7° Les élèves ont à leur disposition une bibliothèque où ils peuvent trouver, moyennant $0.10 par mois, payable d'avance, tous les livres de lecture dont ils ont besoin. De plus, il y a dans la maison un dépot où se vendent les livres de classe, le papier et les autres articles nécessaires pour les études. On vend *toujours et seulement* au comptant. Les pensionnaires ne doivent apporter avec eux que leurs livres de piété, de classe ou de prix. Il ne leur est pas permis d'en avoir d'autres, sans autorisation de M. le Directeur.

8° Les élèves devront présenter leur billet de Procure à M. le Directeur, qui leur en donnera un *lui-même* pour le maître de salle.

EXTERNES

1° On n'admet généralement comme externes que les jeunes gens de la ville Les autres ne sont admis que rarement, avec une autorisation expresse qu peut toujours être révoquée, et l'on exige qu'ils demeurent chez quelque proche parent qui puisse surveiller leur conduite.

2° L'année scolaire se compose de dix mois environ.

Les externes devront payer leurs contributions comme suit :

Les élèves de Sixième, de Cinquième et de Quatrième :

$ 12.00 la veille de l'ouverture des classes ;
12.00 le 10 décembre ;
12.00 le 20 mars.

Les élèves de Troisième, de Seconde et de Rhétorique :

$ 15.00 la veille de l'ouverture des classes ;
15.00 le 10 décembre ;
15.00 le 20 mars.

Les élèves des classes de Philosophie :

$ 18.00 la veille de l'ouverture des classes ;
18.00 le 10 décembre ;
18.00 le 20 mars.

3° Tous les externes, excepté ceux des classes inférieures à la Cinquième, sont strictement tenus de porter le costume du Séminaire, toutes les fois qu'ils sortent de chez eux. Sortir sans cet uniforme est *une faute grave et un cas exclusif.*

Ce costume consiste en un capot ou tunique de drap bleu, avec nervures blanches, une ceinture de laine verte et une casquette de même étoffe et de même couleur que le capot, portant aussi nervure blanche. Les élèves des classes inférieures à la Cinquième sont obligés de porter la casquette en été et le casque en hiver.

4° Les externes ne peuvent s'abonner à une bibliothèque ou cabinet de lecture, faire partie d'une société instructive ou amusante ou de clubs, ni non plus, former de société entre eux, sans une permission expresse du Directeur du Petit Séminaire.

5° *Sous peine d'exclusion* il est défendu aux élèves du Séminaire d'aller aux théâtres, aux salles de vues animées. Ils ne fréquenteront pas, le soir, les ronds à patiner, etc.

6° *Il leur est strictement* défendu de fumer en dehors de leur domicile.

7° Ils doivent éviter de stationer en groupes sur les places publiques, près du Séminaire ou ailleurs, de crier ou de courir dans les rues, d'obstruer les trottoirs.

8° Les externes ont tous les jours des devoirs à faire chez eux et des leçons à apprendre. Il faut qu'ils consacrent à ce travail un temps à peu près égal à celui des pensionnaires, c'est-à-dire, cinq heures environ.

9° Pour favoriser la communion fréquente, le conseil du Séminaire a supprimé la messe de communauté qui se célébrait chaque matin à 7.30 h. et à laquelle tous les externes étaient tenus d'assister. C'est maintenant aux parents de voir si leurs enfants entendent la messe et font la communion fréquemment.

10° Le dimanche il y a une messe à 10 h. au Séminaire pour les élèves des classes supérieures à la Sixième. A moins d'une raison très grave, tous les élèves sont obligés d'y assister.

11° Les externes se confessent au moins tous les quinze jours à l'un des prêtres du Séminaire désignés pour entendre les confessions des élèves. Ceux des classes de Sixième et de Septième ne sont tenus qu'à la confession du mois.

———

CONGREGATION DU PETIT SEMINAIRE DE QUEBEC

Officiers de la Congrégation durant l'année 1920-1921

Elections de juin 1920

Préfet	Jacques Gervais
Ier assistant	Josaphat Toussaint
2me assistant	Léger Létourneau
Secrétaire	Achille Therrien.
Trésorier	Jules Dorion.
Préfet des approbationistes	Alexandre Nadeau.
Préfet des sacristains	Léonidas Gastonguay
Zélateur	Charlemagne Poulin

Elections d'octobre 1920

Préfet	Achille Therrien.
1er assistant	Aubert Chouinard
2me assistant	Alexandre Nadeau.
Secrétaire	Charlemagne Poulin.
Trésorier	Herménégilde Turmel
Préfet des approbationistes	Jacques Bervais.
Préfet des sacristains	Léonidas Castonguay
Zélateur	Charles Boisvert

Elections de janvier 1921

Préfet	Charlemagne Poulin
1er assistant	Aubert Chouinard.
2me assistant	Léger Létourneau.
Secrétaire	Alexandre Nadeau.
Trésorier	Paul LaRochelle.
Préfet des approbanistes	Achille Therrien.
Préfet des sacristains	Léonidas Castonguay.
Zélateur	Herménégilde Turmel.

Elections d'avril 1921

Préfet	Herménégilde Turmel.
1er assistant	Alexandre Nadeau.
2me assistant	Paul LaRochelle.
Secrétaire	Rosaire Nadeau.
Trésorier	Lucien Morissette
Préfet des approbanistes	Charlemagne Poulin
Préfet des sacristains	Léonidas Castonguay.
Zélateur	Evariste Roy.

Directeur : Le Directeur du Petit Séminaire.

CONGRÉGANISTES DÉCÉDÉS DE JUIN 1920 A JUIN 1921

1. M. l'abbé William Hamilton, décédé le 28 mai 1920. Membre de la Congrégation depuis le 17 octobre 1878.
2. Mgr L.-A. Désiel, décédé le 4 juin 1920. Membre de la Congrégation depuis le 20 avril 1862.
3. M. l'abbé Arthur Parent, clerc tonsuré, d cédé le 5 octobre 1920. Membre de la Congrégation depuis le 9 juin 1918.
4. M. l'abbé Alexandre Defoy, décédé le 4 novembre 1920. Membre de la Congrégation depuis le 8 décembre 1873.
5. Mgr St-G.-L. Lindsay, décédé le 10 février 1921. Membre de la Congrégation depuis le 8 décembre 1864.
6. M. l'abbé William McPherson, décédé le 17 février 1921. Membre de la Congrégation depuis le 24 mai 1872.

M. Charles Tremblay, écolier, décédé le 21 mars 1921. Membre de la Congrégation depuis le 8 décembre 1919.

7. M. l'abbé Théophile Turcotte, décédé le 10 avril 1921. Membre de la Congrégation depuis le 8 décembre 1875.
8. M. l'abbé J.-B. Ruel, décédé le 30 avril 1921. Membre de la Congrégation depuis le 8 décembre 1872.

ACADÉMIE SAINT-DENYS

Officiers durant l'année 1920-1921

Président........................Stanislas Cantin.
Secrétaire........................Lucien Talbot.
Censeur........................Antonio Talbot.
Scrutateurs........................André Douville.
Renaud Lemieux.
Conseillers........................Arthur Caux.
Jacques Gervais.
Directeur : M. le Préfet des Études.

SOCIÉTÉ LAVAL

Officiers durant l'année 1920-1921

1er terme

Président........................Antonio Talbot.
Vice-Président........................Léonidas Castonguay.
Secrétaire........................Georges Abel.
Trésorier........................Charlemagne Poulin.

2me terme

Président........................Renaud Lemieux.
Vice-Président........................Antonio Houde.
Secrétaire........................Irénée Gagné.
Trésorier........................Charlemagne Poulin.

3me terme

Président................................	Achille Therrien.
Vice-Président..............................	Andrée Douville.
Secréta re................................	Edmond Tessier.
Trésorier................................	Charlemagne Poulin.

Directeur : M. l'abbé Alexandre Vachon.

SOCIÉTÉ SAINTE-CÉCILE

Officiers durant l'année 1920-1921

Président................................	Ls.-Ph. Leclerc.
Vice-Président..............................	Donat Richard.
Secrétaire................................	Léon Pelletier.
Professeur	Joseph Vézina.

Directeur : Le Directeur du Petit Séminaire

CERCLE LAVAL DE L'A. C. J. C.

Officiers durant l'annee 1920-1921

1er terme

Président................................	Charlemagne Poulin.
Vice-Président..............................	Antonio Houde.
Secrétaire Correspondant.	Ls.-Ph. Leclerc.
Secrétaire................................	Georges Abel.
Trésorier................................	Sailly Gagnon.
Bibliothécaire..............................	Frédéric St-Pierre.

2me terme

Président................................	Emile Martel.
Vice-Président..............................	Georges Abel.
Secrétaire................................	Gérard Gaudreault.
Secrétaire-Correspondant....................	Antonio Houde.
Trésorier................................	Emile Marcotte.
Bibliothécaire..............................	Stanislas Germain.

Aumônier : N. l'abbé Georges Roy.

SOCIÉTÉ SAINT-FRANÇOIS DE SALES

OFFICIERS DURANT L'ANNÉE 1920-1921

1er terme

Président	Adjutor Dussault.
Vice-Président	Lucien Talbot.
Secrétaire	Maurice Roy.
Assistant-Secrétaire	Paul Bernier.

2me terme

Présidenet	Stanislas Cantin.
Vice-Président	Adjutor Dussault.
Secrétaire	Wilfrid Desjardins.
Assistant-Secrétaire	Léon Lacroix.

Directeur : l'abbé Walter Cannon.

CERCLE SAINT-FRANÇOIS DE SALES DE L'A. C. J. C.

OFFICIERS DURANT L'ANNÉE 1920-1921

Président	Lionel Pelletier.
Vice-Président	René Chaloult.
Secrétaire	Maurice Roy.
Secrétaire-Correspondant	Arthur Gilbert.
Rrésorier	Chs-H. Paradis.

Aumônier : M. l'abbé Florido Gagné.

CONFÉRENCE SAINT-FRANÇOIS DE SALES DE LA SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL

OFFICIERS DURANT L'ANNÉE 1920-1921

Président	J.-B. Michaud.
Vice-Président	Roméo Bellemare.
Secrétaire	Léo Côté.
Assistant-Secrétaire	Adrien Poitras.
Trésorier	Léo Lachance.
Assistant-Trésorier	Henri Beaulieu.

Aumônier : M. l'abbé Adolphe Garneau.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BERCHMANS

OFFICIERS DURANT L'ANNÉE 1920-1921

1er terme

Président	St-Georges Bergeron
Vice-Président	Omer Genest
Secrétaire	Edmond Laurendeau
Assistant-Secrétaire	Rosario Plante
Censeurs	Chs-H. Lamontagne Jean-Louis Tremblay Lucien Lortie

2me terme

Président	Omer Genest.
Vice-Président	Lionel Roy.
Secrétaire	Adrien Falardeau.
Assistant Secrétaire	Joseph Migneault.
Censeurs	Paul Garant. Paul-Emile Lavoie. Lucien Lortie

Secrétaire : M. L'abbé Jos.-Elzéar Latulippe.

SOCIÉTÉ SAINT-LOUIS DE GONZAGUE

OFFICIERS DURANT L'ANNÉE 1920-1921

1er terme

Président	Frédéric Hecker.
Vice-Président	Raymond Noël.
Secrétair	René Boivin.
Censeurs	Paul Carette. Oscar Létourneau.

2me terme

Président	Georges Larose.
Vice-Président	Fernand Tardif.
Secrétaire	Antoine Deveault.
Censeurs	Omer Matte. Raymond Bernier.

Directeur : M. l'abbé Rosario Benoit.

LISTE DES PRIX

AU

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

ANNÉE SCOLAIRE 1920-1921

PHILOSOPHIE DE SECONDE ANNÉE

Excellence.— 1er prix, Rosaire Nadeau ; 2e, Léger Létourneau ; 3e, Aubert Chouinard. 1er accessit, Wilfrid Vachon ; 2e, Émilien Pouliot ; 3e, Antonio Talbot ; 4e, Stanislas Cantin. *Mentions honorables* : De la Bruère Fortier, Charles-Édouard Cantin, Jules-Édouard Dorion, Paul Larochelle, Lucien Morissette, Renaud Lemieux, Josaphat-H. Toussaint Louis-Philippe Leclerc, Adjutor Dussault, Achille Therrien, Charlemagne Poulin, Édouard Chabot, Pierre-Paul Bouchard, Victor-Aimé Rouillard, Évariste Roy, Georges-Sailly Gagnon, Garneau de Villers, Alexandre Nadeau, Louis Touchet, Herménégilde Turmel, Roméo Bellemare, Lucien Villeneuve.

Apologétique.— 1er prix, Léger Létourneau ; 2e, Aubert Chouinard ; 3e, Rosaire Nadeau. 1er accessit, Wilfrid Vachon ; 2e, De la Bruère Fortier ; 3e, Antonio Talbot, 4e, Jules-Edouard Dorion.

Métaphysique.— 1er prix, Léger Létourneau ; 2e, Rosaire Nadeau ; 3e, Benoît Laliberté. 1er accessit, Wilfrid Vachon ; 2e, Émilien Pouliot ; 3e, Jacques Gervais ; 4e, Antonio Talbot.

Morale.— 1er prix, Léger Létourneau ; 2e, Émilien Pouliot ; 3e, Rosaire Nadeau. 1er accessit, Wilfrid Vachon ; 2e, James Carroll ; 3e, Aubert Chouinard ; 4e, Benoît Laliberté.

Physique.— 1er prix, Jacques Gervais ; 2e, Aubert Chouinard ; 3e, Léger Létourneau. 1er accessit, Rosaire Nadeau ; 2e, Lucien Morissette ; 3e, Jules-Édouard Dorion ; 4e, Stanislas Cantin.

Astronomie.— 1er prix, Rosaire Nadeau ; 2e, Aubert Chouinard ; 3e, Jean-Baptiste Michaud. 1er accessit, Émilien Pouliot ; 2e, Garneau de Villers ; 3e, Léger Létourneau ; 4e, Roger Desmarais et Louis Philippe Leclerc.

Mathématiques.— 1er prix, Jean-Baptiste Michaud ; 2e, Rosaire Nadeau; 3e, Léger Létourneau. 1er accessit., Évariste Roy ; 2e, Louis-Philippe Leclerc ; 3e, Achille Therrien ; 4e, Aubert Chouinard.

PHILOSOPHIE DE PREMIERE ANNÉE

Excellence.— 1er prix, Roméo Blanchet ; 2e, Léo Côté ; 3e, Joseph-Arthur Huard. 1er accessit, Henri Beaulieu ; 2e, André Douville ; 3e. Léonidas Castonguay ; 4e, Joseph-Édouard Beaudet. *Mentions honorables* : Maurice Lamontagne, Lionel Pelletier, Émile Marcotte, Arthur Caux, Lucien Talbot, Émile Delâge, Joseph Lafleur, René Chaloult, Jules Pagé, Donat Richard, Émile Martel, Marcel Langlois, Lucien Hamelin, Alphonse Martineau, Émile Charest, Robert Côté, Antoine Masson, Napoléon Vaillancourt, Gérard Robitaille, Gérard Jacques, Jules Lefebvre, Adrien Poitras, Joseph Vachon, Roméo Bélanger, Bernardin Roy, Hervé Gagnon, Octave Roy, Napoléon Gariépy, Antoine Giguère, Alphonse Guy, Raymond Dunn.

Apologétique.— 1er prix, Lucien Talbot, 2e, Lionel Pelletier ; 3e, Joseph-Arthur Huard. 1er accessit, Roméo Blanchet ; 2e, René Chaloult ; 3e, Bernardin Roy ; 4e, Arthur Caux.

Logique.— 1er prix, Léo Côté ; 2e, Henri Beaulieu ; 3e, Roméo Blanchet. 1er accessit, Léonidas Castonguay ; 2e, Joseph Lafleur ; 3e, Joseph-Édouard Beaudet ; 4e, Joseph-Arthur Huard.

Métaphysique.— 1er prix, Roméo Blanchet ; 2e, Léo Côté ; 3e, Joseph-Arthur Huard. 1er accessit, Henri Beaulieu ; 2e, Joseph Lafleur ; 3e, Maurice Lamontagne ; 4e, Léonidas Castonguay.

Dissertation philosophique.— 1er prix, Lucien Talbot ; 2e, André Douville ; 3e, Léo Côté ; 1er accessit, René Chaloult ; 2e, Joseph Lafleur ; 3e, Léonidas Castonguay ; 4e, Arthur Caux.

Arithmétique et Géométrie.— 1er, prix, Joseph-Edouard Beaudet ; 2e, Maurice Lamontagne ; 3e, Roméo Blanchet. 1er accessit, Joseph-Arthur Huard ; 2e, Émile Marcotte ; 3e, Léo Côté ; 4e, Lionel Pelletier.

Algèbre.— 1er prix, Lionel Pelletier ; 2e Roméo Blanchet ; 3e Henri Beaulieu. 1er accessit, Joseph-Arthur Huard ; 2e, Joseph-Édouard Beaudet ; 3e, Gérard Jacques ; 4e, Jules Pagé

Chimie.— 1er prix, Roméo Blanchet ; 2e, Henri Beaulieu ; 3e, Maurice Lamontagne. 1er acessit, Léo Côté ; 2e, Arthur Caux ; 3e, Joseph-Arthur Huard ; 4e, Donat Richard.

Minéralogie et Géologie.— 1er prix, Joseph-Arthur Huard ; 2e, Léo Côté ; 3e, René Chaloult. 1er accessit, André Douville ; 2e, Henri Beaulieu ; 3e, Lucien Talbot ; 4e, Marcel Langlois.

Histoire naturelle.— 1er prix, Roméo Blanchet ; 2e, Joseph Arthur Huard ; 3e, Lucien Talbot. 1er accessit, André Douville ; 2e, Henri Beaulieu ; 3e, Léo Côté ; 4e, Antoine Masson.

RHÉTORIQUE

Excellence.— 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, prix Maurice Roy ; 3e, Aderville Bureau. 1er accessit, Wilfrid Desjardins ; 2e, Adrien Gagné ; 3e, Roméo Veilleux ; 4e, Jean-Paul Dionne. *Mentions honorables* : Adélard Fillion, Georges Abel, Albert Côté, Jean-Paul Lessard, Joseph Gignac, Sylvio Leblond, Charlemagne Aubé, Amédée Laflamme, Stanislas Germain, Lucien Guay, Louis-Joseph Plante, Georges Giguère, Gérard Boissonnault, Léon Pelletier, Bertrand Larivière, Guy Hudon, Ernest Lemieux, Emile Gaumond, Bruno Tremblay, Irénée Gagné, Jean Chaloult Henri Beaumont, Alphonse Pelletier, Léon Letarte, Émile Dumais, Alyre Aubin, Louis-Philippe Morin, Paul Nadeau, Edmond Tessier, Napoléon Breton, Théodore Trépanier, Philippe-Auguste Noël, Léonidas Lachance, Albert Domingue, Émile Morin.

Instruction religieuse.— 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Aderville Bureau ; 3e, Georges Abel. 1er accessit, Adrien Gagné ; 2e, Charlemagne Aubé ; 3e, Sylvio Leblond ; 4e, Albert Côté.

Composition française.— 1er prix, Maurice Roy ; 2e, Fernand Bussières ; 3e, Jean-Paul Lessard. 1er accessit, Wilfrid Desjardins ; 2e, Jean-Paul Dionne ; 3e, Joseph Gignac ; 4e, Albert Côté

Version latine.— 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Maurice Roy ; 3e, Adélard Fillion. 1er accessit, Adrien Gagné ; 2e, Roméo Veilleux ; 3e, Wilfrid Desjardins ; 4e, Jean-Paul Lessard.

Thème latin.— 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Roméo Veilleux ; 3e, Maurice Roy. 1er accessit, Arthur Gilbert ; 2e, Wilfrid Desjardins ; 3e, Adrien Gagné ; 4e, Adélard Fillion.

Version grecque.— 1er prix. Fernand Bussières ; 2e, Albert Côté ; 3e, Jean-Paul Dionne. 1er accessit, Stanislas Germain ; 2e, Aderville Bureau ; 3e, Arthur Gilbert ; 4e, Joseph Gignac.

Thème grec.— 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Aderville Bureau ; 3e, Laurent Lesage. 1er accessit, Charlemagne Aubé ; 2e, Adélard Fillion ; 3e, Joseph Gignac ; 4e, Amédée Laflamme.

Explication des auteurs français.— 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Maurice Roy ; 3e, Joseph Gignac. 1er accessit, Albert Côté, 2e, Roméo Veilleux ; 3e, Jean-Paul Lessard ; 4e, Laurent Lesage.

Histoire du Canada.— 1er prix, Aderville Bureau ; 2e, Arthur Gilbert ; 3e, Adrien Gagné. 1er accessit, Georges Abel ; 2e, Jean-Paul Dionne ; 3e, Sylvio Leblond ; 4e, Roméo Veilleux.

Histoire contemporaine.— 1er prix, Aderville Bureau ; 2e, Fernand Bussières ; 3e, Adrien Gagné. 1er accessit, Charlemagne Aubé ; 2e. Sylvio Leblond ; 3e, Stanislas Germain ; 4e, Wilfrid Desjardins.

Histoire des Etats-Unis.— 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Georges Abel ; 3e, Jean-Paul Lessard. 1er accessit, Amédée Laflamme ; 2e, Wilfrid Desjardins ; 3e, Laurent Lesage ; 4e, Guy Hudon.

Exercice anglais.— 1er prix, Georges Abel ; 2e, Philippe-Auguste Noël ; 3e, Henri Beaumont. 1er accessit, Wilfrid Desjardins ; 2e, Fernand Bussières; 3e, Marc Drouin, 4e, Amédée Laflamme.

Récitation anglaise.— 1er prix, Aderville Bureau ; 2e, Fernand Bussières ; 3e, Georges Abel. 1er accessit, Adrien Gagné ; 2e, Roméo Veilleux ; 3e, Amédée Laflamme ; 4e, Ernest Lemieux.

SECONDE

Excellence.— 1er prix, Henri Marcoux ; 2e, Henri Jolicœur ; 3e, Charles Cannon. 1er accessit, Gustave Richard ; 2e, Alfred Matte ; 3e, Joseph Gariépy. *Mentions honorables* : Louis Huard, Noël Turgeon, Louis Chabot, George Robinson, Louis Grégoire, Albert Paradis, Azarias Papillon, André Richard, Théodore Bolduc, Léo Roberge, Lorenzo Lamontagne, François-Henri Fortier, Marcel Clément, Alexandre Larue, Roy Laliberté, Léon Lacroix, Henri Vallières.

Instruction religieuse.— 1er prix, Henri Jolicœur ; 2e, Louis Chabot ; 3e, Henri Marcoux. 1er accessit, Théodore Bolduc ; 2e, Alexandre Larue, André Richard, *ex æquo ;* 3e, Louis Huard.

Explication des auteurs français.— 1er prix, Henri Marcoux ; 2e, Henri Jolicœur ; 3e, Charles Cannon. 1er accessit, Alfred Matte ; 2e, Gustave Richard ; 3e, Alexandre Larue.

Narration française.— 1er prix, Henri Marcoux ; 2e, Charles Cannon ; 3e, Théodore Bolduc. 1er accessit, Henri Jolicœur ; 2e, Gustave Richard; 3e, Albert Paradis.

Version latine.— 1er prix, Henri Marcoux ; 2e, Alfred Matte ; 3e, Henri Jolicœur, 1er accessit, Charles Cannon ; 2e. Noël Turgeon ; 3e, Joseph Gariépy.

Thème latin.— 1er, Henri Jolicœur ; 2e, Charles Cannon ; 3e, Gustave Richard. 1er accessit, Henri Marcoux ; 2e, Louis Chabot ; 3e, Louis Huard.

Vers latins.— 1er prix, Henri Marcoux ; 2e, Gustave Richard ; 3e, Henri Jolicœur. 1er accessit, Charles Cannon ; 2e, Louis Chabot ; 3e, Louis Huard.

Version Grecque.— 1er prix, Henri Marcoux ; 2e, Henri Jolicœur ; 3e, Alfred Matte. 1er accessit, Noël Turgeon ; 2e, Louis Huard ; 3e, Gustave Richard.

Thème grec.— 1er prix, Henri Jolicœur ; 2e, Lorenzo Lamontagne ; 3e, Henri Marcoux, 1er accessit, François-Henri Fortier ; 2e, Gustave Richard ; 3e, Joseph Gariépy.

Histoire moderne.— 1er prix, Gustave Richard ; 2e, Henri Jolicœur ; 3e, Louis Huard. 1er accessit Louis Chabot , 2e, Joseph Garépy ; 3e, Henri Marcoux.

Algèbre.— 1er prix, Alfred Matte ; 2e, Henri Marcoux ; 3e, Charles Cannon. 1er accessit, Léon Lacroix ; 2e, Louis Huard ; 3e, Noël Turgeon.

Exercice anglais.— 1er prix, Charles Cannon ; 2e, George Robinson ; 3e, Henri Marcoux. 1er accessit, Alfred Matte ; 2e, Guy Lanctot ; 3e, Henri Jolicœur.

Récitation anglaise.— 1er prix, Henri Marcoux ; 2e, George Robinson ; 3e, Alfred Matte. 1er accessit, Henri Jolicœur ; 2e, Gustave Richard ; 3e, Charles Cannon.

BELLES-LETTRES

Excellence.— 1er, prix, Paul Bernier ; 2e, Urbain Bédard. 1er accessit, Louis Turgeon ; 2e, Richard Lessard ; 3e, Henri Royer. *Mentions honorables* : Gérard Gaudreault, Paul Rochette, Henri Auger, Donat Blouin Émile Létourneau, Josaphat Emond, Noël Dorion, Paul Dupuis, Aurélien Noël, Georges Mercier, Adjutor Gravel, Adolphe Rochette.

Instruction religieuse.— 1er prix, Aurélien Noël ; 2e, Donat Blouin. 1er accessit, Henri Royer ; 2e, Louis Turgeon ; 3e, Viateur Boulanger.

Explication des auteurs français.— 1er prix, Louis Turgeon ; 2e, Paul Bernier. 1er accessit, Henri Royer ; 2e, Richard Lessard ; 3e, Urbain Bédard.

Composition.— 1er prix, Paul Bernier ; 2e, Viateur Boulanger. 1er accessit, Paul Lesage ; 2e, Urbain Bédard ; 3e, Louis Turgeon.

Version latine.— 1er prix, Paul Bernier ; 2e, Urbain Bédard. 1er accessit, Viateur Boulanger ; 2e, Gérard Gaudreault ; 3e, Paul Rochette.

Thème latin.— 1er prix, Paul Bernier ; 2e, Louis Turgeon 1er accessit, Urbain Bédard ; 2e, Viateur Boulanger ; 3e, Henri Royer.

Vers latins.— 1er prix, Paul Bernier ; 2e Richard Lessard. 1er accessit, Louis Turgeon 2e, Paul Lesage ; 3e, Urbain Bédard.

Version grecque.— 1er prix, Viateur Boulanger ; 2e, Paul Bernier. 1er accessit, Richard Lessard ; 2e, Louis Turgeon ; 3e, Urbain Bédard.

Thème grec.— 1er prix, Viateur Boulanger ; 2e, Urbain Bédard. 1er accessit, Louis Turgeon ; 2e, Josaphat Emond ; 3e. Paul Lesage.

Histoire.— 1er prix, Aurélien Noël ; 2e, Donat Blouin. 1er accessit, Noël Dorion ; 2e, Georges Mercier ; 3e, Urbain Bédard.

Exercice anglais.— 1er prix, Gérard Gaudreault ; 2e, Henri Royer. 1er accessit, Paul Bernier ; 2e, Paul Lesage ; 3e, Pierre Décary.

Récitation anglaise.— 1er prix. Paul Bernier ; 2e, Gérard Gaudreault 1er accessit, Richard Lessard ; 2e, Urbain Bédard ; 3e, Donat Blouin.

Algèbre.— 1er prix, Viateur Boulanger ; 2e, Richard Lessard. 1er accessit, Gérard Gaudreault ; 2e, Urbain Bédard ; 3e, Henri Auger.

TROISIEME

Excellence.— 1er prix, Alphonse-Marie Parent ; 2e, Louis-Philippe Pigeon ; 3e, Antoine Turcotte. 1er accessit, Gérard Bornais ; 2e, Lucien Dumas ; 3e, Frédéric Hecker. *Mentions honorables* Albert Fiset, Adolphe Lambert, Benoît-Philippe Gravel, Fernand Tardif, Gérard Lefrançois, Léger Robitaille, Marcel Larue, Antoni Blais, Apollinaire Guay, Georges-Henri Larue, Gérard Boucher, Alfred Matte, Philippe Poliquin, Albert Robitaille, Adrien Dufresne, Charles Lauzier, Joseph Morin, Rémi Clark.

Instruction religieuse.— 1er prix, Antoine Turcotte ; 2e, Albert Fiset ; 3d, Frédéric Hecker. 1er accessit, Alphonse-Marie Parent ; 2e, Lucien Dumas ; 3e, Gérard Bornais.

Narration française.— 1er prix, Albert Fiset ; 2e, Frédéric Hecker ; 3e, Gérard Bornais. 1er accessit, Alphonse-Marie Parent ; 2e, Louis-Philippe Pigeon ; 3e, Lucien Dumas.

Version latine.— 1er prix, Louis-Philippe Pigeon ; 2e, Alphonse-Marie Parent ; 3e, Adolphe Lambert. 1er accessit, Lucien Dumas ; 2e, Antoine Turcotte ; 3e, Gérard Bornais.

Thème latin.— 1er prix, Louis-Philippe Pigeon ; 2e, Alphonse Marie Parent ; 3e, Antoine Turcotte. 1er accessit, Lucien Dumas ; 2e, Gérard Bornais ; 3e, Benoît-Philippe Gravel.

Vers latin.— 1er prix, Louis-Philippe Pigeon ; 2e, Fernand Tardif ; 3e Antoine Turcotte. 1er accessit, Gérard Bornais ; 2e, Alphonse-Marie Parent, 3e, Georges-Henri Larue.

Version grecque.— 1er prix, Louis-Philippe Pigeon ; 2e, Antoine Turcotte 3e, Alphonse-Marie Parent. 1er accessit, Frédéric Hecker ; 2e, Lucien Dumas ; 3e, Gérard Bornais.

Thème grec.— 1er prix, Antoine Turcotte ; 2e, Alphonse-Marie Parent ; 3e, Louis-Philippe Pigeon. 1er accessit, Lucien Dumas ; 2e, Gérard Bornais ; 3e, Fernand Tardif.

Histoire littéraire.— 1er prix, Benoît-Philippe Gravel ; 2e, Alphonse-Marie Parent ; 3e, Louis-Philippe Pigeon. 1er accessit, Albert Fiset ; 2e, Antoni Blais ; 3e, Lucien Dumas.

Histoire du Moyen âge.— 1er prix, Alphonse-Marie Parent ; 2e, Antoine Turcotte ; 3e, Charles Lauzier. 1er accessit, Lucien Dumas ; 2e, Gérard Bornais, 3e, Albert Fiset.

Arithmétique.— 1er prix, Antoine Turcotte ; 2e, Gérard Bornais ; 3e, Louis-Philippe Pigeon. 1er accessit, Alphonse-Marie Parent ; 2e, Apollinaire Guay ; 3e, Lucien Dumas.

Exercice anglais.— 1er prix, Frédéric Hecker ; 2e, Louis-Philippe Pigeon; 3e, Albert Fiset. 1er accessit, Gérard Bofnais ; 2e, Adolphe Lambert ; 3e, Albert Robitaille.

Récitation anglaise.— 1er prix, Alphonse-Marie Parent ; 2e, Louis-Philippe Pigeon ; 3e, Antoine Turcotte. 1er accessit, Frédéric Hecker ; 2e, Albert Fiset ; 3e, Gérard Bornais.

VERSIFICATION

Excellence.— 1er prix, Philippe Richard ; 2e, Georges Larose ; 3e, Martial Dumas. 1er accessit, Joseph Larochelle ; 2e, Émile Fournier ; 3e, Paul Bernier ; 4e, William Vachon. *Mentions honorables*, Louis-Jacques Nicole, Paul Boutin, Rolland Gourdes, Albert Francœur, Georges Gingras, Antonio Lepage, Antonio Drolet, Lucien Petitclerc, Théophile Buteau, Charles-Eugène Duchaîne, Évariste Béliveau, Paul-Émile Belleau, Alfred Simard, Raymond Noël, Charles-Eugène Pelletier, Alfred Morisset, Berchmans Pâquet, Joachim Jobin, Jean Dionne, Émile Robitaille.

Instruction religieuse.— 1er prix, Philippe Richard ; 2e Georges Larose ; 3e, Martial Dumas. 1er accessit, Joseph Larochelle ; 2e, Théophile Buteau ; 3e, Émile Fournier ; 4e, Albert Francœur.

Narration française.— 1er prix, Paul Bernier ; 2e, Georges Larose ; 3e, Philippe Richard. 1er accessit, Antonio Drolet ; 2e, Louis-Jacques Nicole ; 3e, William Vachon ; 4e, Joseph Larochelle.

Version latine.— 1er prix, Émile Fournier ; 2e, Georges Larose ; 3e, Philippe Richard. 1er accessit, Joseph Larochelle ; 2e, Paul Bernier ; 3e, Martial Dumas ; 4e, Lucien Petitclerc.

Thème latin.— 1er prix, Joseph Larochelle ; 2e, Martial Dumas ; 3e, Philippe Richard. 1er accessit, Albert Francœur ; 2e, Georges Larose ; 3e, Georges Gingras ; 4e, Émile Fournier.

Vers latins.— 1er prix, Joseph Larochelle ; 2e, Philippe Richard ; 3e, Émile Fournier. 1er accessit Georges Gingras ; 2e, Georges Larose ; 3e, Louis-Jacques Nicole ; 4e, Paul Bernier.

Version grecque.— 1er prix, Joseph Larochelle ; 2e, Martial Dumas ; 3e, Antonio Lepage. 1er accessit, Lucien Petitclerc ; 2e, Émile Fournier ; 3e, Georges Larose ; 4e, Paul Bernier.

Thème grec.— 1er prix, Philippe Richard ; 2e, Georges Larose ; 3e, Joseph Larochelle. 1er accessit, Émile Fournier ; 2e, Martial Dumas ; 3e, Albert Francœur ; 4e, Antonio Lepage.

Histoire littéraire.— 1er prix, Philippe Richard ; 2e Joseph Larochelle ; 3e, Georges Larose. 1er accessit, Émile Fournier ; 2e, Martial Dumas ; 3e, Rolland Gourdes ; 4e, Paul Bernier.

Histoire du Moyen-Age.— 1er prix, Philippe Richard ; 2e, Martial Dumas ; 3e, Émile Fournier. 1er accessit, Rolland Gourdes ; 2e Georges Larose ; 3e, Joseph Larochelle ; 4e, William Vachon.

Arithmétique.— 1er prix, Antonio Lepage ; 2e, William Vachon ; 3e, Émile Fournier. 1er accessit, Georges Larose ; 2e, Joseph Larochelle ; 3e, Paul Bernier ; 4e, Martial Dumas.

Exercice anglais.— 1er prix, Georges Larose ; 2e, Jean Dionne ; 3e, Joseph Larochelle. 1er accessit, Martial Dumas ; 3e, Paul Bernier ; 3e, Émile Fournin ; 4e, —Philippe Richard.

Récitation anglaise.— 1er prix, Joseph Larochelle ; 2e Georges Larose ; 3e, Émile Fournier. 1er accessit, Martial Dumas ; 2e, Philippe Richard ; 3e Paul Bernier ; 4e, Jean Dionne.

QUATRIÈME " A "

Excellence.— 1er prix, Benoît Dumas ; 2e, Jean-Charles Darveau ; 3e, Wilfrid Couture. 1er accessit, Honoré Nadeau : 2e, Jean-Baptiste Campagna ; 3e, Ross Drouin ; 4e, Omer Genest. *Mentions honorables* : Michel Dussault, Eugène Gagnon, Victor Dagenais, Antoine Deveault, Lucien Gravel, Germain Gervais, Omer Allard, Maurice Painchaud, Augustin Letarte, Jean-Baptiste Boutet, Joseph Massé, Paul Parent, Onésime Bédard, Lionel Groleau, Léo Poulin, Jacques Larue, Albert Bélanger, Jules Bazin, Gérard Marchand, Paul-Henri Lajeunesse, Gérard Furois, Jacques Giroux, Arthur Jobidon, Gustave Turgeon, Joseph Turgeon Marcel Blanchet, Gérard Mercier, Georges-Alphonse Trépanier, Leopold Dorion, Aquilas Drolet, Joseph Leblond, Réné Bédard.

Instruction religieuse.— 1er prix, Victor Dagenais ; 2e, Jean-Charles Darveau ; 3e, Honoré Nadeau. 1er accessit, Michel Dussault ; 2e, Wilfrid Couture ; 3e, Eugène Gagnon ; 4e, Benoît Dumas.

Version latine.— 1er prix, Benoît Dumas ; 2e, Jean-Charles Darveau ; 3e, Omer Genest. 1er accessit Eugène Gagnon ; 2e Maurice Painchaud ; 3e, Wilfrid Couture ; 4e, Ross Drouin.

Thème latin.— 1er prix, Benoît Dumas ; 2e, Jean-Baptiste Campagna ; 3e, Antoine Deveault. 1er accessit, Michel Dussault, 2e, Omer Genest ; 3e, Jean-Charles Darveau ; 4e, Eugène Gagnon.

Langue grecque.— 1er prix, Benoît Dumas ; 2e, Honoré Nadeau ; 3e, Wilfrid Couture. 1er accessit, Jean-Baptiste Campagna ; 2e, Jean-Charles Darveau ; 3e, Ross Drouin ; 4e, Lionel Groleau

Vers latins.— 1er prix, Omer Genest ; 2e, Ross Drouin ; 3e, Benoît Dumas. 1er accessit, Wilfrid Couture ; 2e, Omer Allard ; 3e, Lucien Gravel ; 4e, Eugène Gagnon.

Mémoire.— 1er prix, Jean-Baptiste Campagna ; 2e, Jean-Charles Darveau ; 3e, Benoît Dumas. 1er accessit, Honoré Nadeau ; 2e, Lucien Gravel ; 3e, Eugène Gagnon ; 4e, Wilfrid Couture.

Histoire romaine.— 1er prix, Wilfrid Couture ; 2e, Benoît Dumas ; 3e, Honoré Nadeau. 1er accessit, Lionel Groleau ; 2e, Jean-Charles Darveau ; 3e, Gérard Mercier ; 4e, Jules Bazin.

Géographie.— 1er prix, Wilfrid Couture ; 2e, Benoît Dumas ; 3e, Honoré Nadeau. 1er accessit, Victor Dagenais ; 2e, Lionel Groleau ; 3e, JeanChalres Darveau ; 4e, Gérard Marchand.

Arithmétique.— 1er prix, Omer Allard ; 2e, Wilfrid Couture ; 3e, Jean-Charles Darveau. 1er accessit, Germain Gervais ; 2e, Benoît Dumas ; 3e, Onésime Bédard ; 4e, Ross Drouin.

Exercice anglais.— 1er prix, Michel Dussault, 2e, Victor Dagenais ; 3e, Ross Drouin. 1er accessit, Benoît Dumas ; 2e, Honoré Nadeau ; 3e, Jean-Charles Darveau ; 4e, Maurice Painchaud.

Récitation anglaise.— 1er prix, Victor Dagenais ; 2e, Benoît Dumas ; 3e, Michel Dussault. 1er accessit, Jean-Charles Darveau ; 2e, Honoré Nadeau ; 3e, Ross Drouin ; 4e, Jean-Baptiste Campagna.

QUATRIÈME " B "

Excellence.— 1er prix, St-Georges Bergeron ; 2e, Aurèle Thibault ; 3e, Raymond Boutet. 1er accessit, Lionel Roy ; 2e, Donat Gignac ; 3e, André Lesage. *Nentions honorables* : Jacques Gosselin, Maurice Mongrain, Alphonse Giguère, Maurice Trudelle, René Guérette, Jean Bégin, Arthur Papillon, Eugène Allard, Arthur Labrie, Eugène Poulin, Paul Lapointe, Joseph Bouchard, Tancrède Deslauriers, Léonce Dion, Léopold Massé, Louis Lavoie, Pierre Lemieux, Maurice Noreau, Paul Lamonde, Jean-Charles Picher, Lucien Lortie, André Filteau.

Instruction religieuse.— 1er prix, Raymond Boutet ; 2e, Lionel Roy ; 3e, Aurèle Thibault. 1er accessit, St-Georges Bergeron ; 2e, Joseph Bouchard ; 3e, André Lesage.

Version latine.— 1er prix, Raymond Boutet ; 2e, Lionel Roy ; 3e, St-Georges Bergeron ; 1er accessit, Aurèle Thibault ; 2e, André Lesage ; 3e, Paul Lapointe.

Thême latin.— 1er prix, St-Georges. Bergeron ; 2e, Aurèle Thibault ; 3e, Raymond Boutet. 1er accessit, Maurice Trudelle ; 2e, Donat Gignac ; 3e, Lionel Roy.

Langue grecque.— 1er prix Aurèle Thibault ; 2e, St-Georges. Bergeron ; 3e, Raymond Boutet. 1er accessit, André Lesage ; 2e, Donat Gignac ; 3e, Lionel Roy.

Mémoire.— 1er prix, Aurèle Thibault ; 2e, Raymond Boutet ; 3e, St-Georges. Bergeron. 1er accessit, Donat Giguac ; 2e, Jacques Gosselin ; 3e, Lionel Roy.

Vers latins.— 1er prix, Aurèle Thibault ; 2e, St-Geo. Bergeron ; 3e, Maurice Noreau. 1er accessit, René Guérette ; 2e, Donat Gignac ; 3e, Arthur Labrie.

Histoire romaine.— 1er prix, Jacques Gosselin ; 2e, Arthur Papillon ; 3e, St-Geo. Bergeron. 1er accessit, Aurèle Thibault ; 2e, Raymond Boutet ; 3e, Donat Gignac.

Géographie.— 1e prix, Aurèle Thibault ; 2e, Donat Gignac ; 3e, Raymond Boutet. 1er accessit, Omer Brousseau ; 2e, Joseph Bouchard ; 3e, Eugène Poulin.

Arithmétique.— 1er prix, St-Georges. Bergeron ; 2e, Donat Gignac ; 3e, André Lesage. 1er accessit, Arthur Labrie ; 2e, Lionel Roy ; 3e, Paul Lapointe.

Exercice anglais.— 1er prix, Lionel Roy ; 2e, St-Georges. Gergeron: 3e, Maurice Mongrain. 1er accessit, Raymond Boutet ; 2e, Aurèle Thibault ; 3e, Donat Gignac.

Récitation anglaise.— 1er prix, Aurèle Thibault ; 2e, Lionel Roy ; 3e, St-Georges. Bergeron. 1er accessit, Raymond Boutet ; 2e, Donat Gignac ; 3e, Arthur Papillon.

QUATRIÈME " C "

Excellence.— 1er prix, Henri-Paul de Varennes ; 2e, Hermas Vézina ; 3e, Edmond Laurendeau. 1er accessit, Joseph Mignault ; 2e, Rosario Campagna ; 3e, Lucien Langlois. *Mentions honorables* Edgar Gagnon, René Boivin, Louis-Philippe Létourneau, Fernando Wagner, Omer Rhéaume, Jean-Marie Blais, François Ouellet, Donat Lapointe, Hector Lacroix, Uldéric Cantin, Philippe-Auguste Légaré, Maurice Lessard, Rosario Plante, Paul Gariépy, Eugène Dussault, Maurice Brière, Albert Montreuil, Léo Simpson, Adrien Falardeau.

Instruction religieuse.— 1er prix, Edmond Laurendeau ; 2e, Henri-Paul de Varennes ; 3e, Joseph Migneault. 1er accessit, Donat Lapointe ; 2e. Hermas Vézina ; 3e, Louis-Philippe Létourneau.

Version latine.— 1er prix, Joseph Migneault ; 2e, Henri-Paul de Varennes ; 3e, Lucien Langlois. 1er accessit, Edmond Laurendeau ; 2e. René Boivin ; 3e, Hermas Vézina.

Thème latin.— 1er prix, Henri-Paul de Varennes ; 2e, Hermas Vézina ; 3e, Joseph Mignault. 1er accessit René Boivin ; 2e, Edmond Laurendeau; 3e, Louis-Philippe Létourneau.

Vers latin.— 1er prix, René Boivin ; 2e, Fernando Wagner ; 3e, Hermas Vézina. 1er accessit, Edgar Gagnon ; 2e Louis-Philippe Létourneau ; 3e, Henri-Paul de Varennes.

Langue anglaise.— 1er prix, Hermas Vézina ; 2e, Henri-Paul de Varennes ; 3e, Edmond Laurendeau. 1er accessit, Maurice Lessard ; 2e, Rosario Campagna ; 3e, Edgar Gagnon.

Mémoire.— 1er prix, Hermas Vézina ; 2e, Edmond Laurendeau ; 3e, Henri-Paul de Varennes. 1er accessit, Donat Lapointe ; 2e, Rosario Campagna ; 3e, Joseph Mignault.

Géographie.— 1er prix, Jean-Marie Blais ; 2e. Henri-Paul de Varennes ; 3e, Hermas Vézina. 1er accessit, Édmond Laurendeau ; 2e, Philippe-Auguste Légaré ; 3e, Rosario Campagna.

Histoire romaine.— 1re prix, Henri-Paul de Varennes ; 2e, Edmond Laurendeau ; 3e, Jean-Marie Blais. 1er accessit, Rosario Campagna ; 2e, Hermas Vézina ; 3e, Donat Lapointe.

Arithmétique.— 1er prix, Philippe-Auguste Légaré ; 2e Louis-Philippe Létourneau ; 3e, Edgar Gagnon. 1er accessit, Joseph Mignault ; 2e, Hermas Vézina ; 3e Fernando Wagner.

Exercice anglais.— 1er prix, Henri-Paul de Varennes ; 2e, Edmond Laurendeau ; 3e, Joseph Migneault. 1er accessit, Maurice Brière ; 2e, François Ouellet ; 3e, Omer Rhéaume.

Récitation anglaise.— 1er prix, Hermas Vézina ; 2e, Edmond Laurendeau 3e, Henri-Paul de Varennes. 1er accessit, Fernando Wagner ; 2e Lucien Langlois ; 3e, François Ouellet.

CINQUIÈME " A "

Excellence.— 1er prix, Ulric Bédard ; 2e, Alexandre Gagnon ; 3e, Paul Lefebvre. 1er accessit, Jacques Lapointe ; 2e, Wilfrid de Lottinville ; 3e, Paul Brochu. *Mentions honorables* Paul-Émile Leclerc, Robert Lavallée, Albert Michaud, Robert Drolet, Félix Lemay, Lauréat Labrecque, Rosario Samson, Paul Carette, Réné Garneau, Henri Perreault, Fernando Morency, Wheleer Dupont, Georges-Émile Bérubé, Alphée Chabot, Paul-

Émile Garant, Charles-Eugène Gosselin, Ro and Thibodeau, Paul-Émile Roy, Omer Godbout, Adrien Gauvreau, Lomer Gagné, Omer Matte, Antonio St-Cyr, Camille Anger, François Olivier.

Instruction religieuse.— 1er prix, Paul Lefebvre et Ulric Bédard, *ex æquo ;* 3e, Paul Brochu. 1er accessit, Jacques Lapointe ; 2e, René Garneau ; 3e, Paul-Émile Leclerc.

Instruction religieuse.— 1er prix, Paul Lefebvre et Ulric Bédard, *ex æquo ;* 2e, Alexandre Gagnon et Robert Lavallée, *ex æquo ;* 3e, Paul Brochu. 1er accessit, Jacques Lapointe ; 2e, René Garneau ; 3e, Paul-Émile Leclerc.

Version latine.— 1er pris, Alexandre Gagnon ; 2e, Paul Brochu ; 3e, Jacques Lapointe. 1er accessit, Wilfrid de Lottinville ; 2e, Robert Lavallée ; 3e, Paul Lefebvre.

Thème latin.— 1er prix, Ulric Bédard ; 2e, Paul Lefebvre ; 3e, Alexandre Gagnon. 1er accessit, Wilfrid de Lottinville ; 2e, Paul Brochu ; 3e, Paul-Émile Leclerc.

Exercice français.— 1er prix, Ulr'c Bédard ; 2e, Alexandre Gagnon ; 3e, Paul-Émile Leclerc. 1er accessit, Wheeler Dupont ; 2e, Jacques Lapointe; 3e, Robert Lavallée.

Histoire de la Grèce.— 1er prix, Robert Lavallée ; 2e, Ulric Bédard ; 3e, René Garneau. 1er accessit, Wilfrid de Lottinville ; 2e, Paul Brochu ; 3e, Alexandre Gagnon.

Géographie.— 1er, Wilfrid de Lottinville ; 2e, Robert Lavallée ; 3e, Félix Lemay. 1er accessit, Ulric Bédard ; 2e, Albert Michaud ; 3e, Alexandre Gagnon.

Histoire du Canada.— 1er prix, Robert Lavallée ; 2e, Paul Lefebvre ; 3e, Wilfrid de Lottinville. 1er accessit, Ulric Bédard ; 2e, Rosario Samson ; 3e, Wheleer Dupont.

Mémoire.— 1er prix, Paul Lefebvre ; 2e, Robert Lavallée ; 3e, Jacques Lapointe. 1er accessit, Lauréat Labrecque ; 2e, Alexandre Gagnon ; 3e, Ulric Bédard.

Exercice anglais.— 1er prix, Georges-Émile Bérubé ; 2e, Ulric Bédard ; 3e, Wilfrid de Lottinville. 1er accessit, Félix Lemay ; 2e, Jacques Lapointe, 3e, Robert Drolet.

Récitation anglaise.— 1er prix, Wilfrid de Lottinville ; 2e, Paul Brochu ; 3e, Jacques Lapointe. 1er accessit, Ulric Bédard ; 2e, Omer Godbout ; 3e, Georges-Émile Bérubé.

Arithmétique.— 1er prix, Albert Michaud ; 2e, Omer Matte ; 3e, Robert Lavallée. 1er accessit, Paul-Émile Garant ; 2e, Alexandre Gagnon ; 3e, Georges-Émile Gérubé.

Tenue des livres.— 1er prix, Albert Michaud ; 2e, Jacques Lapointe ; 3e, Ulric Bédard. 1er accessit, Paul Lefebvre ; 2e, Paul-Émile Leclerc ; 3e, Omer Matte.

Dessin géométral et ornement.— 1er prix, Lauréat Labrèque ; 2e, Paul Carette ; 3e, Robert Drolet. 1er accessit, Georges Bérubé ; 2e, Roland Noreau ; 3e, Félix Lemay ; 2e, Lauréat Audet.

Perspective et couleur.— 1er prix, Lauréat Labrèque ; 2e, Paul Carette ; 3e, Jacques Lapointe. 1er accessit, Charles Eugène Gosselin ; 2e, Albert Michaud ; 3e, Lomer Gagné ; 4e, Félix Lemay.

CINQUIÈME " B "

Excellence.— 1er prix, Léopold Morin ; 2e, Charles-Aimé Bédard ; 3e, Louis-Napoléon Larochelle. 1er accessit, Paul-Émile Lavoie ; 2e, Pierre Morisset ; 3e, Edgar Nadeau. . *Mentions honorables* Jean-Louis Tremblay, Jean-Paul Gravel, Joseph Marcoux, Arcadius Denis, Georges-Édouard Demers, Paul Ruel, Simon Beaudet, Charles-Edouard Bilodeau,

Léopold Genest, Louis-Philippe Lemay, Maurice Hamel, Adrien Touzin, Charles-Éugène Gosselin, Robert Dolbec, Jacques Tremblay, Paul-Henri Duclos, Alexandre Emond, Armand Bordeleau, Antonio Martel, Laurent Pâtry, Lucien Bélanger, Dominique Gaudry, Rolland Prévost, Pierre Jobin, Raymond Fortier, Sylvio Bourbeau, Maurice Mathieu, Joseph-Émile Couillard.

Instruction religieuse.— 1er prix, Léopold Morin ; 2e, Louis-Napoléon Larochelle ; 3e, Pierre Morisset. 1er accessit, Edgar Nadeau ; 2e, Charles-Aimé Bédard ; 3e, Jean-Paul Gravel.

Version latine.— 1er prix, Paul-Émile Lavoie ; 2e, Charles-Aimé Bédard, 3e, Arcadius Denis. 1er accessit, Louis-Mapoléon Larochelle ; 2e, Jean Paul Gravel ; 3e, Léopold Morin.

Thème latin.— 1er prix, Charles-Aimé Bédard ; 2e, Louis-Napoléon Larochelle ; 3e, Léopold Morin. 1er accessit, Paul-Émile Lavoie ; 2e, Edgar Nadeau ; 3e, Jean-Louis Tremblay.

Exercice français.— 1er prix, Pierre Morisset ; 2e, Léopold Morin ; 3e, Charles-Aimé Bédard. 1er accessit, Louis-Napoélon Larochelle ; 2e, Paul-Émile Lavoie ; 3e, Jean-Louis Tremblay.

Histoire de la Grèce.— 1er prix, Léopold Morin ; 2e, Edgar Nadeau ; 3e, Louis-Napoléon Larochelle. 1er accessit, Charles-Aimé Bédard ; 2e, Charles-Édouard Bilodeau ; 3e, Oscar Létourneau.

Géographie.— 1er prix, Charles-Aimé Bédard ; 2e, Léopold Morin ; 3e, Louis-Napoléon Larochelle. 1er accessit, Edgar Nadeau ; 2e, Charles-Édouard Bilodeau ; 3e, Adrien Touzin.

Histoire du Canada.— 1er prix, Léopold Morin ; 2e, Louis-Napoléon Larochelle ; 3e, Charles-Aimé Bédard. 1er accessit, Edgar Nadeau ; 2e, Jean-Louis Tremblay ; 3e, —aul Ruel.

Mémoire.— 1er prix, Charles-Aimé Bédard ; 2e, Léopold Morin ; 3e, Louis-Napoléon Larochelle. 1er accessit, Jean-Louis Tremblay ; 2e, Paul-Emile Lavoie ; 3e, Jean-Paul Gravel.

Exercice anglais.— 1er prix, Léopold Morin ; 2e, Pierre Morisset ; 3e, Paul-Émile Lavoie. 1er accessit, Charles-Aîmé Bédard ; 2e, Simon Beaudet ; 3e, Georges-Édouard Demers.

Récitation anglaise.— 1er prix, Léopold Morin ; 2e, Edgar Nadeau ; 3e, Louis Napoléon Larochelle. 1er accessit, Paul-Émile Lavoie ; 2e, Charles-Aimé Bédard ; 3e, Jean-Paul Gravel.

Arithmétique — 1er prix, Léopold Morin ; 2e, Edgar Nadeau ; 3e, Armand Bordeleau. 1er accessit, Léopold Genest ; 2e, Louis-Napoléon Larochelle ; 3e, Jean-Paul Gravel.

Tenue des livres.— 1er prix, Louis-Napoléon Larochelle ; 2e, Edgar Nadeau ; 3e, Léopold Morin. 1er accessit, Joseph Marceau ; 2e, Léopold Genest ; 3e, Armand Bordeleau.

Dessin géométral et ornement.— 1er prix, Louis-Philippe Lemay ; 2e, Edgar Nadeau ; 3e, Edouard Lemieux. 1er accessit, Louis-Napoléon Larochelle ; 2e, Léopold Genest ; 3e, Léopold Morin.

Dessin à prespective.—1er prix, Louis-Napoléon Larochelle ; 2e, Edgar Nadeau ; 3e, Armand Bordeleau. 1er accessit, Léopold Morin ; 2e, Léopold Genest ; 3e, Charles-Aimé Bédard.

CINQUIÈME " C "

Excellence.— 1er prix, Eugène Hudon ; 2e, Léo Pelletier ; 3e, Guillaume Dunn. 1er accessit, Irénée Tardif ; 2e, Armand Gilbert ; 3e, Lucien Bédard. *Mentions honorables* Léon Gervais, Joseph Grenier, Lucien Lortie, Rosaire Laverdière, Charles Vézina, Léonard Parent, Lionel Desjardins, Paul Trépanier, Oscar Ferland, Guy Drouin, Raymond Bernier, Armand Lortie, Armand Gingras, Henri Gumont, Cécilien Aubé,

Hector Moquin, Paul-Émile Laliberté, De Labroquerie Fortier, Eugène Faucher, Vitalien Carpentier, Grégoire Descarreaux, Gérard Ouellet, Philippe Thivierge, Léonce Grégoire, Joseph Lachance, Henri Bouchard, Bruno Lortie, Gérard Picard, Armand Leblond.

Instruction religieuse.— 1er prix, Irénée Tardif ; 2e, Eugène Hudon ; 3e, Léo Pelletier. 1er accessit. Joseph Grenier ; 2e, Lucien Lortie ; 3e, Guillaume Dunn.

Version latine.— 1er prix, Eugène Hudon ; 2e, Irénée Tardif ; 3e, Guillaume Dunn . 1er accessit, Léo Pelletier ; 2e, Léon Gervais ; 2e, Armand Gilbert.

Thème latin.— 1er prix, Léo Pelletier ; 2e, Eugène Hudon ; 3e, Joseph Grenier . 1er accessit, Guillaume Dunn ; 2e, Guy Drouin ; 3e, Armand Gilbert.

Exercice françaos.— 1er prix, Eugène Hudon ; 2e, Guillaume Dunn ; 3e, Lucien Bédard. 1er accessit, Léo Pelletier ; 2e, Armand Gilbert ; 3e, Charles Vézina.

Histoire de la Grèce.— 1er prix, Guillaume Dunn ; 2e, Eugène Hudon ; 3e, Rosaire Laverdière. 1er accessit, Léo Pelletier ; 2e, Irénée Tardif ; 3e, Raymond Bernier.

Géographie.— 1er prix, Guillaume Dunn ; 2e, Rosaire Laverdière ; 3e, Léo Pelletier ; 1er accessit, Léon Gervais ; 2e, Joseph Grenier ; 3e, Irénée Tardif.

Histoire du Canada.— 1er prix, Eugène Hudon ; 2e, Irénée Tardif ; 3e, Guillaume Dunn ; 1er accessit, Léonard Parent ; 2e, Joseph Grenier ; 3e, Léo Pelletier.

Mémoire.— 1er prix, Léo Pelletier ; 2e, Guillaume Dunn ; 3e, Eugène Hudon. 1er accessit, Lucien Bédard ; 2e, Guy Drouin ; 3e, Armand Gilbert.

Exercice anglais.— 1er prix, Léo Pelletier ; 2e, Eugène Hudon ; 3e, Joseph Grenier. 1er accessit, Armand Gilbert ; 2e, Irénée Tardif ; 3e, Guillaume Dunn.

Récitation anglaise.— 1er prix, Eugène Hudon ; 2e, Armand Gilbert ; 3e, Lucien Lortie . 1er accessit, Gérard Picard ; 2e, Irénée Tardif ; 3e, Philippe Thivierge.

Arithmétique.— 1er prix, Léo Pelletier ; 2e, Guillaume Dunn ; 3e, Armand Leblond. 1er accessit, Lucien Bédard ; 2e, Armand Gilbert ; 3e, Irénée Tardif.

Tenue des livres.— 1er prix, Joseph Grenier ; 2e, Armand Gilbert ; 3e, Léo Pelletier . 1er accessit, Guillaume Dunn ; 2e, Lucien Lortie ; 3e, Oscar Ferland.

Dessin géométral et ornement.— 1er prix, Lucien Lortie ; 2e, Charles Vézina ; 3e, Armand Lortie. 1er accessit, Léo Pelletier ; 2e Irénée Tardif ; Hector Moquin ; 4e, Lucien Bédard.

Perspective et couleur.— 1er prix, Armand Lortie ; 2e. Lucien Lortie ; 3e, Charles Vézina. 1er accessit, Hector Moquin ; 2e, Irénée Tardif ; 3e, Léo Pelletier ; 4e, Bruno Lortie.

SIXIÈME " A "

Excellence.— 1er prix, Roland Brulotte ; 2e, Arthur Nadeau ; 3e, Lucien Carrier. 1er accessit, Jean-Baptiste Dussault ; 2e, David Bédard ; 3e, Gérard Gariépy ; 4e, Edouard Bédard. *Mentions honorables* Frank Collier, Rolland Bergeron, Omer Caron, Henri de St-Victor, Louis-Philippe Pleau, Alexandre Robert, Maurice Lagacé Ernest Foy, Paul Roy, Gaétan Lépine, Paul Blouin, Célestin Guimont, Onésime Chalifour, Paul Lambert, Jules Hamel, Remy langlois, Arsène Morisset, Louis-Philippe Pérusse,

Almanzor Sévigny, Jean-Robert Fillion, Pierre Parent, Lucien Guay, Gifford Huot, Jacques Casgrain.

Instruction religieuse.— 1er prix, Roland Brulotte ; 2e, Louis-Philippe Pleau ; 3e, Gérard Gariépy. 1er accessit, Lucien Carrier ; 2e, Rolland Bergeron ; 3e, Arthur Nadeau ; 4e, Édouard Bédard

Elément latin.— 1er prix, Arthur Nadeau ; 2e, Alexandre Robert ; 3e, Édouard Bédard. 1er accessit, Gérard Gariépy ; 2e, Roland Brulotte ; 3e, Lucien Carrier ; 4e, Jean-Baptiste Dussault

Version latine.— 1er prix, Jean-Baptiste Dussault ; 2e, Roland Brulotte ; 3e, Pierre Blouin. 1er accessit, Roland Mercier ; 2e, Arthur Nadeau ; 3e, Édouard Bédard ; 4e, Gérard Gariépy

Exercice français.— 1er prix, Lucien Carrier ; 2e, Roland Brulotte ; 3e, Rolland Bergeron 1er accessit, Jean-Baptiste Dussault ; 2e, Arthur Nadeau ; 3e, Edouard Bédard ; 4e, David Bédard

Histoire ancienne.— 1er prix, Frank Collier ; 2e, Roland Brulotte ; 3e, Arthur Nadeau. 1er accessit, Jean-Robert Fillion ; 2e, David Bédard ; 3e, Gérard Gariépy ; 4e, Louis-Philippe Pleau.

Géographie.— 1er prix, Roland Brulotte ; 2e, Arthur Nadeau ; 3e, Rolland Bergeron. 1er accessit, David Bédard ; 2e, Lucien Carrier ; 3e, Frank Collier ; 4e, Alexandre Robert.

Mémoire.— 2er prix, Rérard, Gariépy ; 2e, Arthur Nadeau ; 3e, David Bédard. 1er accessit, Roland Brulotte ; 2e, Jean-Baptiste Dussault ; 3e, Alexandre Robert ; 4e, Rolland Bergeron.

Arithmétique.— 1er prix, Lucien Carrier ; 2e, Roland Brulotte ; 3e, Arthur Nadeau. 1er accessit, Jean-Baptiste Dussault ; 2e, David Bédard; 3e, Paul Roy ; 4e, Frank Collier.

Exercice anglaise.— 1er prix, Omer Caron ; 2e, Lucien Carrier ; 3e, Roland Brulotte. 1er accessit, Arthur Nadeau ; 2e, Frank Collier et Paul Lambert, *ex æquo ;* 3e, Jules Hamel ; 4e, Alexandre Gosselin.

Récitation anglaise.— 1er prix, Arthur Nadeau ; 2e, Lucien Carrier ; 3e, Henri de St-Victor. 1er accessit, Gérard Gariépy ; 2e, Alexandre Robert ; 3e, Alexandre Gosselin ; 4e, Frank Vollier.

SIXIÈME " B "

Excellence.— 1er prix, Alphonse Touzin ; 2e, Lorenzo Duchesneau ; 3e, Lucien Breton. 1er accessit, Philippe Côté ; 2e, Paul Nadeau ; 3e, Lucien Laroche ; 4e, Adrien Maranda. *Mentions honorables* Roland Audibert, Maurice Gagnon, Georges Lortie, Charles-Eugène Frenette, John Neilson, Lucien Desbiens, Paul-Émile Blais, Henri Gilbert, Jos Aubé, Louis-Philippe Laplante, Alexandre Gourdes, Gérard Côté, Edgar Dion, Alfred Langlois, Odilon Maheu, Jean Joseph Gauthier, Alfred Hardy, Ludger Leclerc, Rosario Beaudet, Maurice St-Amand, Jean-Charles Gagné, Antoine Auger, Paul Bégin, Norbert Bourgault, Antonio Roy, Albani Ménard, Rolland Jobin, Gérard Beaumont.

Instruction religieuse.— 1er prix, Alphonse Touzin ; 2e, Rosario Beaudet; 3e, John Neilson, 1er accessit, GeorgesGodin ; 2e, Lucien Laroche ; 3e, Philippe Côté 4e, Georges Lortie

Eléments latins.— 1er prix, Philippe Côté ; 2e, Lorenzo Duchesneau ; 3e, Alphonse Touzin. 1er accessit, Lucien, Laroche ; 2e, Roland Audibert ; 3e, Paul Nadeau ; 4e, Maurice Gagnon.

Version latine.— 1er prix, Charles-Eugène Frenette ; 2e, Lorenzo Duchesneau ; 3e, Joseph Aubé. 1er accessit, Philippe Côté et Paul Moisan, *ex æquo ;* 2e, Alphonse Touzin ; 3e, Adrien Paquet ; 4e, Paul Nadeau.

Exercice français.— 1er prix, Alphonse Touzin ; 2e, Adrien Maranda ; 3e, Lucien Breton. 1er accessit, Maurice Gagnon ; 2e, Lorenzo Duchesneau ; 3e, Paul Nadeau ; 4e, Alfred Hardy.

Histoire ancienne.— 1er prix, Alphonse Touzin ; 2e, Lucien Laroche ; 3e, Lorenzo Duchesneau. 1er accessit, Lucien Desbiens ; 2e, Paul Nadeau; 3e, Alexandre Gourdes ; 4e, Jean-Joseph Gauthier.

Géographie.— 1er prix, Roland Audibert ; 2e, Lorenzo Duchesneau ; 3e, Alexandre Gourdes. 1er accessit, Paul Emile Blais ; 2e, Alphonse Touzin ; 3e, Louis-Philippe Laplante ; 4e, Lucien Laroche.

Mémoire.— 1er prix, Alphonse Touzin ; 2e, Paul Nadeau ; 3e, Philippe Côté. 1er accessit, Lucien Laroche ; 2e, Alfred Langlois ; 3e, Roland Audibert ; 4e, Lucien Breton.

Arithmétique.— 1er prix, Lucien Breton ; 2e, Alphonse Touzin ; 3e, Philippe Côté. 1er accessit. Paul Nadeau ; 2e, Adrien Paquet ; 3e, Alfred Langlois ; 4e, Lorenzo Duchesneau.

Exercice anglais.— 1er prix, Alphones Touzin ; 2e, Rolland Audibert ; 3e, Antoine Auger. 1er accessit, Norbert Bourgault et Georges Lortie, *ex æquo ;* 2e, Lucien Breton ; 3e, Paul Emile Blais ; 4e, Roland Jobin.

Récitation anglaise.— 1er prix, Philippe Côté ; 2e, Ludger Leclerc ; 3e, Adrien Maranda. 1er accessit, Georges Lortie et John Neilson, *ex æquo ;* 2e, Paul-Émile Blais et Alphonse Touzin ; 3e, Lucien Breton ; 4e, Louis-Philippe Laplante.

SIXIÈME " C "

Excellence.— 1er prix, Joseph-Charles Malouin ; 2e, Roméo Depeyre ; 3e, Lucien Matte. 1er accessit, Paul-Eugène Simard ; 2e, Alphonse Asselin ; 3e, Roch Gignac ; 4e, Jean-Marc Laliberté. *Mentions honorables .* Louis-Philippe Gravel, Dominique Roy, Richard St-Hilaire, Rosaire Masse, Joseph-Octave Dion, Arthur Leblanc, Maurice Boutin . Gérard Bilodeau, Joseph Goulet, Lévi Doyon, Armand Duchesneau, Léo Dubois, Alban Julien, Henri-Paul Bouchard, Jacques Feeney, Louis-Philippe Giroux, Paul Plaisance, Paul-Eugène Crépin, Joseph Laperrière, Yves Prévost, Pierre Villeneuve, Louis Fortier, Cyrille Lockwell, Maurice Moisan, Gérard Lemieux, Joseph-Albert Vézina, Gérard Archer, Lucien Dorion, Herménégilde Labrie, Paul-Eugène Plante, Lucien Bussières, Jean-Baptiste Richard, Antoine Pettigrew, Adrien Delâge, Albert Magnan, Louis-Alphonse Lessard, Paul-Emile Morin, Jean-Marie Lacombe, Laval Carette.

Instruction religieuse.— 1er prix, Roméo Depeyre, et Roch Gignac, *ex æquo ;* 2e, Joseph-Charles Maloiun ; 3e, Paul Plaisance. 1er accessit, Joseph Goulet ; 2e, Alphonse Asselin ; 3e, Armand Duchesneau ; 4e, Maurice Boutin.

Eléments latins.— Roch Gignac ; 2e, Joseph-Charles Maloiun ; 3e, Lucien Matte ; 1er accessit, Roméo Depeyre ; 2e, Arthur Leblanc ; 3e, Richard St-Hilaire ; 4e, Paul-Eugène Simard.

Version latine.— 1er prix, Paul-Eugène Simard ; 2e, Roméo Depeyre ; 3e, Joseph-Charles Maloiun. 1er accessit, Alphonse Asselin ; 2e, Richard St-Hilaire ; 3e, Jean-Marc Laliberté ; 4e, Rosaire Masse.

Exercice français.— 1er prix, Joseph-Charles Malouin ; 2e, Roméo Depeyre ; 3e, Roch Gignac. 1er accessit, Lucien Matte ; 2e, Gérard Archer ; et Alphonse Asselin, *ex æquo ;* 3e, Jean-Marc Laliberté ; 4e, Dominique Roy.

Histoire ancienne.— 1er prix, Maurice Boutin ; 2e, Jean-Marc :aliberté ; 3e, Roméo Depeyre. 1er accessit, Lucien Matte ; 3e, Paul Plaisance ; 3e, Joseph-Charles Malouin ; 4e, Dominique Roy.

Géographie.— 1er prix, Paul Plaisance ; 3e, Joseph-Charles Malouin ; 3e, Alphonse Asselin. 1er accessit, Lucien Matte ; 2e, Louis-Philippe Gravel ; 3e, Roméo Depeyre ; 4e, Lévi Doyon et Paul Eugène Simard, *ex æquo.*

Mémoire.— 1er prix, Roméo Depeyre ; 2e, Joseph-Charles Malouin ; 3e, Lucien Matte. 1er accessit, Armand Duchesneau ; 2e, HenriPaul Bouchard et Roch Gignac, *ex æquo ;* 3e, Maurice Boutin et Louis-Philipp Gravel, *ex æquo ;* 4e, Alpnonse Asselin.

Aruthmétique.— 1er prix, Lucien Matte ; 2e, Paul-Eugène Sincard ; 3e, Joseph-Charles Malouin. 1er accessit, Alphonse Asselin ; 2e, Roméo Depeyre ; 3e, Jean-Marc Laliberté ; 4e, Louis-Philippe Gravel.

Exercice anglais.— 1er prix, Joseph-Charles Malouin ; 2e, Lucien Matte ; 3e, 'Roméo Depeyre. 1er accessit, Gérard Archer ; 2e, Roch Gignac ; 3e, Arthur Leblanc et Paul Eugène Simard ; 3e, Louis-Philippe Gravel

Récitation anglaise.— 1er prix, Joseph-Charles Malouin ; 3e, Arthur Leblanc ; 3e, Roméo Depeyre. 1er accessit, Paul-Eugène Simard, 2e, Louis-Philippe Gravel ; 3e, Lucien Matte ; 4e, Henri-Paul Bouchard.

SEPTIÈME

Excellence.— 1er prix, Alexandre Renaud ; 2e, Georges Champagne , 3e, Emilien Martel. 1er accessit, Rodolphe Talbot ; 3e, Maurice Langlois; 3e, Maurice Huot ; 4e, Maurice Lefebvre. *Mentions Nonorables* Gérard Labbé, Théodore Paquet, Louis Beaudry, Léon Roy, Joseph-Henri Gariépy, Louis Dollard Garant, Louis-Philippe Rancourt, Rosaire Naud, Achille Cantin, Arthur Bolduc, Jacques Antonin Galipeault, Albani Caron, Albert Boily, Alexandre Cannon, Henri Lacroix, Aimé Boulanger, Adolphe Roy, Ovide Larochelle, Lauréat Garneau, Eugène Pettigrew, Gérard Cooper, Albert Martineau, Paul Audet.

Instruction religieuse.— 1er prix, Théodore Paquet ; 2e, Emilien Martel ; 3e, Alexandre Renaud. 1er accessit, Maurice Huot ; 2e, Albani Caron et Gérard Labbé, *ex æquo ;* 3e, Achille Cantin et George Champagne, *ex æquo ;* 4e, Maurice Lefebvre.

Exercice français.— 1er prix, Rodolphe Talbot ; 2e, Alexandre Renaud ; 3e, Emilien Martel. 1er accessit, Georges Champagne ; 2e, Léon Roy ; 3e, Maurice Langlois ; 4e, Maurice Huot.

Hirtoire sainte.— 1er prix, Maurice Huot ; 2e, Albani Caron ; 3e, Alexandre Renaud. 1er accessit, Emilien Martel ; 2e, Louis-Dollard Garant ; 3e, Ovide Larochelle ; 4e, Maurice Léfebvre.

Géographie.— 1er prix, Maurice Huot ; 2e, Théodore Paquet ; 3e, Louis-Philippe Rancourt. 1er accessit, Georges Champagne ; 2e, Gérard Labbé ; 3e, Louis Beaudry ; 4e, Emilien Martel.

Mémoire.— 1er prix, Alexandre Renaud ; 2e, Théodore Paquet ; 3e, Georges Champagne. 1er accessit, Maurice Lefebvre ; 2e, Émilien Martel 3e, Maurice Langlois ; 4e, Maurice Huot.

Artihmétique.— 1er prix, Rodolphe Talbot ; 2e, Alexandre Renaud ; 3e, Louis-Philippe Rancourt. 1er accessit, Émilien Martel ; 2e, Albani Caron ; 3e, Maurice Lefebvre ; 4e, Gérard Labbé.

Exercice anglais.— 1er prix, Léon Roy ; 2e, Maurice Langlois ; 3e, Georges Champagne. 1er accessit, Alexandre Cannon ; 2e, Théodore Paquet ; 3e, Émilien Martel ; 4e, Alber Boily.

Récitation anglaise.— 1er prix, Maurice Langlois ; 2e. Rodophe Talbot ; 3e, Alexandre Cannon. 1er accessit, Alexandre Renaud ; 2e, Maurice Lefevre ; 3e, Gérard Lal bé ; 4e, Albert Boily.

PRIX EXTRAORDINAIRES

ACCORDÉS AUX ÉLEVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Année scolaire 1920-1921

I

Prix, *dits du Baccalauréat,* généreusement offerts par Son Éminence le cardinal Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, à l'élève de chacune des classes dont les examens ont été les plus brillants :

En *Seconde.*— Henri Jolicœur.
En *Belles-Lettres.*— Louis-Philippe Pigeon.
En *Versification.*— Louis-Philippe Richard.
En *Quatrième A.*— Benoit Dumas.
En *Quatrième B.*— St-Georges Bergeron.
En *Quatrième C.*— Hermas Vézina.
En *Cinquième A.*— Ulric Bédard.
En *Sinquième B.*— Louis-Napoléon Larochelle.
En *Cinquième C.*— Eugène Hudon.
En *Sixième A.*— Roland Brulotte.
En *Sixième B.*— Alphonse Touzin.
En *Sixième C.*— Charles Malouin.
En *Septième.*— Maurice Huot.

II

Prix *d'honneur* donnés aux élèves pensionnaires qui, se sont le plus distingués et par leur conduite et par leur travail.

Division des grands : Lucien Morissette, *élève finissant.*

Division des petits : Gérard Gariépy, *élève de Sixième A.*

III

Prix de *Fanfare :*

1er prix : Oscar Rochette.
2e prix : Gérard Gaudrault.
3e prix : Léon Letarte.
1er accessit : Paul Bernier.
2e accessit : Émile Marcotte.
3e accessit : Joseph Vachon.
4e accessit : C.-E. Duchaine.

IV

Prix d'*Orgue* et de *Piano :*

a) *Prix d'orgue :* Henri Valières.

b) *Prix de piano*

1e prix : Bruno Tremblay.
2er prix : Louis Philippe Richard.

V

Prix de *bon langage :*

Ce prix, généreusement fondé par feu l'abbé Raymond Casgrain, est donné aux élèves pensionnaires du Séminaire qui soignent le plus leur diction.

Division des grands :

Rosaire Nadeau.
Émile Marcotte.
Aderville Bureau.
Paul-C. Dupuis.

Division des petits :

Georges Larose.
Eugène Dussault.
Adrien Touzin.
Georges Champagne

VI

Prix de *bonne tenue.*

Prix généreusement offert par un bienfaiteur anonyme aux élèves pensionnaires qui se distinguent le plus par leur maintien :

Division des grands.

Ach e Therrien.
Jules Pagé.

Division des petits.

Louis-Jacques Nicole.
Marc-Antoine Rousseau.

VII

Prix d'*Histoire du Canada*

Deux prix généreusement offerts, le premier, par Mgr E. Laflamme, curé de Québec et, le second, par les chevaliers de Colomb, comité de la Province de Québec :

Prix Laflamme.

Lucien Guay.

Prix des chevaliers de Colomb

Adrien Gagné.

XII

Prix de *grec.*

Prix généreusement offert par M. l'abbé Camille Roy, ancien professeur de Rhétoqique, aux élèves qui en Seconde et en Rhérorique, ont obtenu les meilleurs résultats dans l'étude de la langue grecque :

1er prix.— Fernand Bussières.
2e prix.— Albert Côté.

Prix *Squair.*

Prix fondé par M. Squair, professeur à l'Université de Toronto et donné à l'élève de Rhétorique qui a remporté le plus de succès dans l'étude de la langue anglaise.

Georges Abel

X

Prix d'*architecture.*

Prix accordés aux élèves de Seconde et de Belles-Lettres qui ont le mieux réussi dans un concours spécial sur les notions d'architecture :

En *Seconde.*— Henri Jolicœur.
En *Belles Lettres.*— Émile Létourneau.

Prix de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.*

Prix accordé à l'élève arrivé le premier dans un concours intercollégial sur un sujet d'Histoire du Canada.

Jean-Paul Lessard.

XI

Prix de *chant.*

Prix accordé aux élèves du Chœur de *l'Orphéon* qui ont donné le plus de sastifaction pour leur travail et leur assiduité.

1er prix.— Edmond Tessier.
2e prix.— Gérard Boissonnault.
3e prix.— Bertrand Larivière.

1er accessit.— Jules Pagé.
2e accessit.— Edgar Nadeau.
3e accessit.— Albert Domingue.

Prix de *Solfège.*

1ère division.

1er prix.— Adervill Bureau.
2e prix.— Chs-E. Pelletier.

1er accessit.— Paul Goulet.
2e accessit.— J.-B. Tremblay
3e accessit. Roy Laliberté.

2e Division

1er prix.— Arthur Nadeau.
2e prix.— Arthur Papillon.

1er accessit.— Albert Michaud
2e accessit.— Léopold Genest.
3e access t.— Lucien Guay.

XII

Prix de violon

Prix extraordinaire accordé à M. Arthur LeBlanc, après un examen passé avec *le plus grand succès.*

TABLE DES MATIÈRES

—

Organisation de l'enseignement dans les différentes Facultés :

FACULTÉ DES ARTS :

I. Enseignement secondaire :

II Enseignement supérieur :

FACULTÉ DE MÉDECINE :

FACULTÉ DE DROIT :

FACULTÉ DE THÉOLOGIE :

Elèves admis à suivre les cours dans les différentes Facultés :

Horaire des cours :

APPENDICE

SÉMINAIRE DE QUÉBEC